هكذا من الاصل

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9501 — 26 PAGES — VENDREDI 8 AOUT 1975



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 18 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 18 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

La « Pravda » condamne la politique d'« unité à tout prix » de la gauche en Occident

LIRE PAGE 26

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Giscard d'Estaing au Zaïre

En descendant de la passerelle du Concorde qui le conduit au Zaïre, M. Giscard d'Estaing arrive, ce jeudi, chez l'un des géants du continent africain. C'est aussi le premier Etat extérieur à l'ancien empire français auquel le président de la République rende visite depuis son entrée en charge. Par sa population, ses prodigieuses ressources minérales et hydro-électriques, son rôle sur le continent et dans le tiers-monde, le Zaïre justifie cette priorité. Kinshasa, voulant diversifier les participations étrangères à son économie et prendre du champ à l'égard des Etats-Unis, ne peut qu'apprécier cette visite.

Hostile, comme son hôte, à toute allégeance à un « bloc », le général Mobutu se flatte d'entretenir de bonnes relations avec Washington — en dépit de la récente brouille très vite dénouée à propos du « complot américain » — et de plus en plus avec Pékin. De ses voyages en Chine, le chef de l'Etat zaïrois a rapporté une vive admiration pour les activités de « mobilisation des masses » autour d'un chef exalté à la façon du président Mao. Seul le Togo, en Afrique sud-saharienne, a organisé à ce jour un culte aussi éclatant du « timonier national ». Cette pratique s'exerce dans le cadre du retour à l' « authenticité ».

Les rapports entre la France et le Zaïre ne posent pas de problèmes majeurs. Jouissant généralement d'une cote de sympathie due — au moins à l'origine — au souci de faire pièce, tout en utilisant sa langue, à l'ancien colonisateur, les Français n'ont encore qu'une place modeste dans le pays. Deux cents techniciens et cent trente enseignants sont au service de Kinshasa, tandis que le Fonds d'aide et de coopération (FAC) trouve à s'employer dans l'agriculture et qu'Electricité de France joue un rôle apprécié d'ingénieur-conseil. Paradoxalement, depuis que Kinshasa a quitté, en avril 1972, l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM), ses relations avec Paris se sont encore améliorées. Le Zaïre supportait mal, en effet, d'être traité, au sein du « club francophone », sur un pied d'égalité avec des Etats beaucoup moins riches et moins peuplés qui se situaient trop, à ses yeux, dans l'orbite politique française.

L'accord est total entre les deux pays sur la plupart des grandes questions qui dominent l'avenir du tiers-monde : instauration d'un ordre économique mondial plus favorable aux démunis, refus de l'hégémonie des Super-Grands, stabilisation du cours des matières premières. De même, M. Giscard d'Estaing ne peut qu'apprécier l'opposition résolue à l'exclusion d'Israël de l'ONU que le général Mobutu vient de manifester au « sommet » de Kampala. Sur la décolonisation de l'Afrique portugaise, il écoutera avec intérêt le point de vue d'un homme engagé très avant dans le conflit angolais, aux côtés de l'un des mouvements rivaux, le F.N.L.A. Tant pour l'ancienne province portugaise que pour l'enclave de Cabinda — l'une des clés du problème, et non la moindre, se trouve à Kinshasa.

Ces thèmes diplomatiques suffiront largement à nourrir le tête-à-tête de six heures que le général Mobutu et son hôte doivent avoir à bord du yacht présidentiel sur le fleuve Zaïre. Toutefois, la liberté d'action extérieure de Kinshasa est largement hypothéquée par de sérieux problèmes internes. La chute, après une période faste, des deux tiers des revenus du cuivre, lequel fournit les trois quarts des recettes de l'Etat en devises, la préoccupante stagnation de l'agriculture, la multiplication par quatre des dépenses d'achat de produits pétroliers, amènent Kinshasa à rechercher des sources de financement extérieures, notamment européennes. De récents « complots » semblent indiquer que, même pour un régime qui a connu dix ans de remarquable stabilité, les difficultés économiques peuvent conduire aux tensions politiques dont divers Etats de la région donnent le spectacle.

DEVANT LA DÉGRADATION DE LA SITUATION AU NORD

Le général Costa Gomes essaye de « geler » la crise portugaise

Le nouveau cabinet serait « éphémère »

Selon le quotidien portugais O Seculo *de ce jeudi 7 août, le cinquième gouvernement provisoire a été formé à Lisbonne. Il serait, comme le précédent, présidé par le général Vasco Gonçalves, dont le départ était réclamé par les socialistes. La prestation de serment aurait lieu vendredi à midi au palais de Belem. Le nouveau cabinet ne resterait en fonction que deux mois, le général Costa Gomes, chef de l'Etat, souhaitant « geler » la crise face à la dégradation de la situation dans le nord du pays. Le général Otelo de Carvalho, commandant du Copcon, aurait finalement accepté le poste de vice-premier ministre aux côtés du professeur Teixeira Ribeiro de l'université de Coimbre.*

Des renforts militaires dépendant du Copcon ont été envoyés mercredi dans le nord pour faire face à la montée de la violence.

Les volte-face de l'arbitre

par MARCEL NIEDERGANG

« *Je suis le cerveau de la révolution...* » Etait-ce une boutade ? Il y avait bien une lueur d'ironie dans le regard du jeune officier, au visage énergique et franc sous le béret posé à la commando. Les tempes étaient grisonnantes avec distinction, le sourire juvénile et radieux. Ce matin de mai 1974, à Queluz, dans la banlieue de Lisbonne, les traits du capitaine Otelo Saraiva de Carvalho exprimaient d'abord l'intense jubilation d'un homme qui ne croit pas encore tout à fait au succès d'une entreprise folle.

Les poings sur les hanches, le blouson bien ajusté sur le torse bombé, le jarret tendu dans la position de repos, il regardait venir vers lui, marchant lentement sur le tapis rouge, le général Antonio de Spinola, monocle vissé, la mine soucieuse. Entouré de ses officiers d'état-major, attentifs et respectueux, le général venait d'être proclamé président de la République.

Pour la foule enthousiaste qui lançait des œillets, le général était bien le nouveau numéro un, le symbole de la révolution du 25 avril. Mais Spinola savait que le vrai vainqueur était ce petit capitaine trapu qui l'attendait sans bouger d'un pouce au bout du tapis rouge, planté dans une posture de gladiateur troimphant.

Les deux hommes se donnèrent l'accolade à la portugaise. Quelques instants plus tôt, à l'intérieur du palais royal de Queluz, Spinola, choisi par ses pairs du haut état-major, avait prêté serment comme premier chef d'Etat du nouveau Portugal.

Avec l'*abrazo* symbolique du capitaine de Carvalho, il recevait, face aux para-commandos en tenue léopard, la consécration du Mouvement des forces armées. Une délégation de pouvoirs provisoire et conditionnelle.

« *Je suis le cerveau. C'est moi qui ai tout fait...* » Non, ce n'était pas une boutade. A ceux qui l'interrogeaient, de Carvalho, sûr de lui, volubile, racontait pour la dixième fois l'avant 25 avril, avec le ton d'un comédien un soir de première à succès. Il expliquait la préparation du coup contre Caetano, la rédaction à la main du plan d'intervention à Lisbonne, la manière dont les différentes unités avaient été informées de l'heure H. Il concluait dans un sourire éclatant : « *J'ai tout fait...* »

Enfin, la lueur d'ironie s'expliquait. De Carvalho avait servi en Guinée-Bissau alors que Spinola était commandant en chef. *Du jeune capitaine turbulent, amateur de farces et de déguisements, boute-en-train des popotes, le général, glacé, disait : « De Carvalho ne mérite même pas d'être sergent... »* Il l'avait exclu du cercle des jeunes officiers, baroudeurs mais élégants, qui l'accompagnaient dans ses méditations et ses expéditions en brousse.

(Lire la suite page 2.)

APRÈS SA « FRANCISATION »

Framatome sera seule habilitée à construire des centrales nucléaires

Le C. E. A. va être réorganisé

M. Valéry Giscard d'Estaing a aprpouvé, mercredi 6 août, au cours d'un conseil interministériel restreint à l'Elysée, le plan de restructuration de l'industrie électro-nucléaire française mis au point par les services du ministère de l'industrie et de la recherche. Il n'y aura plus en France qu'un seul constructeur de centrales nucléaires : la société Framatome (dont 51 % du capital sont actuellement détenus par Creusot-Loire et 45 % par le groupe américain Westinghouse), qui utilise la licence dite « à eau pressurisée ». Dans le but de « franciser » Framatome, le Commissariat à l'énergie atomique rachètera à Westinghouse une fraction de sa participation. La Compagnie générale d'électricité se voit donc exclure — du moins dans l'immédiat — du marché des chaudières nucléaires.

Pour s'adapter à la situation, le C.E.A. va être réorganisé : ses activités de recherche fondamentale seront regroupées au sein d'un institut de physique, tandis que son service des productions sera transformé en une société anonyme, filiale à 100 % du Commissariat : c'est cette filiale qui participera à Framatome (lire page 22).

Le gouvernement lance une mise en demeure à la C.E.E. et adopte de nombreuses décisions

Le conseil des ministres qui, en principe, ne doit pas siéger avant le 27 août, a pris, mercredi, de nombreuses décisions, dont les principales sont énumérées ci-dessous. A son retour du Zaïre, M. Giscard d'Estaing prendra quelques jours de vacances.

Le gouvernement a par ailleurs lancé à la C.E.E. une véritable mise en demeure à propos du vin. (Voir page 24.)

- VII[e] PLAN : des avis du Commissariat sur la politique conjoncturelle (lire p. 23).
- COMITE DES PRIX : entrée de nouveaux consommateurs (lire p. 23).
- REORGANISATION des commandements territoriaux (lire p. 5).
- Sanctions contre le général Binoche (lire p. 5).
- MONOPOLE CONFIRME POUR LA RADIOTELEVISION Un bilan (lire p. 4).
- HARKIS : camps supprimés d'ici fin 1976 (lire p. 26).
- S.N.C.F. : M. Louis Pélissier remplace M. André Segalat (lire p. 20).

(Communiqué final p. 4.)

TANDIS QUE LES PORTUGAIS REPLIENT DES GARNISONS

La guerre civile s'installe en Angola

L'aggravation régulière de la situation en Angola — désormais engagé, comme le câble notre envoyé spécial, sans perspective de retour dans la guerre civile — *détermine un mouvement de panique chez les colons* portugais désireux de quitter le pays. Répondant indirectement aux demandes d'aide de manifestants blancs (« le Monde » du 6 août), Paris est disposé à participer au renforcement du pont aérien, nettement insuffisant, qui assure ces rapatriements. Cette intention, annoncée à Paris à l'issue du conseil des ministres du mercredi 6 août, n'a pas encore pris la forme d'une proposition officielle auprès de Lisbonne.

Sur le terrain, les Portugais replient les garnisons *trop exposées, notamment celle de Carmona dans le* nord du pays. En dépit de plusieurs cessez-le-feu locaux, les mouvements nationalistes rivaux s'affrontent à Caxito et même dans l'enclave de Cabinda, où le F.N.L.A. tente de secouer la prépondérance du M.P.L.A. En outre, pour la première fois, des forces de l'UNITA ont participé à un combat aux côtés du F.N.L.A.

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Luanda. — La capitale de l'Angola respire un air de fin d'époque : des petits Blancs résignés défilent devant les consulats occidentaux pour obtenir leur évacuation, des Africains de la périphérie quittent leurs misérables taudis, les « mucéqués », pour occuper des logements abandonnés. Un monde s'en va, un autre s'organise. Etrangement coupée des fronts mouvants d'une guerre confuse, Luanda n'est devenue ni un réduit ni l'œil d'un cyclone, mais le baromètre d'une bataille. Cette fois, tous l'ont compris : la guerre s'installe en Angola.

Voilà trois semaines, le Mouvement pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) s'est assuré le contrôle de la capitale. Il y a quinze jours, le Front national de libération (F.N.L.A.) a annoncé sa « *marche sur Luanda* ». Depuis lors, les deux armées ennemies s'affrontent dans une guerre qui gagne peu à peu le sud de l'Angola. Dans un pays deux fois plus vaste que le Texas, et qui ne compte pas sept millions d'habitants, les troupes de M. Holden Roberto et celles de M. Agostinho Neto se font avant tout la guerre du pauvre. Les armes et les munitions ne leur font peut-être pas défaut mais, faute d'aviation, les cieux n'appartiennent à personne et les problèmes de communications sont énormes. Le plus souvent, l'intendance a du mal à suivre.

(Lire la suite page 3.)

Dû à un acte criminel

Un gigantesque incendie dévaste un dépôt de carburant à Metz

Plusieurs millions de litres de fuel et d'essence sont en flammes

Près de cinq cents sapeurs-pompiers luttaient toujours, jeudi 7 août en fin de matinée, contre un gigantesque incendie — d'origine criminelle selon toute vraisemblance — qui ravage, depuis 2 heures du matin, l'important dépôt de carburants de Metz - Woippy (Moselle), appartenant à la société Shell.

Le général André Biard, commandant la 6[e] région militaire, a annoncé que l'armée allait désormais garder tuos les dépôts de la région contenant des produits inflammables.

Une dizaine de cuves, qui contiennent au total sept millions de litres de fuel domestique et d'essence, sont en flammes. L'incendie a éclaté à 1 h. 45, à partir de trois foyers différents. Il s'est très rapidement étendu, bien que le vent soit pratiquement nul, sur quelque cinq mille mètres carrés.

Tous les services de lutte contre les feux d'hydrocarbures de la moitié nord de la France ont été aussitôt mis en état d'alerte et des renforts sont venus de Paris et même d'Allemagne. Trois routes, la départementale 953 (ex-R.N. 53), la R.N. 412 — de Metz à Rombas — et celle reliant le chef-lieu de la Moselle à Maizières-lès-Metz ont été provisoirement interdites à la circulation.

Un autre dépôt de carburants, appartenant au service des essences de l'armée, contenant 4 500 mètres cubes de kérosène et situé à 500 mètres de l'entrepôt Shell, a été un moment menacé.

C'est, en l'espace de quarante-huit heures, le deuxième incendie de ce genre et dans la même région : mardi 5 août, vers 2 heures du matin, le feu s'était en effet déclaré dans un dépôt d'hydrocarbures appartenant à la société Pursan, à Ebange, au sud de Thionville (*le Monde*, daté 6-7 août). « *Si le sinistre d'Ebange était d'ampleur nationale, celui de Metz est une véritable catastrophe* », a déclaré le colonel Sibué, directeur des services mosellans de lutte contre les incendies.

Si l'origine criminelle de l'incendie d'Ebange n'a pu, jusqu'à maintenant, être prouvée, il semble qu'il en soit tout autrement à Metz-Woippy : les trois vigiles qui ont donné l'alerte ont entendu plusieurs explosions, provenant d'endroits différents, et les enquêteurs ont découvert qu'un trou, permettant le passage d'un homme, avait été fait très récemment dans le grillage qui entoure l'entrepôt Shell. D'autre part, trois cheminots ont déclaré aux policiers qu'ils avaient vu, peu avant le début de l'incendie, plusieurs hommes — quatre ou cinq — rôder autour des bâtiments. Des détachements de C.R.S. et de gendarmes mobiles ont été envoyés dans tous les dépôts de carburants du département et à la raffinerie de Hauconcourt afin d'en assurer la surveillance.

(Lire nos informations page 26.)

AU JOUR LE JOUR

Jours sans

Il faut bien le constater : il y a autant d'événements les jours sans journaux que les jours avec. Serait-ce que, contrairement à une opinion répandue, le journaliste ne crée pas l'événement ?

L'admettre entraînerait loin. Car ce serait reconnaître que le journaliste n'est pas responsable des maux, petits et grands, dont chacun souffre. Qu'il n'a créé ni l'inflation ni le chômage. Ni Watergate, ni l'invasion de la Tchécoslovaquie, ni même Hiroshima...

Quel soulagement ! Mais voilà : le journaliste ne peut pas s'empêcher de raconter ces choses-là, ce qui est déjà suspect, et d'essayer de les expliquer, ce qui est pire...

PABLO DE LA HIGUERA

KISSINGER ET SALINGER

Deux Américains sur deux cent treize millions

Les hasards de l'édition française rapprochent en cette saison deux Américain dont on peut dire qu'ils sont aussi doués pour s'exprimer que pour faire parler d'eux : Henry Kissinger et Pierre Salinger. Qu'ont-ils d'autre en commun que d'être ou d'avoir été au cœur de l'action politique de leur pays, — et de venir de l'extérieur de celui-ci ou, si l'on préfère, de sa périphérie ? La première langue du secrétaire d'Etat fut l'allemand, celle de l'ancien conseiller de presse du président Kennedy fut le français, langue « maternelle » au sens littéral du mot. Le premier débarque à New-York en 1938, avec ses pauvres bagages de réfugié, le second, de deux ans son cadet, naquit en 1925 à San-Francisco d'un « croisement stellaire », comme Nietzsche aurait dit, à l'antipode géographique du foyer de l'indépendance américaine. L'un et l'autre sont des exemples vivants de la manière dont on « devenait américain » à la génération des hommes qui ont aujourd'hui cinquante ans. Après le meurtre de deux Kennedy, après un Johnson, un Nixon et le Vietnam, quelle expérience collective va servir de creuset et de stimulant sélectif à de nouvelles élites ?

(Lire page 7 les articles d'Alain Clément.)

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

PRÉSIDÉ PAR LE GÉNÉRAL GONÇALVES

Le prochain gouvernement ne resterait en fonction que deux mois

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Un « pouvoir de vacances » pour mettre un terme à la « vacance du pouvoir » ? La formule est peut-être osée, mais l'idée est dans l'air. Au vingt-septième jour de la crise ouverte par la démission des ministres socialistes. une issue encore incertaine paraissait en vue ce jeudi 7 août. *Un gouvernement pourrait* être mis en place dans les plus brefs délais, qui serait doublement provisoire. D'abord, pour obéir, *comme* les quatre précédents cabinets, à un principe énoncé par le programme du M.F.A., selon lequel il ne peut y avoir de « véritable » gouvernement qu'après l'élection d'une Assemblée législative : ensuite, et surtout, parce qu'il aurait un mandat strictement limité dans le temps : de six semaines à deux mois.

Le général Vasco Gonçalves, fortement menacé ces derniers jours, resterait, semble-t-il, premier *ministre. Mais il pourrait*, à l'occasion de l'investiture de sa nouvelle équipe, faire une déclaration critique — certains *disent même « autocritique »* — sur la ligne suivie jusqu'à ce jour. Le triumvirat des généraux exercerait un contrôle direct sur les quatre grands secteurs. La liste des ministres serait sans surprise, très proche de celle que le premier ministre a présentée au général Costa Gomes lors des réunions successives du week-end dernier : de nombreux militaires et quelques civils, la plupart proches du parti communiste et du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.).

Socialistes et centristes du P.P.D. en seront donc exclus, ainsi que les « indépendants » issus du Mouvement de la gauche socialiste (M.E.S.). Le major Melo Antunes, tête de file de l'opposition interne au M.F.A., abandonnerait également le portefeuille des affaires étrangères, qui serait confié à M. Mario Ruivo, ancien secrétaire d'État aux pêches.

Est-ce là le fruit d'un nouveau compromis passé entre les différentes tendances du M.F.A. ? Jamais la lutte entre militaires n'a été aussi rude, les explications si violentes et les menaces si ouvertes. On sait que, lundi, *le général Otelo de Carvalho* a pris à partie le premier ministre et lui a reproché vertement ses liens avec le parti communiste devant une cinquantaine d'officiers réunis au quartier général de la région militaire de Lisbonne. S'il acceptait, malgré tout, le poste de vice-premier ministre qui lui est offert, le chef du Copcon ne le ferait pas sans arrière-pensées, ni sans avoir préalablement obtenu de solides garanties. Sa principale « assurance » est sans doute le caractère « officiellement éphémère » qui serait donné au nouveau gouvernement. Cette innovation paraît bien être une idée du président de la République, qui joue là, une fois de plus, le rôle modérateur et conciliateur qui lui est presque naturellement dévolu.

Le général Costa Gomes n'aurait pas voulu tout bousculer. Il connaît l'opposition que cristallise la *personnalité* du *premier* ministre depuis que les socialistes ont demandé sa démission ; il reçoit chaque jour les doléances, parfois même les mises en garde, de secteurs importants de l'armée. Mais il préfère temporiser, assurer un « passage en douceur ». Le pari n'est pas sans risque : le *gouvernement, même « chapeauté »* par le trimvirat, sera-t-il capable de maintenir un minimum de stabilité, alors que la situation dans le pays n'a cessé de se dégrader ? Il lui manque l'indispensable crédibilité pour répondre aux pressions contradictoires d'un Nord où la violence s'étend et d'un Sud qui cherche un écho à sa *détermination* révolutionnaire.

L'intention du président de la République peut être de « geler *la situation » pendant quelques* semaines. Dans l'entourage du major Melo Antunes, certains estiment qu'il n'y aura plus, en octobre, qu'à *« cueillir un fruit mûr »*. Le fruit, en fait, pourrait être alors dans un état avancé de pourrissement, car on voit mal ce qui permettrait de stabiliser le cours actuel de la révolution.

Au nord du pays, la flambée d'anticommunisme prend de très inquiétantes proportions. Ce ne sont plus seulement *les locaux du* P.C. qui sont mis à sac, mais désormais les maisons, les commerces et les bureaux de mili*tants communistes. Partie* au milieu du mois de juillet, dans les grosses bourgades du Centre, entre Tage et Douro, l'offensive *s'est* maintenant concentrée dans les provinces les plus lointaines, au-delà de Porto, où le P.C. n'a pratiquement aucune implantation. Mardi à Santo-Tirso, mercredi à Fafe, les locaux ont été assiégés, parfois saccagés. Mais, dans cette dernière localité, les militants communistes se sont défendus, ont tiré plusieurs coups de fusil et blessé six assaillants.

Sans doute certains provocateurs, des nostalgiques de l'ancien *régime — dont beaucoup se sont* réfugiés le long de la frontière, côté espagnol, — profitent du mécontentement et parviennent à entretenir un climat de passion, à susciter des émeutes. Mais le terrain est propice, et l'armée se sent de plus en plus mal à l'aise, hésite, et parfois même refuse d'affronter un village tout entier soulevé. Les dirigeants militaires de Lisbonne l'ont bien senti et *ont décidé de dépêcher sur place* deux unités aguerries et connues pour leur engagement politique : un détachement de fusillers marins, un autre du Ralis (régiment d'artillerie légère de Lisbonne), en tout deux cent quatre-vingts hommes appartenant au Copcon, viennent d'être chargés de rétablir l'ordre.

Leur tâche sera délicate, surtout si l'on veut éviter une répression indiscriminée qui ne ferait qu'aviver la hargne des populations. A Villa-Nova-de-Famalicao, après quatre jours d'une véritable « jacquerie », la *troupe a cédé à la pression et le* siège du parti communiste a été aussitôt investi. Quelques minutes plus tard, des manifestants installaient sur la façade une banderole : « *Cette maison est un centre d'accueil pour nos frères d'Angola.* » Solidarité significative : les « délogés » de l'ancienne colonie arrivent par centaines, chaque nuit, à l'aéroport de Sacavem. Ils sont déjà plus de trente mille. On en attend dix *fois plus. Certains s'installent* provisoirement dans des camps de la périphérie de la capitale, d'autres rentrent chez eux au Nord. Aigris et convaincus d'avoir été abandonnés, les « petits Blancs d'Angola » commencent à s'organiser. Ils réclament du pain et du travail et ont prévu pour la fin de cette semaine une marche silencieuse devant le palais de Belem. Leur force sera leur nombre. Pour eux, la révolution n'est qu'*une source de ressentiment.* Songeront-ils demain à prendre leur revanche ?

DOMINIQUE POUCHIN.

Le retour du patron

Aux cris de « Patron ami, le personnel est avec toi », les ouvriers d'une des plus grandes entreprises textiles du Portugal ont manifesté, le 1er août, pour réclamer le retour de leur directeur victime d'une « épuration ». C'est cette manifestation pro-patronale qui fut d'ailleurs à l'origine des troubles et démonstrations anticommunistes de Vila-Nova-de-Famalicao. Troubles qui par la suite devaient prendre de l'ampleur.

Une partie de la population de cette ville du nord du Portugal s'était jointe aux travailleurs mécontents qui se sont rendus en cortège aux services administratifs de l'entreprise Manuel Gonçalves. Une délégation a exigé la démission de la commission administrative qui dirige la société ainsi que celle des commissions de travailleurs et des trente délégués syndicaux. Les trois délégués présents ont immédiatement obtempéré.

L'entreprise fermant ses portes pour les congés d'été jusqu'au 25 août, les travailleurs ont décidé qu'ils ne reprendraient le travail après les vacances que si leur patron, qui se trouve à l'étranger depuis son limogeage, revenait à la tête de la société.

M. Manuel Gonçalves avait été « épuré » à la suite d'une assemblée des travailleurs de l'entreprise qui n'avait réuni que deux cents personnes sur les trois mille cinq cents employés. L'assemblée avait ensuite décidé de nommer une commission administrative à la tête de l'entreprise. L'industriel avait été détenu pendant un certain temps par les autorités, puis libéré. Il avait alors fait publier dans les journaux, avec l'approbation du Copcon, un communiqué soulignant que sa détention n'avait rien de politique.

[Commentant cette affaire, « l'Humanité » du 4 août affirmait que des « agents d'un industriel du textile réfugié à l'étranger » avaient « suscité une manifestation d'une partie du personnel en faveur de leur ancien patron ».]

LES VOLTE-FACE DE L'ARBITRE

(Suite de la première page.)

Quelle revanche ! De mai à septembre 1974, alors que Spinola accumulait les maladresses, le jeune capitaine escaladait quatre à quatre les échelons de la hiérarchie militaire. Dès le 12 juillet, il était nommé chef adjoint du Copcon, le commandement opérationnel du continent regroupant des unités d'élite, commandos, parachutistes, *blindés*, chargé en fait du maintien de l'ordre civil et militaire au Portugal.

Son seul supérieur hiérarchique était alors le président de la République. Aujourd'hui, général de brigade à l'âge de trente-neuf ans, le *plus jeune de toute* l'histoire du Portugal, Otelo de Carvalho a écarté d'autres obstacles. Il dirige, seul, le Copcon. Il ne dépend même plus pour son commandement *du timide* et discret général Costa Gomes, chef de l'Etat. Il appartient au triumvirat doté de tous les pouvoirs par l'assemblée générale du M.F.A., aux côtés du président de la République, qui doit en grande partie son main*tien à un certain respect* de la hiérarchie par les militaires révolutionnaires, et du premier ministre, le général Vasco Gonçalves, usé par *douze mois de pouvoir*.

Réfugié au Brésil, Spinola rêve, prend des contacts lors de voyages-éclairs en Europe, prépare sa revanche. Au Portugal, *il fait figure d'oublié.* A Lisbonne, l'ascension au pas de charge du général de Carvalho *illustre la montée parallèle du* M.F.A. vers un pouvoir de moins en moins partagé. Deux destins, deux illustrations de la fantastique accélération d'une révolution qui ne ressemble à aucune autre.

Sur ce point au moins, tous les Portugais sont d'accord. Ignorés, oubliés, méprisés dans leur petit recoin d'Europe pendant cinquante ans, ils mettent les bouchées doubles. Leur expérience, effervescente, imprévisible, s'emballe à vouloir rattraper d'un seul coup des *retards accumulés* dans tous les domaines.

Disert jusqu'à l'imprudence

Spontané, disert jusqu'à l'imprudence, ayant le goût de la mise en scène, charmeur et charmant, émotif, sûr de lui et immodeste : tout Otelo était dans cette scène du palais de Queluz de mai 1974. Mais sa promotion fulgurante, de capitaine à général, n'est pas le fait du hasard ou *de la baraka. Elle éclaire l'une des* constantes d'une révolution tellement pleine de fureurs, de soubresauts, de coups d'Etat ratés, de purges annoncées et d'accès de fièvre, qu'elle déconcerte l'étranger, stupéfait par ce ballet échevelé au bord d'un gouffre. Elle donne la clé, l'une des clés des rapports entre militaires du M.F.A.

D'autres officiers ont préparé la révolution du 25 avril, ont joué aussi leur carrière sur un coup de dés, mis au point une plate-forme politique démocratique qu'ils avaient osé soumettre, bien avant l'heure H, aux généraux Spinola et Costa Gomes, alors respectivement numéros deux et un de la *hiérarchie militaire*. Parmi eux, le major Melo Antunes, sérieux, intelligent, déjà connu pour ses attaches avec les groupes de l'opposition démocratique au gouvernement Caetano, ou le commandant Vitor Alves, ou l'amiral Crespo.

Idéologues du Mouvement du 25 avril, ils sont restés dans l'ombre jusqu'à la victoire, et même au-delà.

Otelo, porte-parole des « capitaines » ayant réalisé l'opération prévue sur le terrain, a aussitôt bénéficié d'une popularité personnelle très grande. La chute de Caetano, le 25 avril, s'est déroulée pratiquement sans effusion de sang. Mais elle était attendue depuis si longtemps, la journée a été *si exaltante, que les militaires ayant* effectivement « pris les armes » le 25 avril ont acquis un prestige durable auprès de leurs compagnons du M.F.A. d'abord, et du corps des officiers ensuite. La promotion d'Otelo, c'est le prix payé par une armée enfoncée dans la « sale guerre » d'Afrique à l'avant-garde courageusement engagée du M.F.A.

Cette mentalité de « résistants » explique la mansuétude dont continuent à bénéficier des officiers manifestement compromis depuis le 28 septembre 1974 avec l'ex-général Spinola. Leur comportement « le jour J » leur permet — *pour combien de temps encore ?* — d'échapper *aux purges réclamées par* une « base militaire » non seulement « politisée » mais de plus en plus « indisciplinée » parce qu'elle met en pratique les consignes *de « démocratisation* des casernes » lancées par le M.F.A. lui-même. L'incident qui a eu lieu la semaine dernière au régiment de *commandos* d'Amadora est, de ce point de vue, révélateur.

Dans un premier temps, le colonel Jaime Neves, commandant le régiment, est « limogé » à la suite d'une « assemblée de soldats » dont les sympathies pour le M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat), maoïste, sont connues. Les commandos d'Amadora dépen*dent du Copcon. Le général* O. de Carvalho, qui alterne le chaud et le froid avec plusieurs mouvements gauchistes, en particulier avec le M.R.P.P., entérine « l'épuration » du colonel. Celui-ci le prend de haut, dénonce sans le nommer le parti communiste dans l'hebdomadaire *Expresso*, laisse entendre qu'il pourrait faire un coup d'Etat avec le soutien des vingt mille soldats por*tugais en Angola. Le 11 mars der*nier, les amis de l'ex-général Spinola envisageaient déjà de faire intervenir à leurs côtés les commandos restés en Guinée, en Angola et au Mozambique.

Dans un second temps, une nouvelle « assemblée » a lieu à Amadora. Le général O. de Carvalho y assiste. La majorité se prononce pour la réintégration du colonel Neves à la tête du régiment. Les « minoritaires » du premier acte sont punis avec l'assentiment du commandant en chef du *Copcon*.

Il n'est pas encore certain que le général O. de Carvalho ait des ambi*tions politiques précises*. S'il les a, il est sûr en tout cas qu'il tâte le terrain, étudie les meilleures alliances et fait le compte des forces en présence. *Qualité ou défaut, il a souvent fait* preuve de « souplesse » depuis quinze mois. Très populaire, car il a été le « symbole vivant » du M.F.A. préconisant l'alliance entre « l'armée et le peuple », il l'est moins aujourd'hui dans la mesure où le M.F.A. est publiquement contesté dans certaines provinces du Portugal, dans *le nord* particulièrement, où l'alliance hétéroclite des socialistes, des centristes et des nostalgiques du caetanisme, encadrés par les curés et les « cacique », balaie les faibles positions du parti communiste et des petites formations de la gauche socialiste.

Mozambicain — il est né à Lou*renço-Marques, — de Carvalho a la* faconde et la truculence d'un pied noir débarquant en métropole. Ses formules à l'emporte-pièce ont souvent fait sensation. *Dans les mois* qui ont suivi le 25 avril, il a multiplié les déclarations, les interviews aux journaux, à des revues. Il a été le premier militaire à répondre longuement aux questions du premier magazine portugais de style *Playboy*, *donnant, avec bon sens et* sincérité d'ailleurs, son opinion sur tout, sur la discipline dans l'armée, sur les communistes, les gauchistes, sur *l'Union soviétique, la C.I.A. et sur le* nu féminin.

Otelo, ainsi baptisé parce que son père était, *dit-on, un grand admirateur* de Shakespeare, aurait voulu être comédien. Les moyens, modestes, de sa famille, ne lui ont pas permis de réaliser ce rêve. Mais il a gardé le sens de la réplique et aussi du faux pas. Après le coup d'Etat avorté du 11 mars dernier, il avait publiquement mis en cause la C.I.A. et conseillé à l'ambassadeur des Etats-Unis, Frank Carlucci, de *« faire ses valises »*. L'incident avait été promptement réglé, l'ambassadeur lavé de tout soupçon par le gouvernement de Lisbonne. Le général de Carvalho peu après déclarait : *« Frank Carlucci est un ami du peuple portugais. »* Le chef du Copcon se cantonnait ensuite dans un *silence prudent*, et c'est l'amiral Rosa Coutinho, ancien haut commissaire en Angola, surnommé « l'ami*ral rouge » par Spinola, qui ne l'ai*mait pas plus qu'il n'appréciait Otelo, qui multipliait à son tour les déclarations. Sollicité par les journalistes, et répondant avec aisance, l'amiral Rosa Coutinho devenait pendant deux mois « le nouvel homme fort du M.F.A. ».

Les interventions du Copcon dans l'affaire de *Republica*, de Radio-Renaissance, dans les arrestations, puis les libérations, de dirigeants du M.R.P.P. (1), dans les mises en place de barrages à Lisbonne lors *des grandes manifestations de protes*tation socialistes, ont redonné la vedette à Otelo. Officiellement invité à Cuba depuis longtemps, absent de Lisbonne pendant la semaine où adversaires et partisans du général Vasco Gonçalves s'affrontaient à l'assemblée *du M.F.A. et* au Conseil de la révolution, il a fait figure, à son retour au Portugal, d'arbitre providentiel.

A deux reprises, sous le régime Salazar, des ouvriers et des étudiants appréhendés avaient été parqués pour *interrogatoire dans les arènes de* Lisbonne, à Campo-Pequeno. « *Espérons*, déclarait le général à son retour de La Havane, *que nous n'aurons pas un jour à mettre les contre-révolutionnaires à Campo-Pequeno avant qu'eux-mêmes ne nous y mettent...* » Le lendemain, *O Jornal* lui conseillait, comme après le 11 mars, un peu de pondération.

« Mon général, les Portugais vous connaisent, mais vous effrayez l'Europe... »

Le général de Carvalho a des *certitudes simples : la justice sociale*, la dynamique révolutionnaire, l'horreur du régime salazariste, le refus de la bureaucratie, la mystique du peuple, la méfiance des impérialismes, ceux de l'Ouest comme de l'Est, une grande sympathie pour les révolutionnaires tiers-mondistes, les Algériens, les Cubains. Mais sur tous ces points, il ne diffère pas radicalement de la majorité des *hommes du M.F.A., y compris de* ceux que l'on qualifie par commodité de « modérés ». Pour le reste, ses prises de position ont été souvent contradictoires. Il a poursuivi puis favorisé les maoïstes du M.R.P.P., critiqué puis noué des relations avec le parti révolutionnaire du prolétariat, P.R.P.-B.R. Malgré cela, les gauchistes ont brocardé le Copcon : Copcon ou *« comment organiser une nouvelle PIDE* (l'ex-police politique) *avec un autre nom »*.

Otelo a été le premier à rire du jeu de mots. Ce gladiateur est un homme sans rancune. A La Havane, il a accusé Mario Soarès d'être « le *meilleur allié de la droite* ». Rentré à Lisbonne, il a accepté, à la demande de ce dernier, de rencontrer en tête-à-tête « *son ami Soarès* ».

Sa force est de ce trouver aujourd'hui au centre des rivalités de clans qui déchirent le M.F.A. Il peut *être l'arbitre entre les « modérés »*, qui pressent le général Costa Gomez d'agir, et les pro-communistes qui maintiennent la tête du général Gonçalves hors de l'eau. Le troisième homme du triumvirat a une voix prépondérante. Mais se « base électorale » est bien plus faible que celle des deux autres généraux.

Son atout, c'est Copcon. « *Otelo*, disait, la semaine dernière Manuel Crespo, dirigeant du P.R.P.-B.R. et ami du général, *ne fait peut-être pas la loi au conseil de la révolution. Mais il a les armes, et la force aujourd'hui c'est les armes...* » Mais le Copcon n'est-il pas à son tour touché par la « politisation » du M.F.A. ? Les incidents d'Amadora le prouvent. Le fer de lance du M.F.A. n'est plus un outil d'un sûreté totale. On y trouve à la fois le style para et mai 1968...

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Arnaldo Matos, dirigeant du M.R.P.P., s'est « évadé » en juillet avec tant de *facilité* que l'*hypothèse* d'une « complicité militaire » a été avancée dans la presse de Lisbonne. « Libéré par le peuple », selon le M.R.P.P., Arnaldo Matos a, en tout cas, fait sa réapparition dans les meetings de son mouvement sans être inquiété.

Grande-Bretagne

L'O.L.P. indésirable à la conférence de l'Union parlementaire ?

De notre correspondant

Londres. — La reine peut-elle inaugurer, dans l'enceinte du palais de Westminster, une conférence à laquelle sont invités quatre représentants de l'Organisation de libération de la Palestine ? La question suscite une vive polémique dans les milieux politiques de Londres.

La conférence est celle de l'Union parlementaire internationale qui, du 2 au 13 septembre, *doit réunir, dans* la capitale britannique, 1 200 délégués de 75 pays. Lors d'une réunion du comité exécutif à Colombo, au mois d'avril, les représentants britanniques s'étaient opposés à ce que l'Union invite à ce congrès quatre observateurs du « Conseil national » qui fait fonction de Parlement palestinien. *Une réunion* plénière du Conseil de l'Union a cependant résolu d'aller de l'avant, les représentants du bloc arabe, appuyés par ceux du tiers monde ayant fait prévaloir leurs vues sur celles des Occidentaux par 54 voix contre 34.

Cette situation embarrasse aujourd'hui le gouvernement britannique. Jusqu'ici, le ministre de l'intérieur, M. Jenkins, n'a pas délivré de visa aux quatre représentants palestiniens. Ceux-ci seraient M. Khaled el Fahoumi, M. Mahmoud Fallaha, le docteur Anis el Sayegh et M. Saïd Hammammi.

Aux Communes, une soixantaine de députés travaillistes et conservateurs ont déjà signé une motion protestant contre la venue de la délégation palestinienne. M. Huckfield, qui préside au Parlement le groupe travailliste des amis d'Israël, est intervenu auprès du ministre de l'intérieur. A son avis, il n'est pas souhaitable *« d'inviter des membres d'une organisation terroriste à une conférence réunissant des parlementaires élus du monde entier »*.

Des réactions aussi vives se manifestent du côté conservateur. Ce jeudi matin 7 août, le *Daily Mail* estime *« inconcevable »* que la Couronne et le Parlement britanniques puissent servir *« à conférer une pseudo respectabilité à l'O.L.P. »*. — J. W.

DIPLOMATIE

APRÈS LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

Les dispositions de la C.S.C.E. sur le travail des journalistes doivent faire l'objet d'accords bilatéraux

indique-t-on à Moscou

Les autorités soviétiques ont refusé de donner suite à la demande qui leur était présentée par quatre journalistes américains *en vue d'obtenir* un visa permanent d'entrée et de sortie d'U.R.S.S. Une clause de l'acte final de la conférence d'Helsinki dispose que les gouvernements participants s'engagent à *« accorder aux journalistes accrédités à titre permanent, sur la base d'arrangements, des visas à entrées et sorties multiples pour des délais déterminés »*. En réponse à la demande des journalistes, un porte-parole du ministère soviétique des *affaires* étrangères a affirmé, mercredi 6 août, que cette clause *« n'est pas encore entrée en vigueur »*, l'expression *« sur la base d'arrangements »* signifiant que des accords bilatéraux doivent être conclus au préalable entre le gouvernement soviétique et les autres gouvernements intéressés. Le règlement actuel prévoit que les journalistes doivent faire une demande de sortie et d'entrée chaque fois qu'ils veulent quitter le territoire soviétique.

D'autre part, le Politburo du P.C. soviétique, le présidium du Soviet suprême et le conseil des ministres de l'U.R.S.S. ont approuvé, dans un communiqué, les résultats de la conférence d'Helsinki et salué le *« rôle important »* joué par M. Brejnev dans la convocation et le succès de la C.S.C.E. Le texte proclame que *« l'essentiel, à l'heure actuelle, est de compléter la détente politique par une détente militaire »*, notamment de *« réduire les forces armées et les armements en Europe sans porter tort à la sécurité de qui que ce soit »*.

● A PARIS, le Mouvement de la paix appelle l'opinion publique à *« se saisir des engagements d'Helsinki pour en exiger le respect »*, demande de *« concrétiser ce nouveau recul de la guerre par des mesures de désarmement »* et critique M. Giscard d'Estaing pour avoir *« rappelé ses réserves pour une réduction des armements au centre de l'Europe »*.

● *M. Giscard d'Estaing*, au cours du conseil des ministres du mercredi 6 août, a déclaré à propos de la conférence d'Helsinki : *« La France, en ce qui la concerne, entend donner un contenu positif à la détente. Elle va prendre des dispositions nécessaires à l'application des décisions d'Helsinki. »*

D'autre part, le bureau politique du P.C.F. estime, dans une déclaration publiée par *l'Humanité* jeudi 7 août, que *« la conférence d'Helsinki est une étape considérable sur la voie de la sécurité et de la coopération en Europe »*. Il ajoute : *« Les impérialistes ont été contraints de reconnaître les frontières résultant de la défaite d'Hitler. En même temps, ils ont dû admettre que soit souligné le droit de chaque peuple à déterminer en toute liberté son statut politique, sans ingérence extérieure. Le parti communiste français, engagé dans la lutte pour le progrès social, des changements démocratiques profonds et le socialisme, entend faire respecter en toutes circonstances ce droit inaliénable pour chaque peuple. »*

EUROPE

Grèce

LES TROIS PROCÈS D'ATHÈNES

M. Papandréou estime que l'ancien roi Constantin devrait être au banc des accusés

Athènes (*A.F.P., U.P.I., A.P.*). — Trois procès différents se déroulent simultanément à Athènes. Le procès consacré aux « tortures » infligées pendant la dictature militaire s'est ouvert ce jeudi matin 7 août devant le tribunal militaire permanent de la capitale. Trente-deux officiers, sous-officiers et soldats de la police militaire se trouvent au banc des accusés. Cent vingt-sept témoins à charge, pour la plupart des personnes maltraitées par les accusés, défileront devant le tribunal. Parmi elles figurent notamment M. Alecos Panagoulis, auteur de l'attentat manqué contre M. Papadopoulos, ainsi que plusieurs personnalités de la résistance.

Mercredi, au procès des vingt et un officiers impliqués dans le complot du 24 février dernier, l'accusation a requis des peines allant de cinq à dix-sept ans de prison contre vingt des vingt et un accusés. Le procureur général a demandé l'acquitement du lieutenant-colonel Ioannis Steakakis *« pour insuffisance de preuves »*.

« Le feu vert de Washington »

Enfin, au procès visant les auteurs du coup d'Etat d'avril 1967, M. Andréas Papandréou, chef du Pasok, a affirmé que *« la place de l'ancien roi Constantin était au banc des accusés »*. *« Si les colonels n'avaient pas réalisé leur propre coup d'Etat le roi, qui refusait d'envisager une victoire électorale du parti de l'Union du centre, était disposé à faire, avec des généraux, son propre coup d'Etat »* et ceci avec le *« feu vert de Washington »*, a déclaré M. Papandréou, qui a ajouté que *« les auteurs du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967 »* n'avaient été que les instruments de *« l'OTAN et de la C.I.A. »*

M. Mavros, président du parti de l'Union du centre etancien, ministre des affaires étrangères, avait affirmé, quant à lui, qu'il n'existait *« aucun danger justifiant le coup d'Etat d'avril 1967 »* et que l'expérience de 1946 à 1949 prouvait que, même en cas *de risques de subversion*, on pouvait y faire face par des moyens légaux.

Avant M. Mavros, le général Opropoulos, professeur à l'Ecole de guerre lors du coup d'Etat d'avril 1967, avait retracé minutieusement la *« préparation d'un coup d'Etat remontant dans sa phase initiale à 1951 »*. Le témoin avait indiqué qu'un noyau de douze, puis trente membres, *« animé d'un anticommunisme viscéral »* avait été alors formé par M. Papadopoulos. En 1957, le chef d'état-major voulut démanteler ce réseau, a affirmé le général Opropoulos, *« mais il en fut enpêché par le Palais et certaines influences extérieures à la Grèce »*. Cependant, M. Papadopoulos fut muté dans le nord de la Grèce en 1964. Là, selon le témoin, il se serait livré à des actes de sabotage sur du matériel militaire pour en attribuer la responsabilité à des *« éléments communistes infiltrés »* dans l'armée. En 1965, les principaux conjurés étaient, à nouveau, en place à des postes-clés, notamment à l'état-major général et dans les services spéciaux.

Toujours selon le général Opropoulos, ce n'est que peu avant le coup d'Etat que le général Pattakos rejoignit les rangs des conjurés. Le chef d'état-major de l'armée, le général Spandidakis, préparait de son côté un *« coup d'Etat des généraux »*. Mais, finalement, les colonels gagnèrent de vitesse les généraux.

Bulgarie

LES AUTORITÉS ACCEPTENT LA NOMINATION D'UN ÉVÊQUE CATHOLIQUE

(De notre correspondant.)

Vienne. — La politique à l'Est du Vatican vient de marquer un nouveau point : pour la première fois depuis plus de vingt ans, les autorités bulgares ont donné leur aval à la nomination d'un évêque et d'un vicaire apostolique à la tête des deux juridictions religieuses relevant de l'autorité du Saint-Siège. Cet accord aurait été obtenu lors de la visite que M. Todor Jivkov, chef du parti communiste bulgare, avait faite au Vatican le 27 juin dernier.

Aux termes de cet accord l'évêque Vasco Seirecoff dirigera le diocèse de Nicopolis. Agé de cinquante-cinq ans, il fut consacré prêtre en 1945 après avoir fait des études à Rome. Le diocèse de Nicopolis avait, en principe, à sa tête jusqu'à aujourd'hui l'évêque Bossilkoff, nommé en 1947, mais arrêté par la suite pour *« espionnage, possession d'armes illicites et propagande anti-communiste »*. Le prélat serait mort en détention en 1952.

D'autre part, l'évêque Bogdan Dobranoff a été désigné vicaire apostolique de Sofia et Plovdiv. Consacré en 1959, il n'avait pu depuis lors exercer de ministère.

Minoritaire dans un pays où pour 80 % la population est de rite orthodoxe, l'Eglise catholique compte environ cinquante mille fidèles en Bulgarie. Elle a joué dans le passé un grand rôle dans le développement de la culture et de la langue françaises.

M. L.

Italie

LE SUCCESSEUR DE M. FANFANI NE VEUT PAS QUE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE PARTICIPE A DES « MAJORITÉS ÉQUIVOQUES. »

Rome (*A.F.P.*) — Après le conseil mouvementé de la fin juillet, qui a vu le départ de M. Amintore Fanfani du secrétariat du parti, la direction de la démocratie chrétienne s'est réunie mercredi 6 août, à Rome, dans une atmosphère beaucoup plus calme.

Le nouveau secrétaire du mouvement, M. Benigno Zaccagnini, s'est efforcé, au cours d'un discours fleuve, de refaire l'unité interne du parti pour affronter la *« nouvelle réalité »*. *« Il faut*, a-t-il dit, *redonner une identité au parti affaibli par l'usage et parfois l'abus du pouvoir. »*

Evoquant la *« question communiste »*, M. Zaccagnini a indiqué que le *« bipartisme ou l'affrontement direct »* constitueraient *« un danger grave pour la démocratie »*. *« Une confrontation ouverte est nécessaire à l'élaboration de programmes, mais, dans le même temps, il faut maintenir la distinction entre l'exécution des programmes, qui appartient à la majorité, et le contrôle exercé par l'opposition. »*

Sur la question de la formation des alliances régionales, M. Zaccagnini estime que la D.C. adopterait une attitude antidémocratique en participant à des *« majorités équivoques et non homogènes »*. *« La D.C. revendique le droit et le devoir d'exercer, chaque fois qu'elle le jugera nécessaire, une fonction d'opposition constructive »*, a déclaré M. Zaccagnini.

D'autre part, à Venise, fief de la démocratie chrétienne depuis vingt-quatre ans, socialistes et communistes se sont mis d'accord sur la candidature de M. Mario Rigo, socialiste, au poste de maire. Il aura un adjoint communiste. L'élection des deux candidats ne fait aucun doute : il y a vingt-deux communistes et dix socialistes au conseil municipal contre dix-huit démocrates-chrétiens, depuis les élections du 15 juin dernier.

Espagne

NEUF OFFICIERS INCULPÉS DE SÉDITION

Madrid (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Les neuf officiers espagnols, un commandant et huit capitaines, arrêtés depuis le 30 juillet et soupçonnés d'appartenir à l'Union militaire démocratique ont été déférés en justice. Ils seront jugés pour « conspiration en vue de sédition » suivant l'article 303 du code de justice militaire. Ils sont détenus, pour le moment, au siège de l'Ecole supérieure de l'armée à Madrid.

Sept d'entre eux seulement sont identifiés. Il s'agit du commandant du génie Luis Otero, quarante-trois ans, des capitaines Restituo Valero, trente-neuf ans, Jose Forte, quarante et un ans, Antonio Garcia, trente-quatre ans, Jose Reinlein, trente ans, Manuel Fernandez, trente-six ans, Firmin Ibarra, trente-huit ans.

D'autre part, la presse de Madrid a fait état, mercredi 6 août, du possible remplacement de M. Arias Navarro, chef du gouvernement. Le magazine *Cambio 16* analyse, de son côté, la lutte entre conservateurs et modérés au sommet de la hiérarchie du régime, estimant que M. Arias Navarro serait déjà passé à la contre-offensive.

A Saragosse, une bombe a complètement détruit une librairie où étaient exposés des ouvrages sur la guerre civile et des livres de tendance marxiste.

Le Japon obtient une confirmation explicite de la garantie nucléaire américaine

De notre correspondant

Tokyo. — M. Takéo Miki, premier ministre japonais, a obtenu satisfaction au cours de ses entretiens à Washington, le 5 et le 6 août, avec le président Ford, sur la réaffirmation de la « clause coréenne ». Contenue dans l'accord Nixon-Sato de 1969, cette clause souligne que la sécurité de la péninsule coréenne est essentielle à celle du Japon. Le communiqué commun, publié à l'issue des entretiens, affirme explicitement le maintien du Japon sous la protection nucléaire américaine.

Le premier ministre va maintenant devoir faire face aux attaques des partis de gauche qui, sans attendre son retour, l'accusent d'avoir « *capitulé* » devant les Américains.

La tension apparue dans la péninsule coréenne qui, à la fin de la guerre du Vietnam, a causé une vive inquiétude dans les milieux gouvernementaux japonais. M. Miki en a dit crûment la raison à la presse : *« Le port de Pusan, en Corée, n'est qu'à trente milles marins de l'île japonaise de Tsushima »*. Le gouvernement et le parti libéral démocrate majoritaire considèrent que la paix en Corée et le maintien du *statu quo* sont essentiels à la sécurité du Japon.

Au lendemain de la guerre du Vietnam, les Japonais avaient quelques doutes quant à la détermination des Américains d'honorer leur signature en Corée en cas d'attaque du Nord. M. Miki désirait donc des assurances formelles du président des Etats-Unis lui-même; il les a obtenues. Toutefois, la « clause coréenne » reçoit une formulation « assouplie », les deux hommes d'Etat ont affirmé que la sécurité de la République de Corée *« est essentielle au maintien de la paix dans l'ensemble de la péninsule coréenne qui à son tour est nécessaire à la paix et à la sécurité en Asie orientale, y compris celle du Japon »*.

M. Miki a également obtenu, en corollaire, l'engagement des Etats-Unis de maintenir ses troupes en Corée du Sud. C'est le sens que l'on donnait à Tokyo au passage du document conjoint, soulignant *« l'importance du maintien d'une structure adéquate pour préserver l'armistice en vigueur »*.

La garantie nucléaire des Etats-Unis est un élément nouveau : c'est la première fois qu'elle est mentionnée explicitement dans un document officiel. La force nucléaire américaine est, en effet, un *« facteur important de la sécurité du Japon »*. M. Miki y tenait beaucoup pour une raison de politique intérieure : c'est une des conditions posées par l'aile droite du parti libéral démocrate pour ratifier le traité de non-prolifération nucléaire, en souffrance, en effet, edvant la Diète depuis cinq ans.

Avant son départ pour Washington, le premier ministre avait remarqué qu'il n'y avait dans les relations nippo-américaines aucun problème exigeant une solution urgente. En fait, la fin de la guerre du Vietnam est venue simplifier singulièrement les relations entre les deux pays. Le voyage de M. Miki tend à prouver en tous les cas que le Japon a maintenant moins de complexes à suivre assez ouvertement la ligne américaine. Le voyage de M. Miki à Washington consacre sans détour la position du Japon dans le camp américain. Le pacte de défense nippo-américain est « indispensable » à la paix en Asie et constitue la base même de la défense du Japon.

(Intérim.)

AFRIQUE

La guerre civile s'installe en Angola

(Suite de la première page.)

Même les habitants de Luanda l'ont compris. Après avoir longtemps hésité, la junte portugaise a fini par donner le feu vert : *en l'espace de trois mois*, trois cent mille Portugais seront rapatriés.

Invité par l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) à *« assumer ses responsabilités »*, Lisbonne se démet. Le hall de l'aéroport de Luanda s'est transformé en une sorte de campement. Dans le centre de la ville, les agences de voyages sont prises d'assaut. Rares sont ceux qui se posent encore la question. Ils partent, dans une semaine ou dans un mois, mais de toute façon avant le 11 novembre, la date pour la proclamation de l'indépendance.

Le M.P.L.A. forme ses pionniers, âgés de trois à quatorze ans. Les commerçants portugais bradent leurs derniers stocks à bas prix. Au marché central, ni le poisson ni la viande ne manquent. L'escudo poursuit sa dégringolade au marché noir. Un monde métissé de jeunes juchés sur des motocyclettes tourne dans une ronde ininterrompue. Certains Africains ont préféré regagner leurs villages. Le Portugais moyen, celui qui vivait confortablement à la colonie pour y avoir tout investi, dépensé sans compter. Un mélange de Portugais, de Cap-Verdiens et d'Africains se partagent une ville qui n'a pas peur, du moins pour l'instant. La frénésie de Luanda se calme à la tombre de la nuit, peu avant l'heure du couvre-feu.

Plutôt détendus, cheveux longs et barbes abondantes, les jeunes militaires portugais du contingent n'ont pas l'air agressif. Leurs camiòns en patrouille tentent de se faufiler dans les embouteillages. Cette guerre qui s'ébauche et s'étale déjà comme une nappe, ce n'est sûrement pas leur affaire. L'administration de la colonie est *maintenant prise du même* réflexe : l'Angola se conjugue au passé. Lisbonne n'a ni les moyens ni la volonté de jouer au gendarme. Personne d'ailleurs ne demande ouvertement à l'armée de rester.

Pendant que les Portugais dépensent leurs écus ou s'inquiètent de l'avenir difficile, les Africains commencent à prendre possession de leur capitale. Ils le font sans trop savoir ce qui se passe dans l'arrière-pays. La plupart des routes sont coupées ou dangereuses en raison du banditisme. La guerre des communiqués diffusés par la radio ne dit pas grand-chose de ce qui peut se produire le lendemain même.

« Rien n'est décidé », entend-on dire dans les couloirs de ce palais qui abrite un gouvernement de transition qui n'existe plus et dont l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), cette troisième force dirigée par M. Jonas Savimbi, vient de se retirer. Sur cette bande de terre qui referme à moitié la baie de Luanda, des réfugiés cap-verdiens attendent, entassés sous des tentes, que leur patrie veuille bien d'eux. A l'autre extrémité de la baie, les hommes du F.N.L.A. *enfermés dans le fort* de Sao-Pedro attendent aussi qu'un miracle lève le siège qu'ils soutiennent depuis trois semaines. Dans les rues du centre, des voitures abandonnées et recouvertes de poussière n'ont pas trouvé preneurs.

Adossés à cette longue frontière qui sépare l'Angola du Zaïre complice, les forces du F.N.L.A. ne sont pas près d'être délogées. En face, le M.P.L.A. a regagné du terrain. Contrairement à ce que l'on peut croire, Luanda n'est pas une ville assiégée. Les hommes de M. Neto consolident leurs positions et, depuis quelques mois, ils ont suffisamment recruté pour étoffer leur armée. A moins d'un revirement imprévu mais toujours possible, la bataille pour Luanda — enjeu capital du conflit — n'est pas pour tout de suite.

Mais il reste que le conflit angolais n'en est peut-être qu'à ses débuts, et que les accords passés cette année — ceux de l'Alvor comme ceux de Mombasa ou de Nakuru — ne figurent plus que dans les archives. Les élections n'auront jamais lieu avant l'indépendance. Avec les départs de planteurs et d'administrateurs européens qui se précipitent, les structures coloniales se défont d'elles-mêmes. Personne ne pense, ici, que les chancelleries pourront démêler un conflit si bien ancré sur un territoire dont les richesses sont tant convoitées.

On va donc en découdre, avec peut-être quelques cessez-le-feu supplémentaires, qui permettront à chaque camp, comme par le passé, de se refaire un peu et de préparer la prochaine bataille. La population de Luanda s'y fait. Les « petits Blancs » s'en vont à leur tour, sans trop de précipitation ; les Africains les regardent partir sans réagir. Jusqu'à présent, on se demandait si la guerre prendrait pied. C'est fait. Elle est là. Il ne reste plus qu'à s'en accommoder.

L'atmosphère artificielle dans laquelle baigne Luanda en ce moment est faite de ce mince décalage des débuts de guerre. La page d'histoire semble encore à moitié tournée, quand elle l'est déjà entièrement. Ilots de luxe et de confort, quelques grands hôtels continuent de tourner comme par le passé, jusqu'à l'épuisement de leurs réserves de vins et au départ de leur personnel portugais. Mais, déjà, les rues du centre sont encombrées d'ordures, que la municipalité n'a *plus les moyens de faire ramasser.* Il suffirait d'un rien, d'une simple étincelle, pour que la ville sombre dans le chaos.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

« AFRIQUE-ASIE » : La réunion de Kampala a été « révoltante »

La situation en Angola inspire à M. Simon Malley dans l'éditorial d'*Afrique-Asie* en date du 11 août, les réflexions suivantes :

« L'Angola, c'est notre Vietnam, c'est le Vietnam de l'Afrique : c'est la même lutte contre la même coalition de puissances impérialistes et leurs fantoches, d'une part, et, de l'autre, un peuple mobilisé décidé à s'affranchir, à se libérer complètement de la domination étrangère. C'est le combat, hélas ! combien encore inégal, entre des forces puissamment équipées et financées par les Américains et la volonté inexorable d'une nation de ne pas permettre que son indépendance prochaine soit fictive, que sa délivrance formelle soit une mascarade. (...)

» Telle est la seule réalité de la guerre de libération que mène aujourd'hui le M.P.L.A. — et seul le M.P.L.A. — en Angola. Telle est la seule vérité qui devrait s'imposer à tous ceux qui souhaitent sincèrement que l'Angola de demain suive la même voie de dignité que la Guinée-Bissau et le Cap-Vert avec le P.A.I.G.C. et le Mozambique avec le FRELIMO.

» C'est pourquoi il y a eu quelque chose de révoltant dans le déroulement du douzième « sommet » africain de Kampala. Révoltant de voir le général Idi Amin — dont la seule fois qu'il s'est battu, alors qu'il était sergent dans l'armée coloniale britannique, ce fut contre ses « frères » Mau Mau, du Kenya, ou somaliens — proposer l'envoi de 10 000 soldats en Angola. Il n'apprécie pas, parait-il, « la manière dont le M.P.L.A. se conduit dans cette guerre ».

» Révoltant d'entendre Mobutu, dont les mains sont souillées du sang innocent des Lumumba, Mulele et des milliers de Congolais qui ont péri sous la torture dans les geôles zaïroises, se permettre d'élever la voix pour dénoncer les vrais révolutionnaires angolais, lui qui n'a jamais connu ni pratiqué la lutte anticoloniale.

» Révoltant aussi ce nouveau secrétaire général de l'O.U.A., William Eteki, qui semble suivre les traces de son sinistre prédécesseur en s'alliant aux fossoyeurs de l'Afrique. (...)

» Révoltant enfin ce spectacle du chantage exercé par le dictateur de Kinshasa et ses alliés qui voulaient échanger leur soutien à la cause palestinienne, à laquelle ils n'ont jamais réellement cru, avec l'abandon de l'Angola par le monde arabe. Un chantage qui a fait long feu. »

Nigéria

Le colonel Garba est ministre des affaires étrangères dans le nouveau gouvernement

Lagos (*A.F.P., A.P.*). — Le nouveau régime militaire nigérian a *annoncé*, mercredi 6 août, la composition du gouvernement qui comprend vingt-cinq ministres dont douze civils contre sept auparavant. Trois militaires conservent le portefeuille qu'ils détenaient dans le précédent cabinet. Le gouvernement est placé sous l'autorité du Conseil militaire supérieur présidé par le général Murtala Ramat Muhommed (1). Voici la composition du cabinet dans lequel le colonel Joseph Garba détient le portefeuille des affaires étrangères.

Affaires étrangères : colonel Joseph Garba ; *pétrole et énergie* : M. M.T.O. Akobo ; *justice* : M. Daniel Ibekwe, juge à la Cour suprême ; *travail* : généra Henry Adefope (*) ; *éducation* : lieutenant-colonel Amadu Ali (*) ; *travaux publics* : capitaine Olufe Olumide ; *santé* : colonel Dan Suleman ; *industrie* : colonel M.I. Wushishi (*) ; *agriculture* : M. B.O. Mapeni ; *communications* : M. S.O. Williams ; *coopératives et ravitaillement* : M. Ajose-Adeogun ; *logement, développement urbain et environnement* : M. R.A. Adeleye ; *ressources en eau* : M. I.U. Osisiogu ; *aviation* : M. Shuwaibu Kazaure ; *jeunesse et sports* : général Olufemi Olutoye ; *tâches particulières* : commandant O. Fingesi ; *défense* : général I. Bissala ; *service civil* : général James Oluleye ; *finances* : M. A.E. Ekukunamm ; *développement économique* : M. Umoru Matalab ; *affaires intérieures* : M. U. Shinkafi; *mines et électricité* : M. Effiom Otuekong ; *commerce* : général Mohammed Shuwa ; *transports* : lieutetant-colonel Yar Ardua ; *information* : général I. Haruna.

(1) Le Conseil militaire supérieur a annoncé mercredi que le nom du chef de l'Etat devait s'écrire désormais Murtala Ramat Muhammed et non plus Murtala Rufai Mohammed.

(*) Etait titulaire du même poste dans le précédent gouvernement.

Rhodésie

L'ÉVÊQUE ABEL MUZOREWA S'ENTRETIENT A LONDRES AVEC LES RESPONSABLES DU FOREIGN OFFICE

L'évêque Abel Muzorewa, président de l'African National Council (A.N.C.), mouvement qui regroupe les différents mouvements nationalistes noirs de Rhodésie, a entamé le mercredi 6 août à Londres une série d'entretiens avec les fonctionnaires du Foreign Office afin de rechercher les moyens qui permettraient d'organiser une conférence constitutionnelle sur l'avenir du pays.

Il avait publié, la veille, une déclaration dans laquelle il constatait que la lutte des nationalistes *« était entrée dans sa période la plus dangereuse »*. *« En résumé, nous sommes en guerre »*, poursuivait-il, en précisant qu'il était indispensable de réunir le plus tôt possible une conférence constitutionnelle si l'on voulait éviter que la majorité noire ne parvienne au pouvoir par un *« bain de sang »*. C'est la première fois que Mgr Muzorewa, qui est considéré comme un modéré, emploie un langage aussi net.

● A SALISBURY, les autorités ont imposé un couvre-feu entre 18 heures et 6 heures du matin dans les localités qui bordent la frontière du Botswana, à l'ouest du pays. M. Smith doit se rendre vendredi à Pretoria pour y rencontrer M. Vorster, premier ministre sud-africain. Il serait désireux de connaître la position des autorités sud-africaines au cas où la guérilla reprendrait à une grande échelle en Rhodésie. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

RAPPROCHEMENT ENTRE TUNIS ET TRIPOLI

(De notre correspondante)

Tunis. — La délimitation du plateau continental entre la Tunisie et la Libye à la hauteur du golfe de Gabès fera l'objet, à partir du 9 août prochain, des travaux d'une commission technique mixte. Cette information a été donnée à l'issue de la visite à Tunis du ministre libyen de l'intérieur, M. Khouildi, membre du Conseil de la révolution. Il a déclaré, le 5 août que son pays entendait resserrer ses liens avec la Tunisie.

Depuis la visite effectuée en juillet dernier à Tripoli par le ministre tunisien de l'intérieur, M. Tahar Belkodja, et les deux commissions mixtes qui s'étaient alors succédé à Tripoli et à Tunis, il apparaissait que le gouvernement libyen, un an et demi après l'échec de la rencontre « unitaire » de Djerba, s'était laissé convaincre par Tunis et que l'union n'était plus considérée par Tripoli comme *« une condition préalable à la coopération »*. Ainsi le point de vue de M. Bourguiba aurait-il prévalu.

Tunis et Tripoli se sont engagés à interdire à leurs ressortissants des actions politiques hostiles aux deux régions, à simplifier les formalités de séjour et de travail des Tunisiens en Libye et la procédure d'entrée des Libyens en Tunisie. Il a été décidé d'examiner le cas des ressortissants des deux pays se trouvant en situation irrégulière de part et d'autre des frontières et de prendre des mesures sévères contre les franchissements illégaux. Ces questions ont provoqué de nombreuses frictions, et leur règlement témoigne du désir d'améliorer les relations entre les deux Etats. — M. P.

AMÉRIQUES

Argentine

La présidente Isabel Peron a repris ses fonctions

Buenos-Aires (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Après avoir repris ses fonctions à la Casa-Rosada, au début de la semaine, la présidente de la République, Mme Isabel Peron, a réaffirmé son intention de rester au pouvoir et d'affronter la crise sociale et économique que traverse le pays. *« Ce que je veux, c'est exercer le mandat que le général Peron m'a confié »*, a-t-elle déclaré, le mercredi 6 août, durant un entretien avec un groupe de dirigeants syndicaux.

Différents groupes politiques et professionnels avaient attendu ce retour pour présenter leur programme de relance économique. La Jeunesse péroniste a proposé une série de mesures, qui prévoient notamment l'institution du contrôle ouvrier sur les entreprises, la nationalisation des industries de base, une surveillance étroite des prix des articles de première nécessité et l'expropriation des firmes multinationales. La Confédération économique centrale, qui regroupe des petits et moyens entrepreneurs, a demandé que le gouvernement renégocie la dette extérieure, qui s'élève actuellement à 10 milliards de dollars ; 3 milliards de dollars devaient être remboursés cette année.

A la Chambre des députés, le ministre de l'intérieur, M. Antonio Benitez, a indiqué, mercredi, que six cent quarante-huit personnes étaient actuellement détenues en vertu de l'état de siège. D'autre part, les cent quarante-cinq députés péronistes ont accepté le candidat de Mme Peron à la présidence de l'Assemblée nationale, le péroniste de droite Nicasio Sanches Toranzo. Il remplacera M. Raul Lastiri, gendre de M. José Lopez Rega.

...E L'ARBITRE

...PLOMATIE

APRÈS LA CONFÉRENCE D'HELSINKI

ASIE

Inde

MODIFIANT RÉTROACTIVEMENT LA LOI ÉLECTORALE

Le Parlement annule les accusations d'« irrégularités » portées contre Mme Gandhi

Aucun doute n'est désormais permis sur les intentions et les méthodes de Mme Gandhi. Quelques jours avant que ne commence, le 11 août, la procédure d'appel devant la Cour Suprême, du jugement la condamnant pour « irrégularités électorales », le premier ministre indien a fait voter, mercredi, par le Parlement — dont la brève session avait été prolongée à cet effet — plusieurs amendements à la loi électorale qui, ayant effet rétroactif, annulent purement et simplement le verdict d'Allahabad lui interdisant d'exercer toute charge publique pendant six ans. Une seule voix de protestation s'est élevée, celle de M. Mohan Dharia, naguère « espoir » du Congrès, démis de ses fonctions de vice-ministre du Plan il y a quelques mois et « suspendu » du parti gouvernemental depuis la proclamation de l'état d'urgence.

Mme Gandhi avait montré, en embastillant les principaux dirigeants de l'opposition (plus de 55 000 personnes, affirme celle-ci), et en bâillonnant la presse, qu'elle ne s'embarrassait pas de principes. On pouvait cependant penser qu'elle ne voulait pas rentrer dans l'histoire de son pays comme le chef de gouvernement ayant mis fin — quelles que soient les raisons invoquées — à la démocratie parlementaire. En ce sens, l'on pouvait arguer que la Constitution de la République indienne n'avait pas été violée, mais seulement amendée pour les besoins de la cause ; l'esprit en était tourné, mais la lettre était respectée... Au cours d'une séance expéditive, boycottée par la majorité des membres de l'opposition, le Parlement a récemment adopté l'état d'urgence et les dispositions supprimant toutes les libertés essentielles. Jeudi, la Chambre du peuple a voté une nouvelle loi qui enlève aux tribunaux toute compétence pour les litiges portant sur l'élection du président de l'Union, du vice-président, du premier ministre et du président de la Chambre.

On pouvait aussi estimer, ou du moins espérer, que Mme Gandhi n'engagerait pas le fer avec le troisième pouvoir, et qu'elle attachait encore quelque importance à être exonérée par la justice des accusations, somme toute mineures, portées contre elle. D'honorables juristes ne considéraient-ils pas que son dossier n'était pas mauvais ? Une décision provisoire de la Cour suprême, rendue le 24 juin, différait l'application du jugement d'Allahabad — qui fut à l'origine de la crise — jusqu'à la fin de la procédure d'appel. Le premier ministre pouvait, en conséquence, continuer à assumer ses fonctions, à participer aux débats parlementaires (mais sans droit de vote). Si elle avait été complètement « blanchie » par la plus haute institution judiciaire de l'Union, Mme Gandhi aurait eu l'honneur sauf, et, du coup, retrouvé un certain prestige. Elle a préféré défier le pouvoir judiciaire. Une fois de plus, le premier ministre s'est placé au-dessus des lois, ou, si l'on préfère, a taillé celles-ci à sa mesure. Dès lors, l'examen de l'affaire par la Cour suprême devient académique.

Il est vrai que M. Raj Narain, le dirigeant socialiste qui a engagé des poursuites contre le premier ministre, avait demandé à son avocat, depuis sa prison, que la Cour suprême revoie toutes les accusations, et notamment les plus sérieuses, qu'il avait formulées à Allahabad. Cela risquait de relancer la polémique et de mettre Mme Gandhi sur la sellette.

Mais même si le premier ministre n'avait pas obtenu gain de cause, il lui restait la possibilité de demander la clémence, en quelques sorte, du président de la commission des élections, dans le but de voir ramener de six ans à six mois la période de « disqualification » ; Mme Gandhi pouvait, en dernier recours, demander au président de l'Union de la confirmer dans ses fonctions.

Cette voie constitutionnelle en vue d'un complet « blanchissement » était longue mais non sans issue. Le premier ministre en a fait fi.

Une situation durable

Dans ces conditions, peut-on raisonnablement croire que l'échéance électorale du début de l'année prochaine sera respectée ? Il faudrait pour cela que tous les partis politiques puissent faire campagne, autrement dit que leurs dirigeants et leurs militants ne soient pas emprisonnés et qu'ils aient la liberté de s'exprimer. Bref, que l'état d'urgence soit levé et, avec lui, la censure qui empêche la presse de rendre compte des prises de position des adversaires du nouveau régime. Le gouvernement craint sans doute que, l'opposition faisant ainsi entendre sa voix — et ses critiques — une situation à nouveau « dangereuse » ne se crée. Or, Mme Gandhi n'a-t-elle pas clairement déclaré *« qu'un retour aux jours où tout était permis »* était dorénavant impossible ? L'état d'urgence, qu'elle a qualifié de *« douloureuse nécessité »*, pourra être prorogé tous les six mois pendant trois ans ! Sous ce régime, l'actuelle législature — pendant laquelle le parti gouvernemental dispose d'une confortable majorité — peut être prolongée durant, tout compte fait, trois ans et quelques mois. La situation présente pourrait donc constitutionnellement durer encore longtemps. En tout cas, des mécanismes irréversibles ont été mis en place pour assurer la pérennité du régime. La Constitution serait modifiée pour donner plus de pouvoirs à Mme Gandhi, qui ne peut nier dorénavant que tout cela est fait pour qu'elle puisse rester à son poste à n'importe quel prix. Elle n'en sera que moins pardonnable si elle n'utilise pas cette autorité absolue pour libérer le peuple indien de la misère.

Elevés dans la tradition libérale, l'élite intellectuelle et la « classe politique » indiennes ont été littéralement abasourdies par la hardiesse de la fille de Nehru. Il faudra sans doute du temps avant qu'elles ne relèvent la tête et s'organisent. L'opposition parlementaire se voit aujourd'hui condamner, comme hier les révolutionnaires, à l'action clandestine, mais pour réclamer le rétablissement des libertés essentielles et de la démocratie. Responsable syndicaliste appartenant au courant socialiste indien, M. George Fernandez, qui se serait échappé de prison, demande à l'opinion internationale de boycotter le gouvernement de Mme Gandhi, et à la population indienne d'observer un mouvement de désobéissance civique. Une presse clandestine commence à circuler. Le coup de force et la politique répressive du premier ministre ont donné l'exemple de la violence. Celle-ci risque, par un effet de boomerang bien connu, de ne pas être longtemps unilatérale et contrôlée.

GÉRARD VIRATELLE.

Le Conseil de sécurité de l'ONU accepte de se saisir des deux candidatures vietnamiennes

Le Conseil de sécurité a inscrit, mercredi 6 août, à son ordre du jour l'examen de la demande d'admission des deux Vietnams à l'ONU. En revanche, il a repoussé l'inscription de la candidature de la Corée du Sud. Au terme d'une bataille de procédure, le Conseil a en effet accepté par quatorze voix et une abstention (celle des Etats-Unis) d'examiner la question des deux Vietnams. Sept délégations, dont celle de la France, s'étaient prononcées en faveur de l'examen de la candidature sud-coréenne.

Les Etats-Unis ayant affirmé qu'ils s'opposeraient à une entrée des deux Vietnams aux Nations unies, si la Corée du Sud n'était pas également admise, ils opposeront sans doute leur veto aux candidatures de Hanoï et de Saïgon. Ce veto suffira à écarter les deux Etats vietnamiens de l'ONU.

Le représentant français, M. Lecompt, qui a voté en faveur des trois candidatures a exprimé le regret que l'examen de la demande coréenne en soit resté au stade préliminaire. La Chine et l'Union soviétique avaient rejeté d'emblée la formule proposée par les Etats-Unis, qui séggéraient un examen global des trois candidatures. — *(A.F.P., A.P.)*

PROCHE-ORIENT

SELON TEL-AVIV

L'aide militaire soviétique à l'Égypte se poursuit méthodiquement

Les *« milieux militaires autorisés israéliens »* cités par l'A.F.P., démentent catégoriquement les informations selon lesquelles l'U.R.S.S. aurait suspendu ses livraisons d'armes à l'Egypte. L'aide militaire soviétique se poursuit, au contraire, de façon méthodique et porterait sur 1 milliard et demi de dollars depuis la guerre d'octobre 1973. D'après les Israéliens, les Soviétiques ont, depuis cette date, fourni à l'Egypte mille tanks dont plus de la moitié sont de type T-62, des centaines de véhicules blindés de type BMP, plus de cent pièces d'artillerie dont des canons de longue portée de 180 mm et quinze batteries de missiles Sam. Depuis janvier 1975, ajoutent-ils, l'U.R.S.S. a également commencé la livraison de chasseurs Mig-23. Le journal *Maariv*, pour sa part, affirme que les Mig-25 de l'armée de l'air égyptienne, vraisemblablement pilotés par des Soviétiques, ont repris leurs vols de reconnaissance au-dessus du Sinaï et de la partie orientale du bassin méditerranéen.

● A WASHINGTON, M. Kissinger a communiqué mercredi à l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Simcha Dinitz, la réaction égyptienne aux dernières propositions israéliennes en vue de la conclusion d'un nouvel accord de dégagement dans le Sinaï. M. Dinitz s'est montré optimiste

● AUX NATIONS UNIES, le chef d'état-major des observateurs de l'ONU a confirmé mercredi, dans un rapport au Conseil de sécurité, le bien-fondé de la plainte libanaise au sujet de tirs d'artillerie israéliens ayant causé, lundi dernier, des dégâts aux casernes de l'armée libanaise à Tyr. Selon Beyrouth, quatorze officiers ont été tués au cours de cette attaque.

● A BEYROUTH où, selon un porte-parole palestinien, les attaques de l'aviation israélienne de mardi ont fait quinze morts et trente-neuf blessés dans des camps de réfugiés, de nouveaux incidents ont été signalés ce jeudi matin entre Israéliens et Palestiniens. Un détachement israélien a pénétré dans la nuit de mercredi à jeudi dans les villages de Hamin et de Taloussa, situés à 5 kilomètres à l'intérieur du Liban.

POIGNÉE DE MAIN ET « CONTACT RÉEL »

Washington *(A.F.P., U.P.I.)*. — *Le porte-parole du département d'Etat a confirmé, mercredi soir 6 août, une information du journal israélien* Maariv, *selon laquelle le président Ford avait serré la main du représentant de l'O.L.P. à Bucarest, lors de son arrivée dans la capitale roumaine, samedi dernier.*

Le porte-parole a précisé que, à sa connaissance, le président ne s'était pas montré « choqué » d'être ainsi mis en présence d'un représentant de l'organisation palestinienne. « Qu'aurait-il pu faire d'autre ? », a-t-il déclaré, ajoutant qu' « aucune signification particulière » *ne devait être attachée à cette rencontre d'un instant, due au hasard. Il a affirmé que les Etats-Unis demeuraient opposés à* « tout contact réel » *avec l'O.L.P.*

NEW-DELHI INTERDIT LES ORGANISATIONS RÉCLAMANT L'INDÉPENDANCE DU MIZORAM

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Le gouvernement indien a déclaré hors-la-loi le Front national mizo et son organisation militaire, l'Armée nationale mizo, a annoncé un décret publié, mercredi 6 août, au journal officiel.

Les autorités indiennes qui avaient annoncé mardi l'arrestation de cent huit rebelles mizos depuis le 1er janvier, font face depuis de nombreuses années à une insurrection dans deux Etats du nord-est de l'Inde, frontaliers de la Birmanie : le Mizoram (quatre cent mille habitants), et le Nagaland. L'armée indienne avait multiplié récemment les patrouilles et les opérations de maintien de l'ordre au Mizoram à la suite de l'assassinat, par un commando de rebelles, de trois officiers de police.

POLITIQUE

LES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES

Pour le gouvernement français, les progrès de la détente dépendent de l'application effective par tous des textes d'Helsinki

Le président de la République a réuni le conseil des ministres le mercredi 6 août 1975, au palais de l'Elysée. Le communiqué suivant a été rendu public au terme des délibérations :

COMITE NATIONAL DES PRIX.

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret modifiant la composition du Comité national des prix — consulté sur les projets d'arrêtés portant réglementation des prix — afin de mieux répartir les sièges de ce conseil entre les représentants des producteurs indépendants, des industriels et commerçants, des salariés, et y introduire, à côté des personnalités choisies en raison de leur compétence économique, des représentants des consommateurs.

(Lire page 23.)

LE STATIONNEMENT DANS LES COURS DE GARE.

Un projet de loi complétant la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer a été adopté. La circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules dans les cours des gares de la S.N.C.F. seront désormais régis par les dispositions du code de la route. La S.N.C.F. pourra ainsi bénéficier du concours des personnels de la police spécialement habilités à relever les infractions de stationnement et à appliquer la procédure simplifiée de l'amende forfaitaire ainsi que celle de la mise en fourrière.

(Lire page 20.)

LA PREPARATION DU VIIe PLAN.

Le premier ministre a fait connaître les directives qu'il compte donner au commissaire au Plan pour la préparation du VIIe Plan. Son rapport devra être remis au gouvernement le 31 mars 1976. Elles portent sur le contenu du plan, ses objectifs, les programmes d'actions prioritaires et précisent les conditions de sa préparation.

Elles organisent également la concertation et arrêtent la liste des commissions et comités à réunir pendant la seconde phase d'élaboration, qui s'achèvera lorsque le Plan sera présenté au Parlement, à la session de printemps 1976.

D'autres instructions seront adressées aux présidents des assemblées régionales relatives aux intentions du gouvernement en matière de programmation régionale et locale.

(Lire page 23.)

LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE.

Le premier ministre a fait le point de l'état d'avancement de la préparation du programme législatif de la prochaine session parlementaire. Il a d'abord rappelé que, pour contribuer à une meilleure organisation du travail législatif du Parlement, le gouvernement avait, dès la mi-juillet, fait connaître aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat les textes qu'il ferait inscrire en priorité à l'ordre du jour des Assemblées.

Hormis les projets de loi de finances, l'Assemblée nationale aura en particulier à examiner au cours de la session la réforme foncière, le statut de Paris, la région Ile-de-France, l'élection des membres du Conseil de Paris, la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats, le développement du sport, la protection de la nature, la sécurité sociale des artistes, les établissements classés, la publicité et la diffusion des films, la protection de locataires et les avocats stagiaires.

Pour sa part, le Sénat examinera dès la rentrée le vote des Français établis hors de France, le statut des militaires, la réforme du crédit aux entreprises dans les TOM, les sapeurs-pompiers communaux, les sociétés civiles et les travailleuses familiales.

LA REFORME ET LE MONOPOLE DE L'O.R.T.F.

Le conseil a entendu une communication du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre - porte-parole du gouvernement sur le bilan de la réforme de l'O.R.T.F.

Malgré les courts délais fixés par la loi, le calendrier de la réforme a été tenu. Les cahiers des charges, qui définissent la mission de service public des organisations de l'O.R.T.F., ainsi que les relations contractuelles qu'ils ont entre eux, ont été élaborés après de larges consultations. Leurs dispositions qui sont progressivement mises en application prendront complètement effet avant l'automne.

Leurs budgets ont été votés en équilibre. De nouveaux modes de relations sont en train de s'instituer entre les dirigeants et le personnel. Les responsables travaillent dans un esprit d'émulation qui ne peut être que fructueux. Des mécanismes ont été mis en place pour préserver la qualité des programmes de la dégradation que pourrait entraîner la recherche systématique de l'audience. La commission de la qualité s'est réunie pour la première fois au mois de juin.

Enfin, le conseil a manifesté son souci de faire respecter le monopole institué par la loi.

(Lire ci-contre.)

LE SORT DES HARKIS.

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur la politique à poursuivre en faveur des Français rapatriés d'origine musulmane, et en particulier des anciens harkis.

Il en a approuvé l'esprit, les principales orientations et les moyens.

Le gouvernement tiendra le plus grand compte des souhaits des intéressé, exprimés notamment par les associations qui les représentent. Il favorisera, dans ce but, l'esprit de coopération entre rapatriés musulmans et fonctionnaires au sein de la commission permanente installée en juin 1975 et présidée par le ministre d'Etat.

Le gouvernement a fait siennes les deux principales lignes d'action proposées par la commission :

— la population encore regroupée dans les deux cités d'accueil qui subsistent et les hameaux de forestage doit bénéficier d'une complète intégration et de conditions d'existence normales ;

— La population vivant en milieu ouvert (environ deux cent mille personnes) doit bénéficier d'une politique d'assimilation renforcée.

Le gouvernement s'engage à mettre en place, dans les plus brefs délais possibles, les moyens administratifs et financiers nécessaires comportant notamment un effort de formation professionnelle, des mesures d'aide à l'emploi en faveur des jeunes, des dispositions en faveur du logement et de la réinstallation des familles logées dans les camps, ainsi que des mesures d'indemnisation des années de captivité.

(Lire page 26.)

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ETAT.

Le garde des sceaux a exposé les grandes lignes de la modernisation des textes qui régissent l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Etat et qui datent de 1945 et de 1963. Les textes adoptés ont pour objet :

— De renforcer les moyens de la commission du rapport, qui, outre le contrôle de l'exécution des décisions de la juridiction administrative, assume des missions d'études législatives et réglementaires pour le gouvernement ;

— D'augmenter les nombre des membres de l'assemblée générale ordinaire efin de lui donner une composition plus équilibrée :

— D'améliorer les procédures contentieuses en ce qui concerne les visites des lieux et les enquêtes sur place, les mesures d'urgence, les sursis à l'exécution des décisions attaquées, les communications entre les parties, les mises en demeure en cas d'absence ou de retard anormal dans les réponses.

Le garde des sceaux a annoncé, en outre, la mise à l'étude de moyens de contrainte à l'égard des administrations afin de donner une sanction aux procédures actuellement en vigueur pour assurer l'exécution des arrêts du Conseil d'Etat.

Pour répondre à la préoccupation du gouvernement d'adopter les textes d'aplication des lois dans un délai raisonnable, il est prévu que le premier ministre peut demander au vice-président de désigner un membre du Conseil d'Etat chargé, auprès des ministres intéressés, de la préparation des mesures réglementaires nécessaires.

(Lire page 2.)

LA CONFERENCE D'HELSINKI.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion à Helsinki de la conférence de la sécurité et la coopération en Europe. Il a rappelé que les documents inclus dans l'acte final qui a été signé le 2 août 1975 à Helsinki par les principaux dirigeants politiques des trente-cinq Etats participants représentaient un résultat satisfaisant et équilibré, correspondant aux intérêts de la France. L'approbation de ce texte comporte la constatation, conforme à la politique de détente, que les réalités politiques et territoriales issues de la guerre ne sont plus mises en cause par quiconque. Mais il ne donne pas à cette consultation la force obligatoire qui résulterait d'un traité de paix, et il réserve expressément les droits de la France et des trois autres principaux alliés du temps de guerre au regard du problème allemand. Il établit d'autre part que la poursuite de la détente nécessite des efforts de tous les Etats en vue de favoriser la coopération et les contacts dans tous les domaines, la diffusion des informations, l'accès de tous aux cultures étrangères, un mouvement plus libre des personnes.

Pour le gouvernement français, l'application effective par tous les Etats des textes d'Helsinki constitue le critère par lequel les progrès réels de la détente pourront être jugés.

LES STRUCTURES DE COMMANDEMENT DE L'ARMEE DE TERRE.

Le ministre des armées a présenté au conseil, qui l'a approuvé, un projet de réorganisation des structures de commandement de l'armée de terre. Afin d'alléger et de simplifier les structures du commandement, qui se caractérise à l'heure actuelle par l'existence de deux chaînes de commandement parallèles, une chaîne territoriale et une chaîne opérationnelle, le commandant de la région militaire prendra le commandement de toutes les forces stationnées sur son territoire.

En outre, d'autres mesures sont à l'étude pour faire disparaître, par une plus grande diversification des missions et une plus grande homogénéité des types d'unité, les séparations trop tranchées entre les différentes catégories de forces.

(Lire page 5.)

LA COOPERATION.

Le ministre de la coopération a rendu compte des visites qu'il a faites au Cameroun et au Gabon. Les entretiens qu'il a eus avec le président Ahidjo et le président Bongo ont notamment porté sur les problèmes du développement et de mise en valeur économique, sur divers aspects de l'assistance technique et financière de la France, ainsi que sur l'évolution politique des pays de cette partie équatoriale de l'Afrique. Il a également relaté le déplacement qu'il a fait à Madagascar, qui lui a permis de reprendre des contacts dans un climat favorable avec le gouvernement constitué par M. Ratsiraka. Il s'est également rendu à l'île Maurice pour une visite qui s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse.

LE SECRETARIAT D'ETAT AUX UNIVERSITES.

Le secrétaire d'Etat aux universités a exposé les aménagements qu'il compte apporter à l'organisation de ses services. Ils comportent la création :

— Du service des bibliothèques de recherche et de documentation, qui assurera la tutelle des bibliothèques universitaires et scientifiques, ainsi que la gestion de l'ensemble des personnels de l'Etat dans les bibliothèques ;

—Du service de la vie de l'étudiant et de l'action sociale universitaire, qui agira en liaison étroite avec la conférence des organisations étudiantes ;

— D'une cellule de coordination de la recherche, qui assurera une liaison plus étroite entre les travaux du C.N.R.S., des universités et des centres publics de recherche.

Cette réorganisation, qui n'entraîne aucune création d'emploi, intervient alors que l'ensemble des services du secrétaire d'Etat aux universités se regroupent dans un même immeuble.

(Lire page 6.)

LES ANTILLES ET LA GUYANE.

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a rendu compte de ses récents déplacements à la Martinique et à la Guadeloupe où il a vérifié l'application des décision prises à l'occasion de la visite du président de la République, et à la Guyane, où il a présenté un plan global de développement industriel qui a été favorablement accueilli.

UNE STATION DE RADIO SOCIALISTE ?

M. Rossi : nous ferons respecter le monopole

Le conseil des ministres a manifesté sa volonté de faire respecter le monopole de la radio et de la télévision : cette mise au point vise d'abord le projet mis à l'étude par le parti socialiste pour installer un émetteur en modulation de fréquence dans la région parisienne (à Noiseau, dans le Val-de-Marne, selon la démarche récemment faite par M. Maurice Seveno) (*le Monde* du 2 août).

M. André Rossi, secrétaire d'Etat, a précisé, sur les antennes de TF 1 : « *Il n'est pas question de savoir si une radio est socialiste ou si elle est U.D.R., ou radicale, si elle est politique ou si elle est privée, nous avons un monopole, c'est celui de la diffusion et de la définition des programmes, c'est celui de la loi, c'est d'ailleurs celui qui est souhaité par un grand nombre de formations politiques, c'est une vieille tradition de beaucoup de formations politiques chez nous. Par conséquent, ce monopole, nous le ferons respecter, quels que puissent être les auteurs des initiatives.* »

A la direction du P.S. — parti attaché au principe du monopole — aucune décision définitive n'a été prise concernant l'installation d'un émetteur. Les avis sont partagés au sein du bureau exécutif, et M. Mitterrand ne s'est pas prononcé.

La mise au point du conseil des ministres concerne aussi l'implantation de stations émettrices locales dont le contenu reste à préciser.

● *L'Intersyndicale des personnels des sociétés héritières de l'ex-O.R.T.F. (S.N.J., S.N.R.T.-C.G.T.* et S.U.R.T.-C.F.D.T.) a publié un communiqué où elle estime que *« l'optimisme de commande de M. Rossi ne peut masquer l'échec » de la réforme.*

POLITIQUE

M. GEORGES BADAULT NOUVEAU PRÉFET DES COTES-DU-NORD

M. Georges Badault, directeur du cabinet de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a été nommé par le conseil des ministres, préfet des Côtes-du-Nord.

[Né le 14 juillet 1920 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), M. Georges Badault est licencié en droit. Rédacteur de préfecture en 1942, il est élève de l'Ecole nationale d'administration de 1947 à 1949. Chef de cabinet du préfet de la Haute-Loire en 1950, il est secrétaire général de l'Aveyron en 1952. Sous-préfet du Blanc (1954), puis secrétaire général de la Meuse (1959), puis sous-préfet de Fougères (1962), M. Badault est, en 1965, chargé de mission auprès du préfet de la région Bretagne. En 1971, il est nommé préfet de l'Aveyron. Directeur du cabinet de M. Fontanet, ministre de l'Education nationale (janvier 1974), il occupait depuis le mois de juin de la même année les mêmes fonctions auprès de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie.]

MORT DE M. J. CHOMBART DE LAUWE ANCIEN DÉPUTÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE

Nous apprenons le décès de Jacques Chombart de Lauwe, colonel Félix dans la résistance, ancien député, survenu le mardi 5 août, à Herbignac (Loire-Atlantique).

[Né le 2 janvier 1905 à Compiègne (Oise), Jacques Chombart de Lauwe était licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques (section diplomatique). Organisateur de la résistance en Loire-Atlantique sous le nom de colonel Félix, il avait été élu député en 1945. Il a siégé à l'Assemblée nationale jusqu'en 1951, inscrit au P.R.L. (Parti républicain de la liberté) puis au groupe paysan.

Président de la commission de la presse de 1947 à 1950, Jacques Chombart de Lauwe avait également représenté le canton d'Herbignac au conseil général de la Loire-Atlantique de 1947 à 1963, date à laquelle il avait été battu. Maire d'Herbignac depuis 1945, il avait été révoqué de ses fonctions par un décret paru au *Journal officiel* du 27 juin 1963. Cette décision était intervenue à la suite d'une condamnation à quinze jours de prison avec sursis prononcée à son encontre pour offenses au chef de l'Etat et reconstitution de ligue dissoute. En effet, le gouvernement, en mai 1962, avait fait saisir un des ouvrages de Jacques Chombart de Lauwe consacré à l'Algérie et qui, soutenant les thèses activistes, était favorable à l'O.A.S.

Jacques Chombart de Lauwe est l'auteur de deux ouvrages :/.ul6 l'auteur de deux ouvrages : *l'Amérique ibérique* et *la Genèse de la IVe République*.]

● *M. Jacques Chirac* a reçu à déjeuner, le mercredi 6 août, à l'hôtel Matignon, les ministres et les secrétaires d'Etat appartenant à l'U.D.R. Au cours de ce « *déjeuner amical avant la séparation des vacances* » auquel ont participé tous les ministres U.D.R. (MM. Yvon Bourges, défense ; Robert Galley, équipement ; André Jarrot, qualité de la vie ; Vincent Ansquer, commerce et artisanat ; et Norbert Ségard, commerce extérieur), il a surtout été question, selon M. Ansquer, « *des problèmes généraux de l'U.D.R.* ». Le rôle des ministres au sein du mouvement et dans les circonscriptions dont ils sont les élus a également été évoqué. Parmi les secrétaires d'Etat, assistaient à ce déjeuner MM. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R. et secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; Olivier Stirn (départements et territoires d'outre-mer) ; René Tomasini (relations avec le Parlement) ; Christian Poncelet (budget) ; Pierre Mazeaud (jeunesse et sports). Seul M. Paul Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, actuellement en vacances, n'assistait pas à ce déjeuner.

DÉFENSE

Les régiments de l'intérieur seront regroupés en divisions légères sous les ordres des commandants de région

Les structures de commandement territoriales et opérationnelles de l'armée de terre vont être réorganisées. Ainsi en a décidé le conseil des ministres du 6 août sur proposition de M. Yvon Bourges. Le ministre de la défense, assisté du général Bigeard, secrétaire d'Etat, a précisé, au cours d'une conférence de presse les grandes lignes de cette réforme qui entrera en vigueur le 1er septembre prochain. (« Le Monde » du 30 juillet.)

Les régiments de défense opérationnelle du territoire (DOT) vont être regroupés en « divisions légères » et placés directement sous le commandement des généraux commandant les sept régions militaires, les commandants des divisions militaires (qui correspondent aux circonscriptions de programme) ne conservant que des tâches administratives et logistiques.

Le 1er corps d'armée, dont le quartier général est à Nancy est désormais placé sous le commandement du général commandant la VIe région militaire, à Metz.

Selon M. Bourges, cette réorganisation des superstructures prépare « la réorganisation des structures ». Jusqu'à présent les généraux commandant les régions militaires avaient une tâche essentiellement territoriale et administrative. La quarantaine de régiments de DOT chargés essentiellement de la protection des points sensibles en cas de conflit relevaient des commandants de divisions militaires, à la fois chargés de missions territoriales et de missions opérationnelles. Il en résultait un éparpillement — un « éclatement » dit M. Bourges — d'unités sans lien entre elles et qui se trouvaient sous un double commandement : leur colonel et un général. Ces régiments, au rôle purement statique en souffraient.

Ils seront désormais, toujours selon M. Bourges « engerbés » dans des divisions légères à la *disposition « des sept grands chefs militaires »* que deviennent les commandants de région. Cet « *outil militaire plus cohérent* » sera mobile et polyvalent. Il pourra être utilisé partout où le besoin s'en fera sentir, y compris dans le Nord-Est, où est stationné, ainsi qu'en Allemagne, le corps de bataille. Ces régiments seront ? ? ? taille. Ces régiments seront éventuellement remplacés, et en cas de crise, dans la protection des points sensibles par des unités de réservistes. Les divisions légères recevront un armement, un équipement et un entraînement homogènes.

D'abord, selon les directives du président de la République, que nos forces armées soient plus mobiles et plsu disponibles, et cela grâce à un allégement des structures. Le général commandant la division militaire n'aura plus de tâches opérationnelles à confier à « son régiment », selon l'expression du secrétaire à la défense.

L'échelon régional, devenu essentiel, exigera moins d'états-majors, d'infrastructues, de transmissions. Les officiers et sous-officiers ainsi libérés seront affectés aux unités qui « *souffrent d'un sous-encadrement* ». La pyramide des cadres n'aura pas à « souffrir » : il n'y aura pas de généraux sans affectation.

La réforme suppose en outre une réorganisation des réserves qui va être entreprise : M. Bourges entend conserver une « *capacité mobilisatrice égale aux deux tiers des effectifs actuels de l'armée active* ».

Le ministre a conclu : « *Les mesures prises jusqu'à présent avaient concerné les conditions de vie dans les unités. Nous en avons terminé, au moins pour le moment. Aujourd'hui, il s'agit d'un préalable nécessaire à une réorganisation plus profonde.*

» *En tenant compte des limites budgétaires qui nous sont fixées, nous allons poursuivre l'adaptation des forces armées aux besoins de notre temps. Ce que le général Bigeard, grand inspirateur de la réforme, a traduit par : « Après » les hors-d'œuvre — appelés, » condition militaire — le plat de » résistance. On ne dira plus : « Qui commande qui ? Tout le » monde s'y retrouvera. Ce gou- » vernement a fait plus en six » mois pour les armées que les » précédents...* »

Metz et Nancy

Cette réorganisation, qui ne s'étend pas à la 11e division parachutiste, qui reste directement à la disposition du chef d'état-major des armées pour des missions éventuelles d'intervention extérieure, a des conséquences particulières dans l'Est, à la jonction du corps de bataille et de la défense opérationnelle du territoire.

Le corps de bataille comprend actuellement deux corps d'armée : le deuxième, stationné en Allemagne, et dont le quartier général est à Baden-Baden (général Richard). Le premier corps d'armée, sous les ordres du général Pichon, a son quartier général à Nancy. Ce sera désormais le général commandant la VIe région militaire, à Metz, qui sera à la tête du deuxième corps d'armée en même temps que de la division légère Lorraine constituée par les régiments de DOT. On n'ignore pas combien les Nancéens tiennent à tout ce qui donne à leur ville, face à Metz, son lustre de capitale régionale. Après consultation des élus et, assure M. Bourges, avec leur accord, Nancy restera le siège de la division militaire qui aura autorité sur la Moselle et conservera les mêmes effectifs qu'actuellement. Le général Pichon, commandant le premier corps, devient conseiller de défense du gouvernement, chargé de l'assistance technique militaire à l'étranger. On sait que deux postes de conseiller de défense ont été créés l'an dernier. Le premier a été confié au général Langlois.

L'accroissement des prérogatives des généraux commandant les régions sera compensé par la création de nouveaux postes de « généraux majors régionaux », qui les assisteront dans les tâches administratives, logistiques et de mobilisation.

Qu'attend le gouvernement d'une réorganisation qui, si elle prend effet à compter du 1er septembre, demandera cependant une mise en place progressive ?

* * *

Le général Bigeard pavoise. Le secrétaire d'Etat à la défense a pu convaincre son ministre et le gouvernement de réaliser ce que réclamait le général Bigeard, commandant de la IVe région militaire, à Bordeaux : ne plus être une « potiche » bureaucratique, « dégraisser » les états-majors, simplifier les filières de commandement devenues inextricables, « rendre le moral » aux « petits gars de la DOT. Ces derniers pas plus que leurs cadres n'étaient enthousiasmés par le rôle de « territoriaux » qui leur était confié.

Désormais, les régiments échappent à la tutelle des généraux commandant les divisions militaires, d'autant plus tatillonne parfois qu'un général ne disposait que d'un régiment. Les divisions légères seront polyvalentes : on pourra les employer partout et non plus seulement comme chiens de garde attachés à leur niche.

Sur le papier tout au moins, car dans un premier temps on voit mal comment des points aussi « sensibles » que les bases de la force de frappe pourraient être gardées par des réservistes, face à d'éventuels commandos d'élite. L'effet sur les régiments de la DOT sera donc, sur ce plan, surtout psychologique.

Quant à la répartition dans les corps de troupe des cadres qui, dans des bureaux, faisaient double emploi ou exerçaient des fonctions totalement inutiles, c'est une économie de moyens indispensable. Une économie financière ? On le verra à l'usage. M. Bourges a déjà affirmé qu'il ne saurait être question de diminuer le nombre des officiers généraux et qu'il y aurait de la place pour tout le monde. Il y a encore bien des réformes à faire. Et pas seulement dans les structures. — J. P.



NOMINATIONS MILITAIRES

Le général Louis Pichon conseiller du gouvernement

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 6 août a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est promu au grade de général de brigade, le colonel des transmissions Comes.

Est nommé conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps d'armée Louis Pichon.

[Né le 8 octobre 1916 à Paris, le général Louis Pichon, fils d'officier, a fait ses études au Prytanée militaire de La Flèche, puis à Saint-Cyr (1936-1938). Après avoir servi en Lorraine (1939-1940), puis en Syrie et au Maroc (1940-1942), le général Pichon s'évade de France en 1943 et devient instructeur à l'Ecole des cadets de la France libre en Grande-Bretagne. Capitaine en 1944, il participe au débarquement de Provence et, pendant la campagne de France (1943-1945), il assure les fonctions d'officier de renseignement. Instructeur à l'Ecole de cavalerie de Saumur en 1945-1946, le général Pichon sert ensuite en Allemagne, puis en Algérie (1957-1959). Nommé lieutenant-colonel, il est affecté à l'état-major particulier de la présidence de la République (1959-1961), puis assure le commandement du 3e régiment de chasseurs d'Afrique jusqu'en 1962. Après avoir servi à Reims, puis notamment à Baden-Baden et à Trèves, le général Pichon est nommé en 1973 commandant le 1er corps d'armée à Nancy.

Le général Pichon a été champion de France de pentathlon moderne en 1939, 1946 et 1947. Il a participé en 1948 aux Jeux olympiques de Londres.]

● MARINE. — Sont promus au grade de contre-amiral, les capitaines de vaisseau Constans et Dyèvre.

Sont nommés : commandant l'Ecole navale et le Groupe-Ecoles Lanveoc, le contre-amiral Chaperon ; adjoint au major général de la marine, le contre-amiral Dyèvre.

● AIR. — Est nommé commandant des Ecoles de l'armée de l'air, le général de division aérienne Glavany.

● GENDARMERIE. — Sont promus au grade de général de brigade les colonels Lhuillier et Sanvoisin (2e section).

Sont nommés : commandants régionaux de la gendarmerie, les généraux de brigade Raynaud à Paris et Rigaud à Lyon ; commandant de la gendarmerie mobile de la région parisienne, le général de brigade Lhuillier.

BIBLIOGRAPHIE

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Trois jeunes officiers de réserve, tous trois élèves d'une illustre école civile, ont fait le bilan de leurs désillusions à la fin de leur service militaire.

Après quoi ils ont décidé de traiter sous le voile d'un anonymat de convenance le problème à fond, en futurs hauts fonctionnaires conscients de leur devoir et de leurs capacités.

Il en est résulté un ouvrage solide et bien documenté, qui part, à juste titre, du dilemme entre défense et non-violence, pour réclamer en conclusion « une politique nouvelle avec des hommes nouveaux » qui « réconcilient l'armée avec la nation ».

Critiques, les auteurs le sont avec vigueur. Mais aussi avec les nuances que leur formation leur a appris à ne pas négliger. Le service militaire comme l'armée elle-même doivent à leur avis subir de profondes transformations. Faut-il dire que leur livre perd en « force de frappe » ce que lui apporte le souci de comprendre et d'éviter tout argument de simple polémique ?

Le pour et le contre y sont présentés avec tant de mesure, le catalogue des arguments est si complet que « *Armée-Nation, le rendez-vous manqué* », malgré la volonté de réforme qui l'imprègne, est plus ou autre chose qu'une arme. *Jamais une synthèse aussi* complète des problèmes militaires essentiels de la France d'aujourd'hui n'avait été faite. Au moment où, avec de brusques flambées d'agitation ou d'intérêt, la défense nationale et ses moyens sont lentement remis en question, les trois mousquetaires masqués, si leurs flamberges sont souvent mouchetées, n'en font pas moins progresser le débat, ne serait-ce que par la minutie avec laquelle ils en présentent les termes.

J. P.

(*) « Armée-nation, le rendez-vous manqué », par Rémy Baudoin, Michel Stak et Serge Vuignement. Collection « Virages », P.U.F., 40 F.

Auteur de plusieurs articles sur l'attitude de l'Allemagne

Le général François Binoche est mis d'office à la retraite

Le général de division François Binoche, de la 2e section du cadre de réserve, a été mis à la retraite d'office par le conseil des ministres du 6 août, sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense.

M. Bourges a déclaré, au cours d'une conférence de presse : « Le général Binoche a manqué, par ses écrits, à l'obligation de réserve qui s'impose aux officiers généraux, même dans le cadre de la 2e section. Ce qu'il a écrit — en faisant notamment état de ses anciennes fonctions de commandant en chef français à Berlin — était de nature à compromettre les relations franco-allemandes régies par le traité de 1963, œuvre du général de Gaulle et du chancelier Adenauer. »

Une lettre de l'officier sanctionné

Dans la revue gaulliste l'Appel *le général Binoche écrivait, notamment que l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la France était* « restée immuable de Bismarck à nos jours » *et, d'autre part, dans* le Monde *du 26 juillet dans une « libre opinion », il exposait le même thème.*

Le général nous a adressé la lettre suivante :

Ainsi, le gouvernement s'en prend aux vétérans ! Je suis sanctionné aujourd'hui à peu près dans les mêmes conditions que je le fus naguère par Vichy pour « *avoir porté des jugements de nature à compromettre les relations franco-allemandes* ». Coïncidence ou continuité ?

Compagnons de la Libération, que pensez-vous du traitement qui est infligé à l'un des vôtres ? Nous faut-il donc taire au pays une expérience acquise à son service dans des conditions sans précédent ?

Car enfin, que me reproche le ministre de notre défense ? d'avoir considéré le danger et la menace que pourrait encore représenter l'Allemagne dans l'avenir. Est-ce un délit pour un général français que d'envisager cette hypothèse ? Blâme-t-on les militaires allemands, lorsqu'ils évoquent de leur côté la menace que pose pour la sécurité de l'Allemagne les forces de défense françaises ? Enfin, ce n'est tout de même pas moi, mais les plus hautes instances de notre vie nationale qui parlèrent à plusieurs reprises au cours de ce siècle, de l'Allemagne comme d'une question de vie ou de mort pour notre pays ! Est-il *streng verboten* de le rappeler ?

Ayant été associé à la politique européenne du général de Gaulle dont on sait que le principe fondamental était de maintenir coûte que coûte le *statut quo* sur le continent, n'ai-je pas le devoir de dire, au moment où à Helsinki a eu lieu une conférence qui engagera l'avenir de l'Europe que la France n'y a plus défendu cette politique, qu'elle est dorénavant alignée avec les Neuf sur les positions allemandes et qu'elle y a soutenu, tout comme la Maison Blanche, les résultats obtenus récemment à Genève et que nous énumère officiellement l'*Auswärtiges Amt : « Maintien de la position de Bonn dans le problème de Berlin et la question de l'Allemagne, possibilité de réunification laissée ouverte et possibilité de modifier pacifiquement certaines frontières d'Allemagne et d'Europe.* » (Frankfurter Allgemeine Zeitung, 25 juillet 1975, page 1.)

Chacun sait par expérience, et quelle expérience ! que la réunification de l'Allemagne ne sera pas un aboutissement mais le début d'un processus sans fin. S'il est interdit désormais de résister à la politique allemande, qu'on le dise ! Mais plutôt que de réprimander les serviteurs loyaux et expérimentés de la patrie, qu'on ait au moins la franchise de dire sans ambages à la nation française ce qui l'attend, et où la mènera demain comme hier l'esprit de renoncement et d'abdication nationales.

UN NON-CONFORMISTE

Le général Binoche, compagnon de la Libération, est une des figures les plus brillantes et les moins conformistes de l'armée française. Né en 1911, à Paris, saint-cyrien, il sert dans la légion étrangère. Fait prisonnier en 1940, il s'évade, participe à la résistance en juillet 1943 — avant le débarquement en Afrique du Nord — et commande le maquis de Lamastre, en Ardèche. Il perdra un bras dans les combats de la Libération. En Indochine, il prend, en 1949, la tête du 5e régiment étranger d'infanterie. M. Mendès France, en 1954, prend avec lui, à la présidence du conseil, cet officier qui ne cache ni ses opinions, peu conformes à celles d'une grande partie de l'armée, ni ses désirs de réformes. En juillet 1958, sans doute un peu trop « républicain », on le détache au ministère des anciens combattants : n'est-il pas mutilé d'un bras ! Cette semi-disgrâce n'aura qu'un temps. Le colonel Binoche est envoyé en Algérie en septembre 1960, comme adjoint général commandant la zone nord-algérois.

Libéral, malgré les menaces de ces anciens camarades passés à l'O.A.S., il brave l'opinion algéroise d'alors et prend tranquillement ses risques. Au moment du putsch, il est un des premiers que tentent d'arrêter les mutins. Mais ce grand mutilé s'évade du camion où on veut l'embarquer et organise la résistance au quartier des généraux.

Il est nommé aux fonctions peu recherchées de membre titulaire de la Cour militaire de justice et, en septembre 1964, commandant du secteur français de Berlin. En 1967, il devient commandant de la 44e division militaire à Toulouse. En septembre 1969, il demande, pour convenances personnelles, à passer par anticipation dans le cadre de réserve, dix-huit mois avant d'avoir atteint la limite d'âge de son grade. Ce qui lui est officiellement accordé en mai 1970

SILENCE DANS LES RANGS !

« Qui commande qui ? » M. Bourges, reprenant un propos du général Bigeard, parlait de la réforme du commandement territorial. M. Jules Moch, lorsqu'il régnait jadis rue Saint-Dominique, avait cherché en vain « qui commandait l'armée française ».

Il est au moins un point sur lequel nous sommes désormais renseignés : le gouvernement, le ministre, le conseil supérieur de l'armée de terre commandent à la pime des officiers généraux du cadre de réserve.

Qu'un général français n'aime pas l'Allemagne peut paraître relever de la mode « rétro » : il fut un temps où d'autres eurent de graves ennuis pour ne l'avoir pas assez détestée.

Mais nul ne fera croire à qui que ce soit que les propos du général Binoche, qui a quitté l'armée active depuis longtemps et ne prétend représenter que lui-même, mettaient en péril l'alliance de 1963 et la politique du général de Gaulle. Les envolées verbales de l'actuel secrétaire d'Etat à la défense lorsqu'il rentre en France pour prendre des fonctions à Paris n'avaient pas soulevé autant de colère dans les milieux officiels.

Faut-il voir dans la sanction prise par le gouvernement une sorte de contrepoids à celle qui frappa l'an dernier le général Stehlin : un coup contre un atlantiste pro-allemand, un coup contre un anti-allemand jugé excessif ? La comparaison ne vaut pas : le général Stehlin, avant même que son élection à l'Assemblée lui donne officiellement les coudées franches, avait vivement attaqué, sans être l'objet de sanctions, la politique militaire et la politique extérieure de la France. Dans l'affaire des Mirage, qui lui valut la même sanction qu'au général Binoche, les écrits qui lui furent reprochés étaient, à l'origine, des rapports diffusés à un petit nombre de personnalités françaises et étrangères et avaient un objet précis : obtenir pour l'industrie américaine une commande convoitée par l'industrie française.

Dans le cas du général Binoche, rien de tel. Seulement le désir affiché par Paris de ne faire à Bonn nulle peine, même légère, et un geste d'autorité maladroit et brutal, au moment même où l'on parle de soulever un peu le couvercle qui pèse sur le droit d'expression des militaires.

Les généraux, de réserve ou non, mais aussi les officiers de tous grades, sont désormais prévenus. La « grande muette » doit le rester, et tout propos tombé de la bouche ou de la plume d'un militaire ne peut être, aujourd'hui comme hier, *que l'expression pure et simple* de la doctrine officielle. A condition, bien entendu, qu'elle existe.

JEAN PLANCHAIS.

SOCIÉTÉ

REÇUE PAR M. GISCARD D'ESTAING

Mme Françoise Giroud se déclare prête à assurer une autre fonction ministérielle

M. Giscard d'Estaing a reçu, le mercredi 6 août, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, afin de faire le point de son action et d'envisager l'avenir. A l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, Mme Françoise Giroud a accordé une interview à Radio-France : « *M. Giscard d'Estaing est tout à fait résolu, tout à fait sincère et tout à fait ferme sur sa position : il reste déterminé à défendre les droits et les aspirations de la femme* », a-t-elle notamment déclaré.

A une question sur l'avenir du secrétariat d'Etat, Mme Giroud a répondu : « *Je ne crois pas du tout que ce soit un ministère qui soit destiné à disparaître dans les trois ou six mois. Je ne crois pas non plus qu'il soit destiné à durer éternellement et je pense qu'il pourrait être transformé. Il peut arriver qu'il bouge. Il peut arriver qu'il ait un titulaire un peu différent.* »

Mme Françoise Giroud s'est d'autre part défendue d'être désorientée après sa conversion avec le chef de l'Etat. « *Je pense que j'étais simplement accablée par la température comme un certain nombre de Parisiens, mais je n'ai pas le moindre motif, ni de désappointement, ni de déception.* » Pourtant, Mme Françoise Giroud a regretté de n'avoir pu réaliser dans son ensemble le plan qu'elle s'était fixé. Les mesures concernant les mères de famille ont, en effet, été confiées à Mme Simone Veil, ministre de la santé, mais : « *La seule chose importante, je m'empresse de vous le dire, c'est que la politique familiale soit réalisée. Ce n'est pas que ce soit l'un ou l'autre qui le fasse. Mais j'aimerais qu'il soit bien clair que cela faisait partie de mon plan.* »

Mme Françoise Giroud a, d'autre part, laissé entendre que, dans l'hypothèse où elle quitterait le secrétariat d'Etat à la condition féminine, elle serait prête à assurer une autre fonction ministérielle, sans préciser ses préférences.

[D'autre part, Mme Giroud nous a déclaré que, contrairement à certaines informations de presse, elle n'avait jamais envisagé de quitter le secrétariat d'Etat et qu'elle n'était en aucun cas démissionnaire.]

POURSUIVIS POUR AVOIR MALTRAITÉ QUATRE DE LEURS SEPT ENFANTS ADOPTIFS

Un médecin danois et sa femme sont condamnés à deux et quatre ans de prison

De notre correspondante

Copenhague. — Le verdict du procès d'Aalbong, où un pédiatre et sa femme étaient poursuivis *pour avoir maltraité quatre de* leurs sept enfants adoptifs, dont trois sont morts *(le Monde* du 3 août), a été rendu le mercredi 6 août. Le docteur Brems a été condamné à deux ans de prison ferme avec interdiction de pratiquer durant trois ans et sa femme à quatre ans de prison et à une interdiction définitive d'exercer désormais son métier d'infirmière. A l'énoncé de ce jugement, un murmure de protestation s'est élevé dans la salle et à la sortie les deux condamnés ont dû être protégés par la police contre une *foule* furieuse.

Le jury avait répondu oui à vingt-trois des vingt-sept questions qui lui étaient posées. Toutefois, le magistrat qui présidait les débats et ses deux assesseurs ont annulé d'autorité l'un de ces « oui » (il s'agissait d'une question concernant la non-assistance à personnes en danger). L'article 904 du code de procédure danois autorise ce genre d'interventions, mais elles sont très rares : l'histoire du Danemark « constitutionnel » n'en comptait jusqu'à présent que quatre.

Au cours de son réquisitoire, le procureur avait souligné qu'en réalité, puisque les corps des trois enfants décédés avaient été ensevelis et incinérés sans témoins, on n'avait aucune *preuve précise* que leur mort fût directement liée à des violences ou à des mauvais traitements. En outre, le même procureur avait, après l'interrogatoire initial des deux inculpés, décidé de ne pas faire entendre une partie des témoins — notamment trois des plus âgés des enfants adoptifs survivants — sous prétexte que le docteur Brems et sa femme avaient reconnu un nombre suffisant de faits pour éclairer la justice.

En réalité, l'impression qui prévaut ici est que l'accusateur, comme la défense, s'étaient quasiment entendus pour éviter que ce procès ne déborde le cadre étroit qu'on lui avait imposé et ne se *transforme* en procès de la société danoise d'aujourd'hui, de ses mœurs et de ses notables. Beaucoup de gens, en effet, ont estimé que si les époux Brems avaient, en l'occurrence, une lourde responsabilité, ils n'étaient pas les seuls cependant qu'il convenait de mettre au pilori, les autorités officielles pouvaient, pour leur part, se voir reprocher un aveuglement et une négligence sur lesquels la justice n'a peut-être pas souhaité s'appesantir. *Il a été établi*, en effet, que dès 1973 des plaintes contre les époux Brems avaient été déposées auprès du médecin-chef des services sanitaires préfectoraux et de la commission municipale pour la protection de l'enfance.

D'autre part, nombreux ont été ceux qui se sont étonnés que les époux Brems aient reçu la permission d'adopter ou d'avoir en *garde tant d'enfants à la fois alors* que des dizaines de familles attendent durant des années l'autorisation d'adopter un seul enfant, même handicapé.

CAMILLE OLSEN.

Recevant trois représentantes des prostituées

M. GUY PINOT CONFIRME QU'IL EST HOSTILE A LA RÉOUVERTURE DES MAISONS CLOSES

Trois représentantes — Ulla, Sonia et Sylvie — des prostituées françaises ont été reçues, mardi 5 août, au ministère de la santé par M. Guy Pinot, haut magistrat chargé par le gouvernement « *d'étudier les problèmes qui se posent dans le domaine de la prostitution* ».

Au cours de cet entretien, qui a duré deux heures, les trois jeunes femmes ont présenté en détail, à l'aide de documents (feuilles d'impôts, récépissés de procès-verbaux, etc.), les principales revendications que les prostituées avaient émises lors de leur récent *mouvement de protestation*, notamment en matière de « *répression policière et fiscale* ».

M. Guy Pinot, qui s'est défini lui-même comme « *un homme de bonne volonté* », désireux « *d'ouvrir le dialogue avec tous ceux qui le souhaitent et d'en faire la synthèse avec objectivité* » — un rapport doit être remis à Mme Simone Veil, ministre de la santé, avant la fin de l'année (*le Monde* du 25 juillet) — s'est montré, *selon les représentantes* des prostituées, « *très attentif* ». S'il a confirmé son hostilité à une éventuelle réouverture des maisons de tolérance, le premier président de la cour d'appel d'Orléans n'a cependant « *rien promis* » aux trois déléguées.

« *J'ai préféré cela*, a indiqué Ulla au terme de l'entrevue. *Nous nous méfions en effet des promesses officielles... M. Pinot nous a simplement dit que le rapport qu'il présentera au ministre de la santé pourra peut-être constituer une base, voire un moyen de persuasion, pour l'application de solutions nouvelles.* »

RELIGION

● *L'abbé Levillain*, le curé de Franqueville-Saint-Pierre (Seine-Maritime) démis de ses fonctions par l'archevêque de Rouen *(le Monde* du 22 juillet) a quitté son presbytère le 5 août, à l'aube, pour une destination inconnue.

A Franqueville-Saint-Pierre, localité secouée depuis trois semaines par les remous qu'a provoqués *cette affaire, on se demande* s'il s'agit simplement d'un départ en vacances ou bien d'un *départ définitif, comme semblent* le souhaiter la majorité des habitants. Quoi qu'il en soit, l'église de Franqueville reste provisoirement fermée conformément à l'arrêté pris par M. Lemonnier, le maire de la commune. Ce dernier a déclaré que l'interdiction ne sera pas levée tant que l'abbé Levillain n'aura pas déménagé du presbytère.

● *Paul VI* a nommé nonce apostolique en Haïti et délégué apostolique aux Antilles Mgr Luigi Conti; observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO.

[Né en 1928 à Ceprano (Italie), Mgr Conti a été ordonné en 1953. Il est depuis 1959 au service du Saint-Siège dans les représentations pontificales en Indonésie, au Venezuela, en Belgique et en France, et depuis 1971 il est observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO.]

ÉDUCATION

La réorganisation du secrétariat d'État aux universités s'accompagne de la création de plusieurs services

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 6 août, un plan de réorganisation de plusieurs services du secrétariat d'Etat aux universités proposé par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat. Ces modifications ont été jugées nécessaires après une année de fonctionnement d'un secrétariat d'Etat autonome dont les services étaient auparavant rattachés au ministère de l'éducation nationale. Elles s'accompagnent d'un changement de locaux : les divers services du secrétariat d'Etat son maintenant regroupés dans un immeuble neuf du quinzième arrondissement (1) : 8.400 m2 (5.500 m2 de bureaux) répartis sur huit étages, des sous-sols, un restaurant, une salle de sports, une salle de cinéma. L'achat de l'immeuble (le 1er janvier 1976) nécessitera une dépense d'environ 70 millions de francs. Une partie de cette somme sera trouvée par la session, au ministère de l'éducation et au secrétariat d'Etat à la culture, des locaux anciennement occupés.

La première modification concerne les relations internationales. Une « *délégation à l'enseignement universitaire international* » va reprendre, pour l'élargir, *la compétence de l'ancien* bureau rattaché à la direction des affaires générales et financières.

Il s'agit d'une *administration* de missions chargées notamment de suivre les accords et conventions passés par les universités avec les établissements étrangers, l'accueil des étudiants étrangers en France (cinquante-deux mille en 1975), l'équivalence des diplômes. Cette délégation est confiée à M. Pierre Tabatoni (*le Monde* du 4 juillet). Sa création correspond à l'importance attachée par le secrétaire d'Etat au développement des relations internationales.

Un autre aspect de la politique de M. Soisson (*la réforme de* l'aide) trouve aussi sa consécration administrative dans la création d'un « *service social de l'étudiant* » chargé en particulier des bourses et allocations d'études, de la tutelle des œuvres universitaires et de la conférence des associations étudiantes. Il sera dirigé par M. Marcel Smets, actuellement directeur du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Amiens, et chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat.

Pour remédier au manque de liaison entre les différents domaines de la recherche — universités, Centre national de la recherche scientifique, *délégation générale* à la recherche scientifique et technique, autres organismes, — une « *mission de coordination de la recherche* » est créée auprès du cabinet du secrétaire d'Etat. Elle aura notamment pour tâche de rendre cohérents les mouvements de personnel et les thèmes de recherche, ainsi que les moyens financiers qui y sont liés. M. Francis Cambou, conseiller de M. Soisson, dirigera cette mission.

D'autre part, la direction des bibliothèques et de la lecture publique est complètement réorganisée. La lecture publique (bibliothèques municipales) dépend désormais du secrétariat d'Etat à *la culture, tandis qu'est* créé, au secrétariat d'Etat aux universités, un « *service des bibliothèques* », pour les bibliothèques universitaires, de recherche et de documentation. Il sera confié à M. Henry Rachou, ancien adjoint du directeur des enseignements de la recherche et des personnels du secrétariat d'Etat. Le nouvel administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. Georges Le Rider (*le Monde* du 18 juillet), dépend directement du secrétaire d'Etat aux universités.

En liaison avec la réorganisation, faite en juillet, de l'administration centrale du ministère de l'éducation, quatre services de ce ministère dépendent également du secrétariat d'Etat aux universités : la direction de l'administration générale, la direction des personnels administratifs, le service des études informatiques et statistiques, l'inspection générale.

(1) 61-65, rue Dutot. Tél.: 539-25-73.

Accusé d'avoir troublé l'ordre public

A NICE, UN ÉTUDIANT BELGE A ÉTÉ EXPULSÉ

Un étudiant belge de vingt-sept ans, résidant à Nice, M. Marc-Antoine Michaux, a fait l'objet, mercredi 6 août, d'un arrêté d'expulsion du ministère de l'intérieur, pour « *trouble à l'ordre public* », et a été mis dans l'avion de Bruxelles le même jour.

On indique, au ministère de l'intérieur, que M. Michaux se livrait, depuis le début du mois de juillet, à une intense propagande contre l'augmentation des tarifs des restaurants universitaires, qui sont passés, le 1er juillet, de 2,45 F à 3 F, et invitait ses camarades, en guise de protestation, à ne pas payer le ticket d'entrée au restaurant universitaire « Montebello », qui est surtout fréquenté par les étudiants en sciences. De nombreux repas ont été ainsi pris gratuitement.

Le restaurant « Montebello » a été fermé mercredi, et le restera jusqu'à la rentrée, a indiqué le directeur du Comité régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Nice, mais le deuxième restaurant universitaire de la ville, le « Carlone », fréquenté principalement par les étudiants en lettres, reste ouvert.

La décision du secrétariat d'Etat aux universités d'augmenter les tarifs des restaurants universitaires avait déjà provoqué diverses réactions hostiles de la part des étudiants à Paris, notamment à la cité universitaire, et en province (*le Monde* du 9 juillet 1975).

CORRESPONDANCE

Conseillers en formation continue et délégué académique

M. Achille-Gilles Vilquin, délégué académique à la formation continue de l'académie d'Aix-Marseille, nous écrit pour contester l'interprétation donnée dans *le Monde* du 26 juillet à la circulaire du 7 juillet 1975 relative aux conseillers en formation et aux centres académiques de formation continue.

Pour M. Vilquin, il est inexact d'affirmer, comme l'indiquait le titre de l'article, que « *les animateurs de formation continue seront désormais placés sous l'autorité des chefs d'établissement* ». Selon le texte de la circulaire, précise l'auteur de la lettre, ces animateurs, qui prennent désormais le titre de conseillers en formation continue, « *feront l'objet, chaque année, d'un rapport établi au nom des chefs d'établissement par le chef d'établissement d'appui du groupement d'établissements. Leur note administrative sera proposée au recteur par le délégué académique à la formation continue (DAFCO) au vu de ce rapport.* » Cette dernière phrase, ajoute notre correspondant, est essentielle « *puisqu'elle donne au DAFCO la possibilité d'interpréter les rapports des chefs d'établissement — ou de demander qu'ils soient établis — à travers ses propres critères, et que ce sont ceux-là qui comptent* ». Ainsi, conclut M. Vilquin, « *sur le plan hiérarchique comme sur le plan fonctionnel, les animateurs restent les envoyés du recteur — et donc du DAFCO — dans les établissements* ».

Le Monde DES LIVRES

LÉO MALET LE DÉTECTIVE LIBERTAIRE

La guinche des antinomies

Nestor Burma. (Dessin tiré de « Léo Malet », « Cahiers du silence », Editions Kesselring.)

★ **POEMES SURREALISTES, de Léo Malet. Ed. Alfred Eibel, 7, rue de Genève, 1003 Lausanne (Suisse) ; 91 pages, 32 F.**

NESTOR BURMA, alias Léo Malet. Beaucoup sans doute connaissent la série des *Nouveaux Mystères de Paris*, où Nestor Burma, le « détective de choc », déambule dans la ville avec sa pipe à tête de taureau, désespéré au creux de lui-même, ravi toutefois quand surgit un joli visage de fille à la croisée de ses pensées. Comme son cousin d'Amérique, Philip Marlowe — le héros de Chandler, — il ne sait trop ce qu'il chasse. Il est revenu de tout, mais il repart sans cesse ailleurs. Dans l'ombre de ce détective anarcho-surréaliste, on devinait les traits de Léo Malet.

Voici l'occasion de dévisager l'auteur : sa poésie, qui restait méconnue, vient d'être rassemblée (1). Dans ces textes, qu'il écrivit de 1930 à 1945, Léo Malet court déjà les rues :

« *Rue de chair que le lourd pas des humains blesse, théâtre d'événements singuliers, la rue des Petits-Champs est le grand champ de manœuvres dont un vampire détient la clé* », avec les soucis d'un détective : « *Qui est Mme X... ?* » Il a cherché la réponse dans l'écriture automatique ou le jeu des petits papiers :

« Quest-ce que la solitude ?
Le sexe de Mme X...
Qu'est-ce que la jalousie ?
C'est Mme X., nue, au milieu de [l'orage.
Qui aspire à mieux connaître Mme X. ?
Moi, l'homme endeuillé. »

Léo Malet porte quelquefois le deuil : on ne sait trop si c'est de l'éternité ou du rêve libertaire. Des deux sans doute :

« *... et le cœur grelotte comme un téléphone dans l'appartement vide...* »

Cela ne l'empêche pas, l'humour aidant, de croire à l'aventure, à la dérive, aux rencontres, et de s'y jeter, avec appétit. Il ne rêve plus à l'anarchie. Il la pratique, pour le plaisir et sans illusion. Le sens de la dérision l'accompagne toujours, ainsi que le pouvoir de s'émerveiller. Gageons qu'il ne cessera, comme dans ses poèmes, d'enquêter sur la vie, la mort, et surtout l'amour. C'est un poète de l'amour, un trouvère, un trouveur du sexe et du cœur :

« Vos yeux jetés au loin naufra- [gés du désir
vos cheveux caressants
chaud abri de mes mains fébriles [et inquiètes
mes cicatrices ma passion
le ravin de la vie
ta robe rouge et noire
je suis cœur de la tête aux pieds
de la tête aux pieds cœur et sexe
ma fleur de Boulogne
ma fleur de Salvador
mes belles visiteuses... »

Léo Malet, qui a fréquenté le groupe surréaliste de 1930 jusqu'à la guerre, navigue à mi-chemin de Peret et de Breton : populiste avec le goût des fragilités. Il se définit lui-même comme un « *sentimental cruel* », un « *poète antipoésie* ». Il affectionne le jeu d'esquive, les courts-circuits, la guinche des antinomies, le mariage des contraires :

« Neige fondue
en robe noire des tropiques... »

C'est chouette, Léo Malet. Mais pas seulement : c'est aussi oiseau de jour. C'est nocturne et ensoleillé. Ça réchauffe les os et ça fait rire aux éclats, à l'intérieur de soi, comme dans les rêves.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Les poèmes sont précédés d'un entretien de Léo Malet avec Yves Martin, d'une biographie et d'une bibliographie. Rappelons le volume des *Cahiers du silence* consacré à Léo Malet, Ed. Kesselring (« le Monde des livres » du 9 mai 1975).

DEUX AMÉRICAINS

Kissinger avant et pendant

★ **KISSINGER : SES ORIGINES, SA FORMATON, SON ASCENSION, SON APOGEE, de Marvin et Bernard Kalb, traduit de l'américain par Pierre Rocheron, Laffont, collection « Notre époque », 547 pages, 59 F.**

IL n'était pas écrit dans l'horoscope d'Henry Kissinger qu'il deviendrait non seulement une célébrité mondiale qu'on se disputerait (« *Quand reviendrez-vous nous voir ?* » lui aurait dit M. Brejnev à Helsinki au début d'août), mais une vedette inusable, presque l'enfant chéri de cette presse si prompte à puiser son bonheur dans le malheur des autres qu'est la presse américaine. Les étrangers qui ont fréquenté à Harvard l'International Summer Seminar, dont Henry Kissinger fut la cheville ouvrière des années 50 à son entrée au cabinet Nixon, en 1969 — qui portera le coup de grâce à une expérience agonisante, — ont rarement manqué d'être impressionnés par la « présence » du jeune professeur qui dirigeait ces cours initiateurs. La plupart, cependant, gardent le souvenir d'un interlocuteur sur la réserve, pesant soigneusement ses mots et d'ailleurs peu enclin à la loquacité futile qui anime les « cocktails parties ».

A eux seuls, les événements auraient valu au secrétaire d'Etat actuel la renommée dont il jouit. En revanche, ils ne lui auraient pas acquis auprès de nos confrères d'outre-Atlantique, qui passent aisément de l'hyperbole à l'hypercritique, ce préjugé favorable reconductible indéfiniment qui lui permet d'employer sur la scène internationale un crédit personnel sans précédent.

Rien de très sorcier dans tout cela, dira-t-on en Europe. Les Etats-Unis ne sont-ils pas le royaume de la porte ouverte, du cœur sur la main, des « public relations » ? Sans doute. Mais si ces dernières ont pris là-bas une telle ampleur, n'est-ce pas aussi parce que la communication avec autrui, érigée en science enseignée, n'est pas aussi simple qu'on le suppose ? Quoi qu'il en soit, inutile de s'étendre sur ce point. Les Etats-Unis ont eu plusieurs secrétaires d'Etat médiocres ou franchement indigents. Henry Kissinger est le premier qui ait découvert qu'il pouvait être à la fois spirituel et respecté, ce qui le rend irrésistible au milieu d'une ménagerie politique où règnent l'ennui sentencieux (un Dulles ! un Dean Rusk !) et le lieu commun. Metternich et Bismarck n'étaient pas non plus dépourvus d'humour. Mais il y a en outre chez H. Kissinger, acrobate sans autre filet jusqu'à présent que des présidents de troisième ordre, une touche de Barnum.

ALAIN CLÉMENT.

(Lire la suite page 17.)

Pierre Salinger en roue libre

★ **JE SUIS UN AMERICAIN, de Pierre Salinger, conversations avec *Philippe Labro*, collection « les Grands Journalistes », 364 pages, Editions Stock, 38 F.**

CONTRAIREMENT à ce que l'on pourrait croire à l'approche du bicentenaire de la Déclaration d'indépendance de 1776, ce document est moins un acte de naissance qu'un repère chronologique. Bien avant cette date, les Anglo-Américains avaient commencé à s'écarter de la souche britannique, à former un monde à part, le premier « nouveau monde », beaucoup plus émancipé de l'ancien que ne l'était à l'époque l'Amérique lusitano-hispanique, qui avait pourtant deux siècles d'avance. En revanche, le caractère *américain, l'« identité », pour employer un terme à la mode*, de cette nation, immense et encore informe en 1776, ne se développera que lentement. Affirmer aujourd'hui, comme le fait Pierre Salinger : « *Je suis un Américain* », n'est plus se distinguer orgueilleusement mais énoncer un fait accompli à travers maintes vicissitudes historiques.

Du côté de son père, Salinger descend d'une famille juive allemande établie depuis 1[illegible]0 et où beaux-arts et hommes d'affaires (un de ses oncles introduira le Coca-Cola en Allemagne) font de tradition excellent ménage. Sa mère est la fille de Pierre Biétry, syndicaliste et politicien français du dix-neuvième siècle, qui mourra en Indochine, où il avait fondé un petit journal dont la future madame Salinger, âgée seulement de vingt-deux ans, assurera la charge. En 1922, elle participe à la première conférence pan-pacifique d'Honolulu, pousse pendant qu'elle y est, d'Hawaii en Californie, où elle tombe sur M. Salinger Senior, qui divorce pour l'épouser en 1924. Pierre naîtra un an plus tard, et au hasard d'un autre voyage, sera baptisé... à Notre-Dame de Paris.

A. C.

(Lire la suite page 17.)

POUR PÉNÉTRER L'ANATOLIE

« MEMED LE MINCE », poème homérique d'aujourd'hui

Par Jacqueline PIATIER

LA côte sud de la Turquie est une des plus belles du monde. La chaîne du Taurus y joue avec la Méditerranée — la « mer Blanche », comme on dit là-bas. Ses promontoires couverts de pins enserrent des plaines à la terre fertile. Une Côte d'Azur à l'état vierge. La parcourir aujourd'hui d'Antalya à Adana ou tomber sur ses rivages en traversant la montagne n'est plus une expédition dangereuse. D'année en année, le tourisme se développe, les visiteurs augmentent. Ils rapportent de cette contrée, l'ancienne Cilicie, des souvenirs éblouis : forteresses seldjoukides que le flot vient baigner, cités antiques se reflétant dans la mer, pentes couvertes de bananiers, paysans sur leur âne charriant la récolte, théorie d'écoliers en blouses noires gagnant à pied le seul village, parfois lointain, où se tient l'école. L'Anatolie. Rien à voir avec la Turquie d'Europe, les splendeurs d'Istanbul où scintillent les vestiges des Ottomans, le charme raffiné de la côte égéenne... Un autre monde, un autre temps. Tout cela, le voyageur le devine. Il ne fait que l'effleurer.

LES romans, mieux que les guides, livrent l'âme d'un pays, pour peu qu'ils sortent vraiment de son terroir. Pour ouvrir les portes de l'Anatolie méridionale, nous possédons une clé d'or, *Memed le Mince*, le plus célèbre roman de la Turquie moderne, publié là-bas en 1955, et qui imposa d'emblée son auteur, Yachar Kemal. Traduit chez Del Duca, sous les auspices de l'Unesco, dès 1961, il était épuisé. Gallimard vient de le rééditer, faisant entrer de plein pied Yachar Kemal dans sa collection « Du monde entier ». *Memed le Mince* y rejoint, en effet, *le Pilier*, second ouvrage du romancier, traduit en 1966 et début d'une trilogie aujourd'hui tout juste achevée.

Fils de paysans pauvres, né en 1922, dans la région d'Adana qui inspire toute son œuvre, et où, enfant, il fut berger, autodidacte devenu journaliste et engagé à gauche pour lutter contre une misère qu'il connaît trop, Yachar Kemal est un des plus glorieux témoins de la renaissance du roman turc qu'a entraînée l'avènement, vers les années 50, d'une génération d'écrivains authentiquement paysans. Ils allaient rendre au plateau anatolien son importance primordiale dans l'identité turque d'aujourd'hui et, dégagés de l'imitation des cultures occidentales, retrouver la tradition d'une grande littérature orale indigène.

MEMED LE MINCE s'offre à nous, à la fois comme un poème homérique, une chanson de geste, un document sociologique, une épopée prolétarienne, un roman d'aventures. C'est-à-dire qu'il ne lui manque ni la poésie, ni le réel, ni le rêve, ni l'action. Riche et attirante synthèse, qui semble drainer des alluvions de tous les temps et nous jette dans un Moyen Age qui nous est contemporain.

Tantôt on se croit dans le mythe. Et c'est bien à la montée d'un héros populaire qu'on assiste, un de ces « bandits d'honneur » comme en sécrète le folklore méditerranéen, contraints à prendre le maquis pour s'être rendu eux-mêmes justice.

Tantôt, au contraire, on est dans la chronique, à voir vivre, se débattre, s'humilier des paysans encore soumis, malgré la révolution d'Ataturk, à une structure féodale. Les petits seigneurs d'autrefois ont bien été éliminés, les terres distribuées. Mais elles ont été perdues par les faibles, acquises par les malins, et une classe de gros propriétaires s'est reconstituée, qui fait à nouveau, comme au temps du servage, régner la terreur. Et le pauvre est dépouillé par le riche, la veuve par le frère du défunt. Le gouvernement d'Ankara est loin, très loin, et n'offre aucun recours. De temps à autre, il dispense l'amnistie. Alors, tous les irréguliers que la sédentarisation à demi forcée d'une population encore nomade au début du siècle a fait fuir dans la montagne réintègrent la communauté.

On compte parmi eux le meilleur et le pire : des déserteurs, des détrousseurs, des assassins, des révoltés. Tantôt les gros propriétaires les utilisent pour faciliter leurs exactions, mais il arrive aussi que le peuple trouve auprès d'eux un défenseur. Le bandit reçoit alors aide et refuge partout. Ainsi toute société produit ses hors-la-loi où les puissants recrutent leurs hommes de main et parfois les faibles, leurs héros.

Bien qu'elle ne soit pas loin et qu'on perçoive son goût de sel, *Memed le Mince* n'est pas un roman de la mer. C'est un roman de l'intérieur, des contreforts du Taurus, de l'opposition entre terres hautes et terres basses. Plateaux couverts de panicauts où la terre arable doit être arrachée à ces champs de chardons bleus, rochers qui les dominent et servent de repaire et, en chaque montagnard, le rêve de la plaine : Tchoukour-Ova où dore le blé, où, plus bas, le coton fleurit, quand les joncs des marais, le paludisme ne détruisent pas l'espace ou l'homme. Un sol dur et riche, violemment contrasté.

C'EST dans ce cadre naturellement romantique, chez des laboureurs et des brigands que va se dérouler la lutte sans merci entre Abdi, le propriétaire de cinq villages sur le Plateaux-aux-Epines, et Memed, le fils de la veuve, auquel l'agha ne laissait pas de quoi vivre, sans même lui permettre de changer de maître.

Memed ne se révolte pas seulement *contre sa condition. Une femme* se glisse entre les deux adversaires. La douce Hatché qu'Abdi convoite pour son neveu et que Memed aime depuis l'enfance. Il l'enlève, fuit avec elle. On les rejoint. Première poursuite et première rixe d'un livre qui multiplie les chasses à l'homme et les combats dignes de l'Iliade ou des westerns américains. Tant de balles échangées, tant de tireurs émérites capables de « viser une puce » ou de « traverser le chas d'une aiguille » et si peu de morts pour l'ampleur des fusillades !

Au cours de l'enlèvement, Memed a tué son rival, mais manqué de peu l'agha tout-puissant. Et tandis que Hatché, reprise, est conduite en prison, son bien-aimé se réfugie dans la montagne. Dès lors, la geste des deux enfants, on dirait par moments d'un Aucassin, d'une Nicolette, chemine parallèlement, l'une, chant de tendresse, et l'autre chant de guerre.

Memed se joint d'abord à la bande d'un pillard sans scrupules, Dourdou le Fou. Mais il entre bientôt en conflit avec lui. C'est le bon contre le mauvais bandit. Memed, *lui*, a la stature d'un justicier. Il est tenu à respecter le code d'une chevalerie qui ressemble de près à la nôtre. La reconnaissance d'un bienfait y est sacrée ; défendu, le meurtre des innocents, des enfants et des femmes, même s'ils appartiennent à l'ennemi. Quand, pour tenter de capturer Abdi, Memed laisse incendier tout un village, dans le chœur antique des paysans une réprobation monte, qu'il devra désarmer. De lui, comme d'un héros, il faut qu'on puisse dire : « *La pitié de Memed est aussi vaste que la mer.* »

Mais il est, en outre, le libérateur qui n'accomplit pas seulement son destin personnel, reconquiert la femme qu'il aime, se venge de l'injure reçue, obtient le droit de vivre dans la légalité. Cet accomplissement-là, Memed ne le connaîtra pas. La mort lui a pris Hatché dans la grotte, au sommet de la montagne, où il avait réussi à l'emmener. Le meurtre d'Abdi, auquel il ne peut renoncer même après l'amnistie, le rejette au maquis. En revanche, il aura affranchi l'esprit des paysans, leur aura appris à garder pour eux le fruit de leur travail, à secouer leur joug, à vaincre leur peur. Un éveilleur du peuple. Sa vraie mission est là. Une fois remplie, il disparaît dans une apothéose, comme un prince de légende.

UNE légende, oui, *Memed le Mince* en a le caractère archétypique, les figures et le schéma héroïques. Mais c'est une légende sans merveilleux ni divin empyrée. On la voit sourdre d'une terre, de son relief, des conditions de vie qu'elle impose, de son régime de propriété, du rude tempérament qu'elle façonne à ses habitants, de leurs frustrations et de leurs espoirs.

Pareille alliance du romanesque et du réalisme est la marque des grandes œuvres littéraires. L'esprit trouve son compte dans la peinture juste et franche d'une population rurale et primitive. L'imagination se laisse emporter. Car l'histoire de Memed sait tenir le lecteur en haleine. Même idéalisé, le personnage n'est pas de carton-pâte. Il reçoit en outre de tous ceux qui l'entourent, silhouettes vivantes et fortement individualisées, un poids de chair décuplé : paysans généreux ou pleutres, aventuriers des montagnes, vieilles femmes plus hardies que leurs hommes et capables de soulever des villages.

CETTE remarquable fusion de l'art et de la vie s'opère également dans le style du récit. Conduit sans artifice, celui-ci abonde en mises en scène directes et parlées. *Memed le Mince* grouille de gens et d'histoires. Il résonne encore davantage de paroles. Jactance épique, verve méditerranéenne. Sans doute, le rythme de l'action en est-il ralenti ; mais quelque chose d'autre passe, le souffle d'une très ancienne poésie. Comme dans la tradition orale, des chœurs se forment, des litanies s'égrènent, des formules reviennent en refrain. Puis soudain, entre les stéréotypes, la « chose vue » éclate, le détail pittoresque, l'image familière. C'est le « *bruit métallique des chardons* » que le fugitif écarte dans sa marche ; la bouche d'une vieille, « *froncée comme l'ouverture d'un sac* », ou ces échappées sur le ciel, la plaine, la forêt, l'automne et le printemps, le roc et l'eau, la naissance du jour ou la montée des étoiles.

On cherche des romans pour l'été. On en fabrique en série qui ne valent ni l'encre ni le papier qu'ils coûtent. Et l'on passerait à côté de cet admirable chant d'amour, de mort et de révolte, qui nous ouvre, exotique et proche, la plus magique et la plus naturelle des terres !

★ **Gallimard, 472 pages, 55 F. Le roman est remarquablement traduit par une Turque, Mme Guzine Dino.**

LITTÉRATURE ET

UN FRUIT MUR

Le petit livre blanc de Georges Roditi

★ **L'ESPRIT DE PERFECTION, de Georges Roditi. Stock, 144 pages, 25 F.**

AU terme d'une carrière d'éditeur consacrée comme telle aux *écrits des autres, Georges Roditi publie à son tour.* Il s'agit d'un petit livre soigneusement médité et peaufiné qui mérite à *plus* d'un titre d'être qualifié d'ambigu, étant à la fois timide et provocant, réactionnaire et hautement *subversif, modeste et d'une* grande portée. Cela se présente comme une réflexion sur une certaine attitude devant la vie, *l'esprit de perfection* qui se satisfait d'un progrès immobile, d'une morale close, d'une esthétique de la finitude, d'une métaphysique de l'accomplissement.

On a tout dit sur la fureur d'entreprendre, l'ambition sociale, l'appétit de conquête, la voracité d'une certaine race humaine prédatrice. *Ce qui est nouveau, c'est d'opposer à cette engeance non* forcément des hommes de pauvreté, de *contemplation, de renoncement* ou *d'inaction, mais des esprits également* actifs, pourtant capables *d'œuvrer en circuit fermé.* L'idée neuve, c'est que l'alternative n'est pas fatalement entre l'agitation et la démission, comme le croyait par exemple Schopenhauer, qui ne voyait un remède à la poussée aveugle de la volonté que dans le repos du Nirvana. L'auteur, en effet, définit un autre usage, un bon usage de la volonté. L'histoire *et la géographie* ont donné des exemples mémorables de sociétés vouées à l'accomplissement : l'étroite vallée du Nil aux pharaons incestueux, les anciens royaumes chinois, l'archipel nippon, l'île *anglaise, les petites cours allemandes, Versailles (où l'on estimait* plus l'homme ayant hérité sa fortune que celui qui l'avait gagnée à la sueur de son front ou grâce à ses « mérites »), etc. En revanche, l'Empire vit triompher des hommes d'avancement et de conquête, *marchant d'un pas qui ne va nulle part* (Nietzsche a écrit *que Napoléon « marchait en chef de colonne et qu'il n'a jamais eu le pas légitime* ». Mais c'est lui encore qui définissait une façon français de *rester en deçà* lorsqu'il écrivait : « *Les Français, comme les Grecs, superficiels par profondeur.*»).

Rester en deçà, le fameux *understatement* anglais, ce traité nous l'apprend par l'exemple. *D'entrée de jeu,* Roditi se cache derrière le fade et faible Joubert placé en exergue. En vérité, il s'agit de tout autre chose. Lorsque Bergson opposait la morale close et la religion close, génératrice de persécution et de sectarisme, à la morale et à la religion ouvertes, débouchant sur le mysticisme et la brûlante *charité, il allait de soi qu'il mettait tout le mal dans le clos et tout* le bien dans l'ouvert. Il faut une certaine audace pour renverser tout cela et réhabiliter le clos.

Mais, par-delà Bergson, c'est à Kant que nous sommes renvoyés, car le premier, dans son esthétique, a opposé le beau — fini, *parfait, clos — au sublime — infini, ébauché, ouvert, — inaugurant* ainsi le culte du sublime qui fait tout l'essentiel du romantisme. A peine arrivé là, on se sent aspiré plus loin encore, car les anciens Grecs opposaient à l'ivresse dionysiaque et à ses débordements l'équilibre parfait de la lumière apollinienne. Et à l'opposé de ces *sommets on trouve des préoccupations actuelles, journalistiques* — l'écologie, la démographie, la croissance zéro, — qui se trouvent ainsi éclairées par une haute tradition spirituelle souvent oubliée, méprisée, sacrifiée à son contraire, *mais* dont *l'heure* est *peut-être* venue. Il ne serait pas surprenant que le petit livre blanc de Roditi se retrouve sur la table du chef d'entreprise et dans la poche du hippie.

MICHEL TOURNIER.

STENDHAL DE FACE ET DE PROFIL

Le cœur et l'histoire

★ **ŒUVRES DE STENDHAL. Edition conçue par P. Barbéris. Livre Club Diderot. Tome I (l'édition en comprendra deux), 1 204 pages, relié, 69 F.**

L*E souci de stimuler des lectures* neuves ou renouvelées d'une œuvre conduit à chercher, pour cette œuvre, *un ordre* éclairant : chronologie de publication, qui peut n'avoir pas grande signification ; chronologie de la composition, qui en a une, *dans une perspective bio-critique ;* avec leur grand « Balzac », A. Béguin et J.-A. Ducourneau avaient répondu à l'intention profonde du créateur de *la Comédie humaine* par une chronologie propre à l'œuvre même, et qui fait vraiment d'elle l'histoire d'une société.

C'est quelque chose de semblable et de *différent* qu'a entrepris Pierre Barbéris pour Stendhal. La similitude saute aux yeux, le premier titre classificateur étant, comme pour Balzac : « La Restauration ». Quant à l'intention de Stendhal, qu'on néglige volontiers, elle apparaît dans ses *sous-titres du Rouge : « Chronique* de 1830 », et, d'une manière un peu extensive mais encore plus significative : « Chronique du dix-neuvième siècle », qui est celui de l'originale. La plupart des éditeurs récents, même V. Del Litto, les laissent tomber (mais non Béatrice Didier qui a *conservé les deux*).

Pierre Barbéris ne retient que le premier, qui colle mieux à son classement. Mais au parti socio-historique, peu exploré (avec des excep*tions marquantes, dont P.-G. Castex* et Max Milner), est substitué un parti franchement politique. Précisons qu'il ne s'agit pas des trente mille pages de l'œuvre complète, mais de celles de ces œuvres, dont les romans, qui répondent au propos. Voici donc la première édition selon l'« ordre poli*tique* ».

Ce regroupement, pour suggestif qu'il soit, prend son sens par l'éclairage que Pierre Barbéris lui donne dans son essai introductif. Et ce n'est *pas par hasard si, d'entrée de jeu,* Marx est cité comme témoin.

On *n'a* que trop parlé du « cœur » de Stendhal. Non que Pierre Barbéris nie ce cœur ou s'en désintéresse, mais il veut le considérer où, selon lui, il est : dans l'Histoire. Avec ce cœur, « *qu'a-t-on voulu cacher* » ? — *Voulu ?* La suspicion n'est peut-être pas légitime, mais la question l'est.

En tout cas, Pierre Barbéris *ouvre à Stendhal, par une autre voie, tout en* traçant un tableau socio-politique non sans profondeur, impitoyable pour les faux-semblants, où les guillemets dénoncent les mots, notamment le mot « révolution », le mot « gauche ». Au centre du tableau, l'écrivain *montré* comme un homme *qui a une certaine idée de la* France et de la société. A travers lui et son œuvre, on a donc « cherché à mettre en évidence une image cohérente de vingt années décisives d'histoire *française* ».

A tant être remis dans l'histoire, n'arrive-t-il pas que le cœur s'y noie ? Le lecteur ne sera-t-il pas un peu surpris d'apprendre qu'« *Octave, l'aristocrate, s'ennuie et ne sait quoi faire de soi ; il finit par l'évasion et par le suicide* ». Hélas ! Octave ne sait que trop ce qu'il voudrait faire de soi, et d'Armance. Et c'est de ne *pouvoir le faire* qu'il fuit, puis se tue. L'impuissance, qui a tant à faire avec l'histoire individuelle, a sans *doute moins à faire avec l'histoire* majuscule. Excepté, *toutefois,* quand l'aristocrate impuissant — en revanche, quelle autre puissance ! — s'appelle Robespierre. Mais cela est une autre histoire.

Du reste, Pierre Barbéris, qui a proposé aussi une lecture de *René,* est le premier à savoir à quel point l'ennui peut être productif. Et s'il note que Lénine a donné au *Que faire ?* une « signification collective », il s'intéresse ici à l'étape « forcément individualiste » que Stendhal représente avec tant d'énergie.

On renverra le lecteur aux savantes analyses de cette leçon de lecture, pour s'arrêter à un mot de la dernière page : « *Un amour vrai ne refait pas le monde* (d'ailleurs, si : pour qui le vit). *Mais un amour vrai, dans cet univers où tout est faussé (...) est le seul signe révolutionnaire vrai.* » Cette profession de foi, qui pourrait être chrétienne — par équivoque sur le mot « amour » — et qui ne paraît pas d'un marxisme évident est tout simplement romantique.

YVES FLORENNE.

Une radiographie d'Henri Beyle

★ **STENDHAL INTIME, du Dr Robert Soupault, suivi d'une étude graphologique par Mme J. Monnot. « Les Sept Couleurs », 11, rue Saint-Martin, 326 p.**

LE Dr Soupault s'est fait, avec un siècle et demi de retard, malheureusement pour son patient, le médecin de Stendhal. Aussi sonde-t-il les reins non moins attentivement que le cœur. C'est, si l'on veut, une *« intimité »* psychosomatique qu'il scrute et commente. Toutefois, l'étude bio-littéraire l'emporte sur la clinique pure : un tiers à peine du livre est consacré au diagnostic rétrospectif. Mais celui-ci est minutieux et exhaustif : c'est un véritable check-up, au cours duquel nous serons soulagés — pour Stendhal — d'apprendre qu'il n'a jamais eu la syphilis.

Pourtant, plus que le malade, c'est l'homme qui intéresse le médecin. Et plus même que l'écrivain, ce qui est excessif : « *L'histoire de l'individu,* écrit-il, *présente plus d'attraits et d'intérêt que l'œuvre. La partie romanesque est jugée parfois démodée...* » Où diable le Dr Soupault prend-il ses « juges » ? Reste que si cet homme est si passionnant, c'est parce qu'il a laissé sa trace intérieure quasi quotidienne dans ses écrits. Et c'est là que le médecin qui se veut psychologue peut le pister et le déchiffrer. On prendra de l'intérêt à *tout ce qu'il* dit, découvre, analyse, de « l'introverti » : « *Rien — même pas ses passions — ne l'a extrait de lui-même.* » Et surtout pas ce qu'il devait à autrui : son ingratitude fondamentale « navre » et « révolte » le bon docteur. L'autre défaut impardonnable, c'est le manque de toute fibre civique, et notamment l'indifférence aux malheurs de la patrie.

La dernière partie, qui pourrait s'intituler « De l'amour », est consacrée à la « grande affaire » *et à celles avec qui on* la traite. Bienveillant pour le sentiment, le Dr Soupault est choqué par le reste, et s'attriste qu'un « esprit d'élite » puisse « receler de telles virtualités pornographiques ». Est-ce pour excuser l'individu par l'espèce qu'il déclare péremptoirement : « *Grenoble a toujours passé pour une ville aux mœurs légères.* »

En tout cas, aux capacités de celui qui toujours oscille un peu entre Chérubin et Lovelace, le Dr Soupault donne tout leur relief, *et il déclare négligeable* les fiascos, comme s'il y était. Sur chacune des onze femmes qui ont vraiment compté (dont cinq « platoniques », notons-le), il établit une fiche précise. La dernière — « *the last romance* » — est la mystérieuse Earline dont l'identité demeure incertaine. Le Dr Soupault relève l'anagramme d'Earline : « la reine ». Or il y a dans l'histoire un autre anagramme, celui-là transparent : *Valri* par lequel Stendhal désigne son *rival* auprès d'Earline. François Michel avait un moment suggéré l'identification de ce rival avec le comte de Rayneval, secrétaire d'ambassade à Rome. Or « Earline » est une jolie façon française d'écrire « comtesse » en anglais. Existe-t-il une raison décisive pour qu'Earline ne puisse être la comtesse de *Rayne*-val ? Ce serait assez dans la manière des codages à la fois subtils et naïfs de Stendhal. Resterait, hors de toute identification une clef assez émouvante : par antiphrase et contraste avec « *the last romance* », à ce *dernier* amour. *Early,* comme on sait, signifie : premier, précoce, *matinal.* — Y.F.

Les budgets du dandy

★ ***STENDHAL ET LA QUESTION D'ARGENT AU COURS DE SA VIE,* de Lily R. Felberg. Coll. stendhalienne, Edit. du Grand Chêne (Aran, Suisse). 116 p., 20 F.**

Au siècle de Stendhal, c'est de l'argent qu'il faudrait dire ce que Stendhal dit du suffrage universel : « Un tyran aux mains sales ». *Lily R. Felberg a recherché la façon dont Henri Beyle a subi ce tyran, s'en est accommodé, l'a courtisé. Elle a dépouillé les budgets du dandy, passionné de plaisirs et de théâtre (en 1812, on retient la mention de deux domestiques, de deux chevaux ; et la rubrique — éclectique — la mieux dotée : « Spectacles, livres, filles »), et conclut qu'il dépense plus qu'il ne gagne, — jusqu'à la mort de son père, lequel « faisait » la différence.*

Etude précise, qui nous montre sur le vif comment Stendhal a « vécu ». L'auteur note que si Henri Beyle a souvent manqué d'argent, il ne l'a que d'autant plus chéri, « en vrai Dauphinois ». Le vrai Dauphinois serait-il l'adorateur-né du veau d'or ? On craint que les stendhaliens finissent par voir les Dauphinois et Grenoble avec les yeux injustes de Stendhal.

Y. F.

Julien Sorel et l'Amérique

★ **LA PRESENCE DE STENDHAL AUX ETATS-UNIS, *de Maud S. Walther.* Coll. stendhalienne, Editions du Grand Chêne (Aran, Suisse). 250 p., 58 F. S.**

CE qu'on pourrait reprocher parfois à l'inépuisable recherche stendhalienne, c'est son « égotisme » : retournée sur elle-même, sinon confinée. Ici (comme d'ailleurs dans maints ouvrages de la collection), elle s'ouvre sur d'autres horizons, et c'est, croit-on, la première fois qu'on va chercher Stendhal, du moins avec cette attention soutenue, sur le continent américain dont il a subi l'attrait. Il s'est fort intéressé aussi aux institutions des Etats-Unis ; non sans dénoncer l'esclavage, en le rapprochant de l'universel esclavage des femmes. Ce féminisme a dû stimuler l'étude de Maud S. Walther.

On y apprend des choses étonnantes : dans ce pays où il y avait alors si peu de lecteurs, Stendhal en a pourtant tout de suite trouvé. Croit-on que dès 1820 on y traduit ses « Vies de Haydn, Mozart et Métastase » ! Il est vrai que le souci de s'instruire a fait chercher en Stendhal un guide : pour les voyages et pour les arts. En revanche, ses romans ont fait scandale, le roman comme genre étant d'ailleurs honni. *Mais les siens étaient* tenus pour particulièrement « immoraux », et même « criminels ». Plus tard, les choses commenceront à changer. Il n'en reste pas moins que Stendhal a trouvé très tôt ses *happy few* aux Etats-Unis comme en France et que l'évolution de la critique américaine à son égard a été, toutes proportions gardées, parallèle à celle de la critique française.

C'est cette évolution que Maud S. Walther retrace minutieusement — elle a dépouillé journaux et revues, — et pourtant largement. Influence marquée, à partir des années qui suivirent 1860, pour déboucher sur un véritable « stendhalisme américain » ; étudiants se reconnaissant en Julien Sorel... Cette conquête du lecteur futur dont il était si assurée, Stendhal avait-il rêvé qu'elle serait aussi une conquête de l'Amérique ?

Y. F.

COLLOQUE A CERISY-LA-SALLE

Don Juan est-il « sexiste » ?

APRÈS *tant de colloques dédiés* aux femmes, une décade vouée à Don Juan pouvait passer pour une juste réaction des hommes, un ultime sursaut sexiste avant la contre-attaque ou la reddition. Bref, exorcisme de l'éternel masculin face à un éternel féminin désavoué *ou redoutable, certificat de* bonne santé ou autopsie de Don Juan au vingtième siècle, le colloque devait en décider. Le château du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle offrait ses murs à un public cosmopolite pour l'étude du libertin-libertaire, selon P.-J. Jouve.

Placé sous l'ombre austère de Kierkegaard par G. Vogelweith, il sembla d'abord que le colloque, se défiant de la séduction « sexiste » si décriée aujourd'hui, ne conservait de Don Juan que *l'image intériorisée, désincarnée,* « nordique » et philosophique, évacuant tout plaisir du texte, et tout charme du personnage.

Tout en essayant de rendre ses droits au personnage contre *le symbole,* René Micha, souple directeur des débats n'en demeurait pas moins dans le paradoxe, *puisqu'il présentait,* comme type donjuanesque, le séraphique séducteur spontané, *Mychkine, l'Idiot, de Dostoïevski,* épileptique et impuissant ; conclusion âprement discutée par Dominique Arban.

Il appartenait à C. Reichler, disciple de R. Barthes, de restaurer le *plaisir* du texte, bien sûr, et *la séduction,* par un parallèle, suggestif bien qu'inattendu, entre Don Juan et le *Renard* du roman, dont la qualité première est le simulacre et, la dernière, la fausse *mort, ce qui érige* l'un et l'autre en symboles de la littérature, néant producteur qui *s'affirme en se niant. Captivante,* captieuse, et capiteuse, l'Ecriture n'est-elle pas captation de l'Autre ?

Don Juan étant *théâtralité* pure, le théâtre, le cinéma et l'opéra ne pouvaient être absents.

La Genévoise B. Perregaux offrit une étude passionnante et passionnée de quatre mises en scène particulièrement significatives du *Don Juan* de Molière : celle, mystique, de L. Jouvet ; celle, *humaine,* de J. Vilar ; celle, politique, de P. Chéreau, *et enfin celle, singulièrement* fascinante, de Besson, véritable mise en jeu de la séduction exercée sur les spectatrices mêmes. Etrangement, il parut, dès l'exposé de J. Prieur, que le *cinéma* n'avait traduit qu'imparfaitement le mythe, à moins qu'on ne veuille voir dans le *vampire* (ou *dans la vamp) l'image inversée et* monstrueuse du séducteur. Cependant, Alain Robbe-Grillet, qui présentait et commentait son film, injustement méconnu, *L'homme qui ment,* montrait une compréhension particulièrement subtile du mythe de Don Juan, articulé sur le personnage *de Boris Godounov, l'usurpateur :* personnage né du néant, qui se construit lui-même et se détruit dans le pur discours.

L'opéra eut la part royale, puisqu'il est admis que Mozart et Da Ponte, dans leur *Don Giovanni,* présentent l'élaboration la plus parfaite *du mythe. Attachée au* C.N.R.S., D. Bosseur tenta d'analyser la séduction dans la musique, tandis que son mari, J.-Y. Bosseur, compositeur, de concert avec M. Sicart, offrit au public son montage musical du *Don Juan dans la Manche,* de M. Butor, spécialement conçu pour le colloque.

A. Stoll montrait pour sa part que le crime du séducteur était moins son libertinage, banal à l'époque, que *son acharnement à violer le code,* la loi de l'échange, mercantile, d'un système social raidi et régi par un roi-statue, dispensateur automatique de titres, de revenus et de femmes.

Don Juan *peut-il* s'expliquer si l'on fait abstraction des conditions qui présidèrent à sa naissance ? C'est-à-dire une *société masculine,* où la *hiérarchie* s'étageait de Dieu au roi, au mari, au père. La femme, forcément *prisonnière des barrières religieuses,* politiques, matrimoniales, familiales, passe du père au mari ou à Dieu. *Celle qui n'obtient pas de mari et qui* n'épouse pas Dieu ne peut être que prostituée ; et, là encore, elle ne s'appartient pas : elle appartient à la collectivité des hommes et, en dernier ressort, elle est l'épouse du diable. Dans ces conditions, Don Juan n'est-il pas le rêve compensatoire de ces *femmes, n'est-il pas suscité par* elles ?

Il défie et bafoue Dieu, les maris, les pères. A Dieu, il arrache la religieuse ; au mari, l'épouse, et la fille au père. Il arrache donc la femme-marchandise au réseau habituel de distribution ; le libertin fait souffler le vent de la liberté. Il est le premier homme qui ne se prévaut pas, *pour parler aux femmes, de ses pré*rogatives paternelles ou maritales : il leur parle d'homme à femme, de sexe à sexe, d'égal à égal. Il affranchit les femmes de la loi des hommes pour les soumettre à celles de la nature. Il est donc poursuivi par les maris, les pères et Dieu, par la *loi des mâles symbolisés par le* Commandeur. Et le feu dans lequel il périt est aussi celui de l'exorcisme du *séducteur subversif.*

Don Juan est-il encore possible au *vingtième siècle ? Il semble que no*tre époque n'ait su le remettre en scène que vieilli, impuissant, dans la parodie. *Cependant, le mythe* traverse plus d'une œuvre littéraire contemporaine : que ce soit le *Frère Juan,* d'Unamuno, le *Miguel de Mañara,* de Milosz, le héros de Suarès, de J.-C. Renard, *de M.* Jouhandeau ou l'étrange Don Juan « franciscain » de J. Delteil.

L'intérêt du public, la jeunesse des *orateurs, semblèrent prouver une* belle vitalité du mythe, ou de ses exégètes. Cet aperçu ne peut dire ni toutes les nuances *ni* toute la richesse d'un colloque à qui les actes complets rendront mieux justice. Mais, pour rendre hommage aux interrogations féminines, *déçues par le niveau parfois trop théorique des dé*bats, à la cruelle et cruciale question de savoir si Don Juan aime ses conquêtes, *osons répondre à la place* de celui-ci : « Je t'aime : je voudrais être toi pour *me* regarder. »

BENITO PELEGRIN.

ÉCHOS

— **AU TERME DU SIXIEME « RENDEZ-VOUS *LITTERAIRE* DU PALM BEACH » de Cannes, le prix du livre de l'été a été attribué à Claire Dumas pour son premier roman « l'Herbe chaude » (Grasset).**

***Le prix « Plume d'azur » est* allé à Hélène Tournaire pour « *Jules empaillé* » (Balland).**

— **LE HUITIEME COLLOQUE GUILLAUME APOLLINAIRE se tiendra les 4, 5 et 6 septembre 1975, à Stavelot (Belgique) sur le thème « Apollinaire et la peinture », sous la présidence de Michel *Decaudin, avec la participation de* divers représentants des universités californienne, polonaise, *française et de membres du* C.N.R.S.**



...TURE ET CRITIQUE

DE PROFIL

...adiographie d'Henri Beyle

Les budgets du dandy

★ STENDHAL ET LA QUESTION D'ARGENT AU COURS DE SA VIE, de Lily R. Felberg...

Julien Sorel et l'Amérique



UNE FIGURE PARISIENNE

Le rabelaisien Moustache

(★) TAMBOUR BATTANT, de Moustache, Julliard, 373 pages, 35 F.

DES bacchantes de Labourbourax, une « tronche » hilare de bon vivant, la panse rabelaisienne : Moustache est une figure trop connue pour qu'on le décrive davantage. A son tour, après ces messieurs du spectacle, Jacques Charon, Robert Manuel, Eddie Constantine, il vient de publier ses Mémoires sous le titre *Tambour battant*, en des propos d'une verdeur salace, recueillis par Guillaume Hanoteau. La lecture en est extrêmement réjouissante. Comme la plupart des gros comiques, Moustache prend toujours la vie du bon côté et ne déteste rien tant que les pions, les faiseurs de discours, les raseurs solennels devenus la plaie aujourd'hui de tout milieu soi-disant parisien qui se respecte.

Parisien avec la gouaille, l'esprit blagueur, la langue à reparties, Moustache l'est à cent pour cent. Né à Javel de parents grecs, François Galepides, dit « Moustache », n'était, depuis son enfance, absolument pas porté sur la pleurniche comme sa famille expatriée. Excellent élève, mais chahuteur en diable et déjà fort comme un Turc dans les mêlées de potaches, il passe allègrement de Michelet à Buffon et de Buffon à Louis-le-Grand tout en réussissant en douce son bachot. Promis aux études de médecine à quinze ans, le brillant bachelier prend un brusque virage — ou plutôt il plonge : le Lorientais, première cave d'après la Libération dans les bas-fonds du quartier Latin, est là qui l'appelle et le fait « tomber dingue » des rythmes Nouvelle-Orléans de jazz.

Il fait la connaissance de Claude Luter et s'empare des bâtons de la batterie dans sa formation. Commence alors pour lui l'existence bohème de « rat de cave » que Guillaume Hanoteau lui-même a si bien décrite dans *l'Age d'or de Saint-Germain-des-Prés* et que nous allions découvrir tout de suite après la guerre dans l'atmosphère magique des nuits qui n'en finissaient pas, aux sons trépidants du jitterbug, du boggie-woogie et du déboîté. Au Tabou, au Vieux-Colombier, au Montana de la rue Saint-Benoît se retrouvent chaque soir tous les Germanopratins se délectant des mélopées sorties du saxo de Sydney Bechet. Entre-temps, au milieu de beuveries « hénaurmes » et de canulars à faire rougir les bien-pensants, Moustache a formé son propre orchestre, avec lequel il va pendant dix ans écumer les stations balnéaires de Cannes à Cabourg en passant par Juan-les-Pins et l'Alpe-d'Huez.

En 1958, il fait la connaissance de Jean Castel, qui tient l'Epi-Club, une boîte dans un décor d'épicerie boulevard du Montparnasse, et c'est le tournant de sa carrière : un an plus tard, chez Castel, transféré rue Princesse, il inaugure ses fonctions de restaurateur à la bonne franquette dans un petit local de quarante-cinq couverts réservés aux amis, qu'il intitule « pension de famille pour vieux gamins ». Le boum aussitôt et la ruée des vedettes du Quartier, auxquelles viennent se mêler les « locomotives » à Rolls, les Rothschild, les Onassis, les Niarchos.

Cet engouement pour la cuisine, et aussi cette rondeur naturelle qui procurait à ses clients un environnement d'aimable euphorie allaient servir Moustache dans une activité plus personnelle. En 1962, il transportait ses fourneaux avenue Duquesne, à l'enseigne « Chez Moustache ». De nouveau, succès foudroyant. Toutes les vedettes du monde du cinéma, de la politique, de la finance, à chaque table autour d'un nom connu : Rainier, Edgar Faure, Charlie Chaplin, Darryl Zanuck, Billy Wilder, Louise de Vilmorin, Nicholas Ray, Terence Young, dont l'auteur-gargotier nous sert des portraits fumants à base d'anecdotes bien épicées. Ainsi durant cinq ans. Puis Moustache donna des bases plus démocratiques à son « troquet » : il baissa ses prix, accueillit les élèves du cours Simon voisin. Enfin, les impôts, les traites, les échéances, eurent raison de sa bonne humeur : il passa la main. En 1970, il s'installait dans le quartier de l'Opéra, au Cintra : embourgeoisement éphémère qu'il compensait par un séjour à Hollywood qui nous vaut, sur les films qu'il tourna plus ou moins à la sauvette, d'ultimes pages pleines de savoureuses observations.

Bon sportif, grand chasseur, homme marié, père d'une fille et d'un garçon, François Moustache Galepides donnera ainsi à toutes ses entreprises le cachet parigot de la fantaisie. Toujours avec l'amour de la belle ouvrage et sans jamais « truander » son prochain, jusque dans ses farces les plus gigantesques. Une phrase de son livre sert d'apologue : *« Le raisonnable peut se passer de sérieux alors que le futile exige impérieusement du sérieux ».*

OLIVIER MERLIN.

NOUS AVONS LU

Les jumeaux de Kissingen de Marcel Haedrich

Deux jeunes gens, descendants l'un de la branche française l'autre de la branche allemande d'une même famille alsacienne, se rencontrent fortuitement lors de la débâcle du IIIe Reich et découvrent aussitôt, en même temps que leur étonnante ressemblance, l'absurdité de la guerre. Cette rencontre a lieu chez une jeune Allemande, dont ils tombent tous les deux amoureux... L'écriture monocorde et sèche de Marcel Haedrich ne rend malheureusement pas très convaincante cette histoire si romanesque. L'intérêt principal du livre réside dans les renseignements, les anecdotes, les réflexions qu'il contient sur le monde de l'après-guerre et les personnalités marquantes de l'époque. — V. A.

★ Laffont, 389 pages, 39 F.

Violette, je t'aime de Remo Forlani

L'amour a limé les griffes, adouci la voix, tempéré l'humeur du fougueux Remo Forlani. Le voici « rangé », lui que son goût des gros mots et des aventures nocturnes entraînait sur les traces d'Henry Miller. Pour les beaux yeux d'une certaine Violette, végétarienne convaincue, il boit des litres de tisane, en attendant de régulariser sa situation, c'est-à-dire de divorcer avec sa première femme. Un pied dans l'humour, un autre dans la mélancolie, notre cynique repenti cherche, cahin-caha, son équilibre. Ses tâtonnements nous valent un roman dont la tendresse narquoise émeut comme une chanson de rues. — G. R.

★ Julliard, 190 pages, 30 F.

SCIENCES HUMAINES

France marginale... ... ou France sauvage ?

★ **LA FRANCE MARGINALE, d'Irène Andrieu. Albin Michel, 256 p., 29 F.**

★ **L'AUTRE FRANCE, L'UNDER-PRESSE, d'André Bercoff. Stock. 336 p., 33 F.**

UN « guide Michelin » de la rupture de ban ? Non. Malgré les listes d'adresses qui complètent ses chapitres, *la France marginale*, d'Irène Andrieu, n'a rien *d'un répertoire monotone des chemins de l'évasion*. Son défaut majeur est plutôt de n'avoir pas su choisir entre l'annuaire, le manifeste et l'encyclopédie.

Si elle plaide avec ferveur la cause de toutes les « alternatives » possibles à la société industrielle, sans doute croit-elle trop facilement que ces multiples effervescences, publiques ou souterraines, convergent vers un même but. Ce qui lui permet de réunir, dans un étrange bric-à-brac, les *théosophes à la Gurdjeff, l'agriculture* « biologique », les médecines naturopathes, le tantrisme, l'antipsychiatrie, les objecteurs de conscience, qui voisinent *sans plus de formalités* avec les écoles parallèles, les groupes « vidéo », le M.L.F., le F.H.A.R. et les communautés.

La simple juxtaposition de ces expériences *hétérogènes pourrait-elle*, à elle seule, nous éviter le « bonheur plat de la technocratie universelle » et annoncer le « socialisme écologique », la « vie retrouvée » ? Irène Andrieu semble en être persuadée. N'est-ce pas méconnaître l'emprise du pouvoir sur nos gestes les plus simples ?

La question n'est même pas posée. *La France marginale* se contente d'attirer, chaleureusement, l'attention sur toutes les voix qui proclament : « *Maintenant nous n'avons plus peur, Nous prenons cette liberté, nous la gardons, c'est léger, c'est bon.* »

La « nouvelle presse »

Cette phrase est extraite de *Beuark*, un des innombrables petits journaux, artisanaux et éphémères, *qui naissent et meurent chaque jour depuis mai 68* (1). Ils disent à profusion les rêves, les espoirs et les délires de ceux qui refusent les « garde-à-vous » *de tout genre. Affirmant qu'« il y a la presse pourrie, et l'autre »*, convaincus qu'« un dessin remplace vingt phrases », ils prennent au *mot* l'invite de J. Rubbin : « Si vous n'aimez pas les journaux qu'on vous donne, fabriquez-les vous-mêmes... »

Ces milliers de pages tirées à l'alcool, imprimées sur des ronéos *de fortune, distribuées au hasard*, ont déjà leur histoire. André Bercoff, ancien journaliste de *l'Express*, fondateur avec Pierre Belfond du mensuel *Gulliver*, a voulu l'écrire. Il est dommage que son *Autre France* consacre tant de place aux « grands aînés » de la nouvelle presse (*Action, la Cause du peuple, Tout, l'Idiot international, J'accuse* et, bien sûr, *Charlie-Hebdo* et *Actuel*), au lieu de se plonger une bonne fois dans le discours foisonnant des feuilles anonymes. Ceux qui ignorent *tout* de cette efflorescence trouveront, au fil des pages chaleureuses et débridées de Bercoff, un honnête et utile résumé de ces événements récents. *Encore faut-il* qu'ils apprécient, ou supportent, le mauvais goût appliqué d'un humour qui se veut lyrique : « *Voici le facteur aux doigts de rose qui déverse gracieusement dans la loge de mon concierge azuréen deux cents plis...* »

Ces faiblesses mises à part, il reste que ces deux livres témoignent de la diversité et de la vitalité des expériences « en marge ». Ce qui n'était, hier encore, qu'une rareté *sociologique, voire une curiosité journalistique*, est devenu *une réalité*. Peut-être gênante. Mais c'est tant mieux.

ROGER-POL DROIT.

(1) *Le Monde* a déjà consacré plusieurs articles au phénomène de la presse parallèle en France (voir notamment les numéros des 22 et 23 avril 1973).

★ **GILDA JE T'AIME, A BAS LE TRAVAIL !, de Jean-Pierre Barou. Les Presses d'aujourd'hui, coll. « La France sauvage », 240 p., 18 F.**

★ **LES FOUS DU LARZAC, de Michel Le Bris. Les Presses d'aujourd'hui, coll. « La France sauvage », 400 p., 20 F.**

LES marginaux ont, depuis longtemps, tourné en dérision la vieille éthique du labeur, et mis à l'index le respect du travail. Dans les usines, fût-ce parmi les militants syndicalistes, ces valeurs demeurent bien ancrées. Le temps n'est pas si loin où Maurice Thorez déclarait que « les paresseux *ne seront jamais* de bons communistes »...

Pourtant, un autre *ton se* fait entendre, encore sourdement, de grève en occupation. Peint en vert sur les murs de Sochaux, en Mai 68, un cri, plutôt qu'un slogan, l'exprimait déjà : « Gilda je t'aime, à bas le travail ! » J.-P. Barou l'a repris pour titre de son *essai-reportage centré sur les* mines de Lorraine et les « Robin des Bois » de Lip. A l'en croire, quelque chose a changé, dans le rapport des ouvriers à leur outil de travail : à Pechiney-Noguères, en juin 1973, les grévistes abandonnent les cuves d'électrolyse : en janvier 1974, à Carling et Marienau, ils refusent de décharger les cokeries, au risque qu'elles explosent.

Les règles du jeu social seraient-elles abolies ? Le tableau de la vie quotidienne des mineurs, tel que le brosse J.-P. Barou montre, en fait, exactement le contraire : dans le monde clos, rythmé par le *changement des équipes*, dominé par les houillères, où rien n'a changé depuis les prises de vues de Daquin, Barou montre des hommes usant leur corps, détruisant au fil des jours leur santé, risquant souvent leur vie — pour quelque prime. Il les voit, mais n'en peut rien dire.

Car c'est là, justement, qu'il faudrait ôter les vieilles lunettes « ouvriéristes », et cesser de croire que des hommes seraient obligés de mourir lentement par le *seul* jeu de facteurs économiques. Comment ne pas voir qu'il y a là, *aussi*, du désir ? L'amour de la mine, l'honneur, la « virilité »... *toute cette immense* mythologie, même si elle tombe en désuétude, a encore son poids... Vouloir encore ignorer ces évidences, quarante ans après Reich, voire après l'anti-Œdipe, c'est, en fait, renoncer à comprendre les nouvelles révoltes qui éclatent un peu partout — tous ces mouvements qui n'entrent plus, ou bien mal, dans les schémas de l'analyse marxiste traditionnelle : insurrections des prisonniers, lutte des autonomistes basques, bretons, occitans, des immigrés. Autant d'agitations imprévues, inclassables, bref : « sauvages ».

Cette « sauvagerie » est l'objet de la collection lancée il y a plus d'un an par Jean-Paul Sartre, Jean-Pierre Le Dantec et Michel Le Bris, trois anciens directeurs de *la Cause du peuple*. Dans un texte inédit, ils s'en expliquent : est « sauvage » un mouvement relevant d'un « *processus d'effervescence en un point de la surface sociale qui amène un groupe social naturel à se lever, à s'affirmer dans l'agitation comme communauté libre, en dehors de tout cadre institutionnel qui le contraindrait* ». Ce qui signifie également que « *le groupe produit* lui-même *la pensée de son affranchissement à partir de la situation où il se trouve plongé et de son propre fonds culturel* ». Une telle définition des mouvements « sauvages » a au moins, aux yeux de ses auteurs, deux conséquences : elle « *exclut que seul le prolétariat soit en mesure d'élaborer aujourd'hui concepts et valeurs d'émancipation universelles* ». D'autre part, en se référant seulement aux « groupes sociaux naturels », elle récuse l'hypothèse des marginaux qui entendent *trouver ou construire des espaces* sociaux hors des circuits du pouvoir

Un exemple éclairera ces thèses : les cent trois paysans du Larzac dont Michel Le Bris, avec fougue et vivacité, retrace le long itinéraire politique. Comment ces paysans « archaïques », sous-politisés, sans organisation, se sont-ils retrouvés, face à l'armée, à l'Etat, en position de force, soutenus par des milliers de manifestants ? Comment ont-ils découvert, au fur et à mesure, leur vérité, leurs discours et leur action, qui ne se confondent ni avec ceux des maoïstes ni avec ceux des non-violents ? Pourquoi, surtout, le Larzac est-il devenu une « *affaire* » de cette envergure ?

Michel Le Bris la reconstitue avec minutie, depuis la décision de Michel Debré jusqu'aux derniers rassemblements. Non pour en faire l'historique, mais pour tenter de répondre à ces questions face auxquelles les dogmatismes, même gauchistes, sont désarmés. *Car sa démarche, qu'on* la juge irritante ou sympathique, s'inaugure d'une constatation majeure : il n'est plus possible, face à la dispersion des révoltes, de les *penser sans un « principe »* unique.

Si elle se poursuivait, il serait peut-être possible d'entrevoir comment « marginaux » et « sauvages » se situent sur un même sol, étranger sans doute à celui qu'on appelle encore « politique ». Mais il y faudra de nouvelles ruptures.

R.-P. D.

Trois études

● **JACQUES LAUNAY, JACQUES LEVINE ET GILBERT MAUREY** : *le Rêve-éveillé-dirigé et l'Inconscient*. (Dessart et Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines », 456 p., 56,99 F.)

Le « rêve-éveillé-dirigé » demeure encore relativement peu connu. Les trois essais regroupés dans ce volume, rédigés par des praticiens de cette technique particulière de psychothérapie, en constituent une très pertinente présentation.

Abordant successivement la genèse et l'évolution du « rêve-éveillé-dirigé », ses rapports avec l'inconscient, le rôle du thérapeute dans la relation du patient avec les autres, cet ouvrage, accompagné d'une importante bibliographie, ne s'adresse pas qu'aux spécialistes. Il cherche à définir, pour ceux que la psychologie intéresse, l'état présent des recherches dans un domaine encore peu exploré, et qui tend à affirmer son autonomie à l'égard des autres méthodes d'exploration de la vie psychique.

R.-P. D.

● **GILBERT DURAND** : *Science de l'homme et tradition*. (Ed. Tête de feuilles, « Sirac », 252 p., 57 F.)

La démarche de Gilbert Durand est, pour le moins, paradoxale. Il s'appuie en effet sur les critiques contemporaines des sciences sociales, sur les vigoureuses dénonciations de l'humanisme dues à Claude Lévi-Strauss ou à Michel Foucault, pour réclamer un retour à la pensée traditionnelle, aux savoirs ésotériques, au symbolisme mythologique dont la résurgence aujourd'hui serait à la fois possible et nécessaire.

Il ne s'agirait donc plus de « démystifier » l'histoire, ou les figures du savoir, mais bien de les « remythifier » : telle est, selon l'auteur, la tâche de ce « nouvel esprit anthropologique » dont il proclame l'avènement. Si le ton est passionné, l'érudition brillante, les références multiples, la démonstration pourtant ne convainc pas. A moins que cette étrange « conversion » à laquelle Gilbert Durand presse vivement les anthropologues de demain n'échappe justement à l'ordre démonstratif... Mais alors pourquoi tenter de l'y faire entrer ? — R.-P. D.

● **LES SOCIETES RURALES** : *Avant-propos par Isac Chiva*. (« La roue à livres », B. P. 65, 21400 Châtillon-sur-Seine, 104 p., 18 F.)

Au départ, simple catalogue pour une librairie de vente par correspondance spécialisée dans l'ethnographie et les études régionalistes, les Sociétés rurales *sont devenues un véritable essai bibliographique, répertoriant plus de mille deux cents ouvrages anciens et modernes en langue française. Des analytiques précis, une iconographie soignée et suggestive, aideront le chercheur spécialisé et le curieux. Mais, surtout, l'ouvrage dévoile « une accumulation, surprenante dans sa diversité, de littératures : le neuf et le vieux s'y côtoient, œuvres de voyageurs citadins et de sages campagnards, de chroniqueurs et de notaires, de géographes et de romanciers, d'économistes et d'historiens » (I. Chiva). Etonnant témoignage de l'ampleur prise par les études rurales. Le domaine français est ici privilégié, mais l'ethnographie africaine tient dans cette investigation une place non négligeable, tandis que la portion assez modeste réservée à l'Asie et à l'Amérique fait souhaiter un prolongement à ce travail.* — P. G.

Une nouvelle méthode de pensée

La « systémique »

★ **LE MACROSCOPE - VERS UNE VISION GLOBALE, de Joël de Rosnay. Seuil, 300 p., 35 F.**

LA « systémique » va-t-elle être la nouvelle doctrine à la mode ? Si oui, le livre que Joël de Rosnay vient de faire paraître sous le titre *le Macroscope — vers une vision globale* y contribuera beaucoup.

L'époque troublée que nous vivons suscite de nombreuses initiatives intellectuelles. Chacun de nous sent que ses modes de pensée *doivent changer. Mais comment ?* Il n'est pas si facile d'en trouver de nouveaux suffisamment efficaces et puissants pour être facilement adoptés. La « systémique » y réussit. Très schématiquement, il s'agit de substituer à un mode d'analyse linéaire, où les effets sont les conséquences directes des causes, un ensemble plus complexe faisant intervenir des effets de rétroaction : les effets peuvent réagir sur les causes, formant ce qu'en anglais on appelle *couramment* un phénomène de *feedback*.

Joël de Rosnay est particulièrement bien placé pour utiliser et expliciter ce mode de pensée. Bio*logiste de formation — docteur* ès sciences, — il s'est rapidement échappé de sa spécialité pour entrer dans l'action économique comme directeur scientifique de l'E.E.D.E. (*Société européenne de* développement des entreprises), puis, depuis janvier 1975, comme directeur du développement à l'Institut Pasteur. Sa formation biologique conduit Joël de Rosnay spontanément à une approche « systémique » des choses : un *organisme vivant est en effet un* système complexe où chaque partie réagit sur le tout et inversement. Sa connaissance du monde économique lui permet d'appliquer cette méthode de pensée à d'autres objets que les êtres vivants.

D'où le titre du livre *le Macroscope*. Dérivé évident du microscope, cet appareil imaginaire sert à *étudier non* pas l'infiniment petit, mais au contraire les phénomènes globaux de notre société, comme le rappelle d'ailleurs le sous-titre du livre : vers une vision globale.

Dès le premier abord, le livre intéresse plus par les mécanismes de pensée qu'il met en œuvre que *par ses conclusions*. Ces dernières peuvent en effet être contestées, surtout quand elles se rapprochent des positions d'Ivan Illich. Mais ce n'est pas là l'important. Ce qui compte avant tout, c'est le mode de pensée systémique qui imprègne tout le livre.

Conscient de la difficulté d'une définition précise de l'approche *systémique*. Joël de Rosnay a voulu faire pénétrer le lecteur à petits pas dans ce monde nouveau. La première partie est donc formée de considérations générales s'appuyant le plus souvent sur des exemples de biologie — mais pas uniquement — et qui, sans *que l'on s'en rende compte*, utilisent la notion de système. La théorie des systèmes elle-même n'intervient qu'ultérieurement. Elle est alors formalisée et *prend un aspect général* applicable à tous les systèmes. Six pages résument les « dix commandements » de l'approche systémique et sont, en fait, le noyau du livre. Suivent divers chapitres faisant intervenir l'application de l'esprit de système à diverses notions fondamentales : l'énergie, l'information, le temps et, pour finir, l'éducation. En guise de conclusion, l'auteur définit un « scénario pour un monde » où sont rassemblés les *principaux thèmes* traités précédemment.

Un point de départ

Il ne faudrait pas croire que le macroscope est difficile à lire. Vulgarisateur de talent, Joël de Rosnay a écrit un livre qui ne demande aucune *connaissance* préalable. Il s'adresse au grand public. D'ordinaire, les nouveaux modes de pensée se présentent dans une langue indigeste qui leur donne un aspect « sérieux » (qu'ils n'ont d'ailleurs pas toujours réellement). Cette fois-ci, c'est le phénomène inverse qui in*tervient. Un mode de pensée réellement* original est présenté d'une manière attrayante. Il n'est pas sûr que cela lui donne beaucoup de succès auprès des universitaires...

Ceux-ci pourront en effet faire remarquer qu'il y a longtemps que l'on utilise les systèmes. Le développement de l'informatique, *en permettant de mettre en place* et de calculer des systèmes extrêmement complexes, est là pour le prouver. Les travaux qui ont conduit aux conclusions du Club de Rome ne s'appuient-ils pas sur un « système du monde » mis en ordinateur ? Le but de Joël de Rosnay n'est pas de faire l'apologie de ces systèmes complexes qui ne peuvent être traités qu'avec des machines. C'est d'utiliser dans notre conception per*sonnelle et individuelle les principes* essentiels qui régissent ces grands systèmes mathématisés, et de mettre en évidence, à chaque moment, des interactions qui ré*gissent les différents éléments du* tout.

Le macroscope apparaît ainsi comme le point de départ sur lequel devraient s'appuyer un certain nombre d'études, plus serrées sans doute que celles que l'on trouve dans cet ouvrage, mais qui procéderont du même état d'esprit.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

« LA JAMBE » AU CHATEAU DE DIEPPE

Dans le plus joli musée de France...

par ANDRÉ FERMIGIER

DE toutes les expositions que nous avons retenues sur la carte artistique des vacances, l'exposition du musée de Dieppe est assurément la plus imprévue et celle qui nous a paru la plus stimulante. Elle s'intitule « la Jambe ». C'est une exposition thématique. Ce genre d'expositions était courant au lendemain de la guerre : on nous montrait « l'Enfant dans l'art », « la Vierge dans la peinture italienne », « la Femme au dix-huitième siècle ». Mais : la jambe dans l'art ! Au train où vont les choses, ciel, qu'allons-nous voir ?

Eh bien ! Les amateurs d'émotions suspectes en seront pour leurs frais. Certes, l'aspect érotique de la question n'est pas négligé puisqu'on a accroché à côté d'une Bethsabée au bain, *de Jean-François de Troy, une gravure fameuse de Fragonard,* la Chemise enlevée, *plus loin,* la Troupe de Mlle Eglantine, *de Lautrec, avec leurs bas noirs, leurs beautés chlorotiques et maussades ; et l'exposition s'achève avec une* Ecuyère, *de Van Dongen, aux cuisses généreusement offertes. Mais dès la première salle, nous sommes avertis que nous ne sommes pas là pour ricaner bêtement, mais pour considérer le problème d'un point de vue scientifique, historique, analytique et de haute philosophie.*

Du pied d'Homère...

Voici, en effet, tout à côté de la Chemise enlevée, *une étude d'Ingres pour l'« Apothéose d'Homère » :* les Pieds d'Homère. *Curieuse étude qui nous rappelle à quel point devait être compliqué l'inconscient du peintre des* Odalisques. *Le pied d'Homère, c'est le pied ancestral, légendaire, primordial dans lequel il faut voir une image particulièrement intimidante du père plutôt qu'un prétexte à manipulations fétichistes, lesquelles seront d'ailleurs, au cours de cette exposition, discrètement évoquées et avec une réserve de haute tenue. A côté de ce pied, un ragoût de viandes mortes de lecture assez éprouvante : c'est un Géricault et cela s'intitule* Fragments anatomiques. *La jambe, en effet, ce n'est pas seulement la cuisse, c'est aussi le moignon. Et pour couper correctement une jambe ou un pied, il faut en connaître l'anatomie. D'où un excellent ensemble de croquis de Francis de Perrois* (l'Axe artériel de la jambe droite, Traitement chirurgical des varices) *et quelques vitrines où sont exposés de précieux traités d'anatomie et de chirurgie, depuis Vesale et Ambroise Paré jusqu'à de plus modernes auteurs, avec les instruments adéquats : quelques cires bien atroces, une trousse à amputations, une scie de chirurgie, qui viennent évidemment du musée Flaubert et d'histoire de la médecine de Rouen. Ce Flaubert-là, c'est Achille, le papa, mais je suis persuadé que le fils aurait été galvanisé par cette exposition, l'aurait déclarée « hénaurme » et roborative au plus haut degré.*

...aux prothèses mécaniques

Couper un pied ou une jambe n'assure pas au patient une position confortable. Il faut donc veiller à rétablir son équilibre. Aussi, après quelques documents évoquant les hauts faits de la guerre de 1914 (dessins de Forain, d'Abel Truchet où l'on voit un médecin major déclarer à l'intention d'un poilu sans bras ni jambes étendu sur le billard : « Coupez-lui aussi les cheveux »), *nous montre-t-on un très beau choix de pilons, jambes de bois, jambes mécaniques, béquilles, prothèses, gouttières pour jambe gauche (n° 44) et une adorable maquette d'appareil à suspension avec un bébé en celluloïd qui, bien calé par son oreiller, sourit aux anges au milieu d'un système très complexe de treuils, de cordages et de poulies destiné au traitement des fractures.*

...sans oublier la religion

On perd sa jambe, son pied, mais il arrive qu'on les retrouve ou qu'on espère les retrouver. L'organisateur de l'exposition a donc réuni avec diligence quelques jambes votives en pierre calcaire d'époque gallo-romaine et présenté à leurs côtés un certain nombre d'ex-voto en forme de jambes et de pieds d'origine plus modeste (l'Italie, les Vosges, Bahia, Angers, Popincourt, etc.). On peut voir aussi une jambe en sucre rose avec ruban bleu qui vient évidemment d'Angleterre, des empreintes de pieds qui sont des objets de pèlerinage très appréciés en Inde, et deux pieds de momie, dont l'un a été rapporté d'Egypte comme souvenir de voyage par Saint-Saëns, ce qui ne nous étonne pas du tout de lui.

La jambe, on le voit, touche à la religion et à la mythologie. Mythologie noble, c'est Achille trempé dans le Styx. Mythologie populaire, et nous retrouvons le Petit Poucet, Polichinelle, les bottes de sept lieues, Monsieur Dumollet, le Chat botté. Et pour la religion, une eau-forte de Sébastien Bourdon, l'Enfant Jésus foulant aux pieds le péché, *quelques Christ en croix à jambes particulièrement pathétiques voisinent avec un très riche ensemble de sculptures évoquant les saints qui ont eu avec la jambe et le pied des rapports dignes d'être notés : saint Michel, saint Jean-Baptiste et, bien sûr, saint Roch.*

Comme la religion se perd, plutôt qu'espérer le retour d'une jambe perdue, il vaut mieux prendre ses précautions pour la protéger. Voici donc un choix de bandes molletières, quelques bas à varices de la Belle Epoque, une superbe paire de défenses de jambes en fer battu exécutées en Allemagne vers 1560, et tout ce que l'on peut imaginer de bottes, de bottillons, de jambières d'armures, de socques, de mocassins, de chaussons, de sabots, de bottes de postillon et de bottes de sept lieues. L'imagination, la science du conservateur du musée de Dieppe nous paraîtraient ici particulièrement heureuses si nous n'avions été un peu surpris par l'absence de toute allusion à la sandale, surtout à l'espadrille.

...l'exotisme

Mais on nous montre bien que, dans ce domaine, la coquetterie fait bon usage avec la prudence, et nous abordons la partie la plus agréable de notre sujet avec tous ces bas, ces chaussettes de mandarin, ces chaussures de femmes et d'enfants, souvent délicatement brodées, chefs-d'œuvre d'art populaire ou savant, puisque nous voyons le Finistère et les Basses-Pyrénées voisiner avec le Sahara, la Mélanésie, le Japon et l'Afghanistan. Certains objets sont d'une étonnante beauté, ainsi cette chaussure chinoise en soie du dix-neuvième siècle, ces sabots en bois de châtaignier sculpté, travail normand du dix-huitième ou ces chaussures en cuir jaune rapportées du Thibet par le duc d'Orléans lors de son voyage en Extrême-Orient en 1903.

La valeur d'usage cède au goût de l'ornement dans les anneaux de chevilles dont raffolent les jeunes femmes en Inde ou en Afrique du Nord, et si l'extrême réserve qui caractérise cette exposition a fait passer sous silence les plaisanteries traditionnelles relatives à la jarretière de la mariée, nous pouvons néanmoins citer, puisque nous parlions des Orléans, une lithographie d'Edouard Pingret qui évoque la remise de l'ordre de la Jarretière à Louis-Philippe (n° 70). Ne nous étonnons pas non plus de la rareté des allusions au monde de la danse. C'est là un aspect trop attendu, presque futile de la question et les possibilités ludiques de la jambe sont évoquées par quelques bicyclettes fin de siècle et une superbe machine à coudre 1900.

...et les objets usuels

Il faudrait aussi évoquer les innombrables inventions et facéties domestiques que la jambe a inspirées aux artisans de village et aux ancêtres des fabricants de gadgets : casse-noisettes, compas, pipes, bourre-pipes, tabatières, marteaux de porte, vide-poches, couteaux dits jambettes, boîtes d'allumettes, etc. L'ingénuité fait place au sérieux, à l'émouvante dignité de la condition humaine dans la salle où sont rassemblées les œuvres contemporaines : sculptures de Rodin (l'Homme qui marche), *de Laurens* (la Petite Sirène), *de Krasno* (Œuf à genou), *tableaux de Léger* (l'Hommage à David), *de Mihailovitch* (Football), *assemblages de Louis Pons, dont un curieux projet de décoration pour la cathédrale de Castres, photographies de Cartier-Bresson* (la Prison modèle), *dessins de Topor* (Lady Mille-Pattes), etc.

Bref, c'est un enchantement, on ne s'est jamais tant amusé, et comme les collections locales sont déjà remarquables, avec leurs prestigieux ivoires, leurs salles consacrées aux bains de mer, aux bateaux, aux amiraux, aux peintres qui, vers 1900, travaillèrent dans la région autour de Jacques-Emile Blanche et de Sickert, cette exposition, où l'orthopédie donne la main à la métaphysique, achève de faire au musée de Dieppe pour l'été le plus joli musée de France.

★ *La Jambe.* Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 15 septembre.

DANS LES GLYPTOTHÈQUES DE ROME ET DE MUNICH

La dé-restauration des statues et ses problèmes

par ANDRÉ CHASTEL

L'ANTIQUAILLE a toujours appelé le restaurateur. Quand Léonard de Vinci était jeune, à Florence, un chroniqueur rapporte qu'il était employé par Laurent de Médicis au « Jardin de Saint-Marc ». Cela ne peut signifier qu'une chose : il travaillait dans le dépôt des marbres médicéens, à l'instar de son maître Verrocchio, à retailler, à compléter des antiques. Cette pratique était générale ; toutes les pièces dignes d'attention étaient restaurées avant d'être présentées. C'est ce qui se pratiquait à Rome, à la villa pontificale du Belvédère, noyau des musées du *Vatican, qui sont toujours aujourd'hui* le rassemblement le plus impressionnant d'ouvrages grecs et romains. Vasari raconte que, vers 1532, Clément VII, un Médicis, le neveu de Laurent, demanda conseil à Michel-Ange, qui lui recommanda un servite de Florence, Montorsoli ; installé à Rome, celui-ci « refit le bras gauche qui manquait à l'*Apollon* et le bras droit du *Laocoon*, et fit de même arranger l'*Hercule* ». *Ce sont-là — et c'étaient déjà —* trois des statues les plus célèbres du monde : on se faisait un devoir de les rétablir. Le pape, qui venait dans la villa lire son bréviaire, suivait de près les travaux.

Marbres et barres de fer

Cette procédure fut constante jusqu'au *dix-neuvième siècle. On replaçait les fragments*, on interprétait les parties manquantes, on reprenait même certains détails. Girardon allégea, pour Louis XIV, la poitrine de la *Vénus d'Arles*. Avant d'être transportés à Munich, où Louis Ier de Bavière inaugura en 1828 sa glyptothèque moderne (1), les fragments des deux merveilleux frontons archaïques recueillis dans les ruines du temple d'Egine furent confiés à Thorvaldsen lui-même ; de *1816* à 1819, le sculpteur *regroupa*, remonta, compléta et rendit, en somme, perceptibles dans leur forme globale, les précieux débris. On s'adressait aux artistes les plus notables pour ces actions délicates de restauration, ce qui était très caractéristique du souci de porter l'œuvre antique à son plus haut niveau d'efficacité artistique, mais, vers 1820-1830, cette conviction commençait à faiblir. Ni la Vénus de Milo, ni la Victoire de Samothrace ne reçurent les compléments nécessaires. On n'osait plus. Des discussions embarrassantes eurent lieu ; aux incertitudes des archéologues sur la position exacte des bras manquants, de la tête perdue, s'ajoutait l'idée, non classique, que la statue en partie détruite, et même le simple fragment, le « torse », possède une beauté propre. Rodin allait écrire : « Il y a quelque chose de plus beau qu'une belle chose, c'est la ruine d'une belle chose. »

Ces deux points de vue parfaitement inconciliables, ne sont plus d'actualité, ou, plutôt, ils ne subsistent plus que comme des nuances de l'intérêt — un peu diminué, peut-être — que continue à exercer la statuaire antique dans ses réalisations les plus hautes. Le curieux a besoin, comme l'*historien, de reconstituer en imagination* ou sur la feuille de dessin, la disposition originelle de l'œuvre, au risque d'être un peu surpris de reconnaître que la *Niké de Samothrace* surgissait, non au sommet *d'une terrasse, mais au fond* d'un vallon, portant quelque couronne de triomphe. Mais l'archéologue veille aussi à bien fixer les conditions de la trouvaille *in situ*, l'aire de *dispersion des fragments*, les particularités *de la fouille* : à Milo, cela n'apporte pas grand-chose ; à Egine, où le grand temple dorique du début du cinquième siècle domine un prodigieux panorama, cette préoccupation va de soi. Toute l'archéologie opère, avec des outils de recherche, des répertoires et des schémas de plus en plus serrés, dans ce balancement entre le constat terre à terre et la reconstitution mentale. C'est ce qui maintient sa fascina*tion sur l'esprit des nouvelles générations.*

Il y a pourtant, dans ce domaine, une sorte de crise, née de la poussée d'un certain radicalisme muséographique, qui, après un certain nombre d'initiatives heureuses, tend à se présenter comme la voie nouvelle et moderne. Déjà, il y a plus de quinze ans, au Palazzo Bianco de Gênes, on avait ajusté les fragments du tombeau de Marguerite de Luxembourg *par* Giovanni Pisano (vers 1300) sur des barres de métal pivotant comme un siège de dentiste, qui firent sensation. Depuis, l'ostentation des armatures n'a cessé de s'accuser, et le résultat le plus saisissant de cette mode, qui donne au musée d'archéologie l'apparence d'une usine de montage, est sans doute le nouveau musée du Vatican. On ne peut dénoncer plus ostensiblement la tradition de Léonard, de Michel-Ange et de *Montorsoli, celle de la reconstitution*. Mais c'est ici précisément que surgit la tentation extrémiste et le conflit nouveau : faut-il aller jusqu'à « déstructurer » les anciens remontages, même lorsqu'ils ne sont pas arbitraires ? *Faut-il dé-restaurer* les ouvrages célèbres qui ont reçu, au cours des âges, des compléments plus ou moins contestables, même si le résultat doit être un appauvrissement ?

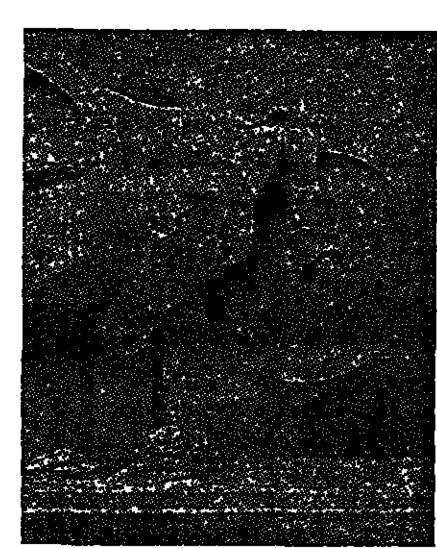
Il y a une immense littérature sur le bras droit du *Laocoon*. On n'arrive pas à savoir dans quel état était exactement la figure médiane du groupe, celle du prêtre barbu, quand on le *déterra* sur l'Esquilin, au printemps de 1506. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il y eut deux écoles, l'une en faveur du bras tendu, ajoutant à la pyramide des membres une grande oblique « pathétique » (Montorsoli), l'autre en faveur du bras plié, ramenant l'effet vers l'axe central (Bandinelli, dès 1520). C'est la deuxième solution *qu'a adoptée en 1960 le professeur Filippo* Maggi, en utilisant un fragment, transmis avec la sculpture, qu'il pense être dû à Michel-Ange, l'artiste que cette affaire intéressait peut-être le plus de tous ceux de la Renaissance.

Les « Eginètes » sans Thorvaldsen

Mais il ne s'agit encore là que d'un épisode des travaux et discussions des savants et des gens de musée. Les dirigeants de la glyptothèque de Munich sont allés beaucoup plus loin en supprimant purement et simplement les « compléments » de Thorvaldsen, en ramenant les fragments tête, jambe, torse... à leur condition de débris plus ou moins informes, et en remontant le tout sur des tiges métalliques, pour *restituer abstraitement la disposition générale des formes, à l'intérieur du grand* triangle bas dessiné par chaque fronton. Naturellement, on en a profité pour corriger certaines erreurs flagrantes de la recomposition de Thorvaldsen : le guerrier couché du fronton est, qui reposait curieusement sur son bouclier rond, a retrouvé la position verticale, mais il n'a plus ni tête ni jambe ; il est fait de moignons, il proclame son statut de pièce irréparablement brisée, qu'on *accuse encore, en maintenant* derrière la statue le disque rond du bouclier. L'effet de « démystification » est complet. La réalité archéologique de l'objet détruit domine tout. Ce qu'on a d'abord sous les yeux c'est la mise en évidence du caractère éclaté, mort, pour tout dire, de ce qui fut un ensemble monumental. L'attention passe de détail en détail et, comme chacun d'eux : plis, rebords, jointures des membres... est incroyablement net et d'un tracé sans faiblesse, on s'y attarde volontiers, sans que les choses se rejoignent, comme l'avait cherché le néo-classique Thorvaldsen, et sans vibration poétique. L'idéalisme classique et le sentimentalisme romantique sont tous deux refoulés.

L'admirable, dans ces « *Eginètes* » (pour employer le terme allemand), c'est que, dieux, guerriers, morts, tous ont le même sourire immobile et supérieur, qui nous étonne sans *que* nous le *déchiffrions* tout à fait. La dé-restauration a naturellement affaibli, sinon aboli, ces correspondances. Elle donne, en revanche, satisfaction à cette *exigence d'authenticité que* nul n'a le droit de récuser, mais qui se refuse ici à toute composition. La question est finalement de savoir si, avec ses faiblesses, la recomposition de Thorvaldsen n'avait pas restitué, elle aussi, une forme d'authenticité supérieure, au point d'avoir défini à son tour un des moments de l'histoire posthume de ce chef-d'œuvre. A quelle condition une réfection, avec les compléments qu'elle apporte, finit-elle par faire corps trop exactement, trop judicieusement, avec l'ouvrage, pour pouvoir en être séparée ? Débat considérable, qui a été exploré dans toutes ses dimensions au cours d'un intelligent colloque, à l'Institut d'histoire de l'art de Munich, dès la réouverture de la glyptothèque (2).

Un autre objet de discussion fut le fameux *Faune Barberini*, restauré par un *sculpteur* italien, Pacetti, autour de 1800, avant de passer, lui aussi, dans les collections de Louis Ier. C'est là encore un de ces *ouvrages* que *les générations ont* contemplé : mais ce dormeur de marbre impudique avait perdu sa jambe droite. La prothèse habile de Pacetti en faisait une figure de Théocrite ; le membre ôté, le faune mutilé, avec sa cuisse sectionnée, devenait une allégorie féroce et comme abusive. Du coup, l'affinité de la dé-restauration radicale avec les aspects syncopés, négateurs, ironiques, de l'art moderne, était tout à fait *évidente*. Ce rapport n'est pas indifférent. Ce que certains peuvent considérer comme un impératif « scientifique », c'est-à-dire étranger, à toute considération de goût : le retour du fragment à sa nature même est lié, en fait, à la hantise du dénudement, à la décomposition des modes expressifs, à la dissociation des formes, dont les exemples sont partout dans la production du vingtième siècle. Le marbre exposant ses cassures et ses continuités, c'est peut-être l'objet archéologique pur, c'est aussi la forme non reliée à la forme, la jambe sans *mollet*, la tête coupée en oblique..., bref, la dérision de ce qui fut recherché.



Fronton est d'Egine : le Guerrier tombant. (Munich, Glyptothèque.)

On peut se demander si les solutions conservatrices sont encore acceptables, et à quel prix, mais il n'est pas possible *d'imaginer que la dé-restauration intégrale* corresponde à un état plus satisfaisant de l'objet archéologique : ce n'est pas un état plus valable ni plus vrai, c'est un état qui flatte, abusivement ou non, un certain goût entretenu par l'art de notre temps, et qui, par la force des choses, apparaît aussi arbitraire que ceux qu'on avait cru devoir rechercher avant nous.

(1) Cabinet des pierres gravées.

(2) *Kunstchronik* (Munich), avril 1972, 4 : « Antikenergänzung und Ent-restaurierung. »

INES

ce sauvage ?

LOUIS LAVALLARD.

CULTURES EN VOYAGE

A Spittal (en Carinthie)

Herbert Wochinz, conservateur d'une certaine civilisation romane

UNE petite bourgade en Carinthie, perdue entre les *lacs, les montagnes et les forêts*. Molière, Marivaux et Beaumarchais sont, cette année, à l'honneur dans le cadre *ensorcelant du château* Renaissance *des ducs* Porcia, grâce à Herbert Wochinz et à ses mises en scène de *M. de Pourceaugnac*, du *Jeu de l'amour et du hasard* et des *Noces de Figaro*. Pour ce quinzième Festival de Spittal, voué à la commedia dell'arte (on aimerait dire plutôt « l'art de la comédie »), et dédié en 1975 aux classiques français du genre, l'ambassade de France à Vienne a délégué pour la première fois son représentant. Pour la première fois également s'est tenu, en marge du Festival, un symposium consacré aux pièces jouées et à l'œuvre théâtrale de Wochinz, avec la participation des spécialistes, venus de France, de Suisse, *d'Amérique*, d'Allemagne et d'Autriche.

Mais qui est Herbert Wochinz ? Où situer cette bête sacrée du théâtre dont le nom mérite déjà d'être cité à côté de ceux de Strehler, de Planchon, de Vilar, et que ne saurait omettre, nous en sommes sûr, aucune encyclopédie du théâtre du vingtième siècle ?

Marié à une Française, ayant roulé sa bosse un peu partout en Europe et particulièrement à Paris (de 1955 à 1966), ce montagnard autrichien quinquagénaire a fait plus que quiconque pour le théâtre français dans l'espace linguistique allemand.

Mentionnons seulement pour mémoire qu'il a monté et fait traduire pour la première fois en langue allemande certaines pièces de Musset, de Courteline, de Feydeau, de Labiche et de Ghelderode. Je soupçonne fort qu'il ait fait également dans l'Autriche d'après guerre plus que quiconque pour le théâtre tout court.

Une piété absolue

La grande spécialité de Wochinz est de travailler contre les courants, *de s'opposer à la mode du* jour, quitte à se mettre à dos la majorité conformiste qui, pour un temps, continue à tenir le haut du pavé. *Ses tentatives* en vue d'introduire à Vienne, à la fin des années 50, Beckett, Jones ou Genet (ces deux derniers ont fait à l'époque, dans son théâtre, des séjours répétés) avaient quelque chose d'héroïque. Lui-même et ces auteurs ont été violemment attaqués, voire insultés, par la presse viennoise bien-pensante. Les subventions ont été réduites et refusées ; le public a boudé. On n'ose plus, de nos jours, s'en prendre à ces auteurs devenus entre-temps célèbres.

Herbert Wochinz *a trouvé*, de nouveau, un moyen quelque peu paradoxal pour se trouver du côté de la vraie avant-garde contre la fausse : *il puise* à sa manière dans le répertoire classique. Face à la tyrannie d'une certaine fausse sociologie, face à l'*invasion* de l'élément idéologique dans le théâtre contemporain en Allemagne, en France, et dans d'autres pays, face à la toute-*puissance* du message politique qui, fréquemment, ne fait qu'engendrer un ennui bien intentionné, Wochinz préconise et *effectue* un retour aux sources de la comédie classique romane et spécialement française, qui agit comme une provocation sur l'establishment théâtral de son pays. Ce qui domine sans conteste, c'est l'élément ludique. Ce n'est pas en effet un hasard *si* Wochinz, qui a réalisé de nombreuses mises en scène prestigieuses dans de grandes villes autrichiennes et allemandes, reste à ce jour directeur du théâtre dans la ville provinciale de Klagenfurt et n'a pas encore reçu la direction du Burgtheater viennois qui, de toute *évidence, devait lui échoir depuis* longtemps.

Mais quels sont donc les ingrédients, quels sont les secrets de *son travail, quels sont les* éléments de sa réussite artistique qui, à présent, provoquent chez le spectateur un enthousiasme rarement égalé et chez la critique, comme il se doit, des réactions diverses ?

Une fidélité exemplaire envers le texte *(Werktreue)*, on dirait *une piété absolue* envers les classiques français dont les œuvres ont été traduites spécialement pour l'ensemble Porcia par l'*éminent poète autrichien* Artmann. On est loin du dédain que tant de metteurs en scène contemporains croient pouvoir témoigner envers le verbe et envers les auteurs.

Une musicalité, une rapidité, un rythme endiablé qui ne laisse aucun temps mort, aucune seconde à l'ennui ; il est évident que le metteur en scène apparaît ici comme débiteur des grands compositeurs tels Webern ou Schoenberg qui, lors de ses années françaises, ont patiemment contribué à sa formation.

La géographie, le génie du lieu y sont-ils pour quelque chose ? Car voici des textes français (ou, selon les années, italiens ou espagnols) joués en allemand, mais dans cette Carinthie autrichienne où l'on sent physiquement la proximité de l'Italie et la présence indéniable de l'élément slave. (Wochinz s'apprête à monter prochainement *le Mariage*, de Gogol, et *les Emigrés* du Polonais Mrozek.)

Un théâtre de la joie

Dans cette heure européenne que nous vivons et dont nous craignons tant qu'elle ne soit la dernière heure de l'Europe, Wochinz et son ensemble apparaissent comme conservateurs, comme gardiens d'une certaine civilisation, d'une certaine sensibilité européennes, gravement menacées de l'extérieur comme de l'intérieur, et dont la disparition signifierait, quoi qu'on en dise, l'appauvrissement irrémédiable de l'humanité entière.

Est-il besoin d'ajouter que cet animateur hors de pair a su en tant que fondateur des Jeux Porcia susciter et former quelques talents d'acteurs de tout premier ordre. Les comédiens réputés sacrifient fréquemment des cachets offerts par de riches théâtres allemands afin de ne pas manquer le rendez-vous annuel d'été à Spittal. Entre autres, mentionnons l'étonnante et sédulsante Eva Kinsky.

Le résultat ? Il peut se résumer par un mot-clé unique : théâtre de l'anti-ennui, théâtre de la joie. On n'a pas encore inventé une machine à mesurer l'intensité, la quantité et la qualité de la joie humaine. Mais il suffit de passer quelques jours parmi les spectateurs, les acteurs et les machinistes de l'ensemble Porcia pour se rendre compte que si un jour on parvenait à construire un tel « gaudiomètre », le prétendu théâtre « provincial » de Wochinz occuperait enfin la place qui lui revient de plein droit parmi le meilleur, le plus authentique théâtre du monde contemporain. Tant la joie authentique est contagieuse, sans vulgarité, de transmettre aux masses ce qu'il y a de plus vrai, de plus valable et souvent de plus méconnu dans l'héritage du Vieux Continent... Quels que soient les obstacles, saurait-on concevoir pour tant d'artistes européens de notre temps une destinée plus noble ?

PIOTR RAWICZ.

A Seattle (Etats-Unis)

WAGNER CHEZ LES PIONNIERS

SUR les rives du Pacifique, Seattle, capitale de la firme Boeing, vient d'offrir aux Etats-Unis une grande « première » : les quatre opéras du Ring wagnérien qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été joués d'un seul trait en une semaine sur le continent américain.

Wagner triomphant, avec son œuvre majeure, dans le Nord-Ouest des pionniers ? L'événement n'est insolite qu'en apparence. Certes, lorsque la Tétralogie fut conçue, les colons prenaient à peine possession des sept collines auxquelles ils donnèrent le nom d'un de leurs amis Indiens, Sealth, et les préoccupations esthétiques du maître de Bayreuth étaient bien le cadet de leurs soucis. Mais, cent ans plus tard, en observant le public — en quasi-totalité « blanc » — qui se presse dans cet opéra très moderne, style porte Maillot, avec ses 3 200 places, on sent bien qu'il est touché par les péripéties du drame wagnérien.

Notables en tenue de soirée, ou jeunes en jeans, venus nombreux, tous le suivent avec passion, un peu comme un grandiose feuilleton télévisé. La comparaison s'impose quand on a vu le matin, sur les neuf chaînes de TV, deux ou trois séries qui retracent les aventures de chercheurs d'un trésor enfoui dans une forêt magique ou celles d'étranges animaux vivant au milieu des hommes. Nous ne sommes pas si loin du Walhalla, ni du dragon...

La conquête de l'Or du Rhin *a de quoi, également, attirer l'attention des habitants d'un port qui doit sa fortune à la ruée vers les mines de l'Alaska. Quant à l'actualité la plus récente, et la plus brûlante pour les Américains, elle a son reflet dans la Tétralogie, puisque l'un des dirigeants de l'opéra de Seattle, résumant l'œuvre dans le programme offert aux spectateurs, ne craint pas de décrire le dieu Wotan « rencontrant son Watergate »...*

Et puis, ces gens du Nord-Ouest, qui ont su préserver de bien des pollutions les richesses offertes à profusion par la nature et qui vivent dans un décor de fjords norvégiens, de forêts normandes et de petites Alpes, se laissent visiblement emporter par le grand souffle wagnérien, comme s'il avait pris naissance chez eux.

Cette curieuse rencontre d'un public et d'une œuvre est le résultat des efforts entrepris depuis une dizaine d'années par le pétulant directeur de l'opéra de Seattle, Glynn Ross, qui fit ses premières armes au San-Carlo de Naples, après avoir appris le « management » en animant, comme militaire, une chaîne d'hôtels pour soldats en Italie. Soutenu par des administrateurs compréhensifs et généreux, que préside un banquier amateur de peinture, M. Sheffield Phelps, aidé par l'Etat de Washington, dont Seattle est la principale ville avec ses six cent mille habitants, Ross a hissé son théâtre au premier rang des opéras des Etats-Unis et, à l'approche du bi-centenaire, il a pris le risque de monter l'énorme Tétralogie.

Bayreuth-sur-Pacifique ?

Les familiers de Bayreuth pourront faire des réserves : sur la mise en scène, assez sommaire, sauf pour les tableaux centraux de l'Or du Rhin, *très vivants ; sur les effectifs un peu maigres d'un orchestre qui est trop tassé dans sa fosse, mais qui a le mérite de ne pas couvrir les voix ; sur les décors, d'un réalisme désuet, probablement pour ne pas dérouter ce nouveau public.*

D'une distribution homogène, qui assume en quinze jours deux séries de représentations — en allemand, puis en anglais — avec seulement trois changements d'interprètes, il faut détacher une magnifique Brunehilde, Ingrid Bjoner, un saisissant Hagen, William Wildermann, un truculent Alberich, Malcolm Rivers. Il faut aussi souligner que l'opéra de Seattle n'a pas fait appel à un spécialiste wagnérien pour diriger le Ring, et qu'il a laissé cette lourde charge à son chef d'orchestre habituel, Henry Holt, dont le succès a été grand.

Bayreuth n'a peut-être pas encore de véritable concurrent outre-Atlantique, mais le continent américain a désormais son premier festival. Glynn Ross ne s'en tiendra pas, en effet, à cette saison wagnérienne. En 1976 et 1977, il redonnera la Tétralogie, et probablement Parsifal, *avant d'inaugurer, en 1978, à trente minutes de la cité, un grand centre culturel et musical, construit en pleine nature et doté de plusieurs salles, dont une de près de quatre mille places. C'est là que se déroulera le Festival International du Nord-Ouest Pacifique, consacré avant tout à Wagner, mais aussi à des créations d'ouvrages lyriques et à des expositions.*

Au moment où les animateurs de certains grands festivals européen sont gagnés par l'inquiétude, Seattle, qui efface les traces de la grave crise traversée par Boeing — son activité essentielle — et qui mise sur le développement du tourisme dans cette magnifique région, encore peu visitée, fait donc confiance en l'avenir. Il est vrai que la gestion de son opéra peut être considérée comme exemplaire : face à un budget de 1 400 000 dollars (moins de 6 millions de francs), qui permet l'entretien d'un orchestre permanent de quatre-vingt-six musicien et l'engagement à l'année d'une troupe lyrique, cent trente mille spectateurs qui peuvent, avec les tarifs d'abonnement, voir les représentations courantes pour 2 dollars et chaque opéra de la Tétralogie pour 8,50 francs.

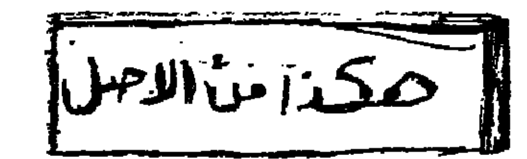
Aux défricheurs du Far-West succèdent aujourd'hui à Seattle de nouveaux pionniers, ceux de la culture artistique et musicale.

BERNARD LAUZANNE.









Tamise-sur-Scène

IMAGES D'UN SOIR D'ÉTÉ A LONDRES

par OLIVIER MERLIN

CURIEUSEMENT, l'orchestre attaqua un paso-doble de Granados, aussi insolite en ce jardin anglais que si, de l'autre côté des grilles, un *horseguard* de Sa Majesté avait pris sa faction en costume de lumières. Répartis, très raides, dans un *kiosque à musique, cinquante instrumentistes* en uniforme répandaient jusque sous les frais ombrages où je me trouvais des refrains d'autant plus ardents que leur formation représentait la Fire Brigade de Londres. Puis ils jouèrent, non moins curieusement, *Valses de Vienne*. Enfin fut attaqué *Sur un marché persan*, de Ketelbey, où l'hélicon, le trombone, le tuba et les cymbales se déchaînèrent...

Le charme de Londres au cœur de l'été *c'est par ces belles après-midi de lumière* dans les parcs qu'il faut le goûter. La ville est comme alanguie, si sédative qu'elle semble un lieu de cure idéal pour maladies nerveuses où les coups de chaleur, les vagues assoupissements, les essences odoriférantes, flottent dans l'air avec les enchantements de l'enfance.

Du tertre où j'étais assis contre un arbre de Saint-James-Park, me parvenaient les rires des enfants jouant aux quilles avec les couples allongés sur l'herbe tendre et à la limite de l'étreinte. Un peu plus bas, sur l'allée qui menait à la pièce d'eau, refluaient les auditeurs du concert. Toutes les tenues légères, en cette période estivale qui ignore nos congés payés du mois d'août, défilaient ainsi sous mes yeux : chemisettes langouste et pantalons tomate, robes de plage et deux-pièces taillés dans des rideaux, parmi lesquels se commettaient, de-ci de-là, une lady « portant ses ancêtres sur la figure » ou un Pepys à melon tenant en laisse son King Charles.

Mais le coquetier de la promenade était enlevé sans contestation possible par des girls, le nez fripon au vent, voilées à peine de mini-corsages dits *see-through dress*, la dernière fureur à la mode. Le plus cocasse était que l'exhibition au naturel de ces appas plus ou moins pigeonnants ne provoquait pas le moindre intérêt chez les mâles du contre-courant : le regard haut levé sur les oriflammes de Whitehall, ceux-ci faisaient mine, *ostensiblement*, de ne pas les « dévisager » !

Plus loin, plus bas encore par-delà les bouquets d'arbres centenaires dont Pissarro a peint l'opulence, des brochettes de bancs absorbés dans la contemplation des cygnes m'opposaient des dos placides et inébranlables...

Les stars de Hollywood sur les scènes du West End

Une vague de stars de Hollywood en semi-retraite a déferlé ces derniers temps sur les théâtres du West-End. Henry Fonda (soixante-dix ans) vient d'importer au Piccadilly Theatre la pièce de David W. Rintel, *Clarence Darrow*, patronnée par le département d'Etat, qui met en scène en un *One man show* l'avocat new-yorkais des causes perdues qui eut son heure entre 1920 et 1930. James Stewart se produit dans le fameux « musical », également importé, *Harvey*, et j'ai eu le cœur un peu serré de voir apparaître avec des cheveux blancs l'ex-jeune premier irrésistible des films de Frank Capra. Au Queen's Theatre de Shaftesbury Avenue, Vincent Price, « terreur » des Dracula de l'écran, interprète plus bourgeoisement *Adèle* de notre Jean Anouilh, non sans chausser le carreau dans l'œil d'une manière inquiétante. Enfin, sur le Strand, à l'Adelphi, Jean Simmons, l'ancienne Ophélie de Laurence Olivier, ingénue de tant de superproductions romaines en technicolor, joue et danse dans *A little night music*, autre « musical » à succès. Je tremblais un peu de la découvrir *de visu* après tant d'années. Mais non. En robe à taille, grand canotier et ombrelle, la toilette de nos grand-mères idéale pour sa ligne, elle est toujours avec son teint de pêche et son exquis profil un portrait vivant de Romney. La surprise vient de son timbre de voix, un *contralto* sombre aux inflexions canailles qui abat son texte ou roucoule ses *lyrics* avec cette autorité qu'ont en partage tous les acteurs anglais mais change absolument son image.

Le Royal Ballet étant en tournée, ma soirée d'obédience à Covent Garden me fit assister à une représentation de *Cosi fan tutte*. Direction musicale éminemment honorable de Colin Davis, encore qu'à celle-ci je préférai celle de John Pritchard, que je venais de voir diriger ledit *Cosi* au Festival de Glyndebourne. Et distribution internationale en tout point digne du Royal Opera : Rüdiger Wohlers, ténor allemand, Robert Kerns, baryton américain, Anna Tomowa-Sintow, soprano bulgare, Judith Blegen, soprano suisse...

Quand on sort de Covent Garden, le décor extérieur a changé. Depuis juillet, en effet, les Halles ont été officiellement transplantées de l'autre côté de la Tamise, à Battersea. Désertés les carreaux à trognons de choux qu'enjambaient précautionneusement les smokings et les robes longues ; clos le marché aux fleurs pareil à nos Halles de Baltard où les chauffeurs de Rolls venaient à l'aube prendre les livraisons de leurs maisons ; éteintes les vitres dépolies des pubs pour harangères et porteurs de viande, chantres à leur manière de l'accent cockney.

C'est l'heure où le mélomane redescendu sur le pavé se sent tenaillé par des appétits plus prosaïquement terrestres.

Or à onze heures du soir, à Londres, passe encore que le Parisien par ces temps de canicule ressente furieusement le désir d'un *bistrot à terrasse* — mais bernique pour la « bouffe » ! S'il a négligé les coffee-shops ou les pizzerias douteuses de Leicester Square, il lui reste encore quelques restaurants de Soho, des chinois entre autres. Une attente de quarante-cinq minutes montre en main et les regards mi-clos de serveurs profondément dédaigneux à O-Ké-Fu (tu parles !) m'ont fait quitter la place la rage au cœur et l'estomac vide...

Un peu plus tard, une incursion au sous-sol d'un grand hôtel de Regent's Street était de même vouée à l'insuccès : ces demoiselles en vert laitue du snack ne servaient plus.

Minuit à Piccadilly, sous la statue d'Eros que célèbrent les processions tintinnabulantes de bonzes au crâne rasé, sonne la minute de la vérité pour le noctambule qui doit, trompant sa faim au sens littéral du mot, regagner son lointain hôtel de Chelsea. La dernière rame du « tube » est passée, ses *grilles* se ferment, les taxis demeurent invisibles. C'est l'angoisse.

Souper au Hard Rock

Le piéton attardé qui atteint Park-Lane, à cette heure infesté dans la pénombre de Jamaïquains et de leurs « dames », a beaucoup de mérite à franchir cette étape sans s'arrêter pour souper dans une boîte de nuit comme le Hard Rock ou le Colony Room, où l'appellent des annonces aussi transparentes qu'alléchantes du type de celle-ci : « *Topless barmaids in diaphanous completely see-thru costumes.* » Mais les allées de Hyde-Park, que fréquentent encore des amoureux profitant des tiédeurs de la nuit, là où la pauvre Malibran eut l'accident de cheval qui devait lui être fatal, débouchent vite sur les lumières de Knightsbridge, bientôt apparaît la forteresse brique de Harrod's, puis les dernières vitrines allumées de Beauchamp-Place, qui, sur 200 mètres, s'essaient à concurrencer notre faubourg Saint-Honoré...

Quand je ralliai Sloane-Square ce soir-là, la masse du Royal Court Theatre interposait son fronton sur le ciel lilas. Il était évidemment trop simple d'assister à son spectacle comme l'envie m'en prenait chaque soir : il n'y avait qu'à traverser la place !

Le Royal Court Theatre redécouvre un auteur " noir "

UN été sans faille, un soleil ardent, une chaleur écrasante comme partout en Europe cette année, n'empêchent pas la capitale anglaise de poursuivre à l'accoutumée une activité théâtrale normale, avec premières, critiques à leurs postes d'observation, comédiens mobilisés en permanence.

Malgré la force d'une tradition qui ne saurait jamais faiblir, un des théâtres les plus connus de Londres, berceau d'une certaine avant-garde née en 1956 au moment de la petite révolution qui bouleversa la vie culturelle anglaise, à la scène, à l'écran, en littérature, le Royal Court, va changer d'équipe dès la saison prochaine, va renouveler ses cadres et son style. Le trio qui assurait la direction artistique de cet établissement — pour le compte de l'English Stage Company, — Lindsay Anderson, Albert Finney, Anthony Page, passe la main.

En guise d'au revoir, l'ancienne équipe du Royal Court vient de monter successivement les trois pièces d'un auteur soudain redécouvert avec passion, Joe Orton. Orton fut révélé au public anglais en 1964 par une comédie de mœurs, *Entertaining Mr. Sloane*, puis remarqué en 1966 avec une comédie macabre, *Loot*, consacré en 1969, deux ans après sa mort accidentelle, avec *What the Butler Saw*, que le public bouda mais qui établit définitivement sa renommée. Que Joe Orton soit encore inconnu en France alors que ses œuvres ont franchi l'Atlantique — et qu'il est régulièrement joué en Allemagne — prouve seulement l'allergie, mal fondée, de notre sensibilité à une forme de satire qui va à l'encontre des idées reçues sur une Angleterre « romantique » et défiant les changements sociaux.

Trois pièces de Joe Orton

Entertaining Mr. Sloane (qu'on pourrait traduire librement : Bienvenue, Mr. Sloane), a inauguré le cycle Orton au Royal Court et poursuit sa carrière dans le West End au Duke of York's. La pièce raconte une histoire conventionnelle en apparence, dans un décor qui pourrait être celui de *Brève rencontre*. Un frère et une sœur, la quarantaine passée, vivent avec leur vieux papa l'existence sans histoire, nourrie de beaucoup de frustrations, d'une classe moyenne qui a toujours constitué l'épine dorsale d'une nation de boutiquiers, d'artisans. Un jeune inconnu, introduit par la sœur, Mr. Sloane, trouble cette paix apparente, fait éclater la violence qui couve sous la cendre des bonnes manières et du doux confort britannique. Mr. Sloane profite au maximum de l'accueil du frère et de la sœur, devient le chauffeur du premier, l'amant de la seconde à qui il fera un enfant. Avec leur complicité, il cache à la police la mort du vieux père, victime des sévices qu'il a exercés à son égard.

Cette violence sournoise est renforcée par le conflit qui dresse à la dernière scène le frère contre la sœur : chacun considère Mr. Sloane comme « sa » propriété, veut « posséder » au sens sexuel, son jeune pensionnaire ; l'un et l'autre établissent finalement entre eux un *gentleman's agreement* après un chantage bien organisé.

Un massacre des traditions

Mr. Sloane est le personnage le plus séduisant de la pièce, parce qu'il est joué par Malcolm Mac Dowell, l'interprète d'*Orange mécanique*, d'*If*, d'*O Lucky Man*, et qu'inévitablement s'impose au spectateur l'image du jeune arriviste à l'idéalisme dévoyé. Mr Sloane devient le symbole d'une génération avide de succès, de confort, ignorant toute morale et prête à sacrifier des siècles de grandeur britannique.

Malgré cette performance de Malcolm Mac Dowell, la mise en scène évite le double piège du naturalisme que pourrait encourager le sujet, comme d'une sophistication qui détruirait toute vraisemblance au profit des seuls paradoxes. Rogers Croucher, le metteur en scène (plus connu pour ses activités au Theatre Uupstars, la salle expérimentale du Royal Court, qui, elle aussi, va cesser son activité), a admirablement rendu la méchanceté d'une histoire qui, derrière les apparences de mœurs bien policées, laisse sourdre la cupidité et l'amoralisme fonciers d'une société sans horizon, où la gentillesse tant célébrée masque souvent la rapacité nue : Mr. Sloane tire logiquement les conclusions de cette morale bafouée et caricaturale. Des comédiens exceptionnels, outre Malcom Mac Dowell, — et là le théâtre anglais reste irremplaçable, — mènent aux frontières de l'horreur, sans forcer le ton, une histoire que n'aurait pas reniée Eric von Stroheim.

Loot (Butin), mis en scène par Albert Finney, qui ne jouait pas lui-même, se réclame franchement de la comédie macabre, tout en reprenant les attitudes, les rapports d'individu à individu, l'égoïsme forcené de la première pièce. Un brave homme vient de perdre sa femme. On prépare l'enterrement. Mais déjà l'infirmière qui a soigné la défunte, le fils et son ami qui travaille aux pompes funèbres, complotent chacun pour satisfaire leurs appétits. L'infirmière, à vingt-huit ans, a déjà enterré sept maris et envisage de faire main basse sur le vieil homme pour recueillir son magot. Le fils et son ami ont dévalisé une banque et se préparent à fuir après l'enterrement. Un inspecteur de police insidieux vient fureter dans la maison pour trouver le ou les coupables du vol de la banque : avec les arguments les plus vulgaires, il se rend parfaitement odieux, et finalement s'associe aux deux complices et à l'infirmière pour partager le butin.

Joe Orton massacre férocement les traditions de la famille, de l'éducation petite-bourgeoise, parodie les rites funéraires : le premier titre de la pièce était *Funeral Games* (Jeux funèbres). Joe Orton abandonne le ton naturaliste qu'on pouvait parfois déceler dans *Entertaining Mr. Sloane* pour une sorte de folie douce, où la bienséance est bafouée, où des personnages qui ont pourtant les pieds sur terre ânonnent des slogans très respectables qu'ils démentent constamment par leur comportement. Le cadavre est transbahuté dans une armoire afin de cacher le butin dans le cercueil, bien à l'abri des recherches de la police, le couvercle du cercueil est constamment dévissé et revissé. Le jeune fils a quelque scrupule, bon catholique qu'il est, à pareillement molester sa chère maman, mais n'en est pas moins choqué de noter l'erreur des responsables de l'embaumement qui lui ont mis des yeux d'une couleur différente de leur *coloration naturelle*. La rage de détruire ressemble à de la frénésie, plus rien ne subsiste d'us et coutumes grotesques.

What the Butler Saw (littéralement : ce qu'a vu le valet ; la vérité toute nue), mis en scène par Lindsay Anderson, marque un nouveau départ pour Joe Orton : l'éclat de rire est ininterrompu, aux limites parfois de notre vieux vaudeville et du *slapstick* à la Mack Sennett, le démontage impitoyable de tout un ordre social qui caricature quotidiennement ses valeurs reconnues. Dans une clinique psychiatrique privée, débarquent successivement une jeune femme en quête d'un emploi de secrétaire, un groom du Station Hotel qui a tenté de violer dans un placard à linge l'épouse du directeur de la clinique, un haut fonctionnaire de Sa Majesté qui supervise les maisons de fous, un brave *bobby* (policier) venu enquêter sur des disparitions mystérieuses et sur des viols présumés.

Tout s'enclenche le plus simplement du monde, quand le docteur Prentice, le psychiatre, au lever du rideau, essaie de séduire sa future jeune secrétaire en guise d'examen d'entrée. Un jeu de circonstances abracadabrant amène les personnages ou bien à révéler leur parfaite folie ou bien à se trouver acculés à des situations où la logique les fait taxer de folie. Le comique verbal va ici de pair avec une remarquable utilisation de l'espace scénique, du décor, sorte de cathédrale psychiatrique, des objets dans ce décor, une couche de psychiatre cachée par un rideau, un bouquet de roses, des chaussures de femme. La « fête », le délire, s'achèvent aux accents d'une marche prophétique, avec la soudaine réapparition du brave *bobby* descendu du plafond par une échelle métallique et invitant tous les fous, réels ou supposés, vus précédemment à le rejoindre dans les hautes sphères célestes.

Un futur classique anglais

Une mise en scène trop appuyée, une trop grande insistance sur les astuces verbales ou les strip-teases successifs qui cadencent la pièce, donneraient à bon compte un semblant de style en tuant l'esprit du sujet. La force de *What the Butler Saw*, outre les qualités de l'écriture, du décor, du mouvement des scènes, réside dans l'interprétation, encore plus remarquable que dans *Entertaining Mr. Sloane*.

Joe Orton n'avait rien d'un écrivain progressiste ; il ne brandissait aucun slogan et ne croyait guère aux bons sentiments proclamés à tort et à travers. Il analysait impitoyablement, comme au scalpel, une comédie sociale dont il percevait d'autant plus fortement le sens tragique qu'il s'en sentait néanmoins solidaire. Certains voient en lui un futur classique du théâtre anglais qui, avec le temps déjà écoulé depuis sa mort, bien avant la contestation complaisamment entretenue, avait déjà mis en pièces cette chère vieille Angleterre, paradis, bien plus que la France, de l'homme sensuel moyen, habile à masquer des passions mal contrôlées derrière un rationalisme spécieux.

LOUIS MARCORELLES.

La tournée américaine des Rolling Stones

Mick Jagger acrobate et clown

Depuis la fin du mois de juin, les Rolling Stones ont entrepris une gigantesque tournée sur le continent américain, qui les amène à se produire notamment dans les vastes lieux offerts par Buenos-Aires et Rio-de-Janeiro. Aux Etats-Unis, ils ont d'abord joué à Bâton-Rouge, patrie de Robert Pete Williams et de nombreux autres vieux musiciens noirs de blues, puis à New-York, au Madison Square Garden.

LES Rolling Stones aujourd'hui, c'est d'abord un spectacle. Avant l'entrée du groupe, pendant une heure, plus de cent percussionnistes invoquent les esprits et préparent les corps. Puis, le gong résonne et les sonneries de trompettes annoncent l'événement.

De grands aigles à réaction lumineux (le sigle de la tournée) tournent sur la voûte du *Madison Square Garden* et s'éteignent lentement. Trois faisceaux de lumière bleue balaient alors l'obscurité. Un voile se lève au centre de la salle et les pétales d'une scène en forme de fleur s'ouvrent doucement Mick Jagger apparaît comme une figure de proue, porté par la clameur de vingt mille voix. Les Rolling Stones jouent « Honky Tonk woman » dans une version panoramique.

Ici, la musique ne se définit pas par rapport au silence, elle est « taillée » dans la masse sonore des basses et de la section rythmique. Les guitares de Keith Richard et Ron Wood (qui remplace maintenant Mick Taylor) tendent des réseaux de sons chauffés à blanc. La voix de Jagger rebondit, flotte en équilibre, éclate et s'efface pour renaître ailleurs. C'est la grande machine du rock'n'roll. Mick Jagger en est à la fois l'acrobate et le clown. Pour porter le blues comme il le fait, pour dilater une image musicale à ce point sans la déformer, il faut son génie du spectacle, une chorégraphie qui s'apparente un peu à celle de Mohammed Ali.

Mick Jagger a finalement pris ses distances. Il a maîtrisé l'art de jouer avec les clichés mêmes du rock : l'érotisme, l'innocence perverse, le satanisme et le danger ambigu. Il manie le sarcasme, mais sans la méchanceté vulnérable d'autrefois. L'ironie devient le ressort de la mise en scène. Il danse jusqu'à l'extrême bord de la scène, s'offre aux mains qui se tendent, puis se détourne brusquement, s'éloigne sans un regard, ou encore se prosterne devant le public, lui renvoie sa propre image. La fanfare d'apothéose (la « Fanfare pour l'homme de la rue », d'Aaron Copland), qui salue l'arrivée des Stones, marque mieux que tout cette distance. Mick Jagger invite le public à jouer avec lui au lieu de l'exciter, de l'insulter et de le craindre. Le festival d'Altamont (« Gimme Shelter ») est loin, où l'on s'était pris trop au sérieux. Tragiquement. Le groupe a d'ailleurs exorcisé ses propres démons en interprétant « Sympathy for the devil », pour la première fois depuis la violence qui avait marqué le concert californien. S'il reste un peu de satanisme, c'est pour les besoins du spectacle. On dirait que les Rolling Stones ont fusionné leur énergie dans la fantaisie laissée vacante par les Beatles.

Cela, bien sûr, n'empêche pas Mick Jagger de toujours tenir son public au bout d'une syllabe, qu'il attrape comme au passage pour jongler avec elle, avant de la lancer de tout son corps et de la répercuter contre la voûte et dans les têtes.

Les Rolling Stones sont les premiers à admettre leurs limites musicales. Mais, en même temps, ils revendiquent leurs titres et qualités et s'honorent de traiter d'égal à égal avec les vieux chanteurs et musiciens noirs du blues, comme Furry Lewis, venu jouer avec eux à Memphis. Ils ont toujours su se renouveler sans opportunisme. Le répertoire de la tournée comprend un long « Reggae » et une pointe de Salsa « latino », parce que cela leur plaît.

JEAN-FRANÇOIS VALLEE.

Une sélection

Paris

Cinéma

FRENCH CONNECTION II
de John Frankenheimer

Gene Hackman, le détective à succès de French Connection, *revient, pour de nouvelles aventures, sur le vieux port de Marseille, devant les caméras sans illusions de John Frankenheimer.*

TRIPLE PROGRAMME
à l'Olympic-Entrepôt

Où aller au mois d'août ? On peut passer le temps à l'Olympic-Entrepôt... Un restaurant, une bibliothèque et trois films : l'Ange noir, *baroque allemand signé Schroeter,* l'Aigle avait deux têtes, *montage documentaire anglais sur le nazisme, et* l'Inde fantôme, *réflexion de Louis Malle sur le tiers-monde, tournée en marge de* Calcutta. *Ce dernier film dure environ six heures.*

— ET AUSSI : *Au cœur de la nuit,* surnaturel, Grande-Bretagne et tasses de thé ; *Sherlock junior,* un Keaton jamais réédité depuis 1924 ; *Lenny,* un certain visage de l'Amérique ; *Profession : reporter,* l'Antonioni formaliste d'après *Blow up ; Balade sauvage,* l'Amérique de James Dean sur les routes d'*Easy Rider* ; *Vera Cruz,* ou l'indépendance nationale selon Aldrich ; et, toujours, *Paris en films,* à l'hôtel de Sully.

Théâtre

FERMETURE ANNUELLE (SUITE)

Tandis qu'Avignon range ses tréteaux, les théâtres parisiens préparent leur prochaine saison. Ce qui signifie que leurs portes sont closes, et leurs rideaux baissés. Restent, quand même, à l'affiche, pour rire : la fantaisie de Rego et Kaminka à la Comédie des Champs-Elysées (Viens chez moi, j'habite chez une copine) ; *pour s'intéresser, au-delà des mots, à la condition féminine :* La golden est souvent farineuse, *et* Elle, elle et elle, *à la Cour des miracles ; pour être « dans le vent » : le nouveau Théâtre Campagne-Première, de Jean Bouquin, avec le* Presse-Purée des Destaing, *de Philippe Bruneau, et Copi, dans* Loretta Strong ; *enfin, le Lucernaire reprend un « classique » d'Ionesco :* les Chaises, *pour conjurer, sans doute, la malédiction aoûtienne qui frappe les salles vides.*

Danse

JOSEPH RUSSILLO
aux Tuileries

Des extraits de deux ballets oniriques, Fantasmes et Mémoires pour demain, *et une création, vingt minutes de danse pure subtilement accordée aux nuances du* Concerto en sol majeur de Ravel *(7, 8 et 9 août).*

Musique

MAHLER
à Saint-Germain-des-Prés

L'un des orchestres régionaux que l'on a le moins l'occasion d'entendre, celui de Bordeaux, confié à Roberto Benzi, a accepté l'invitation du Festival estival. Il accompagne la contralto américaine Maureen Forrester dans les Kindertotenlieder, *de Mahler* (le 14, à 20 h. 30, à l'église Saint-Germain-des-Prés).

L'AMFIPARNASO
d'Orazio Vecchi

Mélange de tons et de styles dans cette fête baroque (1594), héritière de la commedia dell'arte : pour connaître le temps où l'opéra vivait sans règles (les 8 et 9, à 20 h. 30, au Musée des monuments français).

FILMS MUSICAUX
au Musée Guimet

D'Offenbach (les Contes d'Hoffmann) *à Pousseur-Butor* (Votre Faust), *en passant par Beethoven* (Fidelio) *et Menotti* (les Globolinks) *: un panorama de l'opéra filmé en Europe* (les 7, 9 et 11 à 18 h. 30 au musée Guimet. Matinées à 15 h. les samedi et dimanche).

— ET AUSSI : Musique pour les enfants au Jardin d'acclimatation et les Cuivres de Prague sur les Bateaux-Mouche du pont de l'Alma *(tous les jours)*, *de Sweelink à Monteverdi,* à Saint-Séverin *(le 10 à 20 h. 30)*, Bach par Rampal et Veyron-Lacroix *(le 11 à 20 h. 30, à Saint-Séverin)*, le quatuor Parrenin à l'Orangerie de Sceaux *(les 9 et 10, à 17 h. 30)*.

Arts

LE ROI, LA SCULPTURE ET LA MORT
à la Conciergerie

Les gisants de la basilique de Saint-Denis révélés dans leurs moindres détails par cent vingt très beaux agrandissements photographiques de Charles Ciccione. Naguère exposés près des originaux, ils sont désormais visibles à Paris. Leçon non seulement d'histoire de France, mais de l'histoire de la sculpture française, de l'époque romane à la Renaissance.

MATISSE
au Musée national d'art moderne

L'œuvre dessiné et sculpté. L'exposition réunit la totalité des sculptures rassemblées l'été dernier à Nice : soixante-neuf pièces et cent soixante-deux dessins qui restituent de manière très complète l'évolution de Matisse.

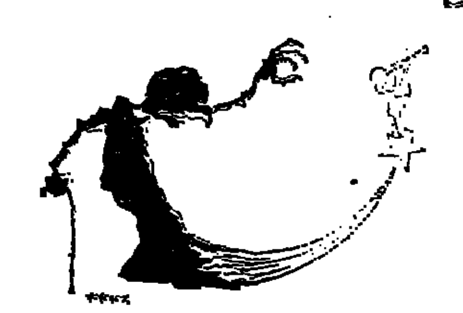
— ET AUSSI : *Michel-Ange, les Esclaves, les dessins, les dessins italiens de la Renaissance, le Studiolo d'Isabelle d'Este,* au Louvre : *Hommage à Corot,* à l'Orangerie ; *Max Ernst,* au Grand Palais et à la Nationale; *De Chirico,* au musée Marmottan : *Torrès-Garcia, Jagoda Buic,* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Province

Théâtre

LE RIDEAU TOMBE SUR AVIGNON

Silvia Monfort et Lucrèce Borgia *vont faire retentir une dernière fois de leurs voix hugoliennes les voûtes du cloître des Carmes, avant le grand silence annuel, que tenteront de combler, comme d'habitude, Gelas et Benedetto. A ce propos,* la Befana, les Chants pour le delta *et* la Création de Fos *sont toujours à l'affiche.*



« La Befana » de Gelas vue par Chenez.

BISSON
à Châteauvallon

On attend la nouvelle création de Jean-Pierre Bisson, Barbe-Bleue et son fils imberbe *au festival organisé par le Théâtre national de Chaillot à Châteauvallon : ce serait peut-être une comédie musicale, et les dates prévues sont du 12 au 17 août. Mais Jean-Pierre Bisson, nouveau directeur du Centre dramatique de Nice, est toujours surprenant...*

— ET AUSSI : Cyrano de Bergerac, *par des comédiens-français (mais ce n'est pas le spectacle de la Comédie-Française), à Sarlat (jusqu'au 9)* ; la Guerre des demoiselles, *par la compagnie Guy Vassal, aura lieu du côté d'Aigues-Mortes (le 12) ; les spectacles de la Chartreuse de Villeneuve se transportent à Saint-Maximin : la compagnie Dominique Houdart présente* En attendant Godot *(le 7 août) et* Arlequin poli par l'amour *(le 9) ; Micheline Uzan lui succède avec* les Lettres de la religieuse portugaise *(le 10 et le 12).*

Danse

UNE NUIT AUX ILES DE LERINS

Un programme brillant et varié, organisé par la municipalité de Cannes et donné en plein air dans l'enceinte du vieux fort : Mort à Venise *(Dolin-Mahler),* Préludes *(Caciuleanu-Liszt),* Soirée musicale *(Taras-Britten),* le Maure de Venise *de G. Popesco et des extraits de* Bakti *(Béjart),* Roméo et Juliette *(Cranko-Prokofiev) interprété par J. Sanders, M. Gielguld, A. Luders, J. Maso, G. Cohen... (9 août).*

— AUX BAUX-DE-PROVENCE : Ballet-théâtre Joseph Russillo au théâtre de verdure du Val d'Enfer (12 août).

Musique

AVE REGINA DE HAYDN
à Apt

Huit concerts dans toute la chaine du Lubéron, à Gordes, à Oppède, à Cavaillon. Et, le 14, dans le jardin public d'Apt, une page de Joseph Haydn injustement délaissée. Solistes : Udo Reinemann et Gérard Caussé, l'un des plus brillants altistes de la jeune génération. Encore lui, à l'Isle-sur-Sorgue, dans la Tauermusik *d'Hindemith et dans une* Partita *de Bach* (le 12).

CONCERT EN FORME DE SPIRALE
à Tignes

« Musique et montagne » se poursuit jusqu'au 10 août. Dernier concert le 9 avec des œuvres « anciennes » (Monteverdi, Schütz, Vivaldi, Scarlatti et Bach) faisant écho aux « modernes » (Stockhausen, Parmegiani, Schaeffer, R. Cahen). Solistes : E. Chojnacka, un quatuor vocal dirigé par S. Caillat et Michel Chion, à la fois responsable musical et animateur de ce stage pas comme les autres.

RAVEL
à Gordes

L'auditoire est volontairement limité à cent personnes pour ces rencontres placées sous le patronage de la firme Harmonia Mundi et consacrées le 12 à Ravel. Buffet froid avec les artistes. Prix des places : 25 F. On refusera du monde. (Autres concerts les 3 et 15.)

— ET AUSSI : L'avant-garde d'hier à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence (les 7 et 8) ; Régine Crespin (le 7) et musique viennoise (le 8) à Villevieille ; Haydn par le Northern Symphonia dirigé par le pianiste Jean-Bernard Pommier à Prades (le 11) ; les six suites pour violoncelles de Bach en deux concerts par Henri Honegger à Six-Fours (le *11 à 18 h. 30 et 21 h.*).

Pop'

— FESTIVAL ROCK au Théâtre antique d'Orange : avec notamment Eric Burdon, Dr Feelgood, Ginger Baker, Lou Reed, Mahavishnu, Soft Machine, Procol Harum, John Cale et Nico (15, 16 et 17 août).

Arts

LA JAMBE
à Dieppe

Lire notre article page 11.

MONET
à Albi

L'exposition bénéficie des prêts des plus importants Monet de la collection du musée Marmottan. S'y ajoutent des œuvres de collectionneurs privés, qui n'ont jusqu'à présent jamais été présentées au public. Au total plus de quarante tableaux, des dessins, des documents. En échange des Monet, le musée d'Albi prêtera ses Lautrec au musée Marmottan, en janvier 1976.

LA PEINTURE FRANÇAISE DANS LES MUSÉES DU NORD (1770-1830)
à Calais

Seconde tentative d'un bilan scientifique des collections des musése du nord de la France — la première, consacrée à la peinture hollandaise, avait eu lieu d'octobre 1972 à avril 1973, — cette exposition prolonge celle intitulée « De David à Delacroix ».

Les noms sont un peu moins glorieux qu'à Paris, mais les œuvres restent de qualité. l'accrochage éclaire bien l'évolution de la peinture française depuis le style fleuri jusqu'aux partis les plus sévères de l'époque néo-classique.

— ET AUSSI : *Bonnard,* à Saint-Paul-de-Vence : *James Pichette,* à Châteauroux; *Palkai et Sheila Hicks,* à la Maison de la culture d'Orléans; *Charles Despiau,* à Mont-de-Marsan ; *Le bois dans la sculpture contemporaine,* à Braux-Sainte-Cohière (Marne).

LE MONDE DES ARTS

pal et Veyron-Lacroix (le 11 à 20 h. à Saint-Séverin), le quatuor Parrenin à l'Orangerie de Sceaux (les 9 et 10 à 17 h. 30).

Arts

LE ROI, LA SCULPTURE ET LA MORT
à la Conciergerie

Les gisants de la basilique de Saint-Denis révélés dans leurs moindres détails par cent vingt très beaux agrandissements photographiques de Charles Ciccione. Jamais guère exposés près des originaux, ils sont désormais visibles à Paris. Leçon non seulement d'histoire de France, mais de l'histoire de la sculpture française, de l'époque romane à la Renaissance.

MATISSE
au Musée national d'art moderne

L'œuvre dessiné et sculpté. L'exposition réunit la totalité des sculptures rassemblées l'été dernier à Nice : soixante-... pièces et cent soixante-deux dessins ... restituent de manière très complète l'évolution de Matisse.

ET AUSSI : Michel-Ange, les Esclaves, les dessins, les dessins italiens de la Renaissance, le Studiolo d'Isabelle d'Este au Louvre ; Hommage à Corot, à l'Orangerie ; Max Ernst, au Grand Palais et à la Nationale; De Chirico, au musée Marmottan ; Torrès-Garcia, Jagoda Buic, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Arts

LA JAMBE
à Dieppe

Lire notre article ...

MONET
à Albi

L'exposition ...

LA PEINTURE FRANÇAISE DANS LES MUSÉES DU NORD 1770-18..
à Calais

ET AUSSI : ...



PARIS

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.
NOUVEAU-CARRE (277-88-40) (à partir du 9), 20 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

CHARLES-DE-ROCHEFORT (522-08-40) (L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : le Troisième témoin.
COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 18 h. 30 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle..
DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.
GALERIE SS (326-63-51) (D., L.), 21 h. : On purge bébé ; Bonjour M. Courteline.
GYMNASE (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Saut ou lit.
HEBERTOT (387-23-23) (D.), 21 h. : l'Amour fou.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LUCERNAIRE (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : les Chaises ; (D., L.), 22 h. 15, mat. V., S., D. à 18 h. 30 : Sade.
MICHEL (265-35-02) (Me.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : la Libellule.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (033-79-27) (L.), 20 h. 30 : le Presse-purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : Argentine show.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (L.), 20 h. 30 : Ah ! bon !
TROGLODYTE (222-93-54), L. et Ma. à 22 h. : Xàbat ; Mer. à 22 h. : l'Inconfortable ; J., V., S. à 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.

Les cafés-théâtres

LE FANAL, (236-73-68) (D.), 21 h. : les jeu., ven. et sam. à 21 h. et 22 h. 30 : M. Barnett.
L'ABBAYE (033-27-77), (L., Ma. et Mer.), 20 h. : Kennedy's children.
LA PIZZA DU MARAIS (277-42-51), (D.), 21 h. : le Regard à genoux.
LE SELENITE (033-53 14) (D., L.), 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; II 21 h. : Jean-Bruno Falguière ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

Festivals

Estival

Jardin d'Acclimatation, à 15 h. 30, le 10 : Camera Musica Mosana ; les 7, 8, 9, 11 et 12 : Ensemble de cuivres de Prague.
Bateaux-Mouches, à 18 h., tous les jours : Ensemble de cuivres de Prague.
Musée de Cluny, le 7 : Ensemble instrumental de Provence (à 18 h. 30 : Marcello, Schubert ; à 20 h. 30 : Bach, Campra, Mozart).
Hôtel de Sully : le 8, à 18 h. 30 : Musique et peinture, avec F. Landowski (Bach, Ravel).
Palais de Chaillot, le 8 et le 9, à 20 h. 30 : Amfiparnaso, d'O. Vecchi (1594) ; le 11, à 18 h. 30 : Capella Monacensis, de Munich (musique du XIIIe siècle).
Sorbonne (amphi Richelieu), le 9, à 18 h. 30 : Mozart et Debussy.
Eglise Saint-Séverin, le 11, à 20 h. 30 : J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix (sonates de Bach) ; le 10, à 20 h. 30 : Camera Musica Mosana, de Maastricht (Monteverdi).
Sainte-Chapelle, le 12, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Capella Monacensis, de Munich.

Exposition : Hôtel de Sully, tous les jours, de 10 h. à 19 h. : Peinture et musique.
Audio-visuel : Palais-Royal, tous les soirs, à 20 h. 45 : L'artisanat vivant.
Pour enfants, tous les jours, à 15 h., au Jardin d'acclimatation : musique.
Films au musée Guimet (sam. soir, *Dim. soir*), 18 h. 30, *Sam. et Dim.* à 15 h.).
Rens. et loc. : 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e (633-81-77).

Sceaux

Orangerie du Château : Duo Leslie Wright, piano, et Luigi Bianchi, alto, le 8, à 20 h. 45 (Rolla, Beethoven, Milhaud, Brahms).
Quatuor Parrenin, le 9, à 17 h 30 (Berg, Schubert, Beethoven) ; le 10, à 17 h. 30 (Mozart, Brahms, Bartok).
Location : 661-06-71.

Expositions

MAX ERNST. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 8 septembre.
MAX ERNST, estampes et livres illustrés. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée 6 F. Jusqu'au 30 septembre.
ARIKHA, graveur. — Bibliothèque nationale, cabinet des Estampes (voir ci-dessus).
MICHEL-ANGE AU LOUVRE : les *Esclaves, les Dessins.* — *Musée du* Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 septembre.
DESSINS ITALIENS DE LA RENAISSANCE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 septembre.
LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 octobre.
HOMMAGE A COROT. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F (gratuite le 24 septembre) ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 septembre.
DE CHIRICO : rétrospective. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (227-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 octobre.
HENRI MATISSE : dessins et sculptures. — Musée national d'art moderne, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.
FRANÇOIS ROUAN : portes, douze peintures. — Musée national d'art moderne (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 septembre.
DEWASNE : antisculptures, cerveaux mâles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 août.
TENDANCES ACTUELLES DE LA NOUVELLE PEINTURE AMERICAINE. — Marcellin Pleynet : de la couleur à la ligne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus).
MICHEL ROUALDES : Chromatogenèse, Chromatologie (1973-1975). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus)
TORRES-GARCIA : Construction et symboles. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août
JAGODA BUIC : Formes tissées. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.
LARTIGUE 8 × 80. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 1818 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 15 septembre.
BERNARD LAGNEAU : Lieu mécanisé no 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 21 octobre.
LE ROI, LA SCULPTURE ET LA MORT. — Salle des gens d'armes de la *Conciergerie, 1, quai de l'Horloge* (033-30-06). Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 13 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.
ROBERT COUTURIER A LA MONNAIE. — 11, quai Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.
PIERLUCA. : 1926 - 1968. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 septembre.
MERKADO. Prix Bourdelle 1973. — Musée Bourdelle, 16, rue Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusque fin septembre.
H. FISCHER, F. FOREST, J.-P. THENOT et OLIVIER BRICE. Sculptures en plein air. — Musée Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.45. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er septembre.
DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en décembre.
LA MUSIQUE VUE PAR LES PEINTRES. — Hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine. Sauf mardi de 11 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 23 septembre.
PORCELAINES DE SEVRES AU XIXe SIECLE. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 5 F (donnant droit à la visite du musée, gratuite le 21 septembre). Jusqu'au 3 novembre.
L'ANCIEN HOTEL DE VILLE DE PARIS ET LA PLACE DE GREVE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'en décembre.
ETHIOPIE D'AUJOURD'HUI. La terre et les hommes. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. (le jeudi, à 14 h. 30 : visite commentée ; à 15 h. 30, projection de films) Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

JEUDI 7 AOUT. — 15 h. : *l'Aurore*, de Murnau ; 18 h. 30 : *la Baie des Anges*, de J. Demy ; 20 h. 30 : *le Voleur de bicyclette*, de V. de Sica ; 22 h. 30 : *L'homme qui en savait trop*, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : *The Bitter Tea of General Yen.*

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines 5e (033-39-19).
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All. v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BRANNIGAN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABS, 2e (236-55-54), Montparnasse 83 (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797 02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy, 18e (522-37-41).
LA CAGE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE DEMON AUX TRIPES (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
EFFI BRIEST (All. v.o.) : Olympic-Pigozzi, 15e (783-67-42) (horaires spéciaux).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Napoléon, 17e (380-41-46), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Amsterdam-Saint-Lazare, 9e (285-45-18).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, *5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-*Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Le Seine, 5e (325-92-46).
LENNY (A., v.o.), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Normandie, 8e (359-41-18).
PROFESSION : REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA SANCTION (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) v.f. : Miramar, 14e (326-41-02) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Rex, 2e (236-83-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-07-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42). (H. spéciaux.)
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
TITI SUPER-STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), de 14 h. à 17 h. 20.
TOMMY (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
TRINITA PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
VA TRAVAILLER VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42). (H. spéciaux.)
VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les films nouveaux

OPERATION LADY MARLENE, film français de Robert Lamoureux. — Murat 16e (288-99-75) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Clichy-Palace, 17e (287-77-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C., 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e 828-20-64).
FRENCH CONNECTION No 2, film américain de J. Frankenheimer, avec Gene Hackman et Bernard Fresson. — V.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V. f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-84) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
CAPONE, film américain de Steve Carver, avec Ben Gazzara et John Cassavetes. — V. o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; V. f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Cambronne, 15e (834-42-96) ; La Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70).
LE FUTUR AUX TROUSSES, film français de Dolorès Grassian, avec B. Fresson. — *Studio* Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les festivals

ETE 75 : Le Marais, 4e (278-47-86), J. : On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire.
II, J : les Deux Orphelines.
I.-BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), J. : Rêves de femmes.
7 GRANDS FILMS, 7 PAYS (v.o.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), J. : le Dieu noir et le Diable blond.
W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), J. : Prends l'oseille et *tire-toi.*
A.-BAZIN (v.o.), 13e (337-74-39), J. : le Troisième Homme.
WESTERNS (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), J. : Quand meurent les légendes.
Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), J. : Règlements de compte à O.K. Corral.
H.-BOGART (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), J. : le Faucon maltais.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), J. : le Rideau déchiré.
FILM AFRO-AMERICAIN (v.o.) : Palais des glaces (10e) (607-49-93) : Wattstax.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : le Renard.
LAUREL ET HARDY, B. KEATON : Noctambules, 5e (033-42-34).
GANGSTERS ET Cie (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; J. : les Brutes dans la ville.

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (Ang., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LAWRENCE *D'ARABIE* (A., v.o.), (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46). H. spéciaux.
M.A.S.H. (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-44-11).
PLUMES DE CHEVAL *(A.) : Actua-*Champo, 5e (033-51-60).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59 ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
SPARTACUS (A., v.o.) Quintette, 5e (033-35-40).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Quintette, 5e (033-35-40).
UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Spectacle de Roland Petit, avec Lisette Malidor.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire d'oser.
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : la Magie (jusqu'au 15).
TAVERNE DE L'OLYMPIA, (742-82-45) (D.), 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Les opérettes

HENRI VARNA - MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Fiesta.

La danse

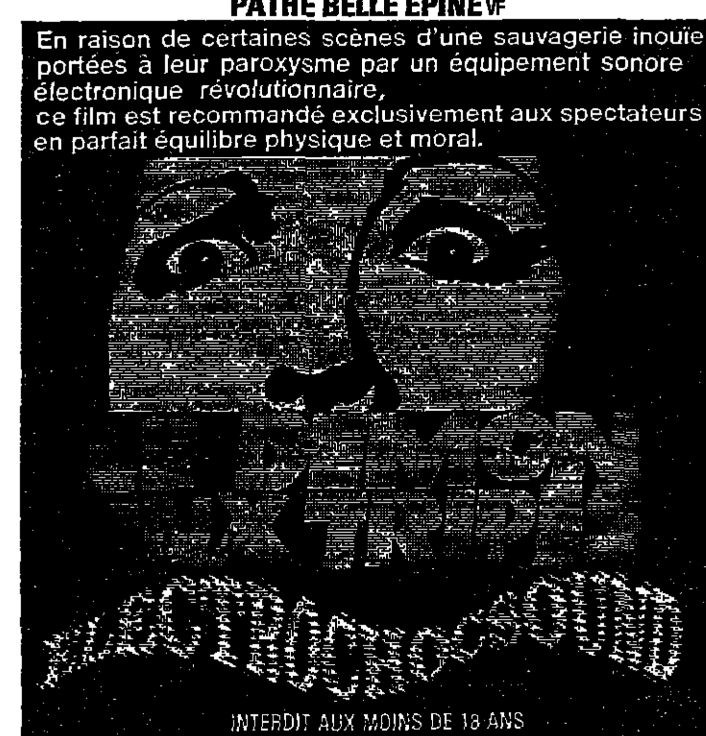
TUILERIES, les 7, 8 et 9, à 21 h. : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (le 8 : Mémoires pour demain ; le Concerto en sol majeur ; les 7 et 9 : Fantasmes).
HOTEL DE SULLY (278-60-56, le matin), V., S. et D., à 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Les concerts

Voir Festivals.

Jazz et pop

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE, 10, rue Campagne-Première, 14e (033-79-27) (L.), 23 h. : E. Wiener et V. Lagrange.





LE MONDE DES SPECTACLES

PROVINCE

Expositions — Festivals

Le Monde daté 19 juin a publié une liste d'expositions d'été en province. En voici quelques autres:

AJACCIO. — Pierre Graziani. Musée palais Fesch. Jusqu'en septembre. — Michel Muchielli. Sofitel, Porticcio. Jusqu'au 15 septembre.

AVIGNON. — Dessins d'humour 75. Galerie Gérard Guerre, 1, place de Lunel (81-24-09). Jusqu'au 10 août. — Erro. Palais des Papes (salle de théologie). Jusqu'au 10 août.

LES BAUX DE PROVENCE. — Année de la femme : gravures, livres, poésies. Musée Louis Jou. Jusqu'en septembre.

BOULOGNE-SUR-MER. — Jean Lurçat, tapisseries, lithographies, céramiques. Bibliothèque des Annonciades. Eté.

BRAUX-SAINTE-COHIERE (Marne). — Jean Lodge, peintures, dessins, collages, gravures. Château. Jusqu'en octobre.

CABRERETS (Lot). — New-York Dada, peintures. Château de Saint-Cirq-Lapopie. Jusqu'au 30 septembre.

CADOUIN (Dordogne). — Artisanat contemporain. Cloître. Jusqu'au 24 août.

CALAIS. — La peinture française de *1770 à 1830 (trésors des musées* du nord de la France). Musée. Eté.

CHINON. — Louis Leygue, sculptures et dessins. Salle des Etats Généraux. Jusqu'au 7 septembre.

ESSE (par Confolens, Charente). — Tapisseries contemporaines. Association du Logis du Beau. Jusqu'au 20 août.

LA ROCHELLE. — Dessins du XXe siècle du musée de Grenoble. Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 15 septembre.

LE HAVRE. — Femmes au présent, peintures, sculptures, photographies : Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août. — La route des abbayes, *collection du musée de* l'ancien Havre : prieuré de Graville. Jusqu'au 14 septembre.

LE PUY (Haute-Loire). — Les fondeurs *du Puy, cloches, mortiers* du seizième au dix-huitième siècle : musée Crozatier. Jusqu'à la fin août.

LE TOUQUET. — Régine Devillard Bellmer. Palais de l'Europe. Eté. — L. Montaigu Gallery, 44, avenue Saint-Jean. Jusqu'au 15 septembre.

LUÇON (Vendée). — Art sacré, objets du douzième au dix-neuvième siècle : chapelle des Ursulines. Jusqu'au 31 août.

MONTPELLIER. — Soulages. Musée Fabre. Jusqu'en octobre.

MORTAGNE (Orne). — Peintures et sculptures de l'« Ecole de l'amitié » : Elvire Jan, Stably, Bertholle, Le Moal, Manessier, Martin, Singier. Musée des Comtes du Perche. Jusqu'au 3 août.

MONT-DE-MARSAN. — Hommage à Charles Despiau : Donjon Lacataye. Eté.

NICE. — Rembrandt et la Bible : Musée Marc-Chagall. Jusqu'au 29 septembre. — Variation sur la mode et les parfums, de 1850 à nos jours : Villa Arson, avenue Stephen-Liégeard. Jusqu'au 20 août.

NARBONNE. — Centenaire de la *naissance de* Laprade. Palais des Archevêques. Jusqu'au 21 septembre.

ORLEANS. — Sculptures d'Ervin Patkaï et tapisseries murales de Sheila Hicks : Maison de la culture Jusqu'au 14 août.

PONT-AVEN. — Schauer. Galerie Jacq. Jusqu'au 8 août.

SALON-DE-PROVENCE. — Yves Brayer, œuvres graphiques. Grande salle du Septier. Jusqu'en octobre.

SARLAT. — L'emploi de la peinture : Babou, Casadesus, Cueco, Fromanger, Le Boul'ch, Messac, Rabascall. Jusqu'au 25 août.

SENNECEY-LE-GRAND (Saône-et-Loire). — Peintures et dessins de J. Besnarad, J. Adam, M. Krieger, H. Riquez, U. Sgarzi et P. Siché ; tapisseries de N. Bachès et D. Rousseau ; poteries de G. Weber. Château de Ruffey. Jusqu'au 30 septembre.

SOUILLAC (Lot). — Le Lot vu par Robert Doisneau, photographies. Hôtel de Ville. Jusqu'au 3 août.

TOULON. — Salon international d'art. Musée. Jusqu'au 16 août.

VASCOEUIL (Eure). — Céramiques de Hans Hedberg et tapisseries contemporaines d'Aubusson. Centre culturel. Maison Michelet. Jusqu'au 1er octobre.

Aigues-Mortes

Les 8, 11 et 14, à 21 h. 30 : la Guerre des Demoiselles ; les 9, 10 et 12 : les Vilains, par les Tréteaux du Midi ; le 13 : Marie Tudor. Tous les soirs à 24 h. : Spécial Sang.
Rens. et loc. : S.I. (66) 88-31-83.

Albi

Palais de la Berbie, le 8 à 18 h. et 21 h. : Journée Ravel, avec C. Issartel, J.-C. Benoit, B. Rigutto et J.-P. Wallez ; le 11, à 21 h. : Académie d'été d'Albi.
Collégiale Saint-Salvy, le 9, à 21 h. : *Mary Prat Mollinier, Guy Deplus* et le Trio Ravel (O. Messiaen) ; le 12, à 21 h. : Societa Cameristica di Lugano et l'Ensemble instrumental de France, dir. Edwin Loehrer, avec L. Sgrizzi (Monteverdi : le Combat de Tancrède).
Rens. : (63) 56-76-78.

Antibes

Place du Château-Grimaldi, à 21 h. 30 : Magalov, piano ; le 13 : Nikita.
Rens. : (93) 34-55-80.

Arles

Aux arènes, le 10, à 21 h. : Ike and Tina Turner.

Avignon

Théâtre, cour d'honneur du Palais des papes, les 8 et 9, à 21 h. 30 : Lucrèce Borgia, de V. Hugo. Mise en scène Fabio Pacchioni.
Eglise *Saint-Joseph de Champfleuri*, les 8 et 9, à 21 h. 30 : Chants pour le delta, la lune et le soleil.
Cirque du Mont-de-Piété, jusqu'au 9, à 18 h. : Paf ; à 21 h. : l'Apologue ; à 22 h. : Jeunes Barbares d'aujourd'hui ; à 24 h. : Pauves.

DANSE

Cour d'honneur du Palais des Papes, le 8, à 21 h. 30 : Ballets Félix Blaska (le Carnaval des animaux, Zarb, Fusion, Transistory) ; le 9, à 21 h. 30 : Initied (chorégraphie de C. Carlson).

Bonaguil

Fossés du Château, *le* 12, à 21 h. : Lashmi Shankar (musique indoue).
Loc. : S.I. : 370 à Fumel.

Bourbonnais

Châteloy, le 10, à 16 h. 30 : Quatuor Loewenguth (Haydn, Beethoven, Mozart).
Loc. : 17 à Hérisson.

Bourgogne

Abbaye de Fontenay, *le* 9, à 21 h. : la Charité ; le 12, à 21 h. : Passion.
Loc. : (80) 32-81-68.

Bretagne

Giselle Herbert et Françoise Gangloff, le 8, à 21 h. : abbaye N.-D. du Bec. (Bach, Haëndel, Field, Godefroid) ;
Lannion, *église* Saint-Jean-du-Baly, le 8, à 21 h. : André Isoir et l'Ensemble instrumental J. Barthe Bach, Haëndel, Vivaldi).
Landunvez, Kersaint, le 13, à 21 h. : Musica Juvenis du Mans.
Quimper, le 13, à 21 h. : Gaston Litaize, orgue. Tous les jours : cinquante-deuxième fête de Cornouaille.

Châteauvallon

Les 12, 13 et 14, à 21 h. 30 : Barbe-bleue et son fils imberbe. (Jeunes filles ou les gourmandises de la mort) texte et mise en scène de J.-P. Bisson.
Rens. : (94) 24-11-76.

Clermont-Ferrand

Château de Chazeron, le 9, à 21 h. : Ensemble de musique de chambre ; le 11, à 21 h. : Concerti.

Cluny

Cloître de l'abbaye, le 10, à 21 h. : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Lully, Saint-Georges, Roussel, Mozart, Tchaïkovsky).
Loc. : 59-00-58.

Fresselines (Creuse)

Jusqu'au 17, à 20 h. 30 : la Terre, de Zola.

Gargilesse

Jusqu'au 17, en alternance, à 21 h. : « Un caprice » (Musset), Anthony (Dumas), « l'Amour quelquefois » (Maupassant), « la Délaissée » (Mauret), « le Primitif » (Bafelsson), « Gros chagrin » et « les *Gora » (Courteline). A partir* du 18 : Musique.
Locations : le 48, à Gargilesse.

Gramont

Château de Gramont, le 9 à 21 h. 30 : Orchestre de chambre P. Kuentz. Soliste : G. de Sabran (Vivaldi, Mozart, Bartok).
Locations : (63) 63-07-72.

Gap

Château de Taillard, le 10, à 21 heures : Les solistes de Zagreb (Albinoni, Vivaldi, Scarlatti, Bach).

Haut-Quercy

Souillac, Hôtel de Ville, jusqu'au 20, à 20 h. 30 : Soleil en bouillie, d'après « la Paix », d'Aristophane. Jusqu'au 10 : festival cinéma.
Locations : (65) 37-83-64.

Luçon

Cathédrale, le 8, à 21 h. : Jean-Louis Gil, orgue (Bach, Mozart, Schoenberg, *Brahms, Reger)*.
Locations : 56-91 11-500.

Lourmarin

Château, le 9, à 21 h. : Eugène Reuchsel (musique romantique).

Menton

Parvis Saint-Michel, à 21 h. 30, le 9 : J.-P. Rampal et Lily Laskine (Bach, Sohr, Haëndel). Le 14 : Claudio Arrau (Beethoven, Schumann). Le 11 : Dizzy Gillepsie.
Locations : 35-82-22.

Mont-Saint-Michel

Eglise de Genêts, le 9, à 21 h. : E. de Villèle et Martine Gelliot *(J.-Ch. Bach, J.-S. Bach, Haëndel*, Granjany, Ravenello, Kreps).
Mont-Saint-Michel, le 10, à 21 h. : Denise Gouarne, Udo Reineman, J. Lebon, J. Barthe (cantates des XVIIe et XVIIIe siècles).

Normandie

Saint-Gabriel, le 8, à 21 h. : Même programme.
Courseulles-sur-Mer, le 11, à 21 h. : G. Chauveau (Beethoven, Liszt, Debussy, Moussorgsky).
Bernières-sur-Mer, le 13, à 21 h. : Henryk Szeryng, violon.

Provence

Six-Fours, le 8, à 21 h. : Quatuor Deffayet (Scarlatti, Vierne, Glazounov, Françaix, Tisne, Desenclos, Rivier. Le 11, à 18 h. 30 et 21 h. : Honegger (J.-S. Bach).
Sanary, le 12, à 21 h. : les Dames de poésie.

Quercy

Sarlat, le 8, à 21 h. : « Cyrano de Bergerac », d'E. Rostand. Mise en scène de Marcel Tristani. Le 13, à 21 h., à la Chapelle des Pénitents Blancs : Dominique Merlet, piano.
Montcuq, le 10, à 21 h. : Keurgoep Genk.
Lauzerte, le 12, à 21 h. : G. Fumet et J.-L. Gil (Bach, Vivaldi, Mozart, Haëndel).
Sarlat, le 13, à 21 h. Orchestre du Festival (Ravel : « le Tombeau de Couperin » concerto pour la main gauche en ré majeur, Bizet : *Symphonie en ut majeur*).
: bCsc:

Sainte-Baume

La Grange, le 8, à 21 h. : Rencontre avec André Boucourechliev ; le 12, à 21 h. : Concert à la carte ; le 13, à 21 h. : Avant-Première du concert Malher-Boucourechliev.
Manosque, le 9, à 21 h. : Trio de percussions Cercle : le 13, à 21 h. : les Ménestriers.
Loc. : (92) 72 16 00 pour Manosque ; (91) 04 50 19 pour la Sainte-Baume.

Saint-Donat

Collégiale, à 21 h. ; le 9 : Ensemble baroque de Paris (Boismortier, Bach, Telemann, Mozart, Rameau, Vivaldi) ; le 10 *:* Ensemble instrumental et vocal de Lausanne, dir. : M. Corboz (Bach : Cantate BWV 191, Messe en la majeur, Magnificat en *ré* majeur) ; le 12 : André Isoir (Bach : Prélude et fugue, Seize chorals de Noël de l'Oberbüchlein, Sonate en trio, Canzone en ré mineur).
Loc. : (75) 45 10 29.

Tulle

Cathédrale, le 8, à 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz (Torelli, Vivaldi, Telemann, C.-Ph.-E. Bach, Bartok, Charpentier)
Jardins du cloître, le 13, à 21 h. : *Gitlis et Nicole Afriat (Beethoven*, Debussy, Liszt).

Tignes

Chalet du C.I.H.M., à 20 h. 30, le 8 : Autour de la voix, avec Stéphane Caillat ; le 9 : Concert en forme de spirale (Monteverdi, Schütz, Vivaldi, Scarlatti, Bach, Stockhausen, Parmegiani, Cahen, Schaeffer).

Vichy

Jusqu'au 12, à 21 h. : la Belle de Cadix.

Villevieille

A 21 h., le 8 : Musique viennoise (Haydn, Schubert), avec l'Orchestre J.-F. Paillard ; le 9 : Musique italienne (Torelli, Cimarosa, Carissimi, Vivaldi), par l'Ensemble vocal de Lausanne et l'Orchestre de chambre J.-F. Paillard
Loc. : (66) 80 03 24.

Vaison-la-Romaine

Théâtre Antique, le 9, à 21 h. : Gala *folklorique international*.

Cinémas

Les exclusivités

BORDEAUX. — Brannigan : Gaumont (48-13-38) ; C'est dur pour tout le monde : Marivaux (48-43-14) ; Frankenstein Junior : Ariel (44-31-17) ; El Dorado : Gaumont (48-13-38) ; Exhibition : Français (52-69-47) ; la Grande Casse : Gaumont (48-13-38) ; les Deux Missionnaires : Ariel (44-31-17) ; *Il était une fois dans l'Ouest* : Ariel (44-31-17).

CANNES. — Brannigan : Majestic (39-13-39) ; Pas de problème : Olympia (39-04-21) ; Une anglaise romantique : Rex (39-03-95).

GRENOBLE. — Brannigan : Gaumont (44-16-45). Certains l'aiment chaud : Paris (44-05-27) ; la Grande Casse : Royal (96-33-33) ; la Grande Evasion : Eden (44-06-72) ; OK Patron : Stendhal (96-34-14) ; Rosemary's Baby : Stendhal (96-34-14) ; les Sept Mercenaires : Paris (44-05-17) ; *Seul le vent connaît la réponse* : Paris (44-05-17).

LYON. — Anthologie du plaisir : Bellecour (37-09-05) ; Brannigan : Pathé (42-61-03) ; Butch Cassidy *et le Kid* : U.G.C. Concorde (42-15-41) ; Exhibition : U.G.C. Concorde (42-15-41) ; la Grande Evasion : Paramount (42-01-53) ; les Cinquante-Cinq Jours de Pékin (70 mm) : Comœdia (72-10-50) ; M.A.S.H. : Ambiance (28-14-84) ; la Grande Casse : Pathé (42-61-03) ; Nevada Smith : U.G.C. Scala (42-15-41) ; la Nuit des morts vivants : U.G.C. Concorde (42-15-41) ; Parachutiste malgré lui, Gémeaux ; Senso : Pathé (42-61-03) ; les Sept Mercenaires : Comœdia (72-10-50) ; Spartacus : Palais des congrès (24-15-83) ; Témoin à abattre : Pathé (42-61-03) ; Valdez : Comœdia (72-10-59).

MARSEILLE. — Brannigan : Pagnol (49-34-79) ; le Clan *des Irréductibles* : K 7 (48-42-79) ; El Dorado : Rex (33-82-37) ; Exhibition : Odéon (48-35-16) ; Hollywood (33-74-93) ; *Frankenstein Junior* : Pathé (48-14-45) ; la Grande Evasion : Odéon (48-35-16), Drive in (54-16-00) ; Macadam cow-boy : le Paris (33-15-59) ; *M.A.S.H. : le Paris* (33-15-59) ; la Sanction : Ariel (33-11-65) ; les Sept Mercenaires : Pagnol (49-34-79) ; Soleil vert : Hollywood (33-74-93) ; Spartacus : *Pathé* (48-14-45).

MONTE-CARLO. — Spartacus : Gaumont (30-81-08), du 11 au 13.

NANCY. — Les Deux Missionnaires : Gaumont (24-56-83) ; Exhibition : Gaumont (24-56-83) ; la Grande Casse : Gaumont (24-56-83) ; Trinita, prépare ton cercueil : Gaumont (24-56-83).

NICE. — *Les Deux Missionnaires* : Forum (88-55-80) ; Exhibition : Escurial (88-10-12) ; la Grande Evasion : Paramount (87-71-60) ; Pas de problème : Gaumont (88-39-85) ; Profession : reporter : Concorde (88-39-88) ; Spéciale première : Concorde (88-39-88) ; la Sanction : Variétés (87-74-97).

RENNES. — Exhibition : le Club (30-88-20) ; J'irai cracher sur vos tombes : Bretagne (30-56-33) ; Ordre de tuer : Ariel (79-00-86) ; Rosemary's Baby : le Paris (30-25-55) ; Trinita, prépare ton cercueil : Ariel (79-00-56).

STRASBOURG. — Les Canons de Navarone : Capitole (32-15-32) ; le Démon aux tripes : Rit's (32-45-51) ; les Deux Missionnaires : *Capitole* (32-13-32) ; Exhibition : Capitole (32-13-32) ; Spartacus : Capitole (32-13-32).

TOULOUSE. — Le Big Bazar : Ariel (66-07-14) ; la *Grande Casse* : Gaumont (22-09-38) ; la Sanction : Variétés (22-42-71) ; Senso : Trianon (62-87-84) ; Spartacus : Trianon (62-87-84) ; Trinita, prépare ton cercueil : *Gaumont* (22-09-38).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Vies filmées

Le petit écran est situé dans une caverne, aurait dit Platon, s'il s'était intéressé aux mass-media. Si on emprunte cette voie, il devient difficile d'affirmer que les images parlent toutes seules.

La vie filmée, *ce montage subtil de bandes tournées dans les années trente par des cinéastes amateurs, ne nous apprendraient pas grand-chose, si elles n'étaient ordonnées, agencées et commentées. Ici, le réalisateur et l'écrivain jouent le rôle d'un miroir qui donne contour et interprétation aux situations représentées.*

La première Vie filmée *(tous les vendredis, 20 h. 25, sur FR 3), était commentée par Roger Grenier. Aussitôt, les images « parlaient » le langage du romanesque, et de l'humour ému ; musique et bruitage — le cliquetis d'un Pathé Baby utilisé de façon musicale — renforçaient l'évocation, l'effet de souvenir : tango à Deauville et jeunes femmes sur la plage.*

La seconde émission de la série, confiée à Georges Perec, changeait radicalement de ton. L'auteur d' Un homme qui dort *laissait les rectangles de cellulose — Ah ! les merveilleuses perforations centrales du 9,5 mm — montrer ce qu'elles contenaient et appliquait son commentaire à la réflexion sur le seul objet réel dont il dispose : la pellicule cinématographique. Qui a filmé cela ? Pourquoi ce plan ? Qui était sur cette image ? Que représentait cette scène pour celui qui appuyait sur le déclencheur ? Et, lorsqu'il « racontait », c'était pour confronter son « vécu » à des croquis de Belleville où il a passé son enfance. En s'interposant entre les documents muets — qui à fortiori « ne parlent pas d'eux-mêmes » — et le petit écran, Georges Perec empêchait toute « projection ».*

L'attitude de Perec peut être ra rapprochée de celle de Jean-Emile Jeannesson dans son « Enquête sur la mort d'un ouvrier », la quatrième émission de la série « Histoires vraies » (chaque mercredi sur Antenne 2) ; la quatrième est la mieux réussie. Jeannesson se proposait, lorsqu'il entrepris cette suite de « documentaires de création », de « renouveler le genre », à la demande de Pierre Sabbagh. Propos ambitieux, et, peut-être, inutile. Sur les sujets-clichés traités précédemment — délinquance juvénile, drogue, désir de se donner en spectacle, — la tentative ne pouvait être que formelle puisqu'elle n'était pas « politique » ; en poussant les portes de la France ouvrière, Jeannesson prenait enfin le risque de faire véritablement « neuf ».

L'enquête, deux ans après l'accident, sur la mort d'un ouvrier fondeur d'Usinor Dunkerque, lui permettait de décrire, par le concret, le monde du travail, sa condition, sa vie ; les interviews-prétextes permettaient de pénétrer dans les foyers des amis de la victime, de suivre le trajet matinal des employés des forges, de « sentir » l'odeur des corons modernes. Sur le fond, l'émission ne dépasse pas le fait divers, mais il s'y inscrit, entre les lignes, à travers les silences, les réponses incomplètes des syndicats, les faux-fuyants des collègues de la victime, et les refus de la direction, les prémices d'une réalité : le mélange ambigu de contrainte et de compromis sur lesquels reposent les relations sociales dans la France d'aujourd'hui.

En affirmant son extériorité au sujet — on le voit préparer ses rencontres, on l'entend, en voix « off », commenter la situation de tournage, — Jean-Emile Jeannesson donne une image assez juste d'une recherche de la « vérité », satisfaisantes pour l'esprit, moins équivoque que celle des documentaires traditionnels. Mais, en même temps, en refusant d'interpréter une autre réalité que la sienne propre, le médiateur s'installe dans le rôle de Ponce-Pilate : historiquement, le personnage est nécessaire au déroulement des choses, mais ce n'est pas, à proprement parler, un héros positif. — M. E.

Une lettre de Charles Brabant à propos du festival de documentaires sur A2

Charles Brabant, réalisateur de télévision, nous écrit :

Dans l'article que vous avez *publié dans le Monde daté 27-28* juillet, sous le titre *Documentaires en soldes* et dont j'ai particulièrement apprécié la clairvoyance, vous avez cité mes deux émissions *les Chemins de l'imaginaire*. Je tiens pourtant à préciser que j'ai signifié à Antenne 2 mon refus de voir participer ma série dans le cadre du Festival des documentaires de création, organisé par cette société dans les jours qui viennent ; en voici les raisons:

— L'obscurité du règlement de ce « festival », quant au sort qui sera *réservé à la diffusion* des œuvres qui n'auront pas été retenues dans la sélection est telle que tout auteur qui accepte ce *règlement risque par là même de* souscrire à l'abandon de son droit de diffusion sur les œuvres concernées ; or, ce droit de diffusion est le résultat de l'application de la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique et de la jurisprudence qui en découle ; le respect du droit des auteurs veut donc qu'aucun d'entre eux ne se mette dans le cas d'y faire échec, même à titre individuel.

— Il m'est également apparu intolérable, pour un professionnel, de participer à une manifestation où on a prévu, à titre de premier prix, d'accorder à l'auteur-réalisateur couronné, le droit de réaliser en 1976, sur Antenne 2, une œuvre de son choix. Réaliser une œuvre de notre choix constitue à la fois notre droit au travail et la nature même de notre fonction. En conférant à l'exercice de ces droits le caractère exceptionnel d'une récompense, les organisateurs de ce Festival récusent notre professionnalité et nous désignent comme des « amateurs ». La situation d'amateur n'a certaine*ment rien de dévalorisant, à cette* seule condition qu'elle ne soit justement pas appliquée à des professionnels.

— Enfin, tout en reconnaissant fondamentalement les droits à la critique (cette autre forme de la liberté d'expression), il m'apparaît incompatible avec la pluralité des points de vue indispensable à la pérennité d'une telle manifestation qu'aucune représentation des auteurs, réalisateurs, producteurs et interprètes, ne soit prévue dans le comité de sélection. L'absence de ces représentations professionnelles (presque toujours majoritaires dans des *manifestations similaires) fait* réfléchir sur les véritables intentions qui président à cette entreprise et amène les professionnels que nous sommes à redouter une opération « commission de la guillotine » par personnes interposées dont on lit la crainte en filigrane de votre article. Mon attitude aurait été, bien entendu, toute différente si ce Festival était dû à l'initiative d'une organisation de presse, habilitée et se présentant, par exemple, comme le prix de la critique.

Votre article le fait pressentir, journalistes et auteurs devront réfléchir au rôle qu'ils seront *amenés à jouer, en participant* à une manifestation dont les mobiles et les buts n'apparaissent pas clairs ; les arguments que je développe ici peuvent peut-être les conduire à adopter une attitude commune pour se défendre une fois de plus, ensemble, des atteintes à la liberté d'expression que ce Festival peut avoir pour conséquences.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 7 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : L'homme sans visage, de J. Champreux, réal. G. Franju. « La mort qui rampait sur les toits » : IT 1 profil, de J.-F. Chauvel : « Mobutu » ; 22 h. 25, Jazz : Festival de Bobigny ; 22 h. 55, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Dramatique : Cher Alec, chère Janet, de S. Eveling. Réal. Youri. Avec J. Topart, E. Kerr.

D'un échange de lettres entre un écrivain quinquagénaire et une très jeune fille naît un amour-passion qui survivra difficilement à leur première entrevue.

21 h. 45, Documentaire : L'héritage européen. Vers Jérusalem, une révolution et ses conséquences ; 22 h. 40, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25 (R.), Un film, un auteur : « Lola Montès », de M. Ophüls (1955), avec M. Carol, P. Ustinov, A. Walbrook, O. Werner.

Proposée en pâture aux foules dans un cirque de la Nouvelle-Orléans, Lola Montès, célèbre femme galante, revoit, pour elle seule, sa vie passée, sa vérité intérieure.

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « Loin d'Hagondange », de J.-P. Wenzel ; 22 h. 30 (R.), Entretiens Paul-Claudel-Jean Amrouche ; 23 h. Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres : 1966 (Jolivet, Schubert, Bartok, par l'Orchestre national, direction W. Sawallisch) ; 22 h. 5 (S.), Indéterminées, par M. Victor ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, par J. Markovitz et S. Darmagnac.

VENDREDI 8 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, (R.) Au théâtre ce soir : « C'est malin », de F. Janin. Mise en scène J. Fabbri. Avec A. Gilbert, J. Fabbri, B. Alane.

Le matin d'un beau dimanche, un jeune homme arrive chez le curé d'un petit village, avec d'énormes péchés sur la conscience. Quel trouble-fête !

22 h. 15, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, (R.) Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. « L'hiver des castors » ; 21 h. 35, Dramatique : « Saint-Nicolas, mon bon patron », d'A. Perrey-Bouquet. Réal. F. Vincent. Avec C. Sumi, Ph. Nahon, A. Weiss.

Une enfant, Jeanne, a fabriqué des personnages en papier. Elle s'en sert pour réaliser ses rêves et imaginer une société idéale.

23 h. 35, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, La vie filmée (1934-1936), de J.-P. Alessandri et J. Baronnet ; 21 h. 20 Les dossiers noirs : Stavisky, réal. D. Tomasi.

Un scandale qui éclabousse la Troisième République. Parmi les témoins : M. Frau, ministre de l'intérieur du gouvernement de l'époque, et Jacques Duclos.

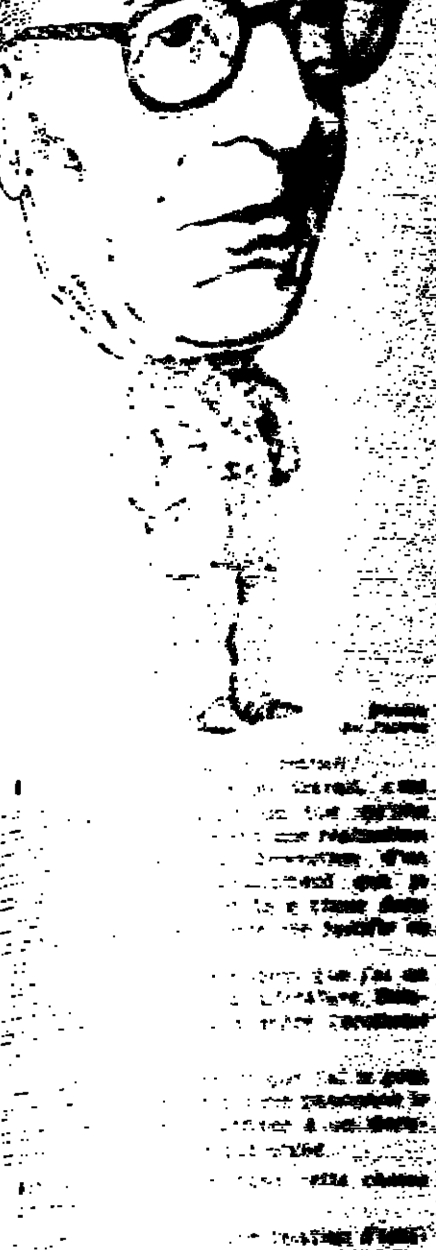
22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Avignon ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés, de P. Claudel ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France : 1967 (Kodaly, Kelemen, Bartok, par l'Orchestre national, direction Ernest Bour et Vilmos Komor) ; 22 h. 15 (S.), Indéterminées, par M. Victor ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, par J. Markovitz et S. Darmagnac.



Comment travaillent les écrivains

Henri Guillemin : je ne suis pas impassible, mais j'essaie d'être loyal

Dessin de Julem

● *Avez-vous une méthode de travail ?*

— Le plus important dans mon travail, c'est l'information. Partant du point de vue qu'une œuvre littéraire n'est pas seulement une réalisation artistique mais également la déposition d'un homme sur la vie, il faut absolument que je sache pourquoi tel homme a dit telle chose dans telles circonstances, et si sa propre vie justifie ce qu'il a dit.

» Les mauvaises langues prétendent que j'ai un côté flic. Dans son *Histoire de la littérature*, Boisdeffre situe, même, mes travaux entre l'érotisme et la police !

» Mais il est parfaitement exact que j'ai le goût des recherches minutieuses. Ce qui me passionne le plus dans mon travail c'est d'arriver à un document inconnu qui apporte quelque chose.

● *Existe-t-il des filières dans cette chasse aux informations ?*

— Au départ, il y a souvent une relation d'amitié. Si je me suis mis à étudier Victor Hugo, c'est parce que son arrière-petit-fils, Jean Hugo, m'avait trouvé gentil. C'est lui qui m'a proposé : « J'ai beaucoup de documents inédits et en particulier toute la correspondance familiale. Cela vous intéresse-t-il ? » Et comment ! Il m'a, de plus, autorisé à voir les quarante et un carnets intimes déposés à la Bibliothèque nationale et en principe incommunicables.

» La chasse aux informations est pleine de surprises. Ainsi, au cours de mes recherches pour mon prochain livre *Regards sur Bernanos*, une remarque de Max Milner recommandant de ne pas trop prendre à la lettre ce qu'a dit Bernanos sur sa guerre 1914-1918 m'a mis la puce à l'oreille. Me souvenant, par ailleurs, d'une lettre où Bernanos écrit à sa femme : *« J'ai eu le bonheur d'échapper aux rets de la justice militaire »*, j'ai décidé d'en avoir le cœur net. Je me déchaine pour obtenir la fiche signalétique du soldat Bernanos. Après diverses péripéties, un fonctionnaire du ministère de la guerre accepte de remettre à ma fille, sous pli fermé, la photocopie de ce document, en précisant : « Que monsieur Guillemin prenne l'engagement sur l'honneur de ne jamais révéler comment il a obtenu cette pièce. » J'ouvre, le cœur battant. A ma surprise, quatre lignes ont été soigneusement recouvertes de petits bouts de papier collé. Cela me confirme dans mes soupçons : il y a eu un moment où Bernanos a eu affaire à la justice militaire. Et c'est probablement ce qu'on a voulu m'empêcher de découvrir.

» Notez que j'ai ma propre collection de manuscrits. Comme je me refuse absolument à ce que mon argent serve le système capitaliste et que ce serait inévitable si j'achetais des actions, chaque fois que j'ai des économies, j'acquiers des autographes. Et le plus curieux, c'est que, avec la hausse prodigieuse du marché, j'ai fait une extraordinaire opération.

» *Mais il* ne faut pas non plus s'hypnotiser sur les inédits. J'en ai rarement trouvé de passionnants. J'avais espéré que peu à peu, l'on viendrait me proposer des documents. Eh bien, pas du tout. Ou alors il s'agit d'imbéciles comme cette infirmière qui avait travaillé à Lambaréné avec Albert Schweitzer et qui m'a écrit : « J'ai une documentation extraordinaire. Schweitzer était vraiment un salaud, un colonialiste. » J'ai répondu : « Non, madame, cela ne me regarde pas ».

● *Vous avez pourtant une solide réputation de déboulonneur.*

— Il s'agit d'un malentendu. Je ne cherche jamais délibérément à détruire. (Je ne parle pas de mon « Napoléon » qui est un pamphlet, un hurlement de rage à l'idée de tout ce qu'on allait nous dire pour son bicentenaire.) Je choisis en général les gens avec qui je me sens une sorte de fraternité, qui politiquement ou religieusement sont dans ma ligne, c'est-à-dire (souriez si vous voulez) de gauche, d'un côté, et croyants, de l'autre.

» Si je me suis attaqué à Vigny et à Benjamin Constant, c'est à la suite d'un simple concours de circonstances. Je me suis trouvé par hasard, dépouillant un dossier pour une étude sur les suites de Thermidor, sur ce petit bout de papier poussiéreux, signé Benjamin Constant, où celui-ci dénonçait son curé comme mauvais citoyen. Ce prêtre a été envoyé en Guyane. Il y est mort au bout d'un an. Tout cela parce qu'il gênait, dans sa candidature aux élections, le prétendu apôtre du libéralisme. Avouez que cela valait la *peine d'y aller voir de plus près.*

» Pour Vigny, c'est une personne, que je n'ai pas le droit de nommer, qui m'a consulté sur la voie à suivre pour vendre sa collection de manuscrits à la Bibliothèque nationale. Ayant examiné ceux-ci, j'ai eu un coup au cœur en découvrant les petites listes que Vigny envoyait au préfet des Charentes avec les noms des gens à surveiller. J'ai fait alors une chose un peu irrégulière : j'ai prélevé sur le lot ces deux ou trois papiers et je les ai achetés pour mon propre compte.

» Vous voyez qu'il n'y a pas de quoi me faire une réputation de déboulonneur. Si vous regardez l'ensemble de mon œuvre, vous verrez que j'ai défendu un tas de gens : Jean-Jacques Rousseau, qu'on m'avait présenté comme un obsédé anal. Pas du tout, il était détraqué pour des raisons que j'explique. Hugo, un imbécile. Zola, un anti-Français, un pornographe. C'est tout le contraire. J'ai souri sans méchanceté devant Chateaubriand à cause des blagues qu'il nous a racontées. Lamennais, je croyais d'abord qu'il me plairait, quand *j'ai découvert le vrai bonhomme* : un *drôle de* type, j'ai préféré abandonner.

» Mais si vous faites la moindre réserve sur leurs grands hommes, les familles ne vous le pardonnent pas. Prenez les Claudel, ils étaient très gentils au début. Ils m'ont montré plein de manuscrits. Depuis que j'ai écrit — avec infiniment de respect et d'affection — que Claudel avait mis en scène sa conversion, ils m'ont barré la route. Même chose pour Péguy. Je l'aime pourtant de tout mon cœur. Simplement, je ne suis pas toujours d'accord avec lui. Alors je passe pour un monstre. Cela ne m'empêchera pas de lui consacrer mon prochain livre.

● *Comment écrivez-vous vos livres ?*

— C'est un travail qui se déroule en trois étapes. Dans un premier temps, pendant environ six à huit mois, j'accumule des informations. Il s'agit de relire l'œuvre complète de l'auteur à traiter, ainsi que les principaux ouvrages publiés sur lui, en notant au fur et à mesure dans de grands cahiers quadrillés (les fichiers, je les perdais, j'ai dû y renoncer) tout ce qui se rapporte à ce qui me préoccupe chez l'auteur en question. Vient alors le temps du classement : il s'agit, après avoir établi, sur un bout de papier, le plan approximatif du livre, de relire mes cahiers (cela peut durer deux à trois mois) en reportant les références de mes notes sur des feuilles volantes également quadrillées et portant en en-tête le numéro du futur chapitre. De la sorte, lorsque je passe au troisième stade — celui de la rédaction — je n'ai plus qu'à consulter mes feuilles volantes pour retrouver immédiatement toutes les citations ou réflexions destinées à chaque chapitre.

» En réalité, c'est un travail très lent : lorsque j'ai écrit deux pages par jour je suis content de moi. La plupart du temps, je suis, en effet, obligé de vérifier à mesure que j'écris, le contexte de mes citations. Je ne cesse de rajouter et de barrer si bien que mes manuscrits (sauf le texte définitif, qui est, lui, calligraphié), entièrement écrits à la plume, sont illisibles pour tout autre que moi.

● *Ne vous reproche-t-on pas, pourtant, de « solliciter » parfois les citations ?*

— Il est possible — des amis communistes et athées me l'ont reproché, — que j'ai un peu tiré à moi Jean Jaurès, il y a quinze ans. Depuis, je fais très attention. Et d'abord, que signifie le contexte ? Le plus souvent, la citation se trouve dans un paragraphe qui est lui-même dans un livre, et ainsi de suite. Faudrait-il tout citer ?

» Je ne suis pas impassible, je le reconnais. J'essaie, en tout cas, d'être loyal. Si je simplifie les choses, c'est parce qu'elles en ont parfois besoin.

● *Est-ce que vous n'avez pas tendance à vous projeter dans les personnages que vous étudiez ?*

— J'essaie, au contraire, de quitter ma peau pour la leur. Pour Lamartine, étant Mâconnais comme lui, j'ai essayé de m'imprégner des paysages qu'il voyait. Si je pense l'avoir mieux compris que d'autres, c'est parce que j'ai parcouru moi-même à pied l'itinéraire, aujourd'hui simple sentier herbeux, qu'il faisait à cheval pour aller de Milly à Saint-Point.

» En fait, ce seraient plutôt mes personnages qui déteignent sur moi. Hugo, Tolstoï, ont exercé une véritable pression psychologique sur ma vie personnelle. »

Propos recueillis par
J.-L. DE RAMBURES.

Portraits DEUX AMÉRICAINS

Pierre Salinger en roue libre

Dessin de Jean-Pierre Cagnat.

(Suite de la page 7.)

Cette mère hors du commun avait fait de son modeste foyer de San-Francisco (où la première langue du jeune Pierre fut le français) un lieu de rencontres et d'amitié. L'orchestre de San-Francisco était alors dirigé par Pierre Monteux, fidèle de la maison, tout comme Edgar Varèse. Pierre se met au piano dès sa cinquième année, étudiera la composition et même la direction d'orchestre. Un concours de circonstances le détourne d'une carrière d'artiste qui n'était pas sans promesses et le conduit au journalisme dont il apprend les rudiments à l'université. A seize ans, il entre au *Chronicle*, comme « grouillot » (copy boy), mais la mobilisation de 1941 et le talent aidant, il passe rapidement rédacteur.

Pourquoi continuer ? Pierre Salinger raconte sa vie à Philippe Labro avec un accent inimitable, et ses souvenirs ont une netteté photographique que la plume ne pourrait que brouiller. Il suffit que l'on sache que c'est tandis qu'il travaillait à une enquête sur la corruption dans les syndicats, pour le compte du défunt magazine *Collier's* — où elle ne verra d'ailleurs jamais le jour — que Pierre Salinger apprend qu'une commission du Sénat, dont l'assistant principal est un certain Robert Kennedy, va, elle aussi, « investiguer » les rackets qui prospèrent à l'enseigne de « la défense des travailleurs ». Il a tout d'un coup la révélation du service public. Il a rassemblé un dossier accablant sur le sujet. Pourquoi ne pas en faire profiter les sénateurs ? Contact est pris avec Robert Kennedy.

Les deux hommes, si différents d'origine et de tempérament, décident de collaborer. Pierre déménage à Washington. *En 1960, il est recruté* pour la campagne de John Kennedy. Suivent quatre ans à la Maison Blanche (en comptant les quelques mois passés sous Lyndon Johnson) comme porte-parole présidentiel, une tentative avortée de se faire élire sénateur de Californie : une première plongée dans le « privé » (une seconde, au début des années 70, qui laissera un goût amer) ; la course contre la mort de Robert Kennedy, en 1968 ; enfin, une dernière équipée politique aux côtés de l'infortuné candidat démocrate de 1972, George McGovern.

Faut-il en déduire que, à cinquante ans, revenu de tout, Pierre Salinger a son passé derrière lui ? En tout cas, il « déplace de l'air ». Vues du dehors, ses activités présentes sont si variées qu'il constitue à lui seul une petite société multinationale. En Europe, où il a fixé ses pénates, il conserve auprès du grand public l'aura — et le prestige monnayable — du « conseiller de Kennedy », seul survivant apparent d'un naufrage qui aurait englouti tous les autres. A la longue, certains s'en agacent. L' « inévitable » Pierre Salinger est partout. N'y en a-t-il donc que pour lui ?

Réactions épidermiques compréhensibles, mais que dissipent ces Mémoires enregistrés. Elles aident à saisir ce qui fait non pas la vogue mais le succès réel de Salinger. Dès qu'il ouvre la bouche, Salinger a quelque chose à dire ; et il le dit bien, sans détour ni bavure, et ce « quelque chose » jaillit d'une expérience vécue, réfléchie et singulièrement étendue. C'est le livre à mettre entre toutes les mains de ceux qui désirent s'initier à la réalité humaine et politique des Etats-Unis.

Bien qu'il ait pris maintenant ses *distances avec la politique* (mais non avec le journalisme, qui le tient malgré tout aux aguets...), Salinger n'est nullement le nostalgique d'une époque, encore qu'évidemment ses rapports avec John Kennedy et surtout avec son frère Robert, à la personnalité encore mal pénétrée de nos jours et sur laquelle Salinger apporte un témoignage capital, aient déterminé le cours de son existence. Il est tout autre chose pourtant que le sélde dynamique d'un clan. C'est de l'intérieur qu'il a vu fonctionner le « système de gouvernement » américain, qu'il a observé la place qu'y tiennent l'argent, le renseignement (il fut même amené à diriger une compagnie aérienne opérant en Asie du Sud-Est sous contrat avec la C.I.A.), les intrigues et les antipathies personnelles, le rôle prodigieux, littéralement insoutenable, d'un président contraint par sa charge à une transfiguration démiurgique qui, aux temps modernes, ne peut guère que tourner à la farce ou au narcissisme délirant.

Encore une fois, Pierre Salinger parle de tout cela sans périphrase ni complaisance, même s'il reste « bien américain » (et qui pourrait le lui reprocher ?) en concluant implicitement qu'en fin de compte les Etats-Unis sont ce que l'on pouvait faire de mieux avec les Etats-Unis. Il ne recule pas devant l'autocritique. Il a lourdement surévalué ses chances électorales de 1964 (comme il surestime peut-être celles de Robert Kennedy, s'il avait vécu, d'obtenir l'investiture du parti démocrate et de battre n'importe quel candidat républicain à la Maison Blanche) ; jusqu'en 1966, la guerre du Vietnam lui a paru entièrement justifiée... On pourrait allonger la liste de ses péchés (mignons pour la plupart) et de ses peccadilles. Ce serait nous gâcher inutilement le plaisir qu'on prend à écouter cette *voix* au ton si juste qui monte des entrailles d'une Amérique qui, au fond, s'est faite en même temps que lui.

A. C.

Kissinger avant et pendant

(Suite de la page 7.)

N'est-ce pas le premier dans l'histoire américaine qui puisse se targuer d'avoir un doctorat, posséder les atouts d'un « intellectuel » patenté et se révéler sur le terrain un homme d'action non pas infaillible mais richissime en astuces et en démarches non conventionnelles ?

La comparaison avec les héros de *son temps d'études* pourrait aller plus loin. Comte rhénan au service de l'Autriche, Metternich ne cherchait à rien d'autre qu'à « gagner du temps », conscient des échéances inéluctables que ne pourrait honorer la double monarchie. Junker poméranien, Bismarck misait plus sur la Prusse que sur un Reich allemand qu'il fonda presque malgré lui et dont il prévoyait, avec de bonnes raisons, qu'il le déborderait de toutes parts. Double leçon de pessimisme retenue par Kissinger, ce troisième excentrique par rapport à la *socio-géographie* de son pays, ce superbaladin d'un monde occidental devenu planétaire, et dont, à ses yeux, l'Europe ne fait partie que par raccroc, incapable qu'elle est de saisir cette « gravité de l'histoire universelle » dont le philosophe Hegel excluait, très provisoirement, les Etats-Unis balbutiants de l'ère napoléonienne.

Tels ne sont pas les problèmes que soulèvent les auteurs de ce *Kissinger*. Marvin et Bernard Kalb, correspondants de la chaîne de télévision C.B.S., connus pour leur compétence et leur pondération, exercent une profession qui les place d'emblée dans le sillage et peut les introduire dans la familiarité des « grands » auxquels ils sont « assignés » quasiment nuit et jour. C'est un avantage précieux, mais procure-t-il le minimum de distance — et de répit — nécessaire à l'analyse ?

Les auteurs ont dû affronter un autre handicap, celui-là difficilement surmontable. Non sans courage ils se sont attaqués à un sujet *inachevé*. Ils ont terminé leur livre en avril 1974. C'est déjà un miracle que sa traduction française nous parvienne seulement quatorze mois plus tard (par endroits elle se ressent fâcheusement de cette précipitation). Mais l'intervalle entre la version originale et celle offerte aujourd'hui à nos compatriotes n'a pas été un simple entracte : démission forcée de Richard Nixon, débandade de l'armée de Saigon, sans parler des événements d'Amérique latine, laquelle, d'ailleurs, ne figure même pas à la table des matières. Que de « loose ends », de lacunes, contient la carrière ainsi datée d'Henry Kissinger !

La « paix honorable »

Les frères Kalb ne nous égarèrent pas sur leurs intentions. Il est trop tôt pour écrire une « vie d'Henry Kissinger » ; ils n'ont donc pas visé la biographie. Il serait téméraire, par ailleurs, de se prononcer irrévocablement sur les grands et les petits desseins conçus par le moteur de la diplomatie américaine : Henry Kissinger n'est ni à la retraite ni au bout de ses peines. Dans ces conditions, ne restait à présenter qu'une « tranche d'œuvre », allant de 1969 à 1974, et plutôt que de chercher à être complet, même sur cette époque, à se concentrer sur les « grands moments » de celle-ci : le redémarrage de la détente, Salt y compris, les négociations sur le Vietnam, les préparatifs et les prolongements de la première visite à Pékin, la « diplomatie de la navette » au Proche-Orient. Sur tous ces chapitres, les frères Kalb sont remarquablement informés et se révèlent des observateurs très pertinents, aussi soucieux de l'essentiel que du détail et de l'anecdote. A ce titre, leur *Kissinger* mérite une lecture attentive.

On regrettera tout au plus que les auteurs n'aient pas poussé plus loin leur interrogation sur la politique vietnamienne de Nixon-Kissinger, dans un livre dont plus de la moitié est consacrée aux péripéties des tractations entre Hanoï et Washington. Certes, ils constatent — ce qui pouvait échapper sur le coup — que les déclarations officielles d'intransigeance sur les articles « non négociables » d'un futur règlement (le « préalable » du départ de Thieu, par exemple) s'accompagnaient d'un repli discret, mais ininterrompu, des positions américaines. La « paix honorable », qu'est-ce que cela pouvait signifier si la décision avait été prise une bonne fois à Washington de rapatrier le corps expéditionnaire



(Dessin de J.-P. Cagnat.)

et de laisser les Vietnamiens se débrouiller entre eux ? Un trait de lumière traversa l'esprit d'Henry Kissinger quand, devant un nouveau blocage des négociations, il soupira : « *Les deux camps vietnamiens sont contre nous !* »

Rétrospectivement, on peut considérer que la partie indochinoise était perdue dès l'instant où M Kissinger crut l'avoir gagnée en mettant et Moscou et Pékin dans son jeu. Il reçut, en effet, dans les deux capitales de vagues apaisements, d'où il conclut que l'Indochine cessait d'être l'enjeu d'une sournoise confrontation entre superpuissances. Les deux Vietnams pouvaient enfin s'affronter en champ clos, et le Nord continuer à recevoir sans contrôle possible l'équipement militaire dont il avait besoin pour son ultime campagne. Trop d'éléments nous manquent encore pour dresser plus qu'une chronologie raisonnée de la guerre du Vietnam, dont le dénouement n'est pas moins énigmatique, quoi qu'on en dise, que la confusion mentale des dirigeants américains face à l'engrenage de l' « engagement » telle qu'elle ressort des fameux « dossiers du Pentagone »

En excellents journalistes américains qu'ils sont, c'est surtout l'aspect « performance » des initiatives et réactions de leur héros qui captive les frères Kalb. Curieux homme, en vérité, que ce Kissinger qui possède à la fois le charme, l'esprit et la force de conviction qui lui attirent les alliés les plus inattendus, et à qui manque pourtant le don de faire sortir une action vivante de ces « rapports personnels » exceptionnels. Exploits crépusculaires d'un cavalier seul — ou bien symbole d'une puissance américaine qui se reconvertit au réalisme solitaire de la politique classique ?

ALAIN CLÉMENT.

SPORTS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

La natation française a perdu le contact avec l'élite mondiale

Dix records nationaux ont été améliorés au cours des soixante-cinquièmes championnats de France qui ont pris fin, mercredi 6 août, au stade Georges-Vallerey, à Paris. Le fait qu'aucune performance de valeur réellement internationale n'ait été réalisée montre bien que, si la natation française progresse, elle a quand même tout à fait perdu le contact avec l'élite.

La compétition étant par nature faite de confrontations et de *comparaisons*, on peut se demander par quel heureux concours de circonstances un nageur — ou une nageuse — français, pourrait désormais venir au premier plan de ce sport et, mieux encore, battre un record du monde. La question méritait d'être posée à ceux qui ont, ou ont eu, la responsabilité de la natation : Gérard Garoff, actuel directeur national, et Lucien Zins, ancien directeur national. L'un et l'autre sont convenus qu'une telle réussite d'un nageur français relevait de l'improbable, tant l'évolution de cette discipline, en quelques années, avait modifié les rapports de force entre les « *grands pays* » de la natation et les autres.

Auparavant, un sujet doué, pourvu qu'il ait un peu de volonté, avait encore quelques chances de supporter la comparaison avec les meilleurs étrangers. Ainsi Alain Gottvallès et Christine Caron, il y a dix ans, Alain Mosconi ou Michel Rousseau plus récemment. *Tous possédaient*, à des degrés divers, le don aquatique, à une époque où l'organisation du sport et l'entraînement *n'étaient pas encore prioritaires*. Aujourd'hui, les données ont bien changé, et, pour ce qui concerne la plupart des pays d'Europe *occidentale, dont* la France, le retard pris dans ces deux domaines essentiels semble sans recours, du moins dans l'immédiat.

C'est la raison pour laquelle on peut, en 1975, dire qu'il faudrait presque un miracle pour qu'un Français compte encore parmi l'élite de la natation. C'est sans doute plus important qu'il ne paraît, car si ce genre de « phénomène » n'est pas indispensable au plus grand nombre, en revanches, les jeunes, ceux qui sont attirés par la natation, et qui ont le goût de l'effort, ont quelquefois besoin d'un exemple ou d'une émulation. Dans chaque discipline, on a pu constater que le champion d'exception suscitait des vocations, et qu'en tout cas il témoignait par sa réussite que les plus grandes ambitions étaient toujours possibles, dans un pays comme la France, où *l'organisation* du sport est loin d'être exemplaire.

La pénurie des moyens, une politique à courte vue, un encadrement souvent dépourvu d'imagination, un « dépistage » de sujets doués pratiquement inexistant ont fait qu'en quinze ans, le sport français a pris un retard considérable. Mais le plus grave danger qui guette la natation française et peut-être un repli définitif sur elle-même : faute de pouvoir espérer autre chose, les uns et les autres, se contenteront-ils d'être les premiers chez eux ? En somme, et à moins que le fonctionnement des récentes sections sports-études ne se révèle efficace, il ne reste qu'à envisager la « découverte » d'un nageur au don exceptionnel et à l'aguerrir au contact des meilleures techniques d'entraînement étrangères.

La République démocratique allemande n'étant pas ce qu'on peut *appeler exactement* une *terre* d'accueil, il faut bien penser à la solution américaine, déjà expérimentée, il est vrai ; on sait que les séjours successifs des nageurs français aux Etats-Unis n'ont pas toujours donné les résultats escomptés, soit parce que les stages étaient de trop courte durée, soit parce que la vie américaine et la rigueur de l'entraînement n'ont pas vraiment séduit.

De quelque bout qu'on la prenne, la natation française semble ainsi promise pour longtemps aux deuxièmes rôles. Et on peut se demander quelle « *arme secrète* » M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, garde en réserve quand il déclarait récemment qu'en 1980 la natation française serait l'une des meilleures du monde. Les nageurs — au moins *eux — devraient avoir le droit* d'être mis dans la confidence.

FRANÇOIS JANIN.

LES RESULTATS

Messieurs

200 mètres quatre nages. — 1. Gilles Plancon, 2 min. 15 sec. 83 ; 2. Baehr, 2 min. 16 sec. 57 ; 3. Fauck, 2 min. 17 sec. 81...

Relais 4×100 mètres quatre nages. — 1. C.N. Marseille, 4 min. 5 sec. 18 ; 2. C.N. Narbonne, 4 min. 6 sec. 33...

1 500 mètres libre. — 1. Pierre Andraca, 16 min. 34 sec. 63 ; 2. *Thierry Frechou, 16 min. 46 sec. 89* ; 3. Fabien Noël, 16 min. 49 sec. 90...

Dames

200 mètres quatre nages. — 1. Dominique Amiand, 2 min. 28 sec. 86 (nouv. rec. de France) ; 2. Carpentier, 2 min. 33 sec. 3 ; 3. Beucher, 2 min. 33 sec. 86...

Relais 4×100 mètres quatre nages. — 1. E.N. Tours, 4 min. 40 sec. 73 (nouv. rec. de France).

800 mètres. — 1. Isabelle Leroy, 9 min. 22 sec. 97 (rec. de France) ; 2. Sabine Merle, 9 min. 25 sec. 50 ; 3. Christine Duperron, 9 min. 30 sec...

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME

La seizième sélection de Raymond Poulidor

M. Richard Marillier, directeur national du cyclisme, a communiqué une liste de *quatorze coureurs* professionnels, parmi lesquels seront choisis les dix participants au championnat du monde sur route, qui se déroulera *le 31 août à Yvoir (Belgique)*. Elle réunit les noms de Bernard Thévenet, vainqueur du Tour de France, Régis Ovion, champion *de France, Poulidor*, Talbourdet, J.-P. Danguillaume, Esclassan, Hézard, Bourreau, Misac, Le Guillou, Mariano Martinez, Rouxel, Campaner et Seznec.

La sélection définitive sera faite au terme du Tour du Limousin, le 24 août. Cette épreuve servant de test, organisée selon la formule « open », opposera les pré-sélectionnés professionnels aux candidats amateurs, à l'exception du champion de France, Jacques Stablinski, lequel a décidé de renoncer au stage fédéral.

On note que Poulidor a obtenu sa seizième sélection pour le championnat du monde en seize ans de professionnalisme, ce qui constitue un record. Son état de santé s'étant amélioré depuis l'arrivée du Tour de France, on suppose qu'il acceptera une fois de plus d'être incorporé à l'équipe nationale. — J. A.

ATHLETISME. — *L'Allemande de l'Est Amrianne Adam a battu le 6 août à Berlin-Est le record du monde du lancer de poids avec un jeu de 21 m. 60. L'ancien record appartenait à la Tchécoslovaque Hélèna Fibingerova avec 21 m. 57.*

A Viareggio, l'Américain Foster (13 sec. 4/10) a devancé Guy Drut (13 sec. 5/10) sur 110 mètres haies.

TENNIS. — *La Tchécoslovaquie a renouvelé sa victoire de 1974 en Coupe de Galéa en battant l'Espagne par 3 victoires à 2. Après que Gimenez (Esp.) eut battu Slozil (T.) par 6-4, 6-8, 6-1, 7-5, Smid (T.) a gagné le dernier point pour son équipe en dominant Mir (Esp.) par 3-6, 8-6, 6-2, 7-5.*

VOILE. — *Deuxièmes de la sixième manche du championnat du monde des Flying Dutchman disputé sur le lac Erié (Etat de New-York), les frères Pajot (F) occupent la première place au classement général devant les Néo-Zélandais Bilger et Ross et les frères Diesch (R.F.A.), troisièmes.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

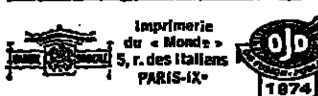
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

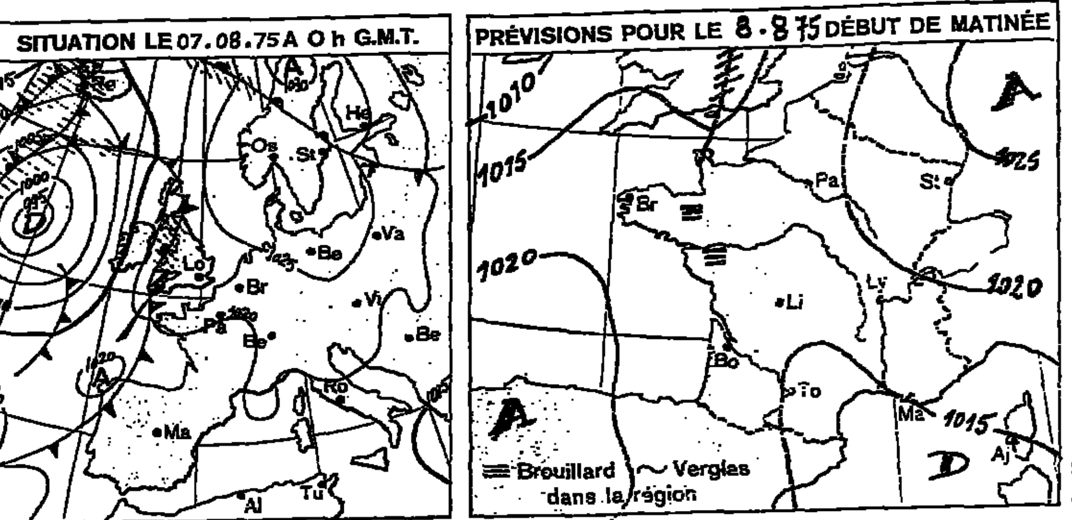
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en *France entre le jeudi 7 août à* 0 heure et le vendredi 8 août à 24 heures :

L'évolution restera très lente sur l'Europe occidentale, et particulièrement en France, où la pénétration d'un front froid très affaibli, venant de l'Atlantique, ne sera que très peu marquée.

Vendredi 8 août, le temps restera chaud en France et le plus souvent très ensoleillé. Il y aura toutefois quelques brumes et brouillards passagers le matin en Bretagne, en Vendée et sur le Cotentin et, d'autre part, des nuages d'aspect orageux, dans la journée, de la Méditerranée et des Pyrénées au littoral atlantique et à la Manche occidentale. Quelques *orages isolés éclateront l'après-midi* et le soir, principalement en montagne. Les vents resteront faibles et les températures maximales ne subiront que des baisses locales dues aux orages.

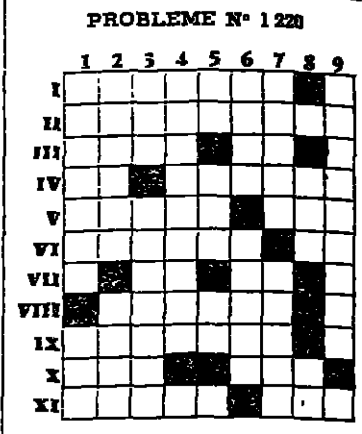
Jeudi 7 août, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,5 millibars, soit 764,7 millimètres.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 août ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 31 et 19 degrés ; Bordeaux, 33 et 18 ; Brest, 25 et 15 ; Caen, 26 et 14 ; Cherbourg, 25 et 15 ; Clermont-Ferrand, 32 et 17 ; Dijon, 33 et 18 ; Grenoble, 31 et 18 ; Lille, 32 et 15 ; Lyon, 30 et 18 ; Marseille, 33 et 23 ; Nancy, 31 et 13 ; Nantes, 31 et 19 ; Nice, 30 et 23 ; Paris-Le *Bourget, 34 et 18 ; Pau, 34 et 20* ; Perpignan, 33 et 23 ; Rennes, 30 et 16 ; Strasbourg, 31 et 14 ; Tours, 32 et 15 ; Toulouse, 36 et 20 ; Ajaccio, 30 et 18 ; Boulogne, 25 et 17 ; Deauville, 25 et 16 ; Granville, 26 et 20 ; Saint-Nazaire, 31 et 17 ; Royan-La Coubre, 32 et 21 ; Sète, 30 et 23 ; Cannes, 29 et 21 ; Saint-Raphaël, 29 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 32 et 18 degrés ; Athènes, 30 et 22 ; Bonn, 32 et 16 ; Bruxelles, 32 et 19 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 27 et 16 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 31 et 16 ; Londres, 29 et 17 ; Madrid, 37 et 15 ; *Moscou, 27 et 15* ; New-York, 25 et 19 ; Palma-de-Majorque, 33 et 21 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 35 et 19 ; Téhéran, 37 et 33 ; Alger, 28 et 22 ; Tunis, 35 et 21 ; Casablanca, 28 *et 19 ; Barcelone, 30 et 21* ; Dakar, 29 et 26 ; Eilath, 36 et 27.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 220



HORIZONTALEMENT

I. Une place de tout repos. — II. Elles ont encore beaucoup à apprendre ! — III. Sur la Saale ; Caressait ou donnait des coups. — IV. Abréviation astronomique. Dans le signalement d'une carpe. — V. Représente un animal ; Abréviation militaire. — VI. Allonger ; Dans une sonnerie militaire. — VII. Symbole chimique ; Aurait pu tenter le Minotaure. — VIII. Echauffent les oreilles. — IX. Tout ce qu'il y a de plus simple. — X. Poids lourd ; Augmente la portée d'un brocard. — XI. A généralement une ceinture quand elle est forte ; Met la terre en mouvement.

VERTICALEMENT

1. S'affaiblissent en passant ; Abréviation commerciale. — 2. Ne porte pas une robe unie ; c'est une épreuve (plus ou moins pénible). — 3. Possessif ; Se manifestera d'une manière sonore. — 4. N'enverrait pas de fleurs. — 5. En laine ou en soie ; Coule en Suède ; Symbole chimique. — 6. *Conseil d'hygiène ; Ce à quoi* s'arrêtent bien des gens. — 7. Sel ; Pas du tout innocentes. — 8. Façon de se lever ; Saint. — 9. Soutient des êtres chancelants.

Solution du problème n° 1 219
Horizontalement

I. Pincettes. — II. Oracle ; sa. — III. Emu ; LS. — IV. Tatillons. — V. Eve. — VI. Sévères. — VII. Oc ; trains. — VIII. Santé ; Rée. — IX. Trieste. — X. OE ; Ossa. — XI. Anerie ; Us.

Verticalement

1. Poète ; Ost. — 2. Irma ; *Caron.* — 3. *Nautes* ; Niée. — 4. CC ; Ivette. — 5. El ; Lèvres. — 6. Tell ; Ea ; TOE. — 7. Sourires. — 8. Es ; ENE ; Su. — 9. S.A. ; Sasseras.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

VENDREDI 8 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. 15 h. : Devant Saint-Gervais, Mme Lemarchand : « *Dans les pas de François Scarron, marquise de Maintenon* ». — 15 h., 25, bd des Capucines, Mme Zujovic : « Le musée Cognacq-Jay ». — 15 h 30, Façade de l'église, place Saint-Germain-des-Prés, Mme Saint-Girons : « Saint-Germain-des-Prés et son village ».

Réunion des musées nationaux : 10 h 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections ». (Français et anglais).

15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris. L'abbaye *Saint-Martin-des-Champs* ». (A travers Paris). — 15 h., 168 ter, bd Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus). — 15 h., 6, place des *Vosges* : « *Evocation de Victor Hugo en sa maison* » (Mme Ferrand). (Entrées limitées). — 15 h., musée du Louvre, porte Denon : Expositions « Michel-Ange » et « Studiolo d'Isabelle d'Este » (Paris et son histoire). — 10 h. 30, métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 6 août 1975 :

DES LISTES

● D'admission au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'école nationale de la magistrature ;

● D'admission à l'école des officiers d'administration de la marine ;

● Des élèves susceptibles d'être *admis en première année dans les* écoles nationales vétérinaires à la suite de démissions (concours 1975) ;

● D'admission à l'institut national agronomique, dans les écoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier et Rennes et à l'école *nationale* supérieure des industries agricoles et alimentaires (concours B 1975).

Sont publiés au *Journal officiel du 7 août 1975* :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 63-67 du 25 janvier 1963 relatif à l'organisation de l'ordre des vétérinaires.

DES LISTES

● D'admisison à l'école polytechnique à la suite du concours de 1975 ;

● D'admission à l'école de l'air en 1975 ;

● D'admission au grade d'ingénieur élève des mines.

Stages

● *Des stages au Centre nautique des Glénans.* — Le Centre nautique des Glénans dispose, à *partir du 23 août, de places dans* plusieurs de ses bases (Bretagne, Corse, Angleterre).

★ Renseignements : Centre nautique des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16.

Transports

● NICE-CONI PAR LE TRAIN ? — *Le* ministre de l'économie et des finances, M. J.-P. Fourcade, vient de donner son accord pour une réévaluation *éventuelle de la participation* française à la reconstruction de la voie Nice-Coni. Il le précise dans une lettre adressée à M. Palmero, *sénateur et maire* de Menton.

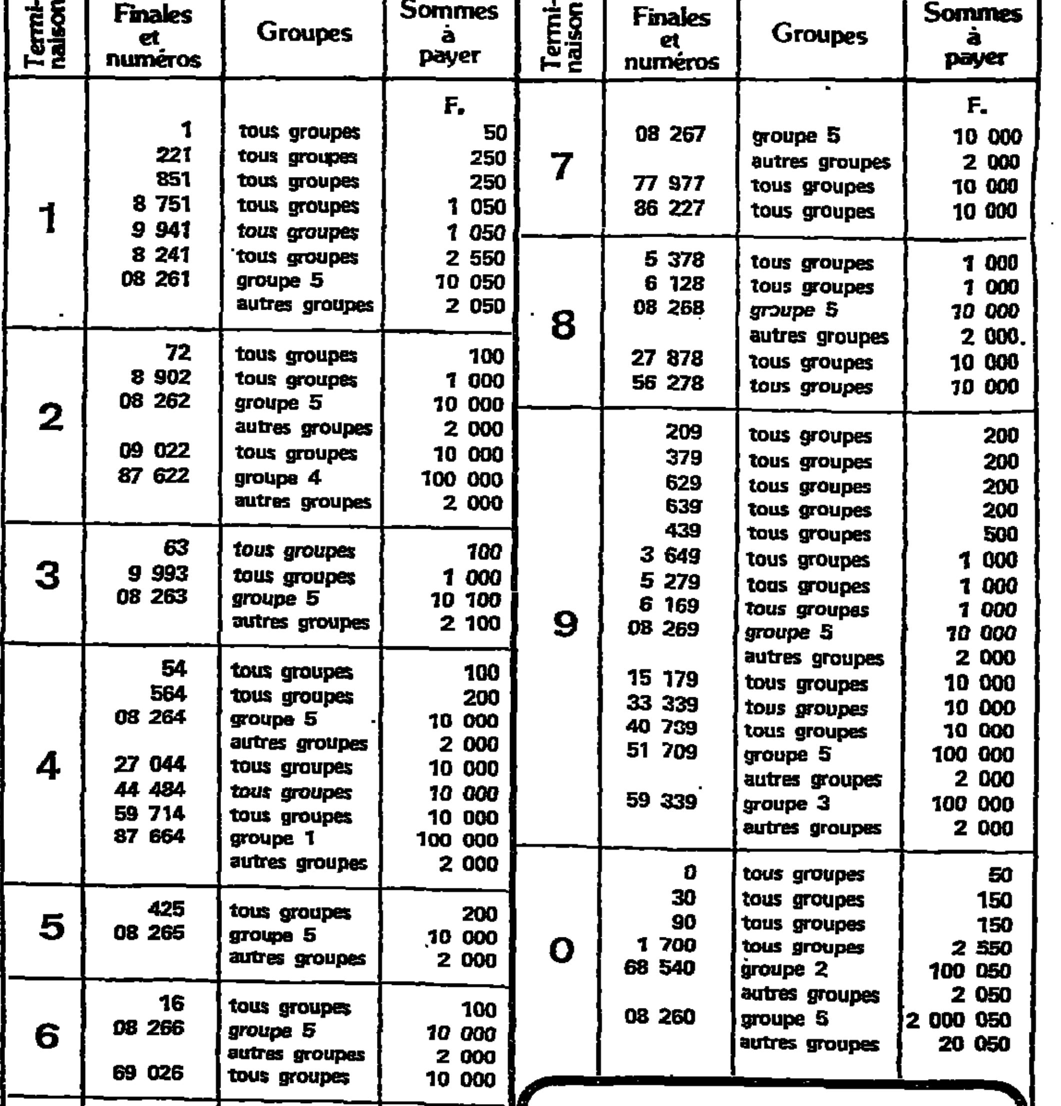
La ligne Nice-Coni a été détruite durant la dernière guerre sur 58 kilomètres en territoire français et 22 kilomètres du côté italien. Le lancement des travaux pourrait être décidé en octobre lors d'une réunion à Nice d'une commission franco-italienne.

JUSTICE

LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE PÉNALE

Le *Journal officiel* du 7 août 1975 publie une loi du 6 août modifiant et complétant certaines dispositions du code de procédure pénale. Amputée de la disposition instituant un juge unique en matière correctionnelle (après la *décision du Conseil constitutionnel* déclarant cette disposition non conforme à la Constitution), cette loi apporte certaines modifications en matière de détention provisoire — qu'elle limite — et de flagrant délit (*le Monde* du 26 avril). Elle tend aussi à spécialiser certaines juridictions dans le domaine économique et financier.

● *Escroquerie au permis de conduire : plusieurs arrestations.* — Plusieurs arrestations viennent d'être opérées au Puy-en-Velay (Haute-Loire) et à Lyon, après une vaste escroquerie au permis de conduire : deux cent cinquante formulaires de permis, volés à la préfecture de la Haute-Loire, avaient été vendus entre 2 000 et 3 000 F à des candidats par des malfaiteurs lyonnais. La fille du concierge de la préfecture de la Haute-Loire a été écrouée à la maison d'arrêt de Saint-Etienne et trois jeunes gens, MM. Mimolo, Auffèves et Bruchet, ont été présentés au juge d'instruction.



loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F.
1	1	tous groupes	50
	221	tous groupes	250
	851	tous groupes	250
	8 751	tous groupes	1 050
	9 941	tous groupes	1 050
	8 241	tous groupes	2 550
	08 261	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
2	72	tous groupes	100
	8 902	tous groupes	1 000
	08 262	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	09 022	tous groupes	10 000
	87 622	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
3	63	tous groupes	100
	9 993	tous groupes	1 000
	08 263	groupe 5	10 100
		autres groupes	2 100
4	54	tous groupes	100
	564	tous groupes	200
	08 264	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	27 044	tous groupes	10 000
	44 484	tous groupes	10 000
	59 714	tous groupes	10 000
	87 664	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
5	425	tous groupes	200
	08 265	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
6	16	tous groupes	100
	08 266	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	69 026	tous groupes	10 000
7	247	tous groupes	200
	7 827	tous groupes	1 000

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F.
7	08 267	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	77 977	tous groupes	10 000
	86 227	tous groupes	10 000
8	5 378	tous groupes	1 000
	6 128	tous groupes	1 000
	08 268	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000.
	27 878	tous groupes	10 000
	56 278	tous groupes	10 000
9	209	tous groupes	200
	379	tous groupes	200
	629	tous groupes	200
	639	tous groupes	200
	439	tous groupes	500
	3 649	tous groupes	1 000
	5 279	tous groupes	1 000
	6 169	tous groupes	1 000
	08 269	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	15 179	tous groupes	10 000
	33 339	tous groupes	10 000
	40 739	tous groupes	10 000
	51 709	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	59 339	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
0	0	tous groupes	50
	30	tous groupes	150
	90	tous groupes	150
	1 700	tous groupes	2 550
	68 540	groupe 2	100 050
		autres groupes	2 050
	08 260	groupe 5	2 000 050
		autres groupes	20 050

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE DES MARGUERITES
TIRAGE DU 6 AOUT 1975
75 PROCHAIN TIRAGE LE 13 AOUT 1975 à SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique) 37è

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Louis, Francine Le Gourierec et François ont la joie de faire part de la naissance de

Frédéric.

Papeete, 25 juillet 1975.

— On nous prie d'annoncer la naissance de

Manuèle, Marina, Michèle,

le 9 juillet 1975, à Nice, fille de Jean Marchand, P.D.G. du groupe SICI-Holding, administrateur de sociétés, promoteur de Marina Baie des Anges, et d'Alomée Planel, journaliste, écrivain et auteur dramatique FR 3 télévision française.

Mariages

— Liliane et Georges, avec leurs parents, Mme Carmen Bender, Le pasteur et Mme Jean-Michel Hornus, sont heureux d'annoncer leur mariage.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi 28 août, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée de Marmande.

27, rue de la Haute-Montée, 67000 Strasbourg.
13, rue du Foyer, 34400 Lunel.
« Le Prieuré », 47430 Mas-d'Agenais.

Décès

Ivan LABRY

Mme Ivan M. Labry, son épouse,
M. et Mme Dominique M. Labry et leur fille Florence,
MM. Didier et Laurent M. Labry, ses enfants,
Mme Raoul Labry, sa mère,
Mme Charles Tesson, sa belle-mère,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ivan-Mathieu LABRY,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
inspecteur général de l'Economie nationale,
président de sociétés,

survenu le 3 août à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 août, à 11 heures, en l'église Saint-Denis d'Adainville (Yvelines), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris.

— Les administrateurs et le personnel de la Société européenne des ferrailles Novafer font part du décès de

M. Ivan-Mathieu LABRY,
président du conseil d'administration,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
inspecteur général de l'Economie nationale,

survenu le 3 août à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 août, à 11 heures, en l'église Saint-Denis d'Adainville (Yvelines), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

— Les membres du groupement Tramet font part du décès de

M. Ivan-Mathieu LABRY,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
inspecteur général de l'Economie nationale,
président de sociétés,

survenu le 3 août à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 août, à 11 heures, en l'église Saint-Denis d'Adainville (Yvelines), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

[Né le 7 décembre 1911, M. Ivan Labry était diplômé d'études supérieures de droit public, de droit privé et d'économie politique. Inspecteur général de l'économie nationale, de 1948 à 1959, il fut, durant cette période, conseiller technique de plusieurs cabinets ministériels.

En 1959, il devient délégué général des automobiles Simca et membre du conseil d'administration de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, fonctions qu'il exercera jusqu'en 1970. M. Ivan Labry était, depuis 1973, P.-D.G. de la Société européenne des ferrailles (Novafer) et président du Groupement du négoce international et du traitement industriel des déchets métalliques (Tramet).]

— *Mme Marcel Audan,*
M. Robert Audan et ses enfants,
M. et Mme M. Laurent Audan et leurs enfants,
M. et Mme M. Pierre Gay et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Lesage et leurs enfants,
Mlle Annie Rouvier,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et beau-frère,

M. Marcel AUDAN,
ancien combattant 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,

survenu dans la paix du Seigneur, le 3 août à Peyrolles-en-Provence.

Suivant la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le mardi 5 août, à Peyrolles-en-Provence, dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration de la Fédération nationale des entreprises de groupages a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Marcel AUDAN,
ancien combattant 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
membre du Conseil supérieur des transports,
président honoraire du Conseil national des commissionnaires de transport,
administrateur de la Compagnie nouvelle de cadres, de la Société de contrôle et d'exploitation des transports auxiliaires,
administrateur de l'Association pour la formation professionnelle dans les transports,
administrateur du Centre de productivité des transports.

Suivant la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le mardi 5 août, à Peyrolles-en-Provence, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Guy Berthelot du Chesnay,
M. Roger Berthelot du Chesnay,
M. et Mme Michel Pineau-Valencienne,
Mme André Labrouste,
Mlle Monique Berthelot du Chesnay,
font part du décès du

père Charles BERTHELOT du CHESNAY,
archiviste de la Congrégation des Eudistes,
chargé de recherches au C.N.R.S.,

leur frère et beau-frère, rappelé à Dieu le 5 août.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 8 août, à 10 heures, à la chapelle de La Corbinais, à Plancoët (Côtes-du-Nord), suivie de l'inhumation à Moncontour (Côtes-du-Nord).

La Corbinais.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à l'âge de soixante et onze ans, de

Jacques CHOMBART de LAUWE,
dit colonel Félix,
ancien chef départemental de la Résistance,
ancien député de L.-A.,
ancien conseiller général
et ancien maire d'Herbignac.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Herbignac, le vendredi 8 août à 15 heures.

(Voir page 5.)

— Mme René Dunan, née Henriette de Quigini Puliga,
Mlle Claudia de Quigini Puliga,
Les familles Tyl et Le Pichon,
ont la douleur de faire part du décès de

René DUNAN,
ancien directeur de la publicité industrielle au ministère du commerce,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de la couronne d'Italie,
officier des ordres nationaux belge et luxembourgeois,

survenu en son domicile le 19 juillet dans sa quatre-vingt-treizième année.

Le père Henri Tyl, P.B., son neveu, a célébré les cérémonies religieuses le 22 juillet à Vetheuil.

2, rue Mizon, 75015 Paris.

— M. et Mme Pierre Labadie et leur fils Christophe,
M. Joseph Labadie,
Mme veuve Simone Voland,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fabrice LABADIE,

survenu accidentellement à Cauterets, dans sa dix-neuvième année.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 9 août 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Bègles (33). Réunion salle d'attente, 9 h. 45.

103, avenue Général-Leclerc, 91 Gif-sur-Yvette.
70 bis, avenue Anatole-France, 33 Bègles.
65 Maubourguet.

— Lourdes.

M. et Mme Marcel Pujol et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François PUJOL,

survenu accidentellement à Cauterets, dans sa dix-neuvième année.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 8 août 1975, à 15 heures, en l'église de La Cellette (Creuse).

— Le Conseil syndical des Banques populaires, représenté par son président, M. Yves Malecot, a la tristesse de faire part du décès de

M. Georges RETZ,
directeur général de la Banque populaire de la région économique de Strasbourg,
membre au Conseil syndical,

survenu le 4 août 1975, des suites d'une cruelle maladie.

Les obsèques ont lieu le 7 août 1975, à Strasbourg.

— La Caisse centrale des Banques populaires, représentée par son président, M. Yves Malecot, a la tristesse de faire part du décès de

M. Georges RETZ,
directeur général de la Banque populaire de la région économique de Strasbourg,
administrateur de la Caisse centrale des Banques populaires,

survenu le 4 août 1975, des suites d'une cruelle maladie.

Les obsèques ont lieu le 7 août 1975, à Strasbourg.

— La Société de promotion économique - SOPROMEC, représentée par son président, M. Yves Malecot, a la tristesse de faire part du décès de

M. Georges RETZ,
directeur général de la Banque populaire de la région économique de Strasbourg,
administrateur de la Société de promotion économique SOPROMEC,

survenu le 4 août 1975, des suites d'une cruelle maladie.

Les obsèques ont lieu le 7 août 1975, à Strasbourg.

— Mme de Rouvray,
Mme Yves de Guerre,
Mme M. de Rouvray,
Le docteur et Mme Jacques de Romanet,
Le vicomte et la vicomtesse de Belsunce,
M. et Mme Jacques Bret,
M. et Mme Alain de Rouvray,
M. Patrick de Guerre,
Mlle Isabel de Guerre,
MM. Dominique, Olivier, Guillaume de Guerre,
Le sous-lieutenant et Mme Arnaud Cambournac et Cyril,
M. et Mme Hugues Cambournac,
Le sous-lieutenant et Mme Thierry Cambournac,
Mlle Anne-Marie Cambournac,
MM. Hervé et Eric Cambournac,
Mlle Monique de Romanet,
M. Pierre de Romanet,
Mlle Patricia de Belsunce,
MM. François, Jacques, Renaud, Michel et Marc de Belsunce,
Mlle Véronique Bret,
MM. Nicolas, Stéphane et Ivan Bret,
Et ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. DE ROUVRAY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

pieusement décédé le 3 août 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, dans la plus stricte intimité.

Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

132, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.
14640 Villers-sur-Mer.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Les membres du personnel,
de la Société des lièges des Hamendas et de la Petite-Kabylie,
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Jean DE ROUVRAY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 3 août 1975.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Les membres du personnel,
de la Société nord-africaine des lièges, devenue Compagnie financière pour l'industrie du liège,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 3 août 1975, à Paris, de

M. Jean DE ROUVRAY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président honoraire
et fondateur de la société.

— Mme Pierre RUFENACHT,
Mlles Sophie, Charlotte, Françoise, Delphine,
Muriel et Amélie Rufenacht,
Mme Charles Rufenacht,
M. et Mme Marc Fraissinet,
M. et Mme Antoine Rufenacht et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Binet et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Baumgartner et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Fraissinet et leurs enfants,
M. Jacques-Marie Fraissinet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre RUFENACHT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 4 août 1975, dans sa cinquante-deuxième année.

Le service religieux a été célébré le mercredi 6 août, à 14 h. 30, en l'église réformée du Havre.

« Ne crains point, crois seulement. »
(Marc, V. 36.)

189, rue Félix-Faure, 76620 Le Havre.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean THERRE,
instituteur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année, le 29 juillet, au Foyer des Roses à La Talaudière (Loire).

De la part de :
Mme Jean Therre,
M. Paul Therre et ses enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 1er août, au cimetière Montmartre de Saint-Etienne.

98, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Douai - Vimy.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Fernand WEDEUX,
président de chambre près la cour d'appel de Douai,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Douai le mardi 5 août 1975 à l'âge de soixante-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de funérailles sera célébrée en la chapelle du centre hospitalier de Douai, le vendredi 8 août à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Vimy, dans le caveau de famille.

De la part de
Mme Fernand Wedeux, son épouse,
Sylvie, Denis, Etienne, Jean-Frédéric Wedeux, ses enfants,
Toute la famille et ses amis.

Une messe sera célébrée ultérieurement en la chapelle Notre-Dame, à Douai.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

23, rue de la Cuve-d'Or, 59500 Douai.

Le docteur J.-P. Crouzet et Mme, née Antoinette Lang,
Robert et Isabelle, son frère et sa sœur,
Mme Lucienne Lang, sa grand-mère,
Toute sa famille et es amis,
ont le grand chagrin de faire part de la disparition brutale d'

Hervé-Etienne CROUZET,

enlevé à leur affection, le 22 juillet, à l'âge de dix-sept ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu à Pacé (35740).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

128, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.
La Touche-Milon, 35740 Pacé.

Anniversaires

— Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé Gérard AQUENIN, tragiquement disparu le 8 août 1971.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux si nombreux témoignages d'affection et d'amitié qui lui ont été prodigués à l'occasion du décès d'

Aline LESGUILLIER,

M. Bertrand Lesguillier prie toutes les personnes qui lui ont manifesté la part qu'elles prenaient à sa douleur de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

FEUILLETON



NUMERO 27

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, automne 1809. — Alors que le second attentat contre lui vient d'échouer, le beau Solignac, colonel de hussards, se rendant chez la comtesse de Farges, apprend de celle-ci qu'elle projette de demander à Napoléon la grâce de leur ami, le commandant Rivière, convaincu de complot contre l'Empire.

LE RETOUR DE L'EMPEREUR

ALLONS, colonel, dit la comtesse, je verrai l'Empereur, je lui parlerai, je le séduirai, et j'aurai la grâce du commandant Rivière, qui pourra, s'il le veut, assouvir ensuite sa vengeance ! Qu'il se mesure avec le marquis d'Olona, je ne m'y oppose guère ; ce que je ne veux pas, c'est que vous, colonel, vous risquiez contre cet Italien une vie glorieuse et dont il a fallu demander la grâce non pas à Napoléon, mais à quelqu'un qui est plus puissant que l'Empereur et qui nous l'a accordée : — à Dieu !

— Vous ne voulez pas que je risque ma vie contre celui dont vous parlez ? demanda Solignac.

— Non, certes, non !

— Et pourquoi ?

Il attendait la réponse avec une angoisse qui lui serrait le cœur. Il éprouvait une douleur aiguë, mais qui cependant avait son charme.

— Pourquoi ? répéta Louise de Farges, baissant la voix, émue à son tour et essayant de conserver le ton de légère causerie qu'elle avait eu jusqu'alors. Mais parce que vous êtes à peine guéri... parce que... un duel... une lutte... maintenant... parce que le docteur Dupuytren...

Elle s'arrêta comme tout à l'heure et regarda lentement, longuement, Solignac ; ses yeux noirs plongeaient dans les yeux bleus du colonel et, instinctivement, ses mains, ses jolies mains allaient, comme attirées, vers les mains tendues du jeune homme.

— Non, disait-il tout bas de sa voix caressante et mâle, non, ce n'est pas pour cela, n'est-ce pas ? Non, ce n'est point par pitié, ce n'est pas parce que ma vie est suspendue comme par un fil à cette blessure toujours mortelle ; non, ce n'est pas pour cela, Louise, que vous tenez à ce que je vive ! C'est parce que vous savez bien, dites-le-moi, que cette vie est à vous, qu'elle vous appartient tout entière, que je voudrais la donner sur un signe de cette main que je tiens là, c'est parce que vous savez que je veux vivre pour vous, que je suis à vous et que je vous aime !

A mesure qu'il parlait, Louise, dont le visage souriait d'ordinaire, devint sérieuse, pâle, et, sans dire un mot, laissa, comme alanguie, comme succombant sous le poids d'une émotion profonde, tomber sa tête sur l'épaule de Solignac.

*Et lui, silencieux, tenant tou*jours les mains de la comtesse, approcha doucement ses lèvres des paupières baissées de Louise, et embrassa lentement ses beaux yeux, tandis qu'il lui semblait qu'une voix mourante murmurait ces mots tant de fois entendus jadis, aux heures d'aventures, mais qu'il croyait comprendre pour la première fois :

— Je t'aime !

L'épreuve était trop forte pour ce pauvre cœur matériellement brisé. Solignac poussa tout à coup un cri étouffé, se releva brusquement et s'appuya, chancelant, contre un meuble.

— Mon Dieu ! qu'avez-vous ? s'écria Louise, effrayée.

— Rien, fit-il. Le bonheur fait mal aussi !

Il essayait de sourire, il était très pâle.

— C'est le cœur... Vous avez raison, Louise, ma vie tient à un souffle et je dois en être avare... Ah ! que je suis heureux pourtant !

Il avait repris une des mains de la comtesse et la serrait.

— Je veux partir, dit-il. Un peu de repos et cette douleur se dissipera ! Ah ! la bonne douleur, la chère douleur !

Elle voulut le retenir. Mais Solignac éprouvait l'âpre désir d'être seul pour dissimuler sa souffrance physique et pour savourer la joie de son âme.

— Et si vous chancelez en chemin ? dit-elle.

— Allons donc ! fit-il. On ne meurt pas de joie !

Il mit tout son amour dans un dernier baiser sur les mains tendues de Louise, et il partit lui jetant, non plus un mot d'amour, mais le nom de son ami.

— Rivière ! Songez à lui !

— Je vous le jure, dit Louise.

Et dans ce serment, il y avait comme un sous-entendu enivrant : « Je vous jure que je vous aime ! »

Solignac croyait qu'il allait devenir fou. Il étouffait, d'ailleurs. Le sang battait plus pressé dans sa poitrine. En l'apercevant, Castoret, qui savait d'où venait son colonel, lui demanda, en le voyant si troublé :

— Qu'y a-t-il donc ? Un malheur ?

— Non, au contraire !

— Un bonheur ?

— Et le plus grand de ma vie !

Martial, qui devinait, caressa doucement le plomb de sa moustache. « Catissou aussi m'a dit qu'elle m'aimait », songea-t-il.

* * *

On apprit, peu après, la rentrée prochaine de l'Empereur à Paris. Napoléon arrivait à Fontainebleau le 26 octobre et s'y installait avec toute la cour. La comtesse de Farges envisagea de lui demander la grâce du commandant Rivière.

Mais elle avait été informée que Napoléon s'occupait surtout là-bas d'affaires politiques, causant longuement avec Cambacérès, si bien que l'impératrice Joséphine elle-même avait été frappée de la froideur de son mari. Pourquoi l'Empereur se montrait-il, après une campagne heureuse, presque sombre, vaguement inquiet ? On l'ignorait.

Il n'y avait pas, au surplus, péril en la demeure. Claude Rivière vivait dans son asile sans que la police se doutât qu'elle avait là, si près, un homme accusé de complot contre la *sûreté de* l'Etat. Le commandant n'était pas le seul, à la même heure, qui échappât ainsi aux agents de Fouché, et il y avait, dans un autre coin de Paris, un général proscrit caché depuis de longs mois au fond d'un ancien cloître. De celui-là, Victor-Hugo, dont il fut le parrain, nous a conté l'histoire. Il s'appelait Lahorie et son refuge avait nom les *Feuillantines*.

Claude Rivière le connaissait. Lahorie, comme Guidal, comme Malet, comme Oudet, comme Rivière, voulait rendre la liberté à son pays. Tous ces soldats avaient d'avance sacrifié leur vie. Le commandant attendait maintenant, avec une impatience fiévreuse, le signal que devait donner Bernard Thévenot. « A bientôt », avait dit *Varus*, et Claude éprouvait l'angoisse profonde de l'heure qui précède la lutte.

* * *

L'arrivée de Napoléon avait été le signal de fêtes particulières. Chacun des grands dignitaires de l'Empire tenait à donner l'hospitalité de quelques heures au vainqueur de Wagram. Il avait été un moment question d'une fête grecque au Petit-Trianon qu'habitait alors la princesse Pauline Borghèse. C'était dans l'espèce de liberté d'une de ces soirées que Louise de Farges voulait surprendre l'Empereur. Mais la fête antique fut contremandée.

Le prince de Neufchâtel convia bientôt l'Empereur, l'impératrice et la cour, à une partie de chasse, suivie d'une représentation théâtrale, à Grosbois, la *Chypre* nouvelle qu'avait habitée le directeur Barras. Et la comtesse de Farges était invitée, ainsi que le colonel de Solignac, qui, pour la première fois depuis sa blessure, revêtit l'uniforme élégant des hussards de Bercheny.

Lorsque après le repas, l'Empereur entra, l'air ennuyé et maussade, donnant le bras à Joséphine, dans la salle où Berthier avait fait dresser le théâtre, le premier visage qu'il aperçut fut celui de Solignac.

Napoléon était évidemment soucieux ; mais la vue de son *beau colonel* qu'il avait failli perdre, amena un pâle sourire sur son visage jaune et cireux.

— Ah ! dit-il, c'est vous, colonel ? Eh bien ! Invulnérable sur le Danube ou sur le Rhin, vous voulez donc expirer sur les bords de la Seine ?

— J'aurais fort regretté d'être mort pour une autre cause que la vôtre et celle de la France !

L'Empereur sourit : la réponse lui plaisait.

— Vous êtes encore bien pâle, colonel ?

— Je suis à peine rétabli.

— Voulez-vous que je vous envoie Corvisart ?

— Je remercie Votre Majesté, sire. Le meilleur docteur aujourd'hui, c'est le temps.

— Bref, soignez-vous ; nous avons encore des carrés à enfoncer ensemble, et souvenez-vous que je n'ai pas un de mes officiers qui me soit plus cher que vous, dit l'Empereur.

Et il passa.

* * *

Napoléon et Joséphine prirent place devant le théâtre, entourés *des princes, des princesses, de* l'état-major des officiers supérieurs, maréchaux d'hier ou rois en perspective. Les dames d'honneur avaient, par extraordinaire, l'air assez froid avec l'impératrice.

Mme de Farges, assise non loin de l'Empereur, avait déjà obtenu de lui le sourire et le salut particulièrement aimable qu'il ne refusait jamais à la comtesse Louise.

L'acteur Brunet, ce type merveilleux de bêtise, demeuré légendaire avec le type Jocrisse, qu'il créa, Brunet allait jouer la bouffonnerie du vaudevilliste Aude, *Cadet-Roussel, professeur de déclamation.* M. de Saint-Cyr, le chambellan, avait fait lui-même choix de la pièce où Mlle Flore, alors fluette et charmante, donnait la réplique à Brunet.

Le théâtre improvisé chez Berthier était petit et les acteurs se trouvaient en quelque sorte face à face avec les spectateurs : Brunet devant Napoléon. En étendant le bras à demi, Cadet-Roussel eût pu toucher César. L'empereur était soucieux. Il fallait déployer deux fois plus de talent que sur la scène des Variétés pour l'amuser de si près.

— Pourvu que Brunet le divertisse ! pensait Louise.

La pièce commença. Flore jouait, toute seule, la première scène, et la pauvre fille, très intimidée, tremblait.

La pièce continuait. Tout à coup, un mot inattendu, un mot stupéfiant, retentit sur le théâtre : le mot *divorce*.

Un divorce ? C'était un des personnages du vaudeville, le *père Blanchet, qui parlait à Ca*det-Roussel d'un divorce possible avec Manon, sa femme.

Un divorce ! Et Brunet, en Cadet-Roussel, de répondre aussitôt :

— Est-ce que vous croyez que c'est pour le plaisir que je me suis marié ? Non, c'est pour le solide ; c'est pour ne pas laisser finir la perpétuité de ma race, pour me voir renaître en moi-même et avoir des successeurs...

Louise de Farges, qui écoutait Brunet, fut stupéfaite de l'effet produit par cette phrase. Un vent glacé sembla passer brusquement sur l'auditoire. L'impératrice avait caché derrière son éventail sa figure horriblement pâle. L'Empereur avait l'air farouche. Il y avait de la stupeur dans toute cette salle. Berthier était consterné.

Et la petite comtesse, dont les yeux avaient rencontré le regard de Solignac, semblait lui dire :

— Que signifie cette consternation ?

Pendant ce temps, M. de Saint-Cyr courait au régisseur :

— Est-il encore question de divorce dans votre maudite pièce ?

— Mais le divorce fait le fond même de ce vaudeville !

— Ah ! maladroit que je suis ! coupez ! coupez ! qu'on ne parle plus de divorce !...

Louise sut bientôt, lorsque la toile eut été baissée, pourquoi l'Empereur avait paru si mécontent et Joséphine si malheureuse. Il était question de divorce entre eux, et le prétexte donné par Napoléon était précisément ce besoin de *successeurs* dont venait de parler si malencontreusement Brunet.

— Napoléon doit être furieux, *se disait la comtesse.* Est-il bien habile, ou seulement prudent de lui parler aujourd'hui, ici même, du commandant Rivière ?

(A suivre.)

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

M. Pélissier remplace M. Ségalat comme président de la S.N.C.F.

M. Jacques Pélissier, préfet hors cadre, directeur du cabinet du premier ministre, a été nommé par le conseil des ministres du jeudi 7 août, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., à compter du 1er septembre prochain. Il remplace M. André Ségalat, qui a atteint la limite d'âge, celui-ci occupait ce poste depuis 1958.

La tentative d'assainissement des rapports entre l'Etat et la S.N.C.F. aura marqué le long « règne » de M. Ségalat. Le mérite revient à la société nationale d'avoir, la première, souhaité cette réforme. En mai 1966, soucieuse d'améliorer sa productivité, elle avait établi un programme d'action à moyen terme. Un an avant que le « *rapport Nora* » sur les entreprises publiques ne l'invite à adopter « *un comportement concurrentiel plus accusé* ».

Un « *contrat de programme* » fut signé en juillet 1969. L'Etat accordait à la S.N.C.F. l'autonomie de gestion et la liberté tarifaire; en contrepartie, la société nationale s'engageait à équilibrer ses comptes au 31 décembre 1973. Un avenant au contrat de programme, signé en mars 1974, repoussa de deux ans cette échéance.

A en croire certains, ce contrat ne sera jamais honoré. L'Etat ne pourra jamais *couper les vivres à la S.N.C.F.* ; il *trouvera toujours le moyen, sous un prétexte ou sous un autre, de lui venir en aide et de fausser ainsi la concurrence entre le rail et la route.*

M. Ségalat engagea la S.N.C.F. sur la voie des réformes de structures qu'imposait cette nouvelle politique. « *Acquérir l'esprit client sans renier l'esprit cheminot* », tel fut alors le mot d'ordre. *Dès 1967*, la société nationale créa un département marketing, étoffa sa direction commerciale et remplaça ses six divisions territoriales installées à Paris par vingt-cinq directions régionales éparpillées sur le terrain.

Pour autant, l'état-major de la S.N.C.F. a eu du mal à oublier ses réflexes de soumission aux pouvoirs publics. Sa longue carrière « *politique* » ne prédisposait pas M. Ségalat à agir en franc-tireur. Nourri dans le sérail, ce « *grand commis* » était trop loyal et discipliné pour se singulariser et se « découvrir » vis-à-vis de son tuteur, le ministère des transports.

Il manquait en outre un grand dessein pour remonter le moral des cheminots. Les pouvoirs publics ont longtemps hésité à autoriser la construction d'une voie ferrée à grande vitesse entre Pa*ris et Lyon. Très introduit dans* les milieux politiques, M. Ségalat s'est esrvi de ses amitiés et de ses relations pour plaider ce dossier, discrètement mais efficacement. Le gouvernement a finalement, l'hiver dernier, donné le feu vert à cette opération.

M. Ségalat fut un « *patron très présent* », attentif aux moindres détails, un administrateur totalement dévoué à sa tâche. Aussi prudent et réservé qu'un haut fonctionnaire sait l'être, il n'aimait guère se produire en public, craignant que ses « *effets* » ne soient mal interprétés. Il préférait négocier dans l'ombre. Certains ont néanmoins regretté que, pendant son « règne », la S.N.C.F. ait si peu fait parler d'elle, qu'elle ait *négligé d'exploiter ses succès* certains.

Quel successeur le gouvernement allait-il donner à M. Ségalat ? Serait-ce un « *politique* » ou un « *manager* ». *De ce choix* dépendait l'orientation future de la S.N.C.F. C'est finalement un « politique » — le directeur du cabinet du premier ministre — qui prend en main la société nationale.

Cela signifie-t-il que les exigences du service public doivent désormais l'emporter sur le souci d'une rentabilité inaccessible, que la S.N.C.F. ne doit pas cesser d'être un instrument de la politique économique du gouvernement ?

JACQUES DE BARRIN.

* * *

[Né en 1910, licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. André Ségalat commença sa carrière administrative au Conseil d'Etat. Il y fut nommé auditeur en 1937, puis maître des requêtes en 1944. Il occupa ensuite, de 1946 à 1958, un des postes les plus importants sous la IVe République, celui de secrétaire général du gouvernement. M. Ségalat fut appelé, aussitôt *après, à prendre la présidence du* conseil d'administration de la S.N.C.F. Le mandat de ses cinq prédécesseurs ne dépassa jamais six ans. Il resta, pour sa part, dix-sept ans à la barre de la société nationale.

Conseiller d'Etat hors cadre, M. Ségalat est grand officier de la Légion d'honneur et grand officier de l'ordre national du Mérite.]

* * *

[Né à Versailles en 1917, ingénieur agronome, M. Jacques Pélissier entre dans l'administration préfectorale en 1944 comme chef de cabinet du préfet des Landes. Il est ensuite secré*taire général des Landes, puis des* Ardennes, avant d'être nommé, en 1946, chef de cabinet de M. Tanguy-Prigent, ministre de l'agriculture (socialiste), et, en 1947, chargé de mission au cabinet de M. Robert Lacoste, ministre de l'industrie et du commerce. Secrétaire général d'Indre-et-Loire en 1950, sous-préfet de Saumur en 1954, il retrouve en 1956 le cabinet de M. Robert Lacoste. Lorsque celui-ci est nommé ministre-résident à Alger, M. Pélissier devient directeur général de l'agriculture et des forêts au gouvernement général. Il est ensuite, tour à tour, préfet de l'Aude (1960), préfet de la région Languedoc-Roussillon (1964), préfet de la région Bretagne (1967) et préfet de la région Rhône-Alpes (1972). Appelé par M. Chirac, alors ministre de l'intérieur, au poste de directeur général de l'administration de ce ministère en mars 1974, il devient en juin directeur du cabinet du premier ministre lorsque M. Chirac occupe cette fonction.]

Région parisienne

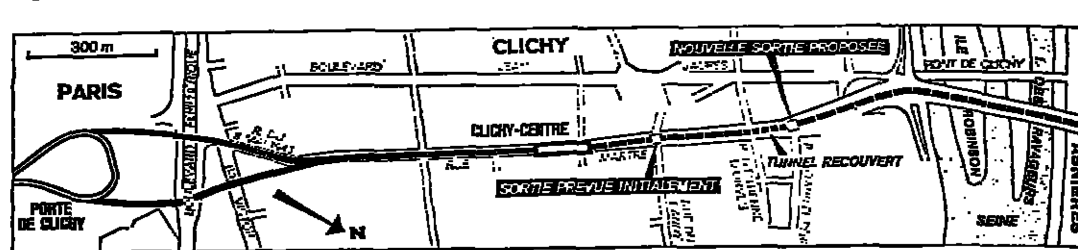
Quel métro pour la banlieue ?

Les pouvoirs publics proposent une nouvelle version à l'air libre pour prolonger la ligne 13 bis

La banlieue s'étend et se peuple ; les premiers résultats du recensement le confirment. Il faut améliorer la desserte de ces nouvelles populations et notamment prolonger hors les murs les lignes du métro parisien.

Comment ? En conservant la même technique, c'est-à-dire en creusant un souterrain, ce qui a l'avantage de beaucoup réduire les nuisances pour les riverains ? Ou en étudiant une solution plus économique dans laquelle le futur métro circulerait en partie à l'air libre, ce qui permettrait avec la même somme d'argent de construire plus rapidement des lignes plus longues ? Autre question : quel espacement doit-on prévoir en banlieue entre les différentes stations ?

C'est ce débat qu'illustre de manière exemplaire le projet de prolongation de la ligne 13 bis de la porte de Clichy vers Asnières et Gennevilliers (Hauts-de-Seine). M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, va soumettre au Conseil d'Etat une nouvelle variante d'un projet qui suscite de vives protestations de la part des élus de la banlieue (« Pas de métro au rabais ! ») et qui, événement exceptionnel, a été critiqué par le commissaire chargé de l'enquête d'utilité publique (« le Monde » du 31 mai).



— En 1969, la R.A.T.P. envisageait de prolonger la ligne n° 13 *bis* (Miromesnil - porte de Clichy) en souterrain jusqu'à Asnières. Deux stations étaient prévues à Clichy : « Clichy centre » et « Pont de Clichy ». Coût de l'opération : 340 millions de francs valeur 1973.

— En 1973, nouveau projet : la R.A.T.P. ne propose plus qu'une station à Clichy et le franchissement aérien de la Seine par les nouveaux ponts de Clichy. Le métro circule à l'air libre à partir de la rue du Landy à Clichy et rentre sous terre à partir de la future station « Asnières - Gennevilliers ». Coût de l'opération : 210 millions de francs. Soit une économie de plus de 100 millions par rapport à la formule souterraine et un gain de temps de près de deux ans sur les travaux. C'est ce projet qui, au printemps 1975, est condamné au nom de l'environnement *par la commission* d'enquête.

— Aujourd'hui, le secrétariat d'Etat et la R.A.T.P. proposent une nouvelle version. L'aspect du projet n'a pas changé. La future ligne de métro franchit toujours la Seine sur un viaduc, entre Clichy et Asnières. Seule est réduite la longueur de la traversée à l'air libre dans Clichy. Le tracé reste identique, mais une pente plus forte menant à la Seine permet de prolonger la partie entièrement couverte jusqu'à la rue Gabriel-Péri. Le métro ne sera donc plus à l'air libre que sur 290 mètres *au lieu des 560 mètres prévus dans* le projet de 1973.

Le prolongement de la ligne couverte dans le centre de Clichy permettra, suivant les pouvoirs publics, de réduire le nombre de logements situés à moins de 50 mètres de la ligne à l'air libre. Ce chiffre tomberait de deux cent soixante — cinq cents si l'on tient *compte du futur projet de rénovation* à l'est de la rue Martre, entre la rue du Landy et la rue d'Estienne-d'Orves — à cinquante.

L'aménagement de la partie aérienne de la ligne comporterait la construction du viaduc en béton et la mise en place d'écrans anti-bruit de part et d'autre de la voie. Suivant les techniciens, les nui*sances provoquées par le bruit* ne devraient pas être supérieures à celles de la ligne sur pneus n° 6 (Nation - Etoile).

Enfin, les pouvoirs publics, contrairement à l'avis de la commission d'enquête et aux désirs des riverains, ne prévoient qu'une station à Clichy. Pour la R.A.T.P., une station supplémentaire ne favoriserait qu'une minorité d'habitants pour un coût élevé : le prix d'une deuxième station est estimé à 20 millions de francs.

Si le Conseil d'Etat donne un avis favorable à cette nouvelle variante, le métro devrait atteindre Asnières et Gennevilliers à la fin de 1977. Reste à savoir l'accueil que les futurs riverains réserveront à ce faux nouveau projet.

ENVIRONNEMENT

ROUEN : PREMIÈRE ALERTE A LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Pour la première fois en France, des industriels ont dû diminuer leur activité pour répondre à une alerte à la pollution lancée par un réseau automatique de surveillance.

Cela s'est passé le mercredi 30 juillet à Rouen. A 4 heures du matin, les seize capteurs et les quatre stations météorologiques installés dans l'agglomération rouennaise depuis septembre 1974 transmirent à l'ordinateur central des informations inquiétantes. La teneur de l'atmosphère en anhydride sulfureux (SO^2) allait atteindre le seuil critique, et cela d'autant plus qu'il n'y avait pas la moindre brise et qu'un phénomène d'inversion de température faisait peser sur la ville un couvercle d'air chaud empêchant le renouvellement de l'air au ras du sol.

Les industriels, qui par trois fois déjà cette année avaient été mis en pré-alerte, reçurent cette fois la consigne de réduire immédiatement leur production et de contenir leurs effluents acides. Cinq heures plus tard, la situation étant redevenue normale et les conditions météorologiques étant favorables à la dispersion des polluants atmosphériques, la consigne était levée. — (« *Presse-Environnement* ».)

A PROPOS DE...

LA RESTRUCTURATION DE NOVOTEL

Les Arabes dans l'hôtellerie

Après leur fusion en avril 1975, les deux chaînes Novotel et Mercure viennent d'annoncer une restructuration financière qui doit avoir pour principal effet d'intensifier leur action au Proche et au Moyen-Orient.

Recul des banques, arrivée des Arabes. Ainsi pourrait-on schématiquement donner les points forces des grandes manœuvres qu'on voit actuellement se développer dans plusieurs groupes hôteliers importants. L'avenir incertain, le scabreux de lourds investissements et les difficultés que traverse ce secteur de l'industrie incitent à la prudence les financiers occidentaux qui passent la main aux hommes du pétrole. Ces derniers, en choisissant des partenaires français, font confiance à une technique avancée en même temps qu'ils jouent l'investissement « pierre ». Peu de risques en sommes, hormis l'immobilisation des fonds, ce avec quoi les chaînes européennes ne peuvent plus composer comme par le passé.

Ainsi pour Novotel et Mercure l'aventure hôtelière continuera-t-elle désormais avec Finial S.A., société de droit suisse à capitaux arabes.

L'opération a été menée en deux temps : augmentation de capital des chaînes Novotel et Mercure, la S.I.E.H. Novotel, société holding du groupe, et dans un deuxième temps négociations avec la société Finial S.A. ici deux objectifs : l'entrée de Finial dans le capital de la S.I.E.H.-Novotel et, d'autre part, la constitution d'une société commune NODEPAC (Novotel Development and Participation in Arabian Countries au capital de 3 millions de francs suisses et détenue à 65 % par Finial S.A. et à 35 % par S.I.E.H. Novotel.

Une assemblée générale extraordinaire S.I.E.H. a entériné l'augmentation de capital de 10 036 000 francs français à 14 256 800 francs français. Parmi les nouveaux actionnaires figurent : Finial S.A., 8,9 % ; Banque nationale de Paris, 4,3 %. Les principaux actionnaires de la S.I.E.H.-Novotel sont, outre les personnes privées représentées par Paul Dubrule et Gérard Pélisson, présidents du groupe : SOPRIDI (société privée de gestion financière), 7,4 % ; Banque Louis Dreyfus, 7,7 % ; Société générale, 4,7 %.

Cette nouvelle stratégie permettra à Novotel d'implanter ses établissements dans les pays arabes sur une grande échelle. La chaîne française pourrait en effet se voir confier la construction de pas moins de six hôtels en Egypte, quatre en Arabie Saoudite et de plusieurs autres au Liban, en Jordanie et dans les Emirats unis. Soit au total, dans les cinq ans, une trentaine d'établissements.

L'hôtellerie française n'est peut-être pas en excellente santé, elle se vend cependant bien...

PÊCHE

LA GROGNE DES MARINS

Les thoniers du Pays basque en grève illimitée

Grogne générale chez les marins-pêcheurs, mais pour des raisons parfois opposées. Ceux du port de Saint-Jean-de-Luz ont entamé depuis le mercredi 6 août une grève illimitée. Ils se plaignent de ne pouvoir écouler les thons rouges qu'ils ont pêchés en grande quantité ces jours derniers. Les chambres frigorifiques des mareyeurs sont pleines, et les conserveries saturées.

La veille, ce sont les pêcheurs catalans, dont les embarcations barraient l'entrée des ports de Canet-Plage, de Saint-Cyprien et de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). Ils protestaient ainsi contre le prix trop bas des anchois.

Un peu plus loin, sur la côte du Languedoc, M. Michel Gravier, président du Syndicat des pêcheurs de Sète, déclare à notre correspondant : « *La pêche côtière pratiquée par les petits métiers doit être déclarée sinistrée.* » Ces « petits métiers » sont les artisans pêcheurs qui, avec des barques légères, parcourent les étangs littoraux. Ils subissent actuellement un véritable chômage, car des milliers de poissons sont morts asphyxiés. En raison de la chaleur prolongée, les petits fleuves côtiers n'alimentent plus les étangs, dont la teneur en sel s'élève. Les algues sous-marines fermentent, et les pollutions sont particulièrement importantes en cette période de surpopulation estivale. Tous ces phénomènes absorbent en grande partie l'oxygène dissous dans l'eau, et les poissons meurent asphyxiés.

Enfin, à des milliers de kilomètres de là, les pêcheurs de Terre-Neuve protestent, eux aussi. Ils accusent les chalutiers soviétiques de pratiquer une pêche trop intensive, et demandent aux autorités françaises de leur interdire de se ravitailler à Saint-Pierre-et-Miquelon, à l'instar des Canadiens qui ont fermé leurs ports aux Soviétiques.

M. BERNARD HIRSCH CHEF DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ÉQUIPEMENT

Le conseil des ministres du 6 août a nommé M. Bernard Hirsch chef du service régional de l'équipement de la région parisienne.

[Né le 20 juillet 1927 à Courbevoie, M. Hirsch, ingénieur en chef des ponts et chaussées, était directeur, depuis l'origine, de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (*le Monde daté 1er-2 juin*). *Il a été* remplacé à ce poste par M. Jean-Claude Douvry.]

Faits et projets

Environnement

● **FETE CONTESTATAIRE AUX BOUILLOUSES.** — A l'appel du comité de sauvegarde de Cerdagne - Capcir, plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées au bord du lac des Bouillouses (Pyrénées-Orientales) le dimanche 27 juillet. Il s'agissait pour elles de protester contre le projet de construction d'une station de sports d'hiver dans le massif du Carlit situé au-dessus du lac. Pour monter de la plaine, près d'une centaine de personnes avaient emprunté le « petit train jaune », chemin de fer à voie étroite reliant Prades à Bourg-Madame.

Transports

● **DES « AUBERGINES » DANS LES COURS DE GARE.** — Un projet de loi complétant la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer a été adopté par le conseil des ministres du 6 août. Les infractions au stationnement dans les cours des gares S.N.C.F. étaient jusqu'à présent constatées et verbalisées par des agents assermentés de la S.N.C.F. Désormais, elles pourront l'être par les services de la police municipale. La tarification des amendes appliquées dans les cours de gare sera alignée sur celle du stationnement gênant sur la voie publique. Ce qui se traduira par une diminution des pénalités.

FAITS DIVERS

Les accidents de montagne

SIX ALPINISTES TUÉS DANS LES ALPES...

Six alpinistes ont trouvé la mort, mardi et mercredi 5 et 6 août, dans divers massifs des Alpes. Deux d'entre eux ont été identifiés : il s'agit de MM. Maurice Malapelat, dessinateur, et Renzo Cappelini, artisan en réparation automobile, qui étaient domiciliés à Lyon. Cette série d'accidents — qui porte à vingt et un le nombre de tués, depuis le 15 juillet, dans les seules Alpes valaisannes — est essentiellement due au mauvais temps : ainsi, deux des six alpinistes ont été mortellement frappés par la foudre. Dix autres personnes — dont sept Allemands — ont été, elles, sauvées, dans des conditions souvent difficiles, par les spécialistes du secours en montagne.

... ET DEUX DANS LES PYRÉNÉES

Dans les Pyrénées d'autre part, dans le massif du Vignemale, les corps de deux alpinistes, disparus depuis le 3 août, ont été retrouvés mercredi 6 août. Les deux jeunes gens, MM. Fabrice Labadie et François Pujolle, tous deux âgés de dix-huit ans et originaires de Gif-sur-Yvette (Essonne), avaient fait une chute mortelle.

EN BREF...

● *La catastrophe d'Agadir.* — *La* boîte noire du *Boeing 707* de la compagnie jordanienne *Alia*, qui s'est écrasé, le dimanche 3 août près d'Agadir, causant la mort de 188 personnes, a été *retrouvée, annonce le journal* marocain *le Matin*. Cette boîte noire, qui enregistre les péripéties du vol, aidera à élucider les causes de cet accident.

Les journaux marocains contestent, d'autre part, que l'aéroport d'Agadir soit considéré comme dangereux par les pilotes. « *Il est d'un accès beaucoup plus facile que celui de Nice ou de Genève, par exemple. Il a servis pendant très longtemps de base aérienne militaire au temps du protectorat, et c'est la première fois qu'on y déplore un accident* », écrivent-ils.

● *Agression à Béziers : un policier et un malfaiteur grièvement blessés.* — Menacé et frappé par un inconnu, mercredi 6 août, alors qu'il se trouvait dans son appartement, avenue Foch à Béziers, un remisier en Bourse, M. Henri Liger, réussit pourtant à donner l'alerte. A l'arrivée de la police, le malfaiteur faisait usage de son arme, blessant grièvement au ventre un sous-brigadier, M. André Ferrasse, quarante-deux ans. Les agents ont répliqué et blessé de plusieurs balles le bandit, dont l'identité n'est pas encore connue.

POLICE

APRÈS L'INCIDENT DE BÉHOBIE

LES CONTROLES DE LA DOUANE FRANÇAISE ne sont plus effectués sur le territoire espagnol

Les contrôles douaniers aux postes-frontières de Hendaye et de Béhobie (Pyrénées-Atlantiques) s'effectueront désormais en territoire français. Cette *mesure, prise mardi 5 août*, par M. Michel Poniatowski après l'incident de Béhobie, où des douaniers français durent laisser la police espagnole arrêter un militant de l'ETA (*le Monde du 6 août*), met fin aux bureaux juxtaposés prévus par la convention franco-espagnole publiée le 6 mai 1966. En attendant la construction de guérites, les bureaux de la douane française seront installés dans des caravanes. L'écoulement du trafic à la frontière sera ralenti par la nécessité d'un double contrôle (français et espagnol) qu'avait supprimé la création des postes juxtaposés.

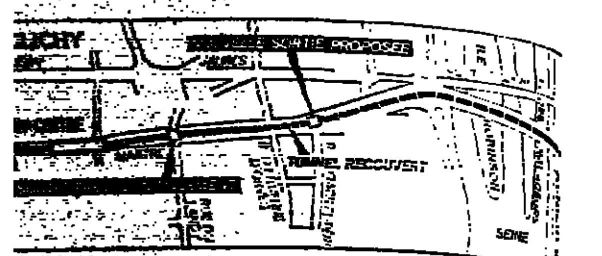
Cet incident fait l'objet de nombreuses réactions. Dans une question écrite au premier ministre, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., demande « *quelles mesures il* (M. Chirac) *compte prendre pour mettre fin rapidement aux activités contraires aux libertés, déshonorantes pour la France et dangereuses pour les Français, du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur* ». Il s'indigne « *qu'un homme demandant, comme combattant antifranquiste, asile et protection à la France, ait finalement été livré à la police fasciste sur l'ordre du gouvernement français* ».

Le parti socialiste, pour sa part, a dénoncé, dans un communiqué, « *cet acte scandaleux* » qui « *confirme la complicité objective du gouvernement français avec le pouvoir de répression et de terreur qui opprime l'Espagne* ». Et le P.S.U. estime ce fait « *d'autant plus scandaleux que le gouvernement vient de libérer un policier espagnol entré illégalement en France* ».

D'autre part, la fédération C.F.D.T. de la police nationale et le Syndicat national unifié des douanes C.F.D.T. « *dénoncent le contenu de la convention internationale qui, sous couvert de la légalité, permet de tels actes contraires aux règles les plus élémentaires du droit de l'homme et du citoyen* ».

Enfin, le Syndicat national des policiers en tenue « *s'insurge contre le fait que des fonctionnaires de police français aient été encerclés et tenus sous la menace des armes de policiers espagnols* ».

هكذا من الاصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi offres d'emploi

MLS

MOISANT LAURENT SAVEY
(banlieue sud) — 1 200 personnes — réalise *de grands ensembles industriels, des bureaux,* des logements, etc.
Son directeur administratif et financier cherche le

chef de ses services comptables (h ou f)

Avec une bonne équipe (13 personnes) :
— il organise et supervise la comptabilité *générale et analytique (traitée sur ordinateur)* ;
— il établit les CE mensuels par chantiers, avec comparaison des écarts, les bilans et les déclarations fiscales ;
— il contrôle le budget des frais généraux.
C'est avant tout un excellent professionnel, ayant nécessairement acquis son expérience dans une entreprise de bâtiment ou de TP. C'est également un organisateur (création et mise à jour d'une bible de procédures, par exemple) et un homme d'autorité.
Ecrire à J. TIXIER ss réf. 2934 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
recherche
pour le Service du Contrôle de son Centre de MELUN-VILLAROCHE (S.-et-M.)

CONTROLEUR PRINCIPAL

- Spécialiste électro-mécanicien ;
- Niveau brevet de Technicien Supérieur ;
- Ayant quelques années d'expérience.

L'activité du candidat s'exercera dans les domaines suivants :
- Contrôles électriques et dimensionnels ;
- Recettes extérieures de matériels en usine.

Adresser candidature avec curriculum vitae à Société EUROPEENNE DE PROPULSION, AERODROME DE MELUN-VILLAROCHE, 77550 MOISSY-CRAMAYEL.

SOCIÉTÉ FROMAGÈRE
jeune en pleine expansion
recherche d'urgence

DIRECTEUR D'USINE

— Capable de concevoir et de contrôler l'évolution technique de l'usine ;
— Capable d'animer une équipe de cadres et d'ouvriers ayant l'expérience, l'habitude des hommes et les qualités morales correspondant à ce poste.

Formation laitière et technique indispensable.
Maison individuelle à disposition.

LIBRE DE TOUT ENGAGEMENT

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à S.A. RAMBOL
16, rue de la Fosse-aux-Chevaux
78730 SAINT-ARNOULT

Kienzle Informatique

poursuivant son expansion, recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

confirmés, pour vente

ordinateurs de bureau

Secteurs PARIS et BANLIEUE

Réponse et discrétion assurées - Lettre manuscrite + c.v. et photo à KIENZLE INFORMATIQUE
50, avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Succursale d'une banque américaine à Paris recherche : une employée qualifiée et expérimentée pr service trésorerie, langue anglaise, parl. et écrit. Indisp. connaissances dactylographiques, bne occasion pr quelqu'un aimant les chiffres, les responsabilités et le travail dans une petite équipe.
Téléph. : 260-32-62.

SOCIETE INTERNATIONALE de travail temporaire
Kelly Girl
Nombreux postes à pourvoir dans les qualifications suivantes :
— TELEXISTES bilingues
— DACTYLO-FACTURIERES
— DACTYLOS, STENOS et SECRETAIRES bilingues Français - Anglais
Excellents salaires - prime d'été
5, rue du Helder (9e) Téléph. 770-95-49
83, boulevard de la Gare (13e) Téléph. : 589-87-29
Tour Maine-Montparnasse Téléph. : 538-52-63

Collège français Turquie cherche professeur licencié physique - chimie - biologie. Ecrire : FREZEL, 21, rue Saint-Antoine, 75004 - PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PARIS recherche
JEUNES TITULAIRES
B.T.S. ELECTRONIQUE ou ELECTROTECHNIQUE
désireux de s'orienter vers une carrière de TECHNICO-COMMERCIAL (téléphonie, télégraphie, informatique).
Formation assurée.
Adr. C.V. no 17.980, Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCITETE T.P. Construction Route recherche pour son service juridique
LICENCIE EN DROIT
DEBUTANT
Option droit des affaires ou connaissant comptabilité pour recouvrement créances clients, contentieux, droit des Sociétés, assurances. VIAFRANCE, 92-98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY. Téléphone : 270-64-60 - Poste 206.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
Constructeur de moteurs Diesel Leader dans sa spécialité recherche pour sa filiale française PARIS (30 millions)
DIRECTEUR COMMERCIAL
formation supérieure, ayant environ 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans vente moteurs ou matériels industriels, capable élaborer politique commerciale et animer réseau vente et S.A.V.
Ecrire sous référence 4.633 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, q. transm.

AGENCE DE PRESSE spécialisée dans problèmes agro-alimentaires rech. pour Paris, début sept.
JEUNE JOURNALISTE
— Base économique solide ;
— Apte à évoluer monde des affaires ;
— Anglais parlé et écrit.
Env. C.V. et photo (ret.) à F. CHALENÇON, 11, route de l'Etang-la-Ville, 78230 LE PECQ.

Institut de recherches des transports recrute pour animer groupe INGENIEURS-ANALYSTES trav. dans domaine des banques de données et docum. autom.
INGENIEURS INFORMAT.
EXPERIMENTES.
Adr. C.V., prétent. M. AZEMA, B.P. 28, 94110 ARCUEIL.

URGENT
COMPTABLE QUALIFIE
Pour service paie (passage sur traitem. informat. en cours), au courant : lois sociales et problème personnel.
Travail important et varié.
Le poste proposé doit évoluer vers la responsabilité du service (400 personnes).
Env. C.V. et photo à no 18.067, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Recherchons COMPTABLE hautement qualifié. Libre suite. CENTRE LECLERC, chem. des Hayettes, 95520 Osny.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche
HÔTESSES D'ACCUEIL
LE MERCREDI : 13 à 17 h. 30.
LE DIMANCHE : 14 h. à 19 h., du 3 septembre 75 au 30 juin 76 pr visites appartements témoins, programme de constructions à
77-NOISIEL
Ces postes de rapport intéressant conviendraient à jeunes femmes travaillant à mi-temps, sans emploi, ou universitaires. Formation assurée, travail intéressant nécessitant une très bonne présentation et le goût des contacts humains.
Adresser lettre de candidature avec photo sous référ. 2.168 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE recherche
JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
dans sa direction des Désireux de faire carrière relations du travail.
— Un poste région Le Mans.
— Un poste région parisienne.
Env. C.V. man.+photo+prét. à 18.019, av. Opéra, Paris-1er.

Centre hospitalier des Murets à LA QUEUE-EN-BRIE (94510) organise un concours de sténodactylographes pour
DEUX POSTES
à pourvoir le 9 septembre 1975.
Env. candidatur. à la direction.

RECHERCHONS POUR PARIS ET PROVINCE
DELEGUES COMMERCX et un **INSPECTEUR VENTES**
Expér. vente matériel bureau souhaitée. Postes intéressants. Rémunération mbde. Sér. référ. exigées. C.V. détaillé à :
CLEN Z.I. Saint-Benoît-la-Forêt 37500 CHINON.

Régionales

Organisme public recherche pour aménagement du littoral, recherches écologiques en zone littorale, études pluridisciplinaires marines littorales (physico-chimie, courantométrie, sédimentologie, production primaire, production secondaire, Benthos, ressources halieutiques marines)
CHERCHEURS
Niveau maîtrise 3e cycle, doctorat d'Etat.
INGENIEURS TECHNICIENS
Niveau I.U.T. (environnement). Expérience à la mer souhaitée.
Ecr. no 17.608, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

L'immobilier

appartements vente

Paris

Ds imm. gd conf. splend. app. 3 p., c., bns, tél., 86 m² + bal. + boxe. 280.000 F. T. 325-40-66.

PL. ST-GERMAIN-DES-PRES Emplacem. unique. Appts 90 m². Prop. s. pl. ce jr 14 h.-18 h. 30. 45, rue Bonaparte 75005.

Place Notre-Dame-des-Victoires Studios, 2 pces duplex idéal placement, refait neuf ; imm. rénové, caractère, C.S. Bns, w.-c., chf. Vis. s. pl. 52, rue d'Argout, 2e, ou Tél. 924-08-02.

MONTGALLET Récent étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr Droit. T. 742-99-09.

SAINT-AMBROISE Bel. imm. P. de T., 3e s. rue. Liv. dble + chbr., tt cft. Tél. Soleil, 185.000 F. 628-60-49.

PARC MONCEAU Idéal médecin Appt de stand., 7 p., 250 m², tél., gar. + 3 chbres serv. 366-19-05.

PROXIM. DU LUXEMBOURG « Résidence Mons. Le Prince », 48, R. MONSIEUR-LE-PRINCE. A vendre SPLEND. APPTS DE CARACTERE, entièr. rénovés, dans immeubles XVIIIe siècle. DU STUDIO AU 4 PIECES. Visite sur place tous les jours (sauf sam. et dim.), 10 à 12 h. et 14 à 17 h. — Tél. 633-14-51.

GLACIERE. Propr. vend duplex caractère, poss. atelier artiste, tout conft. avec jardin. 704-07-04.

Av. Kléber, 200 m², 3e ét., asc., appart. d'angle, 2 chbres serv., premier ordre, profession libér. Totalement à refaire. 850.000 F. Renseignem. complém. 24 h./24. Téléph. 878-97-52.

FOCH - MAILLOT Bel immeuble traditionnel. Restauration et décoration de prestige. Studios, 2 pièces, duplex. CIABA S.A., 728-66-66.

7e EXCEPT. S/jard., s/terras. pl. soleil. Calme, im. réc. 250 m². - PRIX EN RAPPORT « TAC » - MED. 15-66.

GIRPA 2e PRES OPERA PROPRIETAIRE vend directement luxueux STUDIOS, APPARTEMENTS (2-3 PIECES) ATELIERS D'ARTISTE dans immeuble standing (interphone, poutres et pierres d'origine). Nous téléphoner : 325-56-78.

MUETTE SUR AV. MOZART IMM. P. DE T. SPACIEUX 3 P., tt cft, BALC. +chbre serv. (parkg poss.). Px 470.000. - VERNEL 526-01-50. Vr s/pl. idi vdi, 15-18 h. 30, 1, RUE LARGILLIERE.

VANEAU Appartements à rénover 100, 150, 250 m² avec jardin privatif. Avec 80 % crédit personnalisé, 26, rue Rousselet. S/place idi. vend., 14-17 heures.

BOULEVARD MURAT Face Square d'AUTEUIL. Très beau 2 pièces de 53 m², ds immeuble 1970, 3e ét. Impecc. THUMAL. — Téléph. 883-88-99.

17e FACE SQUARE STUDIOS, 2 PIECES DUPLEX dans imm. ensoleillé et calme. APPARTEMENT TEMOIN. 34, RUE E.-LEVEL. 627-78-84.

ETOILE CACHET EXCEPTIONNEL RAVISSANT DUPLEX, TEL. 45 m² environ. 199.000. 525-75-37.

MARAIS RUE DE TURENNE Imm. anc. en cours rénovation. Luxueusem. aménagé. Studios et 2 pces à partir de 123.500 F. Location et gestion assurées. GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, PARIS (2e). TELEPH. 073-15-51 — 073-80-22.

Suffren. Imm. 1930 ravalé, tout confi, 2e ét., 3 pces, tél., nbrx rangem. 520.000 F. SOL. 39-10.

11e Studio tout confort, aménagé. Prix exceptionnel. 53.000 F - Possibilité crédit. Le propriétaire : 548-25-21.

SEVRES-LECOURBE Très bel immeuble, 5 P. tt cft, tél., balcon, plein soleil, 420.000 F. Vendr. 14-18 h., 10, villa POIRRIER.

INVALIDES. Lux. appt tt cft, balcons - terrasses, vue magnif., gd liv. + 3 chbres, tél., etc. 800.000 F - SOL. 39-10.

79, R. PATAY, 2 p., cuis., cft. 105.000 F. Sr pl. 7, 11, 12, 13 août, 17-19 h. Téléph. 921-74-70.

18e 3 pces, refait neuf, tt cft imm. P. de T. - 770-74-14.

16e AUTEUIL 120 m². Séjour double + 3 chb. Bains + cab. toil. 7e ét., asc., récent, 590.000 F - 567-22-88.

QUAI D'ORSAY 300 M² 7 p. princ., 3 bs + 2 serv. - 734-23-75.

ALMA Raviss. P.-à-terre, 2 p., 2 sanit., gde cuis., jdin privée, tél., 445.000 F. 577-96-85.

AUTEUIL Appt profess., 5 p., chambre service, garage. PX RARE. BAG. 09-93.

2 P., C., W.C., BAINS refait neuf, prix exceptionnel. 84.000 F. - Possibilité crédit. Le propriétaire : 548-25-21.

Région parisienne

VERSAILLES Imm. récent, p. de t., prop. vend lux. app. 90 m², liv. dble + 2 ch., état neuf. 300.000 F. Téléph. 526-73-01 (hres bur.).

SAINT-CLOUD DUPLEX Grand standing Liv. dble+3 chb.+2 bs+3 wc. Balcon, JARDIN, Parking. Prix 680.000 F. VERNEL 526-01-50.

PARLY II, près FORET. 2e ét., double liv. + 2 ch., cuis. équip., cave, parking. 195.000 F. PISCINE - TENNIS Décoration - Balcons 954-07-45 — 603-96-23, poste 320.

CHATOU. 2 min. R.E.R., part. vd ds résid. réc. 3 pces excel. état, chauff. individ., parking. Situat. et vue except. 300.000 F. Téléph. : 976-11-04.

Partic. à partic. vend appart. Parly 2, 2-3 pces, cuis. équipée, loggia vitrée, cave, park., tél. Libre d'occupation avril 1976. Téléph. heures bureaux 260-39-12, poste 279 et apr. 19 h. 954-14-56.

NEUILLY Bel imm. P. de T. ravalé, ascenseur 16, RUE SOYER Séjour + 2 chb., tt cft. Prix 319.000. Jeudi, vend., 15-19 h.

constructions neuves

XVe DUPLEIX - LOURMEL Studios, 2-3 et 5 pièces. Habitables 1er trimestre 1977 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

PAVILLONS-SOUS-BOIS 24, avenue Victor-Hugo proche gare Livry-Gargan et R.N. 3 Reste dans imm. construction Grand Standing Livraison automne 75 **14 APPARTEMENTS** à prix fermes et définitifs du STUDIO au 3 PIECES avec cuisine équipée. Visitez appartement témoin tous les jours, sauf lundi, de 10 à 12 h. et de 15 à 18 h.

XXe PELLEPORT Studios, 2-3 et 4 pièces Habitables juillet 1976 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing Studios, 2-3 et 4 pièces Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE Vue, calme, verdure, reste 3 et 4 pièces. Habitables 4e trimestre 1975 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

XIIIe TOLBIAC Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 1976 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - BAL. 93-69.

XIIe RUE DE PICPUS Studios, 2 et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 1976 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. - BAL. 93-69

XVIIIe JULES-JOFFRIN Chambres et studios 2-3-4 et 5 pièces. Habitables début 1977 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. - BAL. 93-69.

locations non meublées PARIS

Offre

Pour louer direct. avec pptaires, du stud. au 5 pces. T. 523-21-71.

Propriétaires louent stud. + appts. Tél. 720-07-18 - 07-39.

LOCATIONS SS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 45, rue Héricart. Tél. 577-70-08. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. 76, bd J.-Allemane, Argenteuil.

Région parisienne

VERSAILLES. Imm. réc., 3/4 p. 83 m² + balc. + 2 park. ss-sol. 3e ligne Saint-Lazare. 1.400 F m. + charg. Téléph. : 950-85-48.

A LA DEFENSE
RESIDENCE GAMBETTA
APPARTEMENTS NEUFS EN LOCATION
STUDIOS A partir de 710 F + charges.
2 PIECES A partir de 940 F + charges.
3 PIECES A partir de 1.250 F + charges.
4 PIECES A partir de 1.400 F + charges.
5 PIECES A partir de 1.800 F + charges.
EMMENAGEM. IMMEDIAT
RENSEIGNEMENTS :
774-53-93
S/pl. sam./dim. de 11 à 19 h.; ldi, jeudi, vend., de 14 à 19 h. 1-2, quartier Régnault, COURBEVOIE
ET G.F.F.
CEDEX 11
92081 PARIS-LA DEFENSE
776-42-21, poste 45-33.
Document. sur simple demande.
ACCES :
RER : sort. ave. Div.-Leclerc, boul. Circulaire. Sortie no 8.

Demande

Paris

Cadre ch. ss agence 3 à 5 pièces Paris ou banlieue. T. 578-24-61.

COUPLE CHERCHE 2 pces, cuis., w.-c., salle d'eau. Prix raisonnable (envir. 650 F). Ecr. no 6015 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Partic. ch. appart. 3 pces tout confort, sur Paris 16e, Neuilly ou Puteaux. Téléphoner 655-88-44 (Mme H.-B. Descamps).

locations meublées PARIS

Offre

14e Beau studio, cuis., s. eau, cft. 850 F. - KLE. 04-17.

immeubles

Je vends directement MURS DE RESTAURANT 7e, près Bon Marché. Très gros rapport. — Bail 3/6/9. Me téléphoner : 325-56-78.

hôtels-partic.

CHAMP-DE-MARS, pl. soleil, s. jardin privé, H.P. excel. état, beaucoup d'allure. Récept., 3-4 chb. Tr. urgt. TAC, Med. 15-66.

COURBEVOIE. Résid. part. vd charm. H.P. av. jard. 333-28-71.

fonds de commerce

URGENT. A vendre Normandie, 150 km Paris, Fds Restaurant - Café - Alimentation, avec appt. Affaire saine, bien située. Ecrire : TROCHERIE, Les Aspes, 61270 Aube.

ST-GERMAIN-DES-PRES EMPLACEMENT 1er ORDRE A céder boutique 70 m², façade 8 mètres. Prix : 550.000 francs. Ecrire R. BERUT, 14, r. Tombe-Issoire, 75014 Paris.

locaux commerciaux

BOURSE Bel immeuble ravalé 44 m², 1er étage., tél. 163.000 F 325-46-35. Ce jour, 14-18 heures, 15, rue Paul-Lelong.

propriétés propriétés

APT
FERMETTE PIERRES A RÉNOVER
Sur 10.000 m2. Splendide terrain, ombragé par tilleuls. Environnement exceptionnel. Vue panoramique sur vallée d'APT et le LUBERON. Eau, pression, électricité au bord du terrain.
Affaire très rare - PRIX TOTAL : 155.000 FRANCS.

ROUSSILLON
Dans ravissant hameau, vieille maison à rénover, dix pièces. Possibilité eau, pression, électricité. Vue splendide sur collines.
PRIX TOTAL : 120.000 FRANCS.

AGENCE IMMOBILIÈRE DE SAINT-SATURNIN
Marchand de biens
84490 Saint-Saturnin-lès-Apt - Tél. : (90) 75-40-76.
OUVERT MEME LE DIMANCHE.

A vendre propriété, 52, bd du Mont-Boron à Nice, comprenant villa élevée s. s/sol, r.-de-ch., 1 étage, dépend., jdin 1.600 m² envir., pavill. gardien, garage. Rens. Me BAILLY, not., Paris, 104, rue du Fg-Saint-Honoré. Tél. 266-92-11. Visite sur place du 5 au 15 août.

180 KM. OISE. Maison 5 pces tél., tt cft, greniers, ter. 1.000 m². CAMPAGNE, 125.000 F : 633-94-73.

Roussillon : 3 affaires sélect. Collioure : rés. anc. gd stdg, bord mer. Prix just. Près Prades : bord lac Vinça, gde demeure anc. pour pet. collect. ou relais : 225.000 F. Village anc., près mer et Perpignan, terrain viabil. planté, 1 ha., vue, site uniques : 100.000 F. AGENCE CENTRALE, FNAIM, 8, place Gambetta, 66000 Perpignan. (69) 34-53-54.

(77) Part. vend magnif. ppté à 40 min. de la Gare de l'Est, 9 p. tt cft. Vue imprenable. Beau parc, piscine, 022-09-13.

EN PERIGORD Demeures restaurées style périgourdin, tout confort, de 350.000 à 500.000 F. — AGENCE DU VIGNAL, SAINTE-ALVERE. Téléph. 61-70-04.

Exc. ST-GERMAIN-EN-LAYE résidentiel DEMEURE XVIIe Mansart. Récept. 110 m², boiseries, 7 chb. bains, cft, parc clos 2.400 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

VENDS CHAMBORIGAUD Cause partage, typique mas cévenol à restaurer, mur en pierre et toiture excellent état, 3 pièces + terrasse + 1 pièce sur 5 caves (3 voûtées), greniers. Eau, E. D. F., source, 4.000 m² terrain boisé. Possible 1 ha. — Prix 105.000 F avec 30.000 cpt. Visites sur rendez-vous. Téléph. 16 (66) 21-99-16, NIMES.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET par Gien.

pavillons

DOURDAN 50 km. Paris autor. Chartres BELLE MAISON NEUVE Entièrem. installée et décorée, 4 ch., 2 bs, 2 wc, gd living, tél., cuis. tr. b. équ., gar. + cellier, placards intég., jdin 400 m² créé par paysagiste. Lib. à la signature. Tél. pour r.-vs 492-78-76.

GENTILLY Superbe pavillon 4 p., tt conft, jardin 372 m², garage, sous-sol. Visite 14-18 h., 4, rue Labourse, GENTILLY. Téléph. 206-15-30.

MONTMORENCY - Villa récente. Vaste récept. + 4 chb., terrasse, jdin 800 m², piscine. 550.000 F - 989-31-74.

villas

Part. vd très belle mais. 220 m², banl. Ouest. Séj. 60 m², 5 ch., cuis. éq., 4 s. de b., ling., gar. 2 v., sur jard. clos 1.280 m², ds résid. avec piscine et tennis. Prix 650.000 F. Téléph. 461-42-78.

Dix minutes VERSAILLES 3 magnifiq. VILLAS de 8 pces, 2 bains, tout équipées. JARDIN. De 530.000 F à 550.000 F. Financement poss. à 90 % et +. Téléph. 952-79-45, le soir 952-77-23.

COTE D'AZUR 2 km. plage, près comm., villa habit. fin 75. Cuis., séj., 3 ch., solarium, chauff. électr., gar., jard. à aménag. 240.000 F., crédit maxim., frais réduits. Sélection gratuite sur dem. Agence MOLLARD, 37, les Arcades du Port, 83110 SANARY-SUR-MER. Téléph. (94) 74-25-03.

Particulier vd sur gde PLAGE NORMANDE VILLA tout conft. ch. cent., tél., gd jdin, gar. Tél. journée 288-67-79 du 07-08 au 31/8 ou (31) 91-11-79, de 17 h. à 19 heures et toujours au 288-67-79.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Résidentiel; propr. vend belle villa, living, 3 chbres, possib. + 2, gar. sur parc, 350 m². Téléphone matin : 754-61-88. 15 à 16 heures : 969-12-31.

bureaux

Avenue Montaigne. A louer 300 m² de bureaux. RICHARD ELLIS : 225-27-80.

MAILLOT. Loue sans ps-de-pte TTES SURFACES, TS QUART. 293-45-55 + 522-19-18.

16e PRES DE L'ETOILE à vendre en toute propriété **2 HOTELS PARTICULIERS** à usage de bureaux, 770 m² utiles. 15 lignes tél., possibilité parkings. Libre 1er octobre. Téléph. WAG. 96-17, poste 42.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55 +.

terrains

LAMORLAYE Près de CHANTILLY 100 F H.T. le mètre carré TERRAINS A BATIR Résidentiels, exposition Sud 1.024 m², façade 33 m. Prix 102.000 F. Facilités. DEVIQ 60, avenue Joffre (60) CHANTILLY. Téléphone : 457-12-02.

CROISSY-SUR-SEINE RER Beau TERRAIN angle 800 m² entièr. viab. Px T.T.C. 218.000. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - Tél. 976-05-90.

CLICHY SAINT-OUEN A vendre terrain industriel embranché 30.000 m². En totalité ou par lots. I. I. T. C. — 225-86-00.

Part. vd terr. à constr. 1.500 m², 30 km. Nord Paris - Le Bourget. Village classé. — 284-54-07.

P. à p. Calvados BERNIERES. Tr. b. ter. front de mer 1.043 m². Téléph. 496-51-62.

viagers

Chantilly-Gouvieux. Viager libre 1 tête, villa 3p., c., s. de bs, gar., s/parc 1.000 m² : 70.000 cpt, 1.200 F par mois. TELEPHONE 457-30-98.

Cherche Paris appart. 5-8 pièces standing, viager libre. Discrét. Dr Y. Piroëlle, 6, allée des Marronniers, 37-Joué-lès-Tours.

maisons de campagne

60 KM. DE PARIS ds rég. verdoyante, vue magnif. et dégagée, étang proche, sur terrain 1.000 m², légèrement en pente et bien aménagé, petite maison week-end, séjour, cuis., e., él. + ss-sol amén., garage. Réf. 11.005. Prix 110.000, crédit 80 %. SOMBIM, 9, r. Patenôtre, RAMBOUILLET. — 483-19-37.

châteaux

NORMANDIE près VILLE CHATEAU constr. 1900, granit, 15 p. pr., b. ét., cft, parc 7.500 m². Cab. Marcel Faudais. St-Lô. 57-01-16.

domaines

323 ha. 50 km. Montpellier, av. gdes bergeries. Riv., poss. inst. lois. ou élev. et agr. 700.000 F. Ecr. à 3.907, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

fermettes

Fermette, 300 km Paris, pr N 20, sur 1 ha, prair., av. pet. bois et ruiss (poss. étg), 200.000 F. Tél. 16 (55) 63-911-11, puis de-

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR
Jeune (34 ans)
Célibataire, études supérieures, Directeur technique et commercial 5 ans, Conseil Direction, Chef du Personnel adjoint 1 an, P.D.G. adjoint 1 an - Très bonnes connaissances en organisation, gestion, comptabilité générale, goût responsabilités et contact humain - Disponible de suite, recherche situation équivalente, préférence fonctions personnel - Secteur indifférent. Ecrire à no 34.734 B. BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

F. lic. archéologie, dipl. Ecole du Louvre, sténodactylo, organis., initiat., bonnes références, cherche situation intéressante. Ecr. no 13.471, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H. 26 ans, nat. togol., lic. Sc. Eco, stage gestion de la rech. et du dével. ch. emploi. Etud. toutes propositions. Ecr. à Gérard BEHANZIN, 9, rue Miguel-Hidalgo, Paris-19e.

PROJ. ELECTRICITE indépendant B.T.S. 8 a. exp. HT. BT. bât. ind. mach. sp. Etud. ttes prop. TARNOT, 22, r. Pasteur, Villiers-St-Paul. 60870 RIEUX. Téléph. 455-21-27.

Ingénieur ordonnancement, diplômé grande école, 34 a., 6 a. expér. Méthodes Entretien + 4 ans expér. responsab. ordonnancement, suivi des commandes, gestion des stocks, programmation, production, ch. poste chef de service ordonnancement rég. Sud-Est. — Ecrire no T 073.303, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

Collaboratrice secrétaire de direction expér., dispon., bil. angl., tr. bnes conn. esp. et ital., sens contacts ht niv. intern., aimant méthode, init., resp., ch. sit. st. Ecr. no 3.903, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 a., lic. drt privé, option affaires, bonnes connais. angl., esp., ch. poste ds service jurid. (banque, assur., gdes entrepr.) en France, outre-mer ou étranger. Libre immédiatement. — Ecr. no 7.070, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE PUBLICISTE Indépendant, créatif d'articles de publicité, affichage, réalisations de film, séquence publicitaire, recherche entreprise à qui offrir mes services. M. MASSON Gilbert, 14, rue de la Vallée, 91120 PALAISEAU.

J.H. dég. OM, CAP aide compt. et dact., not. mécan., ch. empl., sér. réf. 3.909, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 28 ans, lic. SC. ECO + D.E.C.S. + C.S.J.F., 5 a. expér. profes., ch. poste cadre admin. et financ. ou collaborat. expert comptable région SUD-OUEST. Ecrire HAVAS PAU, 124.055.

Nègre. Travaux écritures (arts, politique, universitaire). Conjonction. Fond. Forme. — Ecrire no 3.917, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

Pour Paris et banl. Sud-Est ch. **DELEGUES (EES) COMMERCIAUX (LES)** charg. prom. lunett. opt. et sol. griff. Lanvin. Fixe+frais+prim. Adr. lett. man. av. CV et photo B.K. Optic, 31, r. Charlot, (3e).

LES EDITIONS BORDAS (Bordas, Dunod, Gauthier, Villars) recherchent pour assurer la promotion et la vente de leurs ouvrages auprès de libraires spécialisés :
REPRESENTANT EXCLUSIF
niveau Etudes Supérieures ou expérience professionnelle de préférence dans l'édition ou la librairie.
Les candidatures sont à adresser (C.V. + photo) aux Editions BORDAS, Direction Administrative, 24-26, boulevard de l'Hôpital, PARIS (5e).

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
(période du 1er juillet au 31 août 1975) au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE ÉLECTRO-NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Le gouvernement accorde à Framatome auquel participera le C.E.A. le monopole de la construction des centrales en France

La France n'aura plus deux, mais un seul constructeur de centrales nucléaires : Framatome, qui verra le Commissariat à l'énergie atomique entrer dans son capital. Préparé par un comité interministériel, le 23 juillet, complété par d'ultimes négociations entre industriels et pouvoirs publics, le plan de restructuration de l'industrie électro-nucléaire française a reçu mercredi après-midi 6 août l'imprimatur d'un conseil restreint à l'Elysée.

Depuis 1973, deux constructeurs de chaudières nucléaires existaient en France. L'un, Frama-Tome (dont le capital est jusqu'à présent détenu à raison de 51 % par la société Creusot-Loire et de 45 % par le groupe américain Westhinghouse) utilise la filière à « eau pressurisée » ; l'autre, la *Compagnie générale* d'électricité (C.G.E.) exploite le brevet de la General Electric à « eau bouillante ». A l'époque, les pouvoirs publics avaient décidé — non sans hésitation — de diversifier les fournisseurs d'E.D.F., l'énergie nucléaire apparaissant comme la panacée, capable de supplanter, un jour, un pétrole devenu rare.

Deux ans plus tard, changement complet d'orientation : experts et hommes politiques se refusent à *se lancer dans les prévisions* à long terme. Nul ne peut prévoir la consommation d'énergie en 1980. Nul ne peut envisager l'évolution des prix du pétrole. Deux inconnues de taille qui conduisent le gouvernement à refuser de *s'engager dans un programme* contraignant de construction de centrales nucléaires après 1977.

« *On verra année par année* », se contente-t-on de dire ; « *on décidera du nombre de centrales à engager pour 1978 dans le courant de l'année prochaine seulement* ». Une évidence pourtant, le *rythme ne sera pas aussi* élevé qu'on avait pu le penser en pleine crise pétrolière.

Le marché français ne pouvant nourrir à lui seul deux constructeurs — « *au mieux il y a place pour un et demi* » — il était plus rationnel, plus rentable, de choisir un seul « champion », afin de créer un « *groupe d'envergure internationale, capable d'assurer l'indépendance de la France dans ce secteur, de satisfaire dans les meilleures conditions de prix et de délais les besoins nationaux en électricité et de conquérir une part notable des marchés d'exportation* », comme l'a précisé le président de la République au cours du conseil interministériel.

Quel champion ? En fait, le choix était connu d'avance : Framatome bénéficie d'une longue expérience et sa technique se vend bien à l'exportation. Son concurrent n'en était encore qu'aux balbutiements et ses récentes demandes d'augmentation de prix *avaient fait le plus mauvais effet*.

Le second volet du raisonnement des pouvoirs publics *est de* nature politique. On ne pouvait donner le monopole de la fabrication des chaudières nucléaires en France à une société dont l'actionnaire principal est franco-belge et le bailleur de licence américain (et qui détient, de surcroît, 45 % du capital). Il s'est donc agi de « franciser » Framatome et de l'aider à échapper peu *à peu à la licence* Westinghouse. Pour ce faire, l'Etat dispose d'un outil de tout *premier* ordre : le C.E.A. Le président de la République a donné son *accord mercredi* à l'entrée de cet organisme dans le capital de Framatome.

Compensation pour la C.G.E.

Creusot-Loire est d'accord, mais il reste à négocier avec Westinghouse. De premiers contacts positifs ont été pris. Il faut maintenant déterminer le pourcentage exact de Framatome que le C.E.A. rachètera à la firme américaine, la participation de cette dernière devant tomber, semble-t-il, au-dessous *de* la minorité de blocage (34 %). Les discussions avec le groupe américain porteront également sur les moyens à *mettre en œuvre* pour faire de Framatome un véritable partenaire et non plus un simple licencié, ainsi que sur les études de recherche et de développement qui pourraient être menées en commun. Reste à savoir quel est *l'intérêt* de Westinghouse dans cette affaire.

Le schéma industriel élaboré par *le ministère de l'industrie*, avait un point faible : les turbo-alternateurs ; la *Compagnie* électro-mécanique qui devait équiper les chaudières à eau bouillante de la C.G.E. *risquant* de faire les frais de l'opération. Un accord a a été trouvé *in extremis* au début de la semaine : Framatome, Alsthom (filiale du groupe C.G.E. qui équipe en turbo-alternateurs une bonne partie des centrales à eau pressurisée) et la C.E.M. vont mettre sur pied une structure commune qui leur permettra d'offrir dans le monde des centrales nucléaires complètes clés en main. Alsthom et la C.E.M. se partageront donc en quelque sorte le marché, la première recevant à l'avenir environ deux tiers des commandes et la seconde le tiers restant.

Pour M. Ambroise Roux les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Après avoir triomphé — trop ostensiblement ? — dans l'informatique, il se voit exclure aujourd'hui du marché des centrales nucléaires. On ne peut pas toujours gagner. Rares sont d'ailleurs les groupes qui peuvent tout à la fois faire de l'informatique et du nucléaire. General Electric l'a appris à ses dépens.

L'accord conclu sur les turbo-alternateurs semble prouver que la C.G.E. s'est finalement rangée aux arguments des pouvoirs publics. Le groupe de M. Ambroise Roux conserve d'ailleurs un atout pour l'avenir puisqu'il travaille sur les surrégénérateurs, une des filières pour lesquelles le gouvernement français va ouvrir des négociations avec le gouvernement ouest-allemand. Ces discussions porteront également sur la définition de normes de sécurité nucléaires communes et les différentes formes d'enrichissement d'uranium.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

UN CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DE SURETÉ

Comme l'avait annoncé le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Michel d'Ornano, au Parlement, un conseil interministériel de sûreté *nucléaire* va prochainement être créé. Il se réunira une ou deux fois par an et les *ministres concernés* (transports, équipement, industrie, aménagement du territoire, *santé...*) *prendront* les décisions qui leur paraissent utiles. Ce comité aura un secrétaire général *qui préparera* les dossiers et sera rattaché au premier ministre.

Un tiers du Commissariat à l'énergie atomique transformé en une société à caractère industriel

La décision du conseil interministériel de mercredi *impliquait* la *transformation* du Commissariat à l'énergie atomique, puisqu'une partie de celui-ci entre, comme société de droit privé, dans le capital de Framatome. Cette mutation du C.E.A. avait été décidée dans son principe en comité interministériel le 21 juillet, son application étant laissée à l'initiative de M. Giraud. L'opération, qui constitue un des tournants les plus importants dans l'histoire du C.E.A. depuis sa création en 1945 est d'ailleurs double : regroupement des activités de recherche fondamentale du Commissariat au sein d'un institut de physique : détachement du service des productions pour constituer une société anonyme, filiale à 100 % du C.E.A. Le gouvernement trace ainsi de nouvelles frontières dans l'empire du Commissariat. Les deux activités, qui se trouvent individualisées, groupent plus du tiers du personnel (environ onze mille personnes) et plus du quart du budget du C.E.A.

Pour l'instant, ces nouvelles frontières restent en pointillés. Le gouvernement a autorisé *la direction du* C.E.A. à transformer en filiale le secteur des productions sans en *préciser les modalités. Dans* les mois qui viennent, la direction devra définir la structure et l'organisation *du nouvel* organisme et discuter avec les syndicats du statut des personnels qu'il regroupera. Quant à l'institut de physique, il reste au sein du C.E.A., mais se voit doté d'une autonomie de gestion, en même temps qu'on lui demande de coordonner davantage ses recherches avec les autres laboratoires français.

D'ici quelques années cependant, ces deux secteurs risquent de se *détacher définitivement* du C.E.A. pour devenir plus autonomes ou être *rattachés* ailleurs. Il n'est pas impossible que la filiale « production » voit des sociétés industrielles s'intéresser à elle et chercher à *prendre* une participation dans son capital. L'institut de physique, pour sa part, se rapprochera peut-être d'autres organismes de recherche fondamentale, tels l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2 P3) ou encore l'institut national d'astronomie et de géophysique (INAG).

2 % du budget de l'Etat

Depuis des années, le gouvernement souhaitait diminuer le monolithisme et le gigantisme du C.E.A. Au *découpage en plusieurs morceaux*, souvent évoqué, a été préférée une évolution progressive vers une struc*ture un peu analogue* à celle de certains grands groupes privés où les activités de recherche fondamentale, de mise au point des produits, de production et de commercialisation sont dissociées, gérées de façon autonome, mais restent étroitement coordonnées au niveau de la direction centrale. Sous l'impulsion de l'administrateur général nommé en 1970, M. André Giraud, cette mutation a été amorcée en 1972 et s'accélère aujourd'hui.

M. Giraud n'a jamais caché son intention de transformer le C.E.A. en une sorte de holding public. La *grande différence est que le Commissariat* émarge toujours très largement au budget de l'Etat. Le temps où *certaines des filiales ayant* des activités industrielles ou commerciales pourront subvenir à leurs besoins d'investissements est encore loin. Plus lointaine encore *sera l'époque où un C.E.A.* transformé en holdin pourra vivre de ses propres ressources.

Avec le développement de la force de frappe française puis des réacteurs nucléaires, le Commissariat a rapidement atteint une taille énorme : 30 000 personnes en 1970, encore 26 500 aujourd'hui. Cette année, son *budget atteint 5.75 milliards de* francs, soit 2 % du budget de l'Etat (voir l'encadré ci-dessus).

LE BUDGET DE PROGRAMME DU C.E.A. (En millions de francs)

	1974
BUDGET TOTAL	5 454
dont — budget civil..	3 089 (56,7 %)
— *budget milit.*	*2 365*
BUDGET CIVIL	
— Production de matières nucléaires ..	948
— Recherche fondamentale	531
— Protection et sûreté nucléaires	141
— Applications nucléaires industrielles..	1 101
— Divers	368

La novation

Les raisons qui ont motivé la création d'un institut regroupant toutes les recherches fondamentales (environ trois mille personnes et un budget de 531 millions de francs en 1974) et la transformation du service des productions en filiale (environ huit mille personnes et un budget de 948 millions de francs en 1974) sont *différentes*.

● Le recherche fondamentale, qui fut une des activités principales du C.E.A. à sa naissance, est devenue plutôt complémentaire des activités industrielles ou de développement. *Elle* appelle aussi des modalités de gestion un peu différentes. D'où la création de cet institut de physique, *dont le directeur restera placé sous* l'autorité de l'administrateur général, mais qui aura une certaine autonomie *de gestion et dont le comité scientifique* comprendra un certain nombre de personnalités extérieures au C.E.A. Ainsi le programme de recherche des quatre centres concernés (Saclay, Grenoble, Fontenay-aux-Roses et Cadarache) sera de plus en plus élaboré en liaison avec les autres grands organismes de recherche français.

● Le service des productions pose un problème différent. Avec l'accélération du programme nucléaire français et la multiplication des centrales, ce secteur a vu ses ressources propres croître rapidement depuis deux ou trois ans. En 1974, il a subvenu à 59.2 % de ses besoins financiers, grâce à des *ventes de combustibles*, de services de retraitement, de courant électrique. D'où l'idée de la transformer *peu à peu en une vraie société* industrielle, capable de satisfaire les besoins français en combustible et d'équilibrer son budget.

Cet équilibre budgétaire ne sera sans doute pas atteint très rapidement malgré un chiffre d'affaires qui, en 1985, sera de 6 milliards de francs pour le cycle de combustible en France. Car c'est aussi un secteur où les investissements financiers sont les plus considérables : la prospection de l'uranium est très coû*teuse ; il faudra construire* une nouvelle usine d'enrichissement de l'uranium et doubler la capacité de retraitement de combustibles d'ici à 1985 pour subvenir aux besoins français. Même si l'usine d'enrichissement est européenne, ces investissements promettent d'atteindre au moins 10 milliards de francs.

On ne sait pas encore quelle *structure aura cette filiale à 100 %* du C.E.A. Ce sera, en tout cas, comme les deux filiales principales déjà créées par le C.E.A. — Technicatome pour l'engineering des réacteurs et la CISI pour l'informatique, — une société anonyme de droit privé, avec un conseil d'administration. Elle reprendra à son compte les participations que détient le C.E.A. *dans une trentaine de sociétés* ayant des activités dans le cycle de combustibles. La plus connue est Eurodif, la société européenne qui construit une usine d'enrichissement dans laquelle le C.E.A. détient 47,5 % des parts. Comme le C.E.A. détient aussi une participation dans des sociétés d'exploitation de gisements d'uranium, de *conversion* du minerai en gaz, de fabrication d'éléments combustibles, la société anonyme l'y remplacera.

Les protestations des syndicats

Déjà inquiets devant la filialisation *de secteurs restreints — Technicatome* regroupe seulement six cents personnes et la CISI (Compagnie *internationale de services en informatique*) six cent soixante-dix. — les syndicats du C.E.A. sont très opposés *à cette évolution*. Ils font d'ailleurs remarquer qu'isoler la recherche fondamentale gênera les travaux scientifiques faits directement par le C.E.A. en liaison avec d'autres secteurs d'activités, par exemple en biologie ou en métallurgie. Mais, c'est surtout la filialisation du secteur des productions contre laquelle ils s'élèvent. Pour eux, cette mutation marque une régression sur trois plans, celui du contrôle de l'Etat, celui du statut des personnels et surtout celui de la sécurité du travail.

Si le secteur des productions n'est pas encore rentable, c'est néanmoins celui où le C.E.A. s'est allié, au sein de ses filiales, à de très grandes entreprises privées, dont Péchiney-Ugine-Kuhlmann. Que deviendra la société anonyme lorsque le secteur des productions sera plus rentable ? PUK, société devant laquelle le C.E.A. apparaît parfois comme un concur*rent de taille, revendiquera-t-elle alors* une prise de participation ? L'Etat restera-t-il toujours aussi maître du cycle de combustible qu'il l'est aujourd'hui ?

A plus court terme, les syndicats *redoutent que la nouvelle société* anonyme ne se comporte comme une entreprise privée et ne renégocie rapidement les statuts des personnels du C.E.A., qui ont toujours été plus avantageux que ceux de l'industrie, notamment en ce qui concerne les licenciements ; la *nouvelle firme* peut être davantage *préoccupée* de sa rentabilité que de la sécurité de ses travailleurs. Or l'environnement particulier des usines où sont traités les combustibles irradiés très radioac*tifs nécessite des normes* strictes de protection du personnel, qui se concilient mal avec la recherche de la productivité.

Enfin, les organisations syndicales veulent obtenir de la direction du C.E.A. des garanties sérieuses contre la privatisation. Elles envisagent d'organiser dans ce sens une action dès la *rentrée de septembre. Dans un* communiqué, publié le 26 juillet, la C.F.D.T. ne mâchait pas ses mots : *« La transformation de la direction des productions du C.E.A. en une société de droit privé serait un véritable scandale, dont la seule justification avouée est l'entrée de ce secteur dans le jeu du marché* capita*liste. La C.F.D.T. y est fermement opposée. Elle réclame que l'ensemble des industries du cycle de combustible nucléaire soit confié à un organisme du secteur public, pour des raisons liées à la sécurité nucléaire et au nécessaire contrôle politique de cette activité. »*

DOMINIQUE VERGUÈSE.

Vingt ans de programme électro-nucléaire français

1955. — L gouvernement français décide la construction des premières centrales nucléaires à réacteur graphite-gaz, alimentées à l'uranium naturel, à Marcoule.

1969. — Cette filière graphite-gaz est abandonnée ; un programme de centrale à eau *légère et à uranium enrichi* est lancé

1970. — Le VI[e] Plan prévoit dans ses priorités l'engagement d'un programme nucléaire sur la base de 8 000 MW pour la période 1971-1975. L'E.D.F., après avoir consulté C.G.E.-Alsthom et Creusot-Loire-Framatome pour la fourniture de *deux tranches nucléaires de* 900 MW à Fessenheim-1, passe commande à Framatome ; les turbo-alternateurs sont commandés à Alsthom.

1971. — E.D.F. commande de nouveau à Creusot-Loire-Framatome quatre tranches nucléaires de 900 MW livrables de 1976 à 1978 sur le site de Bugey (turbo-alternateurs Alsthom).

1972. — En novembre, Westinghouse entre dans le capital de Framatome, et l'accord de licence qui lie la seconde firme à la première est renouvelé pour dix ans.

1973. — Suivant les recommandations de la commission Péon, le programme nucléaire est porté de 8 000 MW à 13 000 MW pour les cinq ans *qui viennent (1973-1978)*.

Le principe de la diversification des constructeurs est confirmé. Mais Babcock-Atlantique abandonne ses projets sur les réacteurs à eau légère pressurisée.

JUILLET : accord de licence pour quinze ans entre General Electric et Sogerca (C.G.E.-Alsthom).

DECEMBRE : décision de construire l'usine de séparation isotopique Eurodif au Tricastin.

1974. — FEVRIER : signature entre E.D.F. et C.G.E.-Alsthom d'un contrat pour la fourniture de *huit chaudières* BWR de 1 000 MW (deux livrables en 1979 et 1980 et six sous option) avec une clause suspensive au cas où l'autorisation de sûreté n'aurait pas été délivrée avant quinze mois ; C.E.M. sera choisi en avril pour fournir les turbo-alternateurs.

MARS : le gouvernement *décide d'engager la réalisation* de treize tranches de centrales nucléaires en 1974 et 1975 pour mise en service en 1979 et 1980.

AVRIL : E.D.F. commande à Framatome seize réacteurs (douze ferme et quatre en option) à eau pressurisée (les turbo-alternateurs seront construits par Alsthom).

1975. — JANVIER : le gouvernement décide d'engager la réalisation de 12 000 MW au titre du programme électro-nucléaire 1976-1977.

AVRIL : C.G.E.-Alsthom demande une révision des prix du contrat de février 1974 et une augmentation du rythme de commande.

MAI : l'autorisation de sûreté des deux réacteurs C.G.E.-Alsthom n'ayant pas été obtenue dans le délai de quinze mois à compter de la signature, E.D.F. en suspend l'exécution jusqu'au 4 août 1975.

6 AOUT : le gouvernement décide qu'il n'y aura qu'un seul constructeur : Franctone. Les « commandes » passées par E.D.F. à la C.G.E. deviennent donc caduques.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 7/8	6 3/8	1 3/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4
1 mois	6 1/2	7	2 3/4	3 1/4	3 3/4	4 1/4
3 mois	7 1/8	7 5/8	3 3/8	3 7/8	4 3/8	4 7/8
6 mois	8	8 1/2	4 1/2	5	5 3/8	5 7/8

A L'ÉTRANGER

LE CHOMAGE CONTINUE D'AUGMENTER EN ALLEMAGNE ET AU JAPON

Le chômage a continué d'augmenter, en juillet, en Allemagne de l'Ouest. Le nombre des chômeurs s'est accru de 33 100 ; 1 035 200 personnes, soit 4,5 % de la population active, y recherchent actuellement un emploi, vient d'indiquer le *ministère du travail*.

Au Japon, les services du premier ministre indiquent qu'en juin 929 000 personnes étaient au chômage contre 910 000 en mai et 610 000 en juin 1974 (51 %). Le nombre des chômeurs a ainsi atteint son plus haut niveau, pour un mois de juin, depuis 1959 (1 010 000 personnes étaient à la recherche d'un emploi en juin 1959). Après ajustements *pour facteurs saisonniers*, le taux du chômage atteint maintenant 1,83 %, niveau le plus élevé depuis décembre 1959 (1,89 %).

FEU VERT DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE POUR LE LICENCIEMENT DE 5 600 SIDÉRURGISTES

Le gouvernement britannique vient de donner le feu vert à la fermeture de plusieurs aciéries de la *British Steel Corporation* en Ecosse. Il a toutefois demandé de différer certaines fermetures pour éviter des licenciements trop massifs.

Selon M. Eric Varley, secrétaire d'Etat à *l'industrie, le nombre* des emplois supprimés ne serait que de cinq mille six cents environ pour le moment au lieu des sept mille prévus. De nouveaux investissements permettront peut-être de recréer plus de trois mille cinq *cents* emplois.

FAITS ET CHIFFRES

● M. YVAN CHARPENTIE, PRESIDENT DE LA C.G.C. DEMANDE A SES ADHERENTS de « *préparer la mobilisation même si aujourd'hui la mobilisation n'est pas la guerre* ». Faisant état de l'inquiétude des cadres face à la situation économique et sociale, M. Yvan Charpentié, dans une circulaire adressée aux fédérations, appelle celles-ci à « *agir au plus vite pour que les cadres ne soient justement pas les payeurs* ».

● LE DIALOGUE NORD-SUD. — Le groupe dit des « Sept » doit se réunir pendant le week-end à Genève pour définir une *position commune* quant à la reprise du dialogue entre pays industrialisés, pays pétroliers et pays pauvres. Les Sept sont l'Arabie Saoudite, l'Algérie, le Venezuela, l'Iran, l'Inde, le Brésil et le Zaïre.

● *LES PRIX A LA CONSOM*MATION, EN AUTRICHE, ont augmenté de 0,7 % en juillet par rapport à juin.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONSEIL DES MINISTRES

« VU L'AMPLEUR DE LA CRISE »

Le commissariat du Plan pourra donner son avis sur la politique conjoncturelle

M. Chirac a fait connaître mercredi 6 août au conseil des ministres les directives qu'il avait données à M. Ripert, commissaire général au Plan, pour la préparation du VIIe Plan. Le premier ministre a d'abord insisté sur le fait que tous les membres du gouvernement devaient se sentir concernés par la préparation de cet important projet de loi.

Après avoir confirmé les objectifs prioritaires du VIIe Plan — plein emploi de la main-d'œuvre et équilibre des comptes extérieurs, — le premier ministre a de nouveau souligné la nécessité d'une « *croissance soutenue* » et d'une lutte contre l'inflation. Fait nouveau : le premier ministre a invité le commissariat au Plan, « *compte tenu de l'ampleur de la crise actuelle* », à ne pas se cantonner dans l'étude du moyen terme, mais à s'intéresser aussi au court terme, c'est-à-dire finalement à la politique conjoncturelle.

Enfin, il a été précisé que les actions prioritaires que le gouvernement s'engagera de toute façon à financer chaque année devraient représenter entre 15 et 20 % des dépenses budgétaires de l'Etat.

Le nombre des commissions qui vont préparer le VIIe Plan a été réduit de moitié par rapport au VIe Plan : treize au lieu de vingt-six.

Il y aura trois commissions dites « horizontales », c'est-à-dire de synthèse :

● LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT, qui correspond à l'ancienne commission de l'économie générale et du financement du VIe Plan, mais à laquelle on a adjoint l'aspect social du développement ;

● LA COMMISSION DES RELATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES AVEC L'EXTERIEUR, qui existait déjà lors de la préparation des options du VIIe Plan ;

● Enfin, LA COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU CADRE DE VIE, qui existait, elle aussi, lors de la phase dite des options.

Viennent s'y ajouter quatre commissions relatives à la « vie collective » et cinq commissions dites « productives ».

● COMMISSIONS « COLLECTIVES » : éducation et formation ; santé et assurance-maladie ; vie sociale (équipements collectifs liés à l'habitat, mais aussi famille, émigrés, handicapés) ; recherche.

● COMMISSIONS PRODUCTIVES : énergie ; agriculture et alimentation ; industrie ; transports et communications ; commerce, services, artisanat.

Enfin, la treizième commission traitera des départements d'outre-mer.

Le nombre des comités a, *lui* aussi, été considérablement réduit : six au lieu d'une quarantaine. Ils traiteront : du travail et de l'emploi ; du financement ; des revenus et transferts ; de la consommation ; de l'habitat, du bâtiment et des travaux publics.

Des représentants des organisations de consommateurs entrent au Comité national des prix

Le décret adopté mercredi 6 août au conseil des ministres va modifier sensiblement la composition du Comité national des prix.

Le nombre des membres de ce comité, que préside le directeur général de la concurrence et des prix, passe de vingt-sept à vingt-neuf, ce qui permet de faire place, en tant que tels, aux représentants des organisations de consommateurs déjà présentes au Comité national de la consommation. La nouvelle composition de ce comité est la suivante :

● SEPT REPRESENTANTS DES INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS (au lieu de six) : trois nommés par le Conseil national du patronat français, deux par la Confédération générale des P.M.E., un par le Conseil national du commerce, un par l'Assemblée *permanente des chambres de commerce* et d'industrie. Il y aura un représentant supplémentaire des P.M.E.

● SIX REPRESENTANTS DES PRODUCTEURS INDEPENDANTS : quatre agriculteurs (au lieu de six, puisque les produits agricoles ne sont pas soumis à la réglementation des prix), un armateur ou pêcheur, un artisan choisi par l'Assemblée permanente des chambres de métiers.

● HUIT REPRESENTANTS DES SALARIES (au lieu de sept) : deux représentants de la C.G.T., deux de F.O., deux de la C.F.D.T., un de la C.G.C., auxquels s'ajoute un représentant de la C.F.T.C.

● HUIT CONSOMMATEURS ET PERSONNALITES QUALIFIEES EN MATIERE ECONOMIQUE : un représentant de l'Union nationale des associations familiales, un de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, trois représentants des organisations de consommateurs, deux personnalités choisies pour leur compétence en matière économique, un représentant des entreprises nationalisées.

A ces représentants qui ont voix délibérative, s'ajoutent, à titre consultatif, un représentant du ministère de l'agriculture, du ministère de l'industrie et du ministère du commerce et de l'artisanat, ainsi que le directeur de l'Institut national de la consommation.

La composition du Comité national des prix, créé le 24 septembre 1947, n'avait pas été modifiée depuis le 6 janvier 1956.

● *La production industrielle, en Allemagne de l'Ouest, a augmenté de 1 % en juin* (après correction des variations saisonnières). Par rapport à juin 1974, la production industrielle est en baisse de 14,2 %.

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

La journée d'action des travailleurs du Livre parisien C.G.T.

A l'appel du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., les travailleurs des imprimeries de presse et de labeur de la région parisienne se sont mis en grève pendant vingt-quatre heures, le mercredi 6 août, pour attirer l'attention une nouvelle fois sur la situation dans le secteur de l'imprimerie où de nombreux emploiś sont menacés et où une « offensive » est poursuivie « contre les acquis et les droits des travailleurs ». (« Le Monde » daté 6-7 août.)

A la suite de cet arrêt de travail, les quotidiens parisiens n'ont pas pu paraître, pour la cinquième fois depuis le 15 avril dernier. Seul le journal de M. Emilien Amaury a été distribué, mais sa vente dans les kiosques de Paris semble avoir été relativement peu importante, dans la mesure où un certain nombre de points de vente sont demeurés fermés. D'autre part, des ouvriers du Livre ont, tôt dans la matinée de mercredi, détruit ou fait disparaître des exemplaires du *Parisien libéré*, à Paris et dans divers points de la banlieue. Douze employés de presse ont été interpellés, à Paris, par des gardiens de la paix, au moment où ils tentaient de détruire ou de subtiliser des exemplaires. M. Jean Sablayrolles, juge d'instruction, les a inculpés de vol et laissés en liberté.

Par solidarité avec les travailleurs du Livre C.G.T., les employés C.G.T. et C.F.D.T. des agences de presse ont cessé de diffuser les dépêches, du mardi 5 août à 12 heures au mercredi 6 août à la même heure.

Pour sa part, la Fédération du Livre C.F.D.T., tout en se déclarant d'accord sur les objectifs du mouvement de grève, en regrette « *le caractère unilatéral* ». « *On ne peut qu'être réservé sur l'efficacité de mouvements de vingt-quatre heures, qui apparaissent souvent parachutés et peu susceptibles de faire fléchir les patrons*, poursuit la Fédération C.F.D.T. *Il est indispensable que les travailleurs puissent prendre en charge collectivement la défense de leurs intérêts, et c'est pourquoi nous demandons à nos sections d'entreprise d'utiliser, chaque fois qu'elles le jugeraient efficace, les possibilités d'une action réelle et unitaire, en suscitant systématiquement des débats entre les travailleurs sur les objectifs et les moyens de les faire aboutir.* »

Dans son éditorial du 6 août, *le Parisien libéré* commente ainsi la grève du Livre :

« *Vingt et une fois, le* Parisien libéré *a été seul puni, frappé d'une interdiction de paraître alors que tous ses confrères paraissaient (...).*

» *Personne, alors n'y trouvait à redire. Chacun de ceux qui pouvaient y avoir intérêt considéraient qu'une partie de la clientèle du* Parisien libéré *pouvant être bonne à prendre*, « *on* » *se ferait à sa disparition.*

» *C'était le sabotage organisé, avec des complicités avouées ou ocultes. C'était la ruine savamment orchestrée. C'était le crime public, si aveuglant que chacun s'en détournait, indifférent, complice, ou écœuré.*

» *Une erreur fondamentale a fait échouer ces calculs meurtriers. La fidélité des lecteurs du* Parisien libéré *a déjoué ces desseins du marxisme international, décidé, depuis des décades, à écraser les démocraties parlementaires, faibles et volontairement aveugles (...).* »

Une manifestation de la gare Saint-Lazare à la gare du Nord

Mercredi 6 août, de 14 h. 30 à 16 heures, plusieurs milliers de travailleurs du Livre C.G.T., de la presse et du labeur, ont défilé de la gare Saint-Lazare à la gare du Nord.

Tous les journaux parisiens étaient représentés. Outre une délégation des travailleurs du *Parisien libéré* en grève avec occupation des locaux depuis le 5 mai dernier, des ouvriers des diverses imprimeries de labeur de la région parisienne où l'emploi est le plus menacé (Offset-94, Chaufour, Hélio-Cachan, Chaix, Paul-Dupont, Lecram-Sevran, etc.) distribuaient des tracts pour faire connaître leur situation.

Des conseillers communistes de Paris, une délégation des N.M.P.P. et les journalistes, cadres et employés de *l'Humanité* étaient venus apporter leur soutien.

Devant la façade du 120 de *la rue La Fayette*, siège de la fédération de Paris et du parti communiste, tendue de gris où figurait un portrait de Benoît Frachon, un profond silence s'établit. Quelques dizaines de mètres plus loin, la manifestation se dispersa dans le calme.

Le comité intersyndical du Livre parisien se félicite « *de la large participation des travailleurs de la profession à la manifestation. Les dix mille participants ont, avec force, affirmé leur volonté de voir stopper les fermetures d'entreprises et les licenciements. Avec leur organisation syndicale C.G.T., ils entendent voir rapidement résoudre les conflits en cours par l'ouverture de véritables négociations dans l'intérêt des salariés. La condamnation de la politique actuelle a été largement exprimée. La présence des représentants des partis de gauche est un soutien important et témoigne qu'une autre politique est possible* ». Le comité intersyndical demande enfin de « *tout mettre en œuvre afin d'assurer le succès de la journée nationale d'action du 20 août* ».

D'autre part, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. déclare, notamment dans un communiqué, qu'à l'occasion du conflit du *Parisien libéré* « *la plupart des commentateurs de la radio, de la télévision et de la presse écrite se plaisent à mettre en exergue que chaque grève des travailleurs de la presse entraîne une non-parution de l'ensemble des quotidiens, sauf celle du* Parisien libéré. *De là à suggérer que l'action des travailleurs du Livre est vaine, il n'y a l'écart que de quelques mots. Est-ce de propos délibéré ou par ignorance des faits réels ?*

» *Le véritable paradoxe ne se situe pas dans la parution ou non du* Parisien libéré, *mais dans la nature même du coup de force de M. Amaury contre les travailleurs du Livre. (...)*

» *Le véritable paradoxe, c'est la mise en route d'imprimeries pirates en violation de la législation du droit du travail, des conventions collectives de la profession. C'est la mise en place d'une police spéciale, aux ordres de ce patron despote, assistée de molosses dressés contre les hommes. C'est la mise en place d'un circuit de distribution parallèle aux N.M.P.P. pour la diffusion de son journal pour lequel M. Amaury engouffre des dépenses considérables.*

» *Le paradoxe c'est, que dans cette profession où la négociation à tous les niveaux était la règle, quelle que soit la nature des problèmes posés, l'on passe au conflit ouvert contre les travailleurs, leurs organisations syndicales, pour remettre en cause les acquis sociaux et imposer la seule loi de M. Amaury.*

» *Quelle peut être la valeur des textes signés si un seul homme peut tout remettre en cause, et ce avec le soutien actif du gouvernement, dans son agression contre une profession tout entière, si le patronat du Livre implicitement se prête à ce jeu, espérant ainsi récupérer à son profit la bataille engagée par M. Amaury ?*

» *En réalité, les travailleurs se battent pour ne pas voir leur profession retourner à la loi de la jungle dans les rapports sociaux. (...)* »

● *A l'imprimerie, Chaix à Saint-Ouen*, qui emploie six cent cinquante personnes, la C.G.T. annonce, dans un communiqué, que « *deux clients importants viennent de donner leur préavis de départ. Les informations précédentes étaient, au mieux licenciement de 30 % à 40 % des effectifs, au pire la fermeture de l'entreprise (le Monde du 5 août). Aujourd'hui, dans le meilleur des cas, ce serait 70 % de licenciements* ». Ces deux clients seraient *l'Indicateur Bertrand* et *l'Officiel des spectacles.*

● A L'USINE DES KAOLINS DE BERRIEN (FINISTERE), occupation d'un entrepôt par une cinquantaine des cent cinquante employés, qui entendent s'opposer à la fermeture de l'entreprise.

Quand le ministère du travail et le gouvernement veulent résoudre un conflit...

« A titre exceptionnel, les services du ministère du travail ont tout tenté pour faciliter la reprise des discussions. » *C'était en avril 1972, en plein conflit du Joint français à Saint-Brieuc. Le ministre du travail d'alors, M. Fontanet, avait tout tenté, et allait encore* « tout tenter ». *Trois ans plus tard, alors qu'après des mois de conflit au* Parisien libéré *aucune négociation n'a été amorcée entre les deux parties — qui ne se sont même pas rencontrées, — le ministère du travail ne prend pour l'instant aucune initiative pour hâter le dialogue. L'exemple de Saint-Brieuc étiat-il donc un cas particulier ? En aucune façon. La doctrine de la rue de Grenelle, jusqu'ici, était au contraire d'intervenir pour faciliter les négociations dans les conflits prolongés, comme l'ont montré bien des précédents.*

L'intervention du gouvernement dans le déroulement des conflits sociaux pour faciliter la recherche d'une solution correspond d'ailleurs aux responsabilités qui lui ont été confiées par la Constitution et la loi. Placés sous la tutelle du ministre du travail, les inspecteurs du travail, les directeurs départementaux ou régionaux, agissent souvent avec succès pour renouer les fils cassés entre grévistes et directions, voire pour présider eux-mêmes de longues et tumultueuses négociations.

Lorsque à ce niveau aucun compromis ne peut se dégager, d'autres formules s'offrent à l'État pour relancer le dialogue. Il existe en France une législation sur ces questions ; mais syndicats et employeurs n'aiment guère recourir aux différentes possibilités que sont la « conciliation », la « méditation » l' « arbitrage ». Un gouvernement soucieux de restaurer le calme social peut alors recourir aux mille et une méthodes que l'expérience a permis d'imaginer.

« Sages » chargés de mission...

C'est ainsi qu'en 1963 un comité des « sages », présidé par M. Massé, alors commissaire général du Plan, établit un rapport — qui servit de solution — sur le retard pris par les salaires des mineurs, alors en grève. L'année suivante, c'est M. Toutée qui fut chargé d'une opération analogue pour répondre au mécontentement des fonctionnaires.

Dans le secteur nationalisé, le gouvernement intervient parfois directement même si les contacts avec la direction — en principe autonome — sont noués à travers des portes dérobées. Exceptionnellement, la direction du travail, normalement affectée au secteur privé, entre aussi dans la course : ce fut le cas en avril 1973, lors de la grève des O.S. de Renault, *quand M. Bois, directeur du travail* et de l'emploi de la région parisienne, fut chargé de prendre « *des contacts exploratoires* » avec les syndicats.

Dans le secteur privé, l'intervention des pouvoirs publics prend différentes formes. En général, il s'agit de la désignation d'un chargé de mission. Voici, par exemple, M. Gil, inspecteur du travail et conseiller du ministre, qui part chez Peugeot à Saint-Etienne, en mai 1973, au moment où le conflit entre dans sa sixième semaine, et réussit à dégager un compromis, comme il le fit aussi un peu plus tard, chez Pechiney, à Noguères, ou chez Rateau, à La Courneuve.

Lors de la longue grève du Joint français, le ministère du travail multiplia les initiatives : le préfet des Côtes-du-Nord se lança dans la conciliation à la septième semaine du conflit ; puis ce fut le tour du directeur de cabinet du ministre du travail, M. Sabouret ; enfin, le 1er mai 1972, dans les locaux du ministère, un inspecteur du travail, M. Blanc, mena vingt-sept heures de négociations pour aboutir, quelques jours plus tard, à un accord à Saint-Brieuc, en présence à nouveau du préfet. C'est à propos de cette grève que fut lancée la fameuse phrase : « *A titre exceptionnel, les services du ministère ont tout tenté pour faciliter la reprise des discussions.* »

... et ministres

L'entrée en scène de membres du gouvernement est parfois plus directe. Tout le monde se souvient de la grève des Lip à Besançon et des interventions du ministre de l'industrie, M. Charbonnel, qui désigna M. Giraud, puis M. Neuschwander comme médiateurs et reçut lui-même à plusieurs reprises les principaux acteurs du conflit.

Peugeot, Pechiney, Rateau, Renault, Joint français, Lip, la liste non limitative des conflits du travail où le gouvernement a essayé de dégager une solution, va-t-elle s'allonger avec le cas du *Parisien libéré* ? Affirmer qu'il s'agit d'un conflit de travail pour rejeter toute intervention publique est peu satisfaisant, vu les précédents ; reconnaître, officieusement ou non, que le conflit se double d'une affaire à dimension politique justifie au contraire une action du gouvernement. En désignant un « chargé de mission » pour s'occuper du dossier, le ministre actuel du travail, M Michel Durafour, renouerait avec la tradition qu'ont ébauchée ses prédécesseurs, MM. Fontanet et Gorse.

Il est vrai que dans les conflits précédents, les membres du gouvernement qui désignaient un chargé de mission avaient, au préalable, sondé les reins et les cœurs : « *Pour faire acte de conciliation*, nous a déclaré un négociateur, *il faut une préparation du terrain ; il faut aussi que les parties en présence soient disposées à se rencontrer* » ; enfin, il est utile que l'envoyé ministériel puisse faire appel, au-delà du directeur d'usine concerné ou des dirigeants de la société, aux grands patrons du groupe ou de la holding, comme ce fut le cas pour Peugeot, Pechiney, Rateau ou Lip.

Dans l'affaire du *Parisien libéré*, le terrain est sans doute plus accidenté : mais l'importance du conflit et ses répercussions possibles en septembre si l'impasse se prolonge devraient amener le ministère du travail à « *tout tenter* ». Certes le ministre qui intervient « *met en jeu son prestige, ce qui suppose une probabilité de réussite élevée* », nous disait un ancien chargé de mission. Encore ne faut-il pas oublier que le ministre et le gouvernement sont à même d'accroître cette probabilité : lorsque le ou les syndicats engagés *dans la grève se déclarent prêts à* faire des concessions — comme y semble disposé le syndicat C.G.T. du Livre — les pouvoirs publics disposent, en effet, d'armes psychologiques et financières suffisantes pour convaincre le plus réticent des patrons. Encore faut-il le vouloir, bien entendu.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● SELON LA C.G.T., LE GOUVERNEMENT A DEBLOQUE 600 000 F POUR L'USINE *GRANDIN de Montreuil*, qui est occupée depuis plus de six mois par une partie des cinq cents ouvrières pour sauvegarder leur emploi.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un jugement rendu le 19 décembre 1974 par le 17e Chambre du *Tribunal Correctionnel de Paris*, Entre

Paul BENQUET CREVAUX, ayant pour avocat Me Etienne TARRIDE,

Et

1) M. Jean HACHETTE

2) M. Yves COURRIERE

Attendu que si BENQUET CREVAUX avait véritablement été le personnage dessiné par COURRIERE, s'il avait procédé en personne à des représailles aveugles, s'il avait, sans aucune discrimination ni mesure appliqué la loi du talion avec la cruauté suggérée par le prévenu, on ne comprendrait pas qu'il ait pu mériter, au plus fort des événements une certaine confiance de la part des musulmans, ni se *maintenir en Algérie deux* ans après l'indépendance sans y perdre la vie ; que par suite COURRIERE ne pouvait le figer sous les traits d'un extrémiste intransigeant hostile à toute évolution... qu'il procédait ainsi à une généralisation abusive.

Par ces motifs déclare HACHETTE et COURRIERE respectivement coupables de diffamation publique envers particulier et de complicité de ce délit.

Pour extrait
Me Etienne TARRIDE,
Avocat à la Cour.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

EN CAS D'ÉCHEC DU CONSEIL DES NEUF

La France prendra des mesures nationales de protection du marché du vin

Après avoir reçu pendant deux heures et demie, mercredi après-midi 6 août, dix représentants des organisations professionnelles et des comités d'action viticoles, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a annoncé un calendrier pour sortir de la crise du vin. Le 22 août, le ministre, accompagné des professionnels, rencontrera M. Lardinois, commissaire européen chargé des questions agricoles, d'une part pour étudier les moyens de corriger les disparités de change entre le franc et la lire, qui donne un avantage de quelque 30 % aux prix des vins italiens importés par rapport aux vins français, d'autre part pour mettre au point les modalités de la réforme du règlement viticole européen, qui sera examiné le 9 septembre par un conseil extraordinaire des ministres de l'agriculture. « Si par malheur » ce conseil n'aboutit pas, les professionnels se réuniront aussitôt à l'hôtel Matignon afin d'arrêter des mesures nationales de protection du marché français du vin, mesures qui sont dès à présent mises à l'étude.

En attendant, M. Bonnet a indiqué que son homologue italien, M. Marcora, était d'accord avec lui pour que les négociants français et italiens arrêtent toute importation au mois d'août, conformément à l'accord passé entre eux le 19 juillet dernier.

En sortant de chez le ministre, les *leaders* viticoles, qui étaient venus demander le blocage de la prochaine récolte, se sont dans l'ensemble déclarés satisfaits. *« C'est peut-être le bout du tunnel »*, a dit M. Maffre-Baugé, président de la Fédération des vins de table, tandis que M. Caze, leader du comité d'action de l'Aude (département où les dernières manifestations ont été les *plus dures*), a *indiqué que* les viticulteurs restaient mobilisés pour filtrer tous les transports de vin.

Quoi qu'il en soit, la France vient de poser un « ultimatum » à ses partenaires européens. Pourquoi, comment en est-on arrivé là ? Il y a, dans le brusque et inattendu « changement de pied » de M. Bonnet la marque incontestable du premier ministre. La doctrine définie et appliquée par M. Chirac, lors de son passage au ministère de l'agriculture, consistait à ne jamais prendre les professionnels à rebrousse-poil et à se faire leur porte-parole dans les instances européennes ; quitte à n'obtenir que les inévitables solutions de compromis. A l'inverse de ce comportement, depuis qu'il est installé rue de Varenne, M. Bonnet s'est appliqué à tenir aux viticulteurs — comme aux autres catégories d'agriculteurs — le langage de l'intérêt général et de l'auto-discipline. Il n'a pas été *compris. Il enfile donc le maillot* de « *super-syndicaliste* », selon la formule célèbre de M. Chirac.

Un dirigeant vigneron, M. Guizard, laissait entendre, mercredi *soir, que M. Bonnet* entreprendrait prochainement une campagne pour rétablir la vérité sur la qualité des vins du Midi.

Reste à savoir comment les partenaires de la France prendront l'affaire. Il y a quelques jours, M. Bonnet déclarait encore ne *pouvoir* prendre aucune initiative de protection du marché pour que la France n'ait pas une nouvelle fois à « payer le salaire du péché ». Les autres Etats de la Communauté ne seront pas dupes. Ils savent que le gouvernement français monte le ton sous *la pression de la rue* (M. Bonnet a fait préparer à l'intention de M. Lardinois un dossier de presse soulignant la gravité des récentes manifestations). Principal adversaire de la France dans cette affaire, l'Italie campe, de son côté, sur de solides positions. La France lui vend pour 834 milliards de lires de produits agricoles et lui en achète pour 222 milliards, dont un tiers en importations de vin.

Les Neuf modifieront probable*ment la réglementation* communautaire des vins de table lors de leur prochaine session ; mais les propositions de la France (distillation préventive des excédents, *arrêt des plantations*), et à plus forte raison celles de la Fédération des vins de table (protection du marché par un prix minimum des importations) ont peu de chances d'être entérinées. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la guerre du vin n'aurait alors connu qu'une trêve de quelques semaines.

ALAIN GIRAUDO.

MONNAIES

REPRISE DU DOLLAR

Le dollar, qui, après un nouvel accès de faiblesse, s'était redressé mercredi après-midi sous l'action conjuguée de la Banque de France et de la Bundesbank, soucieuses de ne pas laisser le franc et le deutschemark se raffermir trop, a poursuivi sa remontée jeudi matin sur tous les marchés des changes. A Paris, il s'est échangé à 4,3750 F-4,3825 F contre 4,36 F et 4,3325 F la veille. *La devise américaine a valu* 2,58 DM contre 2,56 DM à Francfort et 2,69 francs suisses contre 2,6750 à Zurich.

DÉMOGRAPHIE

LES PREMIERS RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE 1975

Région parisienne, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur absorbent près de la moitié de l'accroissement de la population depuis 1968

La population totale de la France, le 20 février 1975, était de l'ordre de 52 590 000 habitants, selon les premiers résultats bruts du recensement que vient de publier l'INSEE. Par rapport au précédent recensement de 1968 (49 750 000 habitants), l'augmentation est due pour 2 050 000 à l'excédent des naissances sur les décès et pour 790 000 au solde des migrations extérieures.

Plus significatives sont les variations régionales : la population de la petite couronne de Paris a tendance à stagner, alors que celle de *la grande couronne augmente fortement : le solde* migratoire de l'ensemble des départements de l'Ouest, à l'exception de la Mayenne, est devenu *positif, alors qu'il était traditionnellement* négatif : si aucune région ne voit sa population diminuer, le dépeuplement d'un certain nombre de départements du Massif Central et du Sud-Ouest continue, et les départs l'emportent sur les arrivées dans la région Nord, la Basse-Normandie et la Lorraine. Sur 2 840 000 habitants supplémentaires, 1 336 000 appartiennent aux trois régions les plus urbanisées : Paris, Rhône-Alpes *et Provence-Côte* d'Azur.

Les chiffres généraux que publie l'INSEE, et qui sont encore provisoires — pour la Corse il ne s'agit même que d'estimations le dépouillement du recensement posant quelques problèmes, — n'apportent pas de grande surprise. La population totale de *la France, telle qu'elle* ressort du recensement (52 590 000 habitants), est peu différente (0,15 %) des estimations faites par l'INSEE à partir des résultats du précé*dent recensement (52 670 00 habitants)*. L'accroissement annuel moyen s'est fortement ralenti au cours des sept dernières années : + 0,8 % au lieu de 1,1 % pendant *la période 1954-1962* et 1,2 % pendant la période 1962-1968.

La croissance de l'Ouest

Si on met à part le retour des rapatriés, important au début des années 60, on aboutit à un taux moyen annuel d'accroissement de 1 % pour la période 1954-1962, 0,9 % pour la période 1962-1968 et 0,8 % pour la période 1968-1975. L'accroissement naturel (excédent des naissances sur les *décès), qui était de 0,7 % par an* de 1946 à 1968, s'est réduit à 0,6 % par an durant la dernière période intercensitaire, en raison de la baisse de la natalité intervenue depuis 1964 (le taux de natalité est passé de 18,1 pour mille en 1964 à *15,2 pour mille* en 1974).

Toutes les régions voient leur population augmenter. C'est la région parisienne (9 863 000 habi*tants) qui connaît le plus fort* accroissement absolu (+ 612 500 habitants), suivie de la Provence-Côte d'Azur (3 664 000, soit + 366 000) et de Rhône-Alpes *(4 731 000, soit + 358 000). Ces* trois régions, qui représentent un peu plus du tiers de la population de la France, absorbent près de la moitié (47 %) de l'accroissement total. Mais, alors que la plupart des régions voit leur rythme d'accroissement démographique se ralentir par rapport à la période précédente (1962-1968), on constate une accélération du rythme annuel de croissance dans les trois régions de l'Ouest : Pays de la Loire (+ 1 % par an contre + 0,8), Bretagne (+ 0,7 contre + 0,5) et Poitou-Charentes (+ 0,4 contre + 0,3). Cette évolution est due, pour les deux premières régions, à un renversement de tendance du mouvement migratoire.

Les jeunes ont-ils quitté en moins grand nombre leur région ou les retours ont-ils été plus nombreux ? Les chiffres globaux ne permettent pas de le savoir. Toujours est-il que le solde migratoire est positif non seulement *dans les départements* où se trouvent la capitale régionale comme la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine, ce qui était déjà le cas précédemment, mais aussi *dans les autres, à l'exception* de la Mayenne. Entre 1968 et 1975, la Bretagne a récupéré par les mouvements migratoires trois fois plus de personnes qu'elle en avait *perdu pendant la période* précédente ; les Pays de Loire, deux fois plus.

Dans d'autres régions, les mouvements sont beaucoup moins homogènes. Ainsi, la croissance de la région parisienne (9 863 000 habitants, soit + 0,9 % par an), légèrement plus rapide que celle de l'ensemble du pays (+ 0,8 %), cache de très grandes différences. Non seulement le dépeuplement de la ville de Paris s'accélère (300 000 habitants de moins depuis le dernier recensement, contre 200 000 de moins entre 1962-1968), *mais encore la population* d'un des départements de la petite couronne, les Hauts-de-Seine, diminue (— 0,2 % par an, contre + 0,9 au cours de la période précédente) *et celle des autres augmente peu*. En revanche, les départements de la grande couronne connaissent une progression démographique très forte : Essonne, + 4,6 % par an ; Seine-et-Marne, + 3,2 % ; Yvelines, + 3,4 % ; Val-d'Oise, + 2,7 %.

Outre la ville de Paris et les Hauts-de-Seine, seize départements voient leur population diminuer. Pour huit d'entre eux c'était déjà le cas entre 1962 et 1968 : s'est renversée : Aude, *Allier* Creuse (— 1 % par an), Lozère, Meuse, Gers (— 0,4 %), Haute-Loire, Cantal, Aveyron (— 0,2 %), Dordogne (— 0,1 %). Pour huit autres départements, la *tendance* qui était précédemment positive s'est renversée : Aude, Allier (— 0,3 %), Nièvre (— 0,2 %), Haute-Marne (— 0,1 %), Lot, *Ariège, Tarn-et-Garonne et* Manche (entre 0 et — 0,1 %). Ces chiffres confirment le dépérissement accentué des zones rurales, surtout du Massif Central et du Sud-*Ouest, et mettent en relief* l'échec relatif de la politique d'aménagement du territoire dans ces régions (*le Monde* du 17 juin).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour le premier semestre de 1975 s'élève à 8.996 millions de francs toutes taxes comprises et à 7.907 millions de francs hors taxes.

Pour la même période de l'exercice précédent les montants correspondants, déterminés selon la même méthode, c'est-à-dire hors C.I.I. et Compagnie des lampes, ressortaient à 7.692 millions de francs toutes taxes comprises et à 6.817 millions de francs hors taxes.

L'augmentation du chiffre d'affaires hors taxes est donc de 16 %.

Par grands secteurs d'activité, la *progression du chiffre d'affaires* par rapport au premier semestre de 1974, ressort à :

	En %
Electromécanique	+ 14
Entreprise et Entreprise électrique	+ 17,5
Télécommunications	+ 25,3
Câbles	+ 2,8
Accumulateurs	+ 7,5
Grand public et divers	+ 3,7

Les taux de progression des secteurs câbles et accumulateurs, qui se *sont trouvés réduits par la baisse* massive de certaines matières premières, notamment du cuivre et du plomb, ne sont pas entièrement significatifs.

CONVERTIBLES (SICAV)

372, rue Saint-Honoré, Paris-1er
Tél. 261-53-44

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

Situation au 30 juin 1975

Nombre d'actions en circulation	605.289
Actif net en millions de F.	59,72
Composition de l'actif net :	
— Obligations convertibles françaises	37,1 %
Obligations convertibles étrangères	28 %
— Autres obligations françaises et étrangères	16,6 %
— Actions	10,8 %
— *Disponibilités*	7,5 %
Valeur liquidative F	98,68

Souscriptions et rachats à tout moment à :

SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : *370, rue Saint-Honoré, 75023* Paris Cedex 01. — Tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, 92083 Paris La Défense. Tél. 766-16-10, et dans ses agences de province.

BANQUE FRANÇAISE DE DEPOTS ET DE TITRES : 4, rue de Téhéran, 75008 Paris. Tél. 924-90-54.

CREDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, *75002* Paris. Tél. 231-36-56. — 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil. Tél. 961-83-32. — 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. 603-08-30 et dans ses agences de province.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque nationale de Paris, *société anonyme au capital de* 500 millions, dont le siège social est *à Paris, 16, boulevard des Italiens*, inscrite au registre du commerce de Paris sous le n° 66 B 4244, *informe le public qu'à la suite de* cessation d'activité de Société civile de Brie Jonas, 28, avenue Hoche, Paris (8e), la garantie qu'elle avait accordée à Société civile de Brie Jonas le 17 juillet 1973 cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 22 du décret du 13 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 23 du même décret, cette garantie s'applique à toute créance ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par l'article 47 du décret du 13 juillet 1972, et restant couvertes par la Banque nationale de *Paris, à condition d'être produite* par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège *de l'agence Ternes de la Banque* nationale de Paris, sis à Paris, 9, place des Ternes, 75017 Paris.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 août

Lourd

Très peu d'affaires ce mercredi à la Bourse de Paris, et, comme l'on dit en jargon de métier, « le peu qu'il y avait était à vendre ».

De fait, les valeurs françaises ont poursuivi leur repli, à assez vive allure d'abord, puis à un rythme plus réduit. L'on a compté derechef une quarantaine de baisses s'échelonnant de 1 à 2 %. Assez éprouvée la veille, la construction électrique s'est montrée plus résistante. En revanche, les établissements de crédit se sont à nouveau alourdis, de même que les magasins, le bâtiment et les automobiles. Ailleurs, la tendance a été très irrégulière.

Bref, en clôture, l'indice Chainet et Cie s'inscrivait à 129,06, soit à 1,16 points (— 0,89) au-dessous de son niveau précédent. Au plus bas de la séance, son recul atteignait 1,09 %.

A l'évidence, le marché tourne en rond, en l'absence de toute information susceptible de le revigorer. L'on ignore tout, ou presque tout, des mesures que le gouvernement doit arrêter pour soutenir l'économie. L'attente, qui ne fait pourtant que commencer, paraît déjà longue aux opérateurs. Autour de la corbeille, certains commencent à se poser des questions. La relance par les exportations et la relance des investissements ont déjà échoué. Jamais deux sans trois. A moins que les pouvoirs publics ne fassent mentir le proverbe. Mais, a priori, *le préjugé est défavorable. Comment en serait-il autrement, alors que, en dépit des signes de reprise, qui se multiplient, Wall Street continue à baisser régulièrement ? Ce qui se produit d'un côté de l'Atlantique pourrait bien arriver de l'autre. Quelques-uns commencent à le croire. Aussi les positions s'allègent. Il sera toujours temps dans un mois de changer d'avis.*

La nouvelle baisse du dollar a entraîné celle de l'or. Le lingot a perdu 280 F à 23 670 F (après 23 650 F), et le napoléon 2,60 F à 257,50 F. Seul le kilo en barre a progressé de 100 F à 23 900 F.

LONDRES

A l'annonce de résultats trimestriels meilleurs que prévus, Royal Dutch et Shell se redressent ce jeudi à l'ouverture, de même que B P et Ultramar. Léger tassement des banques, des assurances et des industrielles. Stabilité des mines d'or. Faiblesse des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 165 25 contre 164 85

VALEURS	CLOTURE 6/8	COURS 7/8
War Loan 3 ½ %	25 3/4	25 3/4
Beechams	270 ...	265 1/2
British Petroleum	473 ...	477 1/2
Shell	288 ...	295 .
Vickers	119 ...	119 ...
Imperial Chemical	244 ...	246 ...
Courtaulds	113 ...	111 ...
De Beers	308 ...	306 1/2
*Western Holdings	34 1/2	34 ...
Rio Tinto Zinc Corp	172 ...	171 ...
*West Driefontein	44 1/2	43 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE. — Cette société du groupe Thomson-Brandt a racheté la participation majoritaire que la General Electric Corp. détenait dans la firme belge General Medical, spécialisée dans la production de matériels à rayons X.

RADIOTECHNIQUE. — Chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre : 1 151,8 millions de francs (+ 3 %). Le chiffre d'affaires de la société mère atteint 561 millions de francs (+ 18 %).

FELIX POTIN. — Les recettes de l'exercice clos le 30 juin dernier avoisinent 30 millions de francs (+ 30 p. 100).

ETABLISSEMENTS JAPY FRERES. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin sera supérieur à celui de 1973-1974, qui avait atteint 747 535 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/8	7/8
1 dollar (en yens)	298 ..	297 85

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 7 3/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	5 août	6 août
Valeurs françaises	129,1	127,8
Valeurs étrangères	127,9	127,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,5	73,8

NEW YORK
Reprise en fin de séance

Un fragile espoir d'amélioration est apparu mercredi à Wall Street. Comme la veille, d'importantes ventes bénéficiaires se sont produites. Mais, vers la fin de la séance, un mouvement de reprise a commencé à se développer, principalement sur les valeurs vedettes (« blue chips »), de sorte que l'indice des industrielles s'est finalement établi à 813,67, en hausse de 3,52 points sur son niveau de clôture précédent. Rappelons que mardi le « Dow » avait encore baissé de 7,90 points.

Le volume des transactions s'est encore un peu étoffé : 16,28 millions de titres ont changé de mains contre 15,47 millions.

Fragile espoir en effet, puisque tout dépendra en grande partie de l'évolution de l'indice des prix de gros en juillet, dont la publication est attendue ce jour. Une stabilisation, voire une fléchissement (très improbable du reste), réchaufferait un peu le cœur des boursiers que la menace inflationniste inquiète. A cet égard, la hausse de 9 % du prix de l'acier — la première de l'année — a causé une assez mauvaise impression, dans la mesure où elle risque d'accélérer le processus de surchauffe. Pour l'instant, tiraillés entre cette crainte et l'espoir d'une reprise économique plus forte que prévu durant le second semestre, les opérateurs ne savent encore trop quelle attitude adopter. Leurs achats restent parcimonieux et sélectifs, ce qui explique pourquoi sur 1 789 valeurs traitées, 518 seulement ont monté, alors que 825 ont fléchi.

Indices Dow Jones : transport, 156,71 (— 0,08) ; services publics, 78,48 (— 0,09).

VALEURS	COURS 5/8	COURS 6/8
Alcoa	45 1/4	45 3/4
A.T.T.	48 3/4	48 5/8
Boeing	25 1/2	25 3/4
Chase Manhattan Bank	33 3/8	33 1/2
Du Pont de Nemours	121 1/4	123 ..
Eastman Kodak	92 1/4	91 1/2
Exxon	87 ...	86 3/8
Ford	38 ...	38 5/8
General Electric	45 1/8	45 ...
General Foods	23 3/4	23 ...
General Motors	50 1/4	48 5/8
Goodyear	17 3/4	17 5/8
I.B.M.	184 3/8	188 ...
I.T.T.	21 3/4	22 1/4
Kennecott	33 1/2	33 5/8
Mobil Oil	43 1/8	43 ...
Pfizer	26 3/8	26 1/8
Schlumberger	76 ...	77 1/2
Texaco	25 ...	25 ...
U.A.L. Inc.	22 ...	22 1/2
Union Carbide	56 ...	56 1/4
U.S. Steel	59 3/8	61 ...
Westinghouse	16 1/8	16 1/8
Xerox	60 1/8	58 5/8

BOURSE DE PARIS — 6 AOUT — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

• VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 357	4 382	4 36
Canada ($ can. 1)	4 229	4 335	4 29
Allemagne (100 DM)	170 300	170 025	170 ..
Belgique (100 F)	11 460	11 481	10 90
Danemark (100 krd.)	73 800	73 920	73 50
Espagne (100 pes.)	7 487	7 500	7 60
Grande-Bretagne (£ 1)	9 325	9 310	9 40
Italie (100 lires)	6 654	6 654	6 53
Norvège (100 krs.)	80 820	80 320	81 ..
Pays-Bas (100 fl.)	165 400	165 769	165 ..
Portugal (100 esc.)	16 560	16 605	16
Suède (100 krs.)	102 050	101 700	101 50
Suisse (100 fr.)	162 600	163 050	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	23800 .	23900 ..
Or fin (kilo en lingot)	23950 ..	23670 .
Pièce française (20 fr.)	260 10	257 50
Pièce française (10 fr.)	181	179 50
Pièce suisse (20 fr.)	240 50	235 40
Union latine (20 fr.)	225	221 10
Souverain	231 40	228 ..
Pièce de 20 dollars	1137 60	1120 ..
Pièce de 10 dollars	558 ..	549 ..
Pièce de 5 dollars	... ..	... ..
Pièce de 50 pesos	954 50	950 50
Pièce de 10 florins	210 ..	206 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6-7 août 1975 a été tiré à 505 454 exemplaires.

PAR DÉCISION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les camps de regroupement des anciens harkis seront supprimés avant la fin de l'année 1976

Les camps de regroupement des anciens harkis — sept mille personnes sont hébergées à Bias (Lot-et-Garonne) et à Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard) — devront être supprimés avant la fin de 1976 (voir page 4). Cette décision du conseil des ministres du mercredi 6 août était depuis longtemps réclamée, tant par le Front des rapatriés musulmans que par la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis.

Commentant cette mesure et les décisions d'indemniser les années de captivité en Algérie, de promouvoir un programme spécial de formation professionnelle, l'aide à l'emploi des jeunes, l'aide aux communes qui recrutent d'anciens harkis et les dispositions en faveur du logement ou du relogement de ceux-ci — autant de mesures destinées à « intégrer » les musulmans français, — M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, devait déclarer : « *Nos compatriotes rapatriés d'origine musulmane, il y a treize ans, ont choisi la France. Ils sont demeurés d'une exemplaire dignité malgré leurs difficultés d'adaptation et l'épreuve du déracinement. Pour les plus démunis d'entre eux qui se trouvent encore dans les camps de transit ou les hameaux de forestage, un effort particulier doit être entrepris. La réalité des faits doit être rapidement mise en accord avec des principes maintes fois énoncés.* »

Si les mesures décidées en conseil des ministres ne répondent pas entièrement aux revendications des associations d'anciens harkis (certaines de leurs requêtes comme le rapatriement de leurs familles bloquées en Algérie dépendent en grande partie de la volonté du gouvernement algérien), celles-ci ont pourtant accueilli avec satisfaction les décisions prises. C'est ainsi que l'Association des fils de rapatriés et leurs amis, « *tout en regrettant que ces mesures soient si tardives* », se félicite cependant des « *décisions prises au conseil des ministres en faveur des harkis, décisions qui semblent ouvrir la voie à des perspectives nouvelles* ».

RETENU EN ALGÉRIE DEPUIS LE 31 JUILLET

Borzani Kradaoui devait être rendu à ses parents dans la journée de jeudi

Borzani Kradaoui, le fils d'un ancien harki habitant à Albi (Tarn-et-Garonne), retenu en Algérie depuis le 31 juillet, devait arriver à l'aéroport de Toulouse-Blagnac ce jeudi 7 août vers 13 heures.

L'enfant, qui venait de passer des vacances en compagnie de sa mère chez son grand-père à Mostaganem, s'était vu refuser l'autorisation de sortie du territoire algérien alors qu'il allait prendre l'avion à Oran. Selon les autorités algériennes, l'enfant n'était pas en possession de l'autorisation paternelle, conformément à la législation locale. Mais M. Ada Kradaoui, membre actif de l'association des anciens harkis, affirmait qu'il avait donné une telle autorisation et qu'il s'agissait d'une pression du gouvernement algérien pour l'amener à retourner outre-Méditerranée. L'ancien harki avait déposé une plainte pour enlèvement et séquestration d'enfant.

L'Association des fils de rapatriés et leurs amis publiait, le 6 août, un communiqué pour déplorer « *l'odieux chantage exercé par le gouvernement algérien sur la communauté harki tout entière à travers l'un de ses membres* » et demandait au gouvernement français de prendre les mesures nécessaires « *en vue de préserver la sécurité d'un ressortissant français* ».

Dans le même temps, le président de l'Amicale des Algériens en Europe, M. Abdelkrim Garaïeb, s'élevait énergiquement « *contre la campagne d'informations tendancieuses à l'égard de l'Algérie* » et rappelait que l'enfant n'était retenu que parce qu'il n'était pas en règle avec la législation algérienne.

Quatre Algériens en otages

Pourtant, dans la soirée du 6 août, dix jeunes Français musulmans masqués pénétraient dans un foyer de travailleurs immigrés proche, à Bagnols-sur-Cèze (à quelques kilomètres du camp d'anciens harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise) et prenaient quatre travailleurs « *comme otages* ». Deux autres ressortissants algériens étaient blessés lors de cette action. Le camp où sont détenus les quatre hommes (et où doit se rendre M. Michel Poniatowski ce jeudi 7 août) était immédiatement fermé.

Le porte-parole des jeunes Français musulmans, M. Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, devait préciser, ce jeudi 7 août : « *Si nous constatons que l'enfant est remis à ses parents, nous libérerons les otages sains et saufs. Dans le cas contraire, nous les garderons prisonniers.* » Le retour de l'enfant devrait donc faire retomber la tension qui avait gagné les milieux d'anciens harkis au moment même où le conseil des ministres prenait un certain nombre de décisions en leur faveur.

● *Grève des pilotes d'Alitalia.* — Les pilotes de la compagnie Alitalia ont décidé d'observer une grève de sept jours à partir du samedi 9 août. Les navigants italiens veulent ainsi protester contre le fait que le gouvernement n'ait pas tenu compte de leurs revendications au cours des négociations menées à bien avec le personnel de transport aérien. — *(A.F.P.)*

Les otages de Kuala-Lumpur

L'AVION TRANSPORTANT LE COMMANDO JAPONAIS A QUITTÉ LA MALAISIE A DESTINATION DE LA LIBYE

Après une négociation de vingt-quatre heures à l'aéroport de *Kuala-Lumpur*, le DC 8 de la Japan Air Lines mis à la disposition des membres du commando de l'armée rouge qui se sont emparés, lundi 4 août, d'une cinquantaine d'otages à l'ambassade américaine (*le Monde* du 5 août) a pu *décoller jeudi matin de la* Libye. L'appareil transporte les cinq membres du commando, cinq de leurs camarades libérés par le Japon et arrivés à Kuala-Lumpur la veille à bord du même avion, quatre nouveaux otages et neuf membres d'équipage.

A deux reprises, dans la nuit du 6 au 7 août, le départ de l'appareil avait dû être différé. Ces retards ont été provoqués par les refus successifs de l'Inde, de l'Iran et de la Fédération des Emirats arabes unis d'autoriser le survol de leur territoire. Téhéran a même donné ordre à son aviation « d'abattre » l'avion japonais. Initialement, le DC 8 devait se rendre en Libye où le commando espérait trouver asile, mais Tripoli avait fait savoir mercredi soir que seul un « *atterrissage d'urgence* » serait admis, puis avait accepté que l'avion se pose à Benghazi. En fait, depuis que le commando avait quitté, en début de matinée, mercredi, l'ambassade américaine et pris place avec ses quinze otages dans l'appareil, la *situation s'était enlisée*, aucun pays arabe contacté par les Malaisiens ne semblant disposé à accueillir les Japonais.

La libération des quinze otages, parmi lesquels se trouvaient le consul des Etats-Unis et le chargé d'affaires suédois, s'est déroulé comme prévu : quatre nouveau otages, deux Malaisiens et deux Japonais, ont pris leur place, tandis que les cinq terroristes libérés gagnaient à leur tour l'appareil. Avant le départ, les membres du commando ont fait sauter les explosifs qu'ils détenaient, conformément à leur accord avec les autorités malaisiennes. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Se référant à certains appels récents

La « Pravda » condamne la politique d'« unité à tout prix » de la gauche en Occident

Moscou *(Reuter.)*. — Plutôt que de chercher à s'emparer du pouvoir par le moyen d'élections « *bourgeoises* », les communistes doivent lutter, en tant qu'objectif initial et non final, pour l'établissement de la dictature du prolétariat, écrit mercredi 6 août la *Pravda*, organe du parti communiste soviétique.

« *La nature révolutionnaire de cette dictature*, poursuit l'article, qui est signé de M. K. Zarodov, membre suppléant du comité central, *réside dans le fait qu'elle a recours à la force pour écraser la résistance de la réaction, et assure la réalisation des aspirations démocratiques du peuple. Sa nature démocratique réside dans le fait qu'elle exprime la volonté et les intérêts de la majorité du peuple travailleur.* » Cette majorité se constitue, selon la *Pravda*, « *dans le processus d'action révolutionnaire directe des masses populaires* ».

Le parti communiste ne doit jamais céder sa position dirigeante dans la lutte révolutionnaire, car il est « *l'unique parti prolétarien capable avec la plus grande honnêteté, fermeté et consistance de conduire le combat pour les objectifs politiques et sociaux fixés comme plate-forme des forces démocratiques unies* », affirme l'organe du parti soviétique. Il réaffirme la thèse selon laquelle la majorité ne se mesure pas numériquement, comme le prétendent les « *bourgeois* », mais « *purement en termes politiques* ».

La *Pravda* se réfère à certains appels récents en faveur d'une large union de la gauche, et condamne ceux qui voudraient dissoudre le parti communiste « *dans une organisation idéologiquement amorphe, dans n'importe quel genre d'union ébauchée en vertu de la formule : l'unité à tout prix* ».

[En attendant de prendre connaissance du *texte complet* de cet article — qui n'a pas été retransmis par l'agence Tass vers l'étranger, — on notera que le rédacteur en chef de la revue internationale des P.C. semble s'en prendre surtout à la politique du « compromis historique » du parti italien. L'union de la gauche en France, telle du moins qu'elle est pratiquée depuis l'automne dernier par *le parti* de M. Marchais, semble moins directement mise en cause, encore que l'exaltation de la dictature du prolétariat et la condamnation de la conquête du pouvoir par la voie électorale ne soient pas de nature à *faciliter* la tâche des communistes d'Occident, et notamment du P.C.F. M. Georges Marchais, qui présente vendredi, dans une conférence de presse, les propositions de son parti pour lutter contre la crise, sera conduit à se situer par rapport à ce rappel à l'ordre idéologique.]

● *Quatre cent vingt-deux scientifiques*, réunis à Moscou du 15 au 19 juillet pour étudier les *problèmes* du désarmement, ont lancé un appel aux scientifiques du monde entier : « *Les travailleurs scientifiques ne peuvent pas rester indifférents devant l'utilisation qui est faite de leur travail.* »

Soixante-deux pays et vingt organisations internationales (dont l'ONU et l'UNESCO) étaient représentés à ce symposium international.

Les déclarations des académiciens soviétiques Primakov et *Fedorov* ont été particulièrement remarquées. Ils assurent que l'U.R.S.S. est prête à arrêter toutes les explosions nucléaires souterraines, et soulignent les dangers que représenterait la mise au point d'armes destinées à agir sur l'environnement et le climat.

L'incendie criminel d'un dépôt de carburants à Metz

UNE ÉPAISSE FUMÉE NOIRE VISIBLE DE 30 KILOMÈTRES

De notre correspondant

Metz. — Une partie de l'agglomération de Woippy, située à moins de 9 kilomètres du centre de Metz, est recouverte par une *épaisse fumée noire visible* à 30 kilomètres à la ronde. Depuis 1 h. 45, jeudi 7 août, le dépôt régional Shell, proche de la voie ferrée Metz-Thionville, est en effet ravagé par un incendie d'une ampleur exceptionnelle. Quelque sept millions de litres de super, de fuel et de pétrole sont la proie des flammes. Le carburant en feu s'est répandu sur la quasi-totalité des cuves, dont certaines en explosant ont provoqué des flammes d'une hauteur de plus de 200 mètres.

Dès deux heures du matin, environ cent cinquante pompiers des casernes de l'ensemble du département étaient sur les lieux mais il apparaissait rapidement que ces effectifs ne seraient pas suffisants pour maîtriser le sinistre. Actuellement, plus de cinq cents pompiers venant de l'ensemble des départements de l'Est ainsi qu'un certain nombre de services de sécurité des raffineries d'Hauconcourt (Moselle) et de Klarenthal (Sarre) sont sur les lieux. Il a été fait appel aux pompiers de Paris qui se tiennent en réserve avec quatre véhicules.

« *C'est une véritable catastrophe (...). Il nous faudrait une péniche de la capacité de la Moselle pour éteindre le feu* », devait notamment déclarer au cours de la nuit le colonel Sibué, directeur des services de sécurité, qui dirige l'action des pompiers. Aussi l'objectif est-il de contenir le feu dans les limites du périmètre du dépôt, situé dans une zone particulièrement urbanisée. Dès 3 heures du matin, l'ensemble des familles, une dizaine au total, demeurant dans un rayon de 500 mètres autour du sinistre, ont été évacuées.

C'est le gardien du dépôt Shell qui a donné lui-même le premier l'alerte, vers 1 h. 50 du matin. *Selon lui, ainsi que selon plusieurs autres témoins*, dont un vigile, le feu se serait déclenché à la suite de trois faibles explosions. Les enquêteurs estiment que l'on se trouve en présence d'un attentat. En effet, en plus des trois explosions, un certain nombre d'éléments permettent de le croire. Le premier est que cet incendie s'est déclenché au moment même où les pompiers arrosaient encore une citerne de fuel à Ebange.

Le deuxième élément qui permet de croire à un attentat est le fait que, quelques minutes avant les explosions des cheminots auraient vu un groupe de personnes s'enfuir à travers champs. Ces constatations sont confirmées par la découverte d'un trou dans le grillage d'enceinte du dépôt. Des traces de pas ont *été également relevées*.

Selon les cheminots, le groupe d'hommes — trois à cinq selon les *témoignages* — aurait pris la fuite à bord d'une voiture de couleur claire.

Ce deuxième incendie met également en lumière la faiblesse des moyens dont disposent les services de sécurité. De l'aveu même de ces services, pour faire face à un tel sinistre, il faudrait « *la moitié des stocks des produits émulsifiants de tout le pays* ».

Autre problème non négligeable, celui de la fatigue de ces mêmes services de sécurité qui sont maintenant « *sur la brèche* » depuis pratiquement soixante-douze heures.

J.-C. BOURDIER.